LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

théâtre du rideau vert
Réserver aujourd'hui
844-1793
LA MOUETTE
TCHÉKHOV
Dès le 24 septembre

Vol. LXXII — No 163 | Ennuagement suivi d'averses. Maximum 18 **(détail en page 12)** | Montréal, samedi 19 septembre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) **25 CENTS**

Pour les détenteurs d'hypothèques

MacEachen négocie des prêts à 18%

OTTAWA (LE DEVOIR - PC) — Le ministre des Finances a annoncé hier qu'il négociera jeudi avec les institutions financières un sursis pour les détenteurs d'hypothèques.

M. Allan MacEachen a déclaré à un petit groupe de journalistes que le plafond de 18% fixé par la Banque Royale, jeudi, pour les taux hypothécaires «représenterait une différence importante pour les propriétaires en difficulté.»

Les taux hypothécaires sont actuellement d'environ 20.75%. Ce que propose la Banque Royale, ce n'est pas une réduction des taux mais un sursis. Le propriétaire ne verserait pas de paiements supérieurs à un taux d'intérêt de 18% mais la différence avec le taux réel — 20.75% actuellement — serait ajoutée au capital, augmentant ainsi les paiements futurs, mais les étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 20 ou 25 ans.

Le ministre des Finances n'a pas caché hier que cette formule l'intéressait puisqu'elle réduira d'autant les fonds qu'il devra consacrer à l'aide aux propriétaires menacés de faillite.

M. MacEachen doit rencontrer les institutions financières canadiennes jeudi à

Voir page 20: MacEachen

culture & société

Tit-Coq renaît

Tit-Coq renaît dans quelques jours. Cette pièce de Gratien Gélinas sur un conscrit, bâtard, fortement épris de Marie-Ange, avait été créée en 1948, On l'a jouée plus de 500 fois à guichets fermés. Robert Lévesque a interviewé l'auteur et tente de dégager la symbolique d'une oeuvre théâtrale que Gélinas n'a pas voulu rajeunir au moment où le NCT prête à *Tit-Coq* une nouvelle vie. **Page 21**

Hurtubise, rien d'autre

À 42 ans, Hurtubise poursuit son corps à corps avec la peinture, fuyant le verbiage autour de ses oeuvres. René Viau a quand même obtenu d'Hurtubise une entrevue «pas straight» où cet instinctuel a expliqué sa démarche et sa trajectoire personnelles. Le peintre se dit satisfait de ce qu'il produit: «c'est du Jacques Hurtubise, rien d'autre.» **Page 21**

AU SOMMAIRE

Une politique inefficace

Le président du conseil de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, s'est joint aux opposants des taux d'intérêt élevés en affirmant que cette politique ne réduit pas, mais augmente l'inflation. La Banque du Canada doit reconnaître qu'elle a échoué et que cette politique des taux élevés est inefficace, a soutenu hier l'ancien ministre des Finances du Québec. **Page 17**

Éditorial

Jean-Louis Roy commente en éditorial les travaux de la commission parlementaire sur les services essentiels. Il souligne en particulier la responsabilité du gouvernement qui doit, avant la prochaine négociation, définir et adopter un projet qui civilise l'exercice du droit de grève. **Page 18**

Le monde

■ Le Tchad accuse le Soudan d'agression. **Page 5**

■ Condamnant la violence anti-américaine, Helmut Schmidt annonce la visite prochaine de Reagan en RFA. **Page 5**

Le coût de la vie

Légère baisse du taux annuel

VANCOUVER (d'après CP) — Les statistiques publiées hier, démontrant que les coûts de l'habitation ont augmenté de 13.1% en un an — un record —, illustrent l'attitude «insouciante» du gouvernement libéral, a déclaré le chef du Parti néo-démocrate, M. Ed Broadbent, en visite sur la côte du Pacifique.

Il a signalé que l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada montrait que tous les éléments du coût de la vie, à l'exception des aliments, avaient augmenté de juillet à août.

Selon l'organisme gouvernemental, les prix ont augmenté de 12.7% entre août 1980 et le mois dernier. Cela constitue cependant une légère réduction de .03% par rapport à la hausse annuelle enregistrée à la fin de juillet, qui était alors de 13% et constituait la hausse la plus accentuée enregistrée au pays depuis plus de 30 ans.

Considéré d'un mois à l'autre, l'indice a grimpé de 0.7% en août, soit plus lentement qu'en juillet où il avait connu une accélération de 0.9%. Près de la moitié de la hausse mensuelle enregistrée le mois dernier est attribuable à des augmentations des coûts de l'habitation et du logement. C'est surtout au Québec que les hausses des loyers se sont fait les plus sentir. L'indice des prix des aliments, qui avait fait un bond de 1.3% en juillet, a ralenti et n'a progressé que de 0.3% en août.

Le mois dernier donc, l'indice du coût de la vie était à 240.6, contre 238.9 le mois précédent et 213.5 en août 1980. Autrement dit, un panier à provisions et un ensemble de services réguliers, qui coûtaient $100 en 1971, exigent actuellement des déboursés de $240.60. Ou encore, ces données signifient que la valeur d'achat du dollar de 1971 ne vaut plus que $0.42.

M. Broadbent a réclamé un budget fédéral dès la rentrée parlementaire, le 14 octobre, lequel s'attaquerait aux graves problèmes des taux d'intérêt élevés et des hypothèques, car à son avis, la statistique est alarmante.

«Tandis que les Canadiens sont écono-

Voir page 20: Baisse

Chez les Montréalais des deux langues

La majorité veut une loi 101 assouplie

Plusieurs dignitaires assistaient, hier matin à Grand Rapids (Michigan), à l'inauguration d'un musée-bibliothèque dédié à M. Gerald Ford, ancien président des États-Unis. Dans l'ordre habituel, on retrouve le ministre japonais des Affaires étrangères Sunoda, l'ex-président français Valéry Giscard d'Estaing, le premier ministre Pierre Trudeau, le président mexicain Lopez Portillo, et l'épouse du vice-président américain Walter Bush. (Photolaser AP)

par Rodolphe Morissette

Qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones, les Montréalais s'entendent sur les grands problèmes économiques qui affectent leur ville, sur les risques que court la métropole, voire sur les grands objectifs qu'elle recherche. Montréalais de langue française et de langue anglaise s'entendent aussi pour souhaiter des assouplissements au régime de la loi 101. Ainsi, la majorité favorisent l'affichage bilingue et l'accessibilité de l'école anglaise du Québec aux Canadiens des autres provinces. Pourtant, les deux communautés restent loin l'une de l'autre dès qu'elles s'appliquent à interpréter les phénomènes qu'elles perçoivent.

Voilà ce qui ressort d'un sondage qui fut administré par la firme spécialisée SORECOM Inc. pour le compte de l'Association pour la recherche sur les communautés à dualité linguistique, organisme qui regroupe une trentaine de personnes et qui a pignon sur rue à Montréal. Pratiqué en février dernier, ce sondage n'avait pas été rendu public jusqu'à ce que LE DEVOIR, cette semaine, en obtienne les données.

Le sondage comportait deux grands volets. Il portait d'abord sur les perceptions des Montréalais au sujet des questions linguistiques: le statut souhaité des deux langues officielles du Canada à Montréal, la Charte du français et ses effets, notamment sur la situation de l'emploi dans la métropole. L'enquête traite également de questions économiques: la situation de Montréal par rapport à Toronto, les problèmes de l'emploi dans les grands secteurs industriels, les conditions économiques telles que perçues respectivement par les francophones, les anglophones et les allophones.

La compilation des résultats distingue bien les opinions des francophones et des non-francophones et, pour chacun des deux groupes, les perceptions de ceux qui habitent la moitié Est, la moitié Ouest de l'île, puis la périphérie de la métropole (la rive sud et la rive nord immédiates, Laval, etc.).

Dans ses grandes lignes (on en lira le détail en page 2, de même qu'une suite dans l'édition de lundi), l'enquête révèle que la majorité des Montréalais sont bien conscients du déclin de Montréal aux dépens de Toronto comme centre des affaires. Ils en attribuent la cause, surtout chez les non-francophones, au fait des lois provinciales sur la langue française (la loi 22 de 1974, puis la loi 101 de 1977).

Les Montréalais reconnaissent le risque que leur métropole soit réduite graduellement à la stature d'un simple centre régional et, contrairement à tous les autres groupes linguistiques, les allophones de l'Est de Montréal paraissent souhaiter cette transformation.

Interrogés sur la manière dont ils s'expliquent le départ de Montréal d'entreprises qui vont s'installer plus à l'ouest du pays, les deux groupes linguistiques montrent leur désaccord: si les non-francophones parlent d'emblée des lois provinciales sur la langue et de l'incertitude politique des dernières années, les francophones, s'ils reconnaissent l'importance de ces facteurs, en paraissent beaucoup moins sûrs, sans par ailleurs, sembler s'expliquer clairement le phéno-

Voir page 20: Majorité

Autres informations, page 2

Washington invité à la modération

Aucune différence ne peut nous diviser (Trudeau)

GRAND RAPIDS, Michigan (d'après CP, AP et AFP) — Le premier ministre Trudeau a invité les Américains hier à s'assurer que les différences actuelles entre le Canada et les États-Unis n'aboutiront pas à une querelle entre les deux nations.

Cette invitation à la modération a été transmise par M. Trudeau, lors d'un bref discours marquant, hier matin à Grand Rapids, l'inauguration d'un musée-bibliothèque dédié à M. Gerald Ford, 38e président des États-Unis. Elle survenait à la suite d'une longue rencontre entre M. Trudeau et le président américain Ronald Reagan, la veille, où les différences entre la politique énergétique du Canada et les demandes de représailles de la part du Congrès américain furent discutées mais non résolues.

En présence de MM. Ford, Reagan et plusieurs dignitaires américains et étrangers, M. Trudeau, qui terminait sa visite de 24 heures en sol américain, a fait remarquer qu'il existait plusieurs dossiers sur lesquels les deux pays ne pouvaient s'entendre.

Mais il a ajouté que les relations canado-américaines avaient toujours été marquées «par notre capacité, même notre hâte, à solutionner les conflits. Aucune différence ne peut vraiment nous diviser aussi longtemps que nos liens d'amitié demeurent forts.»

Plus tôt, MM. Reagan et Trudeau avaient préparé, en compagnie de M. Jose Lopez Portillo, le président mexicain, le prochain sommet Nord-Sud de Cancun (Mexique), au cours d'un petit déjeuner en commun.

Les trois chefs d'État, a-t-on indiqué de source officielle américaine, ont eu une longue discussion au sujet du sommet et plus généralement des rapports Nord-Sud.

Un haut responsable américain, qui participait à ce petit déjeuner, a ajouté que MM. Reagan, Trudeau et Lopez Portillo ont également examiné dans le détail les moyens de conserver l'élan qu'ils ont donné à leur plan de développement du bassin des Caraïbes, lancé il y a quelques mois en compagnie du Vénézuela.

Le même porte-parole a souligné l'importance que M. Reagan attache aux problèmes Nord-Sud. «Il a des vues extrêmement précises à ce sujet, a-t-il dit, car c'est l'un des piliers les plus importants de sa politique étrangère.» Le petit déjeuner était la première discussion tripartite

Voir page 20: Trudeau

Coup de semonce du Kremlin à Varsovie

VARSOVIE (AFP) — Les relations entre la Pologne et l'Union soviétique semblent avoir atteint un point limite avec la publication hier d'un message dans lequel Moscou accuse le dirigeants du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) de violer la constitution de leur propre pays.

Cette accusation sans précédent est formulée à propos de ce que le Kremlin décrit comme «la montée de l'antisoviétisme en Pologne», estimant qu'elle a désormais atteint «des proportions dangereuses», «sans rencontrer de réaction de fermeté de la part des autorités».

«Une telle attitude, affirme le message soviétique, est même incompatible avec la constitution de la Pologne populaire où figure en toutes lettres le principe du renforcement de l'amitié avec l'URSS.»

«Le peuple soviétique, poursuit la déclaration, a le droit moral de demander qu'il soit mis fin à cette impudence antisoviétique en Pologne. Nous attendons de la direction du POUP et du gouvernement polonais qu'ils prennent immédiatement des mesures radicales et déterminées pour couper court à cette malicieuse propagande anti-soviétique et aux actions d'hostilité à l'égard de l'Union soviétique».

Ce nouveau coup de semonce du Fremlin, qui fait suite à la lettre adressée le 5 juin au comité central du POUP par celui du PC soviétique, s'inscrit, notent les observateurs, dans une formidable grada-

Voir page 20: Kremlin

L'ARC-EN-SOI

DENIS PELLETIER, docteur en psychologie

Essai sur les sentiments de privation et de plénitude

UN LIVRE QUI FAIT DU BIEN!

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

MONTRÉAL VU PAR LES MONTRÉALAIS

Les francophones favorables à l'affichage bilingue

par Rodolphe Morissette

Presque les deux tiers des francophones de Montréal se disent opposés à un amendement de la Charte du français qui permettrait l'affichage bilingue. En outre, plus de 60% des Montréalais d'expression française souhaitent un assouplissement de la loi 101 qui ouvrirait l'école anglaise aux anglophones des autres provinces canadiennes qui viennent s'établir au Québec.

Ces quelques données du sondage SORECOM effectué en mars dernier auprès des Montréalais au sujet des conditions linguistiques (et économiques) de la vie en métropole n'empêchent pas les francophones de Montréal de juger dans une proportion de 60% (et les non-francophones, à 49%) «plutôt positifs» pour les montréalais en général les effets globaux de la Charte du français adoptée par le gouvernement Lévesque en août 1977.

Autre donnée plutôt étonnante, du moins à première vue: les deux groupes linguistiques de Montréal, quoique suivant des proportions différentes, souhaitent que les deux langues officielles du pays aient un statut égal partout au Canada et que tous les paliers de gouvernement fournissent sur demande leurs services dans l'une ou l'autre langue; presque autant de francophones (86%) que de non-francophones (89%) de Montréal pensent ainsi. La même égalité de statut pour les deux langues est souhaitée «partout au Québec» par 93% des non-francophones et par 78% des francophones.

Parallèlement, 74% de francophones et 90% de non-francophones estiment souhaitable pareille égalité de statut pour les deux langues dans les seules régions qui sont habitées par un nombre élevé de personnes appartenant aux deux groupes linguistiques.

Quand, cependant, il s'agit d'évaluer le caractère réalisable ou pratique de ces hypothèses, l'enthousiasme des répondants est naturellement plus tempéré. On pourrait réaliser l'égalité de statut des deux langues officielles partout au Canada, estiment les deux tiers des francophones et autant de non-francophones. Elle serait encore plus facile à réaliser au Québec, affirment 77% des francophones et 83% des non-francophones.

Le sondage en question ne portait pas que sur les questions linguistiques, mais aussi sur la situation économique de Montréal, comme on l'expose ailleurs. Si, dans l'ensemble, francophones et non-francophones enregistrent un grand nombre de consensus, leurs opinions sont fort divergentes dès qu'il est question de la Charte du français et de ses effets. Il y a pourtant des zones grises, qui révèlent des opinions fort partagées au sein de l'un et de l'autre groupe linguistique.

Ainsi, chez les francophones de Montréal, 55% jugent que la loi 101 devrait continuer d'être appliquée dans sa forme actuelle, tandis que 37% d'entre eux pensent le contraire. On comprend, à la lumière d'autres questions de l'enquête, que les assouplissements souhaitées par cette dernière portion de francophones visent d'abord l'accès à l'école anglaise, ensuite l'affichage dans les deux langues. (Rappelons que le Parti libéral du Québec avait promis, lors de la campagne électorale du printemps dernier, d'élargir l'accès à l'école anglaise à tous les Canadiens de langue anglaise; le gouvernement péquiste, lui, ne prévoit pas bouger sur cette question. Quant à l'affichage en français seulement, compte tenu de certaines exceptions prévues par la loi, le 1er septembre dernier constituait la date limite pour s'y conformer.)

Exactement la moitié des francophones de Montréal disent souscrire à la clause «mondiale» touchant l'accès des anglophones (c'est-à-dire: d'où qu'ils viennent dans le monde) à l'école anglaise et 62% des francophones jugent que les anglophones des autres provinces canadiennes (seulement venant s'établir au Québec devraient pouvoir envoyer leurs petits à l'école anglaise (c'est la clause «Canada», par contraste avec la clause «Québec» de la loi 101 en vigueur). Quant à l'affichage bilingue, 64% de francophones (contre 33%) s'en disent d'accord.

Chez les non-francophones (une majorité d'anglophones dans le West-Island et une majorité d'allophones dans l'Est de Montréal), les opinions touchant la loi 101 ne sont vraiment partagées que sur deux questions. Si 46% d'entre eux jugent que cette loi devrait être abolie, 50% se disent en désaccord avec cette hypothèse. Ensuite, la moitié des non-francophones désirent que la Charte du français ne s'applique pas dans les régions où vivent un nombre important de personnes appartenant aux deux groupes linguistiques, tandis que 44% s'opposent à l'hypothèse.

Les sondeurs ont voulu évaluer les perceptions des Montréalais touchant les effets globaux d'abord, et les effets sur l'emploi ensuite, de la loi 101.

Les deux tiers des Montréalais, qu'ils soient de langue française (68%) ou non (66%), jugent «plutôt positifs pour les francophones de Montréal» les effets globaux de la loi; les non-francophones de l'Est de Montréal (surtout des allophones) le pensent davantage (72%) que les anglophones de l'Ouest de la métropole (64%).

Les perceptions des deux groupes linguistiques sont diamétralement opposées en revanche quand il s'agit d'évaluer les effets globaux de la loi sur les Montréalais en général: 60% des francophones les jugent plutôt positifs, tandis que les non-francophones pensent le contraire à 49%; pourtant, 31% d'entre ces derniers estiment positifs les effets globaux de la loi, dont 36% sont des non-francophones de l'Est de l'île. Quant à l'effet de la loi sur les non-francophones, 74% de ceux-ci le jugent plutôt négatif, une idée à laquelle souscrivent tout de même 50% des francophones.

D'autre part, les Montréalais se révèlent fort partagés au sujet de l'effet de la Charte du français sur l'emploi dans la métropole. Dans l'ensemble, on estime majoritairement que le nombre d'emplois disponibles n'a pas varié pour les cols bleus francophones (42%) et anglophones (46%). À des majorités variant entre 35% et 39% seulement on juge que le nombre de ces emplois a diminué ou est resté stable pour les administrateurs et les cols blancs de langue anglaise; les emplois disponibles auraient augmenté, au contraire, pour les cols blancs (46%) et pour les administrateurs (54%) d'expression française.

Quand cependant on distingue les répondants des deux groupes linguistiques, les perceptions varient largement. Chez les francophones de Montréal, une majorité pense que la loi 101 a fait croître les emplois disponibles aux administrateurs de langue française (46% des francophones, et 49%, des seuls francophones du West-Island); les opinions sont plus partagées chez les francophones quant à l'impact de la loi sur les emplois destinés aux cols blancs francophones (ces emplois auraient augmenté, pour 37% d'entre eux, et seraient restés stables, pour 33%). Majoritairement, les francophones disent que la situation est restée fondamentalement la même quant aux emplois disponibles aux cols bleus francophones (47%) et anglophones (50%), aux cols blancs et aux administrateurs anglophones (41%).

Les non-francophones voient les choses tout autrement. Massivement, ils pensent que la loi 101 a contribué à ouvrir des emplois aux francophones — cols blancs (69%), administrateurs (75%), voire cols bleus (46%). La loi aurait eu selon eux un effet inverse chez les anglophones. Les emplois disponibles à ces derniers auraient diminué pour les cols blancs (63% le pensent), pour les administrateurs (59%) et même pour les cols bleus (44%) de langue anglaise.

Quelques consensus se dégagent au sujet de la loi 101, mais le plus souvent sans aller plus loin que l'un ou l'autre groupe linguistique. Ainsi, 76% des francophones ne souscrivent pas à l'idée d'abolir la loi 101 et la vaste majorité (de 70% à 88% suivant les hypothèses avancées) refuse l'idée de soustraire à l'application de la loi l'île de Montréal, sa moitié ouest ou encore les régions de la province où l'on retrouve un grand nombre de personnes appartenant aux deux groupes linguistiques. Précisons qu'à toutes les hypothèses évoquées les francophones issus des régions périphériques de la métropole (hors de l'île) sont opposés en plus grand nombre encore.

Chez les non-francophones, on le devine, les consensus sont plus nombreux et plus massifs. Selon eux, il faudrait modifier la loi 101 afin d'autoriser l'affichage bilingue (95%); afin de permettre aux anglophones issus des autres provinces d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise (90%) ou d'en faire autant pour tous les anglophones, quel que soit le pays d'où ils proviennent (86%). Précisons que les non-francophones, plus massivement encore que les francophones (90% contre 88%, et 96% des non-francophones de l'Est de l'île) s'opposent à l'hypothèse d'exempter la moitié ouest de l'île de Montréal aux rigueurs de la Charte du français.

Le sondage, enfin, indique que 12% de Montréalais n'ont pas encore entendu parler de la loi 101. Il s'agit plutôt de francophones (15%), et singulièrement de femmes francophones (20% — contre 2.7% de femmes non francophones), car seulement 4% de non-francophones disent ne pas en avoir eu vent encore. Tous ne savent toutefois pas de quoi elle traite, dont 18% de francophones, soit deux fois la proportion de non-francophones.

Le sondage montre clairement que, contrairement à ses autres chapitres, celui sur la langue a fourni chez les répondants des opinions très fermement arrêtées. En effet, les personnes qui disent «ne pas savoir», quelque sous-groupe auquel elles appartiennent, forment des proportions qui, à une exception, ne dépassent jamais 8%.

LANGUE: TABLEAU 1

Q. 2 *Certaines personnes croient que les deux langues officielles devraient avoir un statut égal partout au Québec, et que tous les paliers de gouvernement devraient fournir sur demande des services dans l'une ou l'autre langue au Québec?*

a) Croyez-vous qu'il s'agit d'une proposition souhaitable?

	FRANCOPHONES *				NON FRANCOPHONES *				TOTAL
	Est	Ouest	Hors	Total	Est	Ouest	Hors	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	77	77	79	78	90	95	90	93	82
Non	21	21	19	20	10	5	8	6	17
N.S.P.	2	2	2	2	0	0	2	1	1
b) Croyez-vous que cette proposition est réalisable?									
Oui	77	78	78	77	83	84	80	83	79
Non	18	16	16	17	15	13	16	14	16
N.S.P.	4	6	6	6	2	3	4	3	5

** Francophones et non-francophones sont respectivement distribués suivant qu'ils habitent la moitié est (Est) ou ouest (Ouest) de l'île même, ou la périphérie de la métropole hors de l'île (Hors).*

LANGUE: TABLEAU 2

Q. 20 *Voici diverses affirmations à propos de la loi 101...*

— La loi 101 devrait être modifiée pour permettre aux anglophones des autres provinces d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise

	FRANCOPHONES				NON-FRANCOPHONES				TOTAL
	Est	Ouest	Hors	Total	Est	Ouest	Hors	Total	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Plutôt d'accord	60	64	62	62	88	92	86	90	70
Plutôt en désaccord	32	29	33	32	11	6	11	8	25
Autres	8	7	5	6	1	2	3	2	5

— La loi 101 devrait être modifiée pour permettre l'affichage bilingue

Plutôt d'accord	62	69	62	64	96	96	90	95	72
Plutôt en désaccord	34	27	36	33	4	3	7	4	25
Autres	4	4	2	3	0	1	3	1	3

En désaccord sur les causes

Le déclin est admis par les deux groupes linguistiques

par Rodolphe Morissette

Francophones et non-francophones de Montréal s'entendent sur le fait du déclin de la métropole aux dépens de Toronto depuis dix ans, mais le désaccord reste grand sur ses causes ou ses facteurs principaux.

Le sondage SORECOM sur l'opinion des Montréalais touchant le développement économique de la métropole (administré en février 1981) comportait, outre le linguistique, un volet économique. Il visait ici à évaluer les perceptions des Montréalais plus particulièrement sur les déménagements d'entreprises (le plus souvent vers l'ouest), sur la situation de l'emploi à Montréal, sur l'impact des pratiques fiscales sur les entreprises, sur la situation et l'avenir de Montréal comme centre d'affaires.

Au jugement des deux tiers des francophones de Montréal, mais de 82% des non-francophones, la métropole aurait, depuis dix ans, perdu de l'importance par rapport à Toronto comme centre d'affaires. Précisons tout de suite que, chez les francophones, la répartition des opinions contraires n'est pas sans révéler des connotations partisanes. En effet, parmi ceux qui affirmaient que Montréal n'avait pas perdu de son importance au profit de Toronto, on comptait (chez les francophones) 72% de gens qui disaient voter pour le Parti québécois, 44% de libéraux et 48% de personnes se disant indécises à ce point de vue au moment de l'enquête (à deux mois de l'élection générale du 13 avril et peu avant le Sommet économique de Montréal, début mars).

Si, pourtant, la vaste majorité des Montréalais pense que la métropole a perdu du terrain aux dépens de la Ville-Reine depuis une décennie, les facteurs négatifs mentionnés en l'occurrence varient le plus souvent suivant le groupe linguistique auquel on appartient.

Pour les non-francophones, il faut en attribuer la responsabilité au premier chef aux lois provinciales sur la langue française (62%), soit la loi 22 du gouvernement libéral en 1974, puis son remplacement en 1977 par la loi 101. En second lieu, les non-francophones mentionnent le climat des relations de travail (27%). Chez les francophones, on signale d'abord les lois sur la langue, mais les opinions sont beaucoup plus partagées: si 35% mentionnent ce facteur, 33% expliquent le déclin par le déplacement général des affaires vers l'ouest du continent nord-américain.

Interrogés sur d'autres facteurs négatifs à cet égard, les deux groupes linguistiques s'accordent sur le fait de changements survenus dans l'économie (77%), mais pour les autres, les opinions sont plus partagées. Les non-francophones s'accordent (83%) à penser aux déplacements de population à l'extérieur du Québec (seulement 61% des francophones le pensent). De même, les trois quarts des non-francophones signalent l'image (plus médiocre) du Québec à l'extérieur de la province (seulement 56% des francophones pensent de même).

Parmi le petit nombre de ceux qui jugent au contraire que Montréal en a regagné sur Toronto depuis dix ans (7% de non-francophones et 15% de francophones, dont 45.8% sont des voteurs péquistes), les «facteurs» principaux du progrès seraient d'abord le regain général des affaires dans l'Est, puis l'amélioration du climat des relations de travail, suivant les francophones, et, pour les non-francophones, les deux mêmes facteurs, mais dans l'ordre inverse.

Dans les deux groupes linguistiques de Montréal, une légère majorité de personnes (47% de francophones et 42% de non-francophones) jugeaient en février qu'il était réaliste de parler d'un regain d'activité économique à Montréal «au cours des derniers mois». Précisons que les Montréalais vivant à la périphérie de la métropole (hors de l'île), et les non-francophones notamment, affichaient ici un enthousiasme beaucoup moins grand.

Pour les Montréalais, les causes de ce regain varient suivant leur groupe linguistique. Pour les non-francophones, le résultat du référendum de mai 1980 en est la cause première (48%), notamment pour les anglophones du West-Island (54%). Chez les non-francophones de l'Est de l'île, il s'agit plutôt de l'activité du gouvernement provincial (42%); l'ensemble des francophones pense de même (37%); chez eux, le résultat du référendum de l'an dernier vient en second lieu (34%). Quant à l'activité des gouvernements municipaux, elle apparaît très ou assez importante en matière économique à plus des trois quarts de chacun des groupes linguistiques.

Pour la grande majorité des Montréalais, non-francophones d'abord (64%), et francophones ensuite (58%), Montréal reste aujourd'hui un centre d'affaires «international». Si toutefois 59% des non-francophones estiment que la métropole risque de devenir «un grand centre d'importance régionale» (contre 36% qui pensent le contraire), les francophones affichent exactement les perceptions inverses: seulement 35% estiment que ce risque est réel, contre 57% qui affirment d'emblée leur optimisme.

Pareille hypothèse d'une réduction de l'importance de Montréal à l'échelle d'un centre d'affaires d'ordre régional n'est évidemment jugée bénéfique ni par la majorité des francophones (61%) ni par les non-francophones (60%). Pourtant, si 31% de l'ensemble des non-francophones de Montréal jugent au contraire que cela pourrait rapporter à Montréal, les allophones de l'Est de l'île font entendre une voix nettement discordante, qui, à 43%, verraient d'un bon oeil pareille réduction de l'importance de Montréal.

Les sondeurs ont voulu en avoir le coeur net. Aussi ont-ils insisté en précisant: «Aimeriez-vous, oui ou non, que Montréal devienne une ville d'importance régionale **seulement?**» La donnée s'en est trouvée confirmée: 84% des francophones ont répondu non, tout comme 70% des non-francophones, dont seulement 57% de l'Est de Montréal et 72% du West-Island. Et si 11% des francophones et 15% des non-francophones de l'Ouest de l'île ont ici répondu par l'affirmative, la proportion n'atteint rien de moins que 42% chez les allophones de l'Est.

Dans le cadre de la réduction récente de Montréal comme centre d'affaires, les sondeurs ont cherché à connaître la manière dont les Montréalais s'expliquaient les déménagements d'entreprises vers des provinces situées plus à l'ouest. Encore ici, francophones et non-francophones affichent des perceptions différentes.

Tandis que très peu de Montréalais affirment ici leur ignorance (moins de 10% dans pratiquement tous les cas et chez tous les sous-groupes), les francophones sont peu nombreux, en regard des non-francophones, à juger «valables» ou «assez valables» les cinq raisons suggérées par les sondeurs et qui pourraient ou auraient pu inciter une entreprise de Montréal à déménager ses pénates ailleurs. Ainsi, dans l'ordre décroissant, formeraient des raisons plutôt valables aux yeux des francophones: l'incertitude politique (44%), le climat des relations de travail (41%), le déplacement général du secteur des affaires vers l'Ouest (39%), les lois provinciales sur la langue (34%) ou l'impôt élevé sur le revenu des particuliers (31%).

Pour les non-francophones, les motifs énumérés apparaissent plus pertinents à expliquer un déménagement d'entreprise que pour les francophones. Seraient en effet plutôt valables, dans l'ordre décroissant: les lois provinciales sur la langue (63%) et l'incertitude politique (62%), le climat des relations de travail (57%) et le déplacement vers l'Ouest du secteur des affaires (56%), enfin l'impôt élevé sur le revenu des particuliers (51%).

A l'inverse, tous ces motifs de déménagement apparaissent peu valables à des proportions de francophones qui varient suivant le cas de 50% à 64%. Précisons que sur ces questions, les opinions des Montréalais varient assez selon le milieu qu'ils habitent (l'Est, l'Ouest ou la périphérie de la métropole).

Ainsi, les non-francophones de l'Est (des allophones surtout) sont beaucoup moins impressionnés (52%) que les autres non-francophones (67%) par le trait «valable» en l'occurrence des lois provinciales sur la langue; ils sont en revanche plus sensibles que les anglophones du West-Island (69% contre 60%) à l'incertitude politique.

Chez les francophones, ceux du West-Island accordent la plus grande importance (46%) au déplacement du centre des affaires vers l'Ouest (contre 34% des francophones de l'Est). De même, les premiers sont plus sensibles que les seconds au climat des relations de travail (44% contre 39%), comme à l'impact des lois provinciales sur la langue (36% contre 31%).

Les taux d'imposition pratiqués à Montréal influent-ils sur les décisions des entreprises de quitter le Québec ou au contraire de venir s'établir à Montréal? Le quart des Montréalais disent n'en rien savoir, tandis que les autres sont divisés sur la question: 38% de non-francophones pensent que oui, mais une même proportion estime le contraire; chez les francophones, 39% l'affirment, alors que 36% le nient.

D'autre part, 57% des francophones et 61% des non-francophones jugent que le fait que les personnes à revenus élevés sont moins épargnées que les autres par le fisc peut inciter des entreprises à déménager ailleurs. Toutefois, 53% des non-francophones et 47% des francophones ne pensent pas que des entreprises «quittent le Québec» pour cette raison-là.

Une majorité de Montréalais estime enfin que l'impôt sur le revenu des particuliers est plus élevé au Québec que dans les autres provinces canadiennes: 50% des francophones pensent ainsi et il en va de même de 67% des non-francophones pensent ainsi et il en va de même de 67% des non-francophones (et de 76% des non-francophones vivant en périphérie de la métropole). Il faut préciser toutefois que 23% des non-francophones et 35% des francophones avouent qu'ils n'en savent rien. Par ailleurs, près des trois quarts de l'un et de l'autre groupe linguistique prétendent que les taux d'imposition devraient être semblables dans toutes les provinces canadiennes.

Les sondeurs ont enfin cherché à connaître les perceptions des Montréalais touchant la situation de l'emploi depuis 1978 dans la métropole, puis au Québec. Précisons que la proportion des répondants qui avouent leur ignorance en cette matière est fort élevée: mise à part la question relative aux sièges sociaux à Montréal, où les anglophones s'affirment deux fois moins ignorants que les francophones, le taux de ceux qui disent «ne pas savoir» oscille continuellement entre 20% et 30%.

À Montréal, 44% des francophones (dont 49% de ceux de l'Est de l'île) et 50% des non-francophones pensent que le nombre d'emplois a diminué dans les secteurs mous (textile, chaussure et vêtement). Les francophones croient majoritairement (45%) qu'il a augmenté dans les secteurs de pointe, tandis que les non-francophones se partagent également ici entre le oui et le non (à 30%). Quant au nombre d'emplois dans les sièges sociaux installés à Montréal, on s'accorde à dire qu'il a diminué, mais les non-francophones sont beaucoup plus nombreux à l'affirmer (61%) que les francophones (36%).

Dans chacun des trois secteurs d'emploi mentionnés, les opinions des représentants des deux groupes linguistiques sont assez partagées dans l'ensemble touchant l'augmentation, la diminution ou la stabilité du nombre d'emplois disponibles respectivement aux francophones et aux anglophones de Montréal au cours des trois dernières années.

Au sujet des emplois disponibles à Montréal aux anglophones, les non-francophones jugent à majorité que leur nombre a diminué dans les secteurs mous (40%), dans les secteurs de pointe (33%) et surtout dans les sièges sociaux (59%). Les francophones pensent majoritairement, au contraire, que ce nombre est resté le même dans le premier cas (32%); que, dans les secteurs de pointe, il est resté stable (27%) ou a augmenté (26%) et que dans les sièges sociaux il est resté le même (36%).

Quant aux emplois disponibles aux francophones de Montréal dans les trois mêmes secteurs, les deux groupes linguistiques s'accordent à dire que leur nombre a cru dans les secteurs de pointe (46% des non-francophones le pensent et 40% des francophones) et dans les sièges sociaux (35% des francophones et 54% des non-francophones). Pour ce qui est des emplois dispo-

Suite à la page 13

VINCENT
COIFFEUR POUR HOMMES
MANUCURE
HOTEL RITZ-CARLTON
1228, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL, QUE.
Rendez-vous 842-5754
842-4212

stagn'-flation

Où l'on télescope les mots pour décrire des phénomènes perçus jusqu'ici comme contradictoires...

page 19

LA CITÉ DES PROMOTEURS

de James Lorimer — traduit de l'anglais par Jean Paré

Dans ce livre, qui a connu un succès retentissant au Canada anglais, l'auteur nous fait découvrir comment les promoteurs immobiliers — dont Robert Campeau et Bruce McLaughlin — ont réussi en peu de temps à se constituer de véritables empires, faisant surgir dans le paysage les tours d'habitation, les villes de banlieue et les centres commerciaux, inventant ainsi notre cadre de vie.

En vente en librairie à $13.95

Boréal EXPRESS

Manifestation contre le viol

Plusieurs centaines de manifestantes ont défilé dans les rues de Montréal hier soir à l'appel de la «Collective» du Mouvement contre le viol de Montréal, qui souhaitait, par cette marche réservée aux femmes, sensibiliser le public au droit des femmes de se déplacer sans crainte, la nuit, dans les rues de la ville. Des manifestations semblables étaient prévues hier soir ailleurs au Canada et aux États-Unis. (Photo Jacques Grenier)

Le procès de la société Belmoral

Les jurés visiteront la mine

VAL D'OR (PC) — Au-delà des schémas, des plans, des maquettes et des lexiques spécialisés assortis d'explications savantes mais souvent obscures, il existe un moyen beaucoup plus simple de se familiariser avec les mystères d'une mine: la visiter.

Les 12 jurés au procès pour homicide involontaire intenté à la société des Mines Belmoral de Val d'Or, à la suite de la tragédie du 20 mai 1980, se rendront donc, sous terre mardi prochain pour explorer les galeries de la mine d'or où huit mineurs ont perdu la vie, à la suite d'un affaissement du sol.

Pendant quelques heures, le tribunal se déplacera vers les lieux même de l'accident, dans une démarche qui devrait faciliter par la suite la compréhension de la preuve hautement technique déposée par le ministère public.

Ainsi en a décidé hier le juge Yvan Migneault, à la suite d'une requête formulée par le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, avec l'assentiment du représentant de la défense, l'avocat montréalais Marcel Cinq-Mars.

Le jury a évidemment été consulté par le tribunal avant que ne soit annoncée la décision.

Cette visite de la mine Federber s'effectuera dans des conditions extrêmement sécuritaires et aucun des jurés n'aura à se transformer en acrobate pour se rendre dans les galeries. Des véhicules spécialisés seront à la disposition des visiteurs et on ne les obligera pas à grimper dans des échelles ou à se glisser dans des couloirs étroits.

Avant même que ne débute la troisième journée de ce procès qui pourrait durer plus de deux mois, l'audition des témoins de la poursuite a donc été suspendue jusqu'à la semaine prochaine.

Normalement, Me Major aurait dû faire entendre hier trois photographes de l'identité judiciaire et des mineurs témoins de la tragédie. Les deux seuls témoins entendus jusqu'à maintenant ont été le maquettiste montréalais Louis-André Lévesque et l'agent André Gill, de la Sûreté du Québec.

Le premier est venu déclarer qu'il avait réalisé à partir de plans de la mine, une énorme maquette à l'échelle de 20 pieds au pouce. De son côté, l'agent Gill, qui est également un ancien mineur, s'est efforcé d'expliquer la disposition physique des lieux en s'aidant de la maquette.

C'est d'ailleurs ce témoignage, entrecoupé d'interventions de la défense, qui a ramené au premier plan la complexité de la preuve qui y sera présentée.

Pour écouter les procédures, la Couronne avait au départ déposé plusieurs documents avec le consentement de Me Cinq-Mars. Il s'agit de photographies, de plans et de relevés techniques qui seront utilisés au cours des témoignages ultérieurs.

La Couronne prévoit faire entendre une trentaine de témoins pour prouver que la société Belmoral a fait preuve de négligence criminelle dans l'opération de sa mine, commettant ainsi des homicides involontaires.

Dénonçant la fermeture «sauvage» de l'usine

Laberge appelle au boycottage de Canada Dry et menace Pepsi

par André Tardif

En présence de plusieurs syndiqués récemment mis à pied par la fermeture de l'usine de Canada Dry à Lachine, M. Louis Laberge a demandé hier, au nom du Congrès du travail du Canada et de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), à la population et à tous les travailleurs canadiens et québécois de boycotter les produits de cette multinationale américaine.

«De plus, nous avertissons la compagnie Pepsi-Cola que si elle décidait, comme elle en a manifesté l'intention après une entente avec Canada Dry, d'embouteiller et de distribuer ces produits, il pourrait bien y avoir de la casse», a ajouté le président de la FTQ dans son langage fort imagé.

«Nous déclarons la guerre à Canada Dry, et nous allons nous battre de façon aussi sauvage que celle-ci a démontré en mettant 200 travailleurs dans la rue», a-t-il dit, en précisant que le syndicat des Teamsters, en place à Pepsi-Cola, avait été invité à ne pas toucher aux produits boycottés. «Les Teamsters ont d'ailleurs toujours réagi de façon syndicale à des conflits syndicaux.»

La semaine dernière, 58 travailleurs affiliés aux Métallos (FTQ), qui venaient à peine d'accepter l'offre finale de Canada Dry après avoir été en lock-out durant trois mois, apprenaient que l'usine fermait ses portes et que Pepsi-Cola acceptait d'embouteiller les produits Canada Dry à son usine de la rue Jean-Talon ouest. Quelque 150 employés de l'usine, en instance d'accréditation également avec les Métallos, se retrouvaient aussi sans emploi.

Le nouveau directeur des Métallos, M. Clément Godbout, a dit que la direction locale de Canada Dry avait avoué que la fermeture n'était pas imputable à des raisons économiques ou technologiques, mais plutôt au fait que ses travailleurs sont syndiqués. «Lachine est la seule usine de Canada Dry en Amérique où un syndicat est implanté», a-t-il expliqué.

M. Godbout a également révélé que le ministre du Travail du Québec, M. Pierre Marois, qui a vertement dénoncé cette fermeture, venait de nommer un enquêteur, M. Roland Marcoux, pour découvrir les véritables raisons qui ont poussé la compagnie à fermer ses portes et à confier ses opérations à Pepsi-Cola, elle-même filiale de la puissante multinationale Pepsico Inc., de New York.

«L'enquêteur aura notamment pour mission de découvrir tous les dessous de l'affaire. Après l'annonce de la fermeture, on apprenait en effet que Canada Dry avait été achetée par Dr. Pepper, une autre multinationale. Nous en sommes encore à tenter de savoir de quoi tout ça retourne.»

Par ailleurs, M. Laberge a dit avoir demandé à M. Marois de légiférer afin d'empêcher des fermetures du genre. Canada Dry aurait fait fi de la loi en ne donnant pas les avis d'usage à tous les intéressés, et les faibles amendes imposées dans de tels cas ne seraient pas de nature à empêcher une récidive ailleurs.

«Il faudrait aussi que nous ayons une idée plus claire de ce qui se passe. Qui dit que nous n'aurions pas pu acheter cette usine comme cela s'est fait à Tricofil, par exemple? Pour l'instant, nous nous limitons au boycottage des produits Canada Dry, car nous tentons l'impossible pour sauver 200 emplois, et nous allons y mettre le paquet. Il n'est pas question que quelque équipement que ce soit sorte de l'usine de Lachine. Nous y verrons.»

Les meurtres en C-B: Olson reste incarcéré

BURNABY, C.-B. (PC) — L'individu accusé du meurtre de neuf enfants en Colombie-Britannique devra passer une semaine derrière les barreaux en attendant que le procureur de la Couronne, Me John Hall, décide de la façon de procéder dans cette cause qui constitue la pire série de meurtres de l'histoire de la province.

Clifford Robert Olson, âgé de 41 ans, s'est présenté en Cour provinciale, hier matin, en banlieue de Vancouver, et le juge Selwyn Romily a ordonné son incarcération jusqu'au 25 septembre.

Me Hall a indiqué au tribunal qu'il n'avait pas décidé s'il allait procéder par une enquête préliminaire ou exiger qu'on procède immédiatement avec le ou les procès.

L'avocat a indiqué qu'Olson serait incarcéré probablement au centre correctionnel régional de Lower Mainland, à Burnaby. L'avocat d'Olson, Me Robert Shantz, a déclaré, plus tôt cette semaine, au juge Romily que son client avait été l'objet de vexations physiques et verbales de la part de gardiens de prison et d'autres détenus de l'institution.

Un dispositif de sécurité très serré avait été mise en place, hier, pour la comparution d'Olson, qui n'a été en tout que l'espace d'une minute devant le juge. Seulement 36 personnes, qui ont toutes été fouillées, ont pu pénétrer dans l'enceinte du tribunal.

Parmi les spectateurs se trouvait Terry Carsson, père de Terri Lyn, une des neuf jeunes victimes dont les corps mutilés ont été découverts depuis l'hiver dernier dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique. Les corps décomposés de trois garçons et de six filles âgés entre neuf et 18 ans, ont été retrouvés dans des secteurs isolés compris dans un rayon de 100 kilomètres de Vancouver.

La police continue d'effectuer des recherches dans deux autres secteurs dans l'espoir de découvrir les restes de deux autres victimes potentielles du meurtrier. Les victimes seraient Colleen Daignault, 13 ans, de Surrey, qui est disparue depuis le 16 avril, et M. Wolfsteiner, 13 ans, de Langley, portée disparue depuis le 19 mai.

Dubois: le juge remet sa décision

Vu la complexité du dossier, le juge Albert Malouf, de la Cour d'appel, a jugé préférable hier de rendre une décision par écrit dans le cas du chanteur Claude Dubois, qui réclame une prolongation de délai afin de lui permettre d'en appeler du verdict de culpabilité rendu contre lui le 5 juillet dernier.

Dès la présentation de la requête mercredi, le juge Malouf avait annoncé qu'il rendrait une décision sur le banc hier, mais il a plutôt décidé de reporter le tout à une dizaine de jours.

Dubois, qui avait été condamné à 22 mois d'emprisonnement pour trafic d'héroïne, purge actuellement sa sentence au Centre Le Portage, tout en y subissant une cure de désintoxication.

Pour sa part, la Couronne, représentée par Me Daniel Bellemarre, a décidé de porter cette sentence en appel, la jugeant trop clémente. C'est devant cette initiative que Dubois décidait à son tour de contester le verdict et demande maintenant la permission de prolonger le délai pour ce faire.

TROIS GRANDS SUCCÈS DE LIBRAIRIE

10e mille

Yves Beauchemin
LE MATOU
roman
QUÉBEC AMÉRIQUE

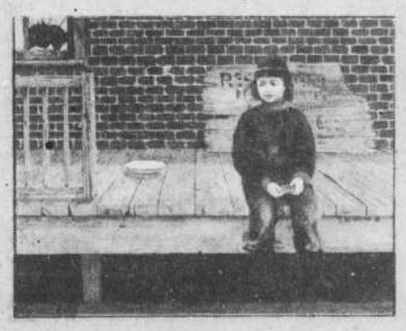

484 p. 14,95$

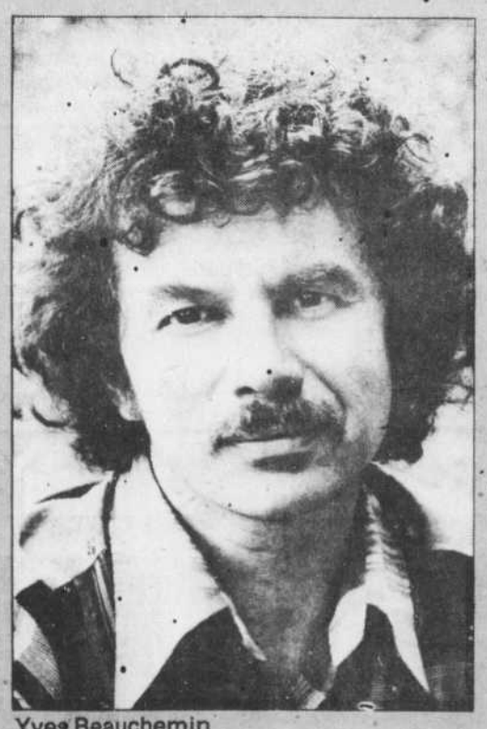

Yves Beauchemin

Un livre qu'il faut lire!

LA CRITIQUE UNANIME!

LE MATOU

«J'ai accroché à la première page et j'ai eu bien du mal à décrocher de la dernière... Certainement l'un des meilleurs livres québécois écrits depuis dix ans.»
(Reine Malo — Télémétropole)

«Beauchemin... fait désormais partie des écrivains qui comptent... si l'on ne lisait qu'un seul roman au cours de l'année, c'est **Le Matou** qu'il faudrait lire.»
(Michel Beaulieu — Livre d'ici #42)

«Le meilleur livre... que j'aie lu depuis fort longtemps. Voilà donc un livre qui vit, qui marche, qui bouge... des personnages bien campés, une bonne, très bonne histoire... Un plaisir garanti.»
(Hugues Corriveau — Spirale)

«De l'humour, de la fantaisie, un regard pénétrant, beaucoup de charme. Des personnages inoubliables... Un livre envoûtant.»
(William Johnson — The Globe and mail)

«... Une fête du récit... Pendant près de 600 pages, il n'y a pas une minute de relâche... on s'y laisse prendre à ce point qu'il nous faut parfois poursuivre la lecture jusque tard dans la nuit... Un excellent roman... Beauchemin y montre un art consommé de la narration et un entrain époustouflant.»
(Noël Audet — Le Devoir)

«... Écriture vivante et efficace... furieuse imagination... Yves Beauchemin joue de ses meilleures cordes ironiques et il ne s'en prive pas.»
(Réginald Martel — La Presse)

«... livre remarquable, original, coloré, d'une invention constante.»
(Gilles Marcotte — L'Actualité)

AZTECA

AMOUR, VIOLENCE ET ÉROTISME DANS L'EMPIRE AZTÈQUE

La version française d'un grand best-seller américain qui fait actuellement fureur en France et qui donnera bientôt lieu à une adaptation cinématographique. Un des meilleurs livres de l'année aux États-Unis, en France... et au Québec, où déjà le premier tirage s'est enlevé en un mois!

Ce roman remarquable donne vie aux Aztèques en tant que peuple. Voilà une magistrale fiction historique.
New York Times

Un énorme roman coloré, puissant et souvent effrayant, qui fait à juste titre crier au best-seller.
Publishers Weekly

Un tribut de premier ordre à la civilisation aztèque... des centaines de détails impudiques, effroyables, parfois drôles, magnifiquement théâtraux... dans un récit courtois et picaresque... empli de sang, de sexe et d'aventure.
Kirkus Review

10e mille

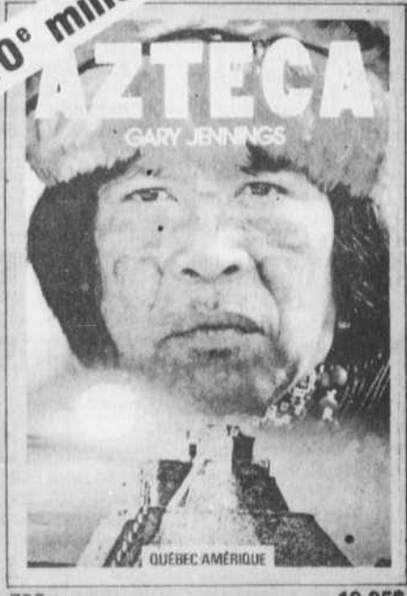

732 p. 19,95$

LE CORPS HUMAIN EST MERVEILLEUSEMENT ÉQUIPÉ POUR RÉSISTER AUX MALADIES ET SE GUÉRIR
Voici, peut-être, le livre le plus important de votre vie...

DICTIONNAIRE PRATIQUE DES MÉDECINES DOUCES

présenté par le docteur
Serge Mongeau

De consultation facile et rapide, cet ouvrage se présente selon deux classements parfaitement distincts:

1. un «dictionnaire des maladies» (1re partie) auquel on pourra se reporter pour connaître immédiatement les traitements les mieux adaptés à chaque affection;

15 mille

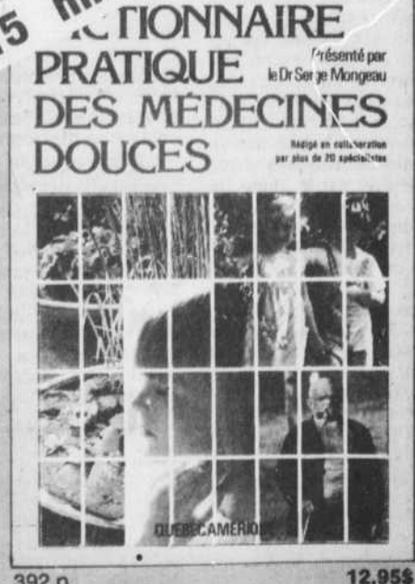

392 p. 12,95$

2. un «dictionnaire des thérapies» (2e partie) dans lequel on se documentera avec précision sur les différentes médecines douces à notre disposition actuellement.

- **plus de deux millions d'exemplaires vendus aux USA**
- **plus de vingt spécialistes ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage unique en son genre. L'édition en langue française au Québec a été adaptée et présentée par le docteur Serge Mongeau**
- **un ouvrage de référence pratique, indispensable à toute la famille**
- **un livre qui recèle aussi bien des traitements naturels éprouvés par le temps que les nouvelles thérapies nées des plus récentes recherches.**

BON DE COMMANDE

☐ **Azteca — 19.95**
☐ **Le Matou — 14.95**
☐ **Dictionnaire... — 12.95**

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES: (514) 288-2871

Nom.....
Adresse.....
.....
.....Code.....

Vous trouverez ci-joint la somme de .....$ sous forme de
☐ chèque ☐ mandat à l'ordre de:

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450 est, rue Sherbrooke
Suite 801
MONTRÉAL, P.Q.
H2L 1J8

Le PLQ paraît peu pressé de chercher un nouveau chef

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, joue son avenir aujourd'hui et demain à l'occasion de la réunion du conseil général de son parti, qui s'ouvre ce matin à Québec.

Les diverses informations recueillies ces derniers jours auprès de plusieurs militants libéraux indiquent en effet que ces derniers, qui se réunissent pour la première fois en conseil général depuis la défaite d'avril dernier, ont en somme le choix entre les deux hypothèses suivantes:

■ ou bien ils acceptent l'analyse de la situation et les solutions que leur proposera M. Ryan, auquel cas ce dernier sera bien en selle, au moins jusqu'au prochain congrès général du parti.

■ ou bien ils désirent aller plus vite et rejetter immédiatement le leadership de celui qui s'est montré incapable de prendre le pouvoir aux dernières élections générales.

Dans cette perspective, l'événement majeur de cette réunion sera évidemment le document que présentera M. Ryan sur les choix qui attendent désormais le parti.

Intitulé *Le PLQ et l'après-élection: les choix nécessaires au plan des orientations*, ce document, qui compte une cinquantaine de pages, sera présenté et discuté ce soir. Et c'est de cette discussion que dépendront les résolutions qui seront adoptées dimanche, tant au niveau de l'organisation du parti que de son attitude à la fois vis-à-vis du gouvernement péquiste et les libéraux fédéraux.

Conscient de l'importance de ce premier contact avec des militants venus de tous les coins du Québec, M. Ryan a consacré tout l'été à s'y préparer, que ce soit par des réunions de l'exécutif du parti ou par celles de son caucus.

Durant cette période, le chef libéral n'aura pas souvent occupé la manchette des médias. Au contraire, il s'est volontairement mis à l'écart, se contentant de quelques rares conférences de presse, dont la plupart ont d'ailleurs été données à l'extérieur des grands centres, et refusant toute entrevue de portée nationale.

Ce choix était délibéré puisqu'il s'agissait à ses yeux de replâtrer au plus vite le parti et de ne rien perdre de l'acquis des dernières années.

Au niveau du parti, il a donc accepté la réorganisation qu'on lui proposait et notamment l'embauche d'un directeur général, M. Alain Cousineau, qui aura désormais pour tâche de faire fonctionner l'ensemble de la machine.

Ce compromis est majeur puisqu'il signifie, dans les faits, que le PLQ n'est plus sous l'autorité d'un seul homme, le chef, et que la permanence de la rue Gilford à Montréal, peut maintenant compter sur la présence quotidienne d'un chef d'orchestre disposant de sa propre marge de manoeuvre.

Toujours en ce qui a trait au parti, il a réussi à étouffer assez rapidement les premières manifestations de contestation, qui se sont dès le mois de juin, cristallisées autour du président du parti, M. Larry Wilson.

Ainsi, selon les informations du DEVOIR, il semble que le mouvement amorcé par M. Wilson a fait long feu à l'exécutif du parti et qu'une majorité de ses membres ont clairement signifié que le temps n'était pas à la rébellion.

Même chose au niveau du caucus où, en dépit de la présence de quelques députés hostiles à M. Ryan, la majorité des parlementaires libéraux ont accepté la réorganisation des tâches qu'on leur suggérait et ont convenu d'enterrer la hache de guerre.

À cet égard, il semble, selon les informations du DEVOIR, que l'opinion de M. Gérard-D. Lévesque aura été déterminante. Doyen des parlementaires, M. Lévesque a toujours joué les réconciliateurs au sein du parti et il appart qu'encore cette fois-ci, il aura réussi à convaincre ses collègues qu'il ne servait à rien de prendre le mords au dents et de précipiter les choses.

Certes, tout cela est temporaire et personne, au sein du caucus libéral, n'est pour l'instant persuadé que M. Ryan doive diriger les troupes au moment de la prochaine élection.

Par contre, il est tout aussi vrai que la majorité de députés estiment que leur chef doit conserver la direction du parti au moins pour les 18 prochains mois, c'est-à-dire jusqu'au moment où le congrès général tranchera définitivement la question du leadership. Une perspective avec laquelle M. Ryan est d'ailleurs lui-même en accord, ayant déjà déclaré qu'il remettait son sort entre les mains des militants et qu'il continuerait de diriger le parti jusqu'au prochain congrès général, qui se tiendra normalement au printemps ou à l'automne 1982.

Reste à savoir ce que les militants pensent de tout cela. C'est là, pour l'essentiel, le sens de la réunion d'aujourd'hui et de demain.

Selon nos informations, ces derniers épousent en général les thèses de leurs dirigeants et ils ne sont guère disposés à précipiter les choses. C'est pourquoi on s'attend généralement, au sein de la direction du parti, à ce que cette rencontre du conseil général soit plutôt terne, chacun se réservant pour plus tard et préférant, dans l'immédiat, donner au chef la chance de démontrer qu'il peut changer son image et devenir, face à M. René Lévesque, une solution de rechange plausible.

Certes, les premières heures de la réunion donneront lieu à une bonne séance de défoulement. L'horaire officiel prévoit qu'il y sera question du rôle de l'opposition à l'Assemblée nationale mais la direction du parti s'attend à ce que les délégués au conseil général profitent de l'occasion pour épancher leur fiel. Voilà pourquoi cette séance aura lieu à huis-clos.

Ce soir, il en sera cependant tout autrement et les journalistes seront admis à la discussion qui suivra la présentation du document de M. Ryan.

À cet égard, l'une des questions majeures qui seront abordées touchera la place du Parti libéral du Québec par rapport aux grands frères fédéraux.

Parce que, estiment les principaux dirigeants du parti, il ne sert à rien de changer de chef si on ne change pas aussi certaines orientations de fond. Et l'une de ces orientations, sinon la principale, consiste à faire en sorte que le PLQ redevienne dans l'opinion publique un défenseur aussi acharné des intérêts du Québec que le Parti québécois.

«Les militants libéraux devront choisir entre Trudeau et Ryan», disait récemment le nouveau directeur-général du parti, M. Alain Cousineau.

Certes, dans les sphères dirigeantes, la question paraît un peu brutale mais il reste que, sur le fond, on convient que c'est là le choix majeur qui s'offre aux militants libéraux, soit un choix clair et évident en faveur de la majorité francophone de la province.

Cette question est d'autant plus importante que la Cour suprême rendra très bientôt son jugement sur la constitutionnalité du projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution et que les libéraux du Québec auront à prendre position sur cette question.

Déjà M. Ryan a laissé entendre que son parti ne dévierait pas de la ligne qu'il a déjà adoptée, soit celle d'une opposition farouche aux intentions fédérales.

Mais, dans le contexte actuel, il a besoin du support des militants de son parti. Ne serait-ce que pour faire face à son caucus, dont la majorité des membres doivent leur élection aux anglo-québécois de leurs comtés respectifs.

Cette question de la position libérale face au projet de M. Trudeau n'est d'ailleurs pas sans rapport avec tout l'avenir immédiat du parti. On craint beaucoup à Québec que les libéraux fédéraux profitent de la déroute actuelle pour tenter une mise en tutelle de «ces cousins provinciaux plutôt inefficaces».

On rappelle à ce propos que le coup avait déjà été tenté en 1976 avec M. Jean Marchand et quelques autres émissaires provenant d'Ottawa et on craint que l'expérience ne se répète une nouvelle fois.

Plusieurs dirigeants fédéraux, dont par exemple M. Jean Chrétien, ne se sont d'ailleurs pas gênés pour blâmer publiquement le style de leadership défendu par M. Ryan et suggérer, plus ou moins subtilement, qu'ils pourrait faire mieux.

Dans cette perspective, il faudra comprendre que la décision de maintenir l'ex-directeur du DEVOIR à son poste, ne serait-ce que temporairement, visera également à répondre à ce genre d'invasion.

M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec. (Photolaser CP)

Les libéraux fédéraux de nouveaux hantés par le départ de Trudeau

par Pierre O'Neill

Le départ appréhendé de M. Pierre Trudeau de la vie politique active alimente la réflexion des députés libéraux fédéraux du Québec, qui tiendront un caucus spécial de trois jours au Mont-Orford, du 30 septembre au 2 octobre.

Le président et le secrétaire du caucus du Québec, les députés Jacques Olivier de Longueuil et David Burger de Laurier, donneront une conférence de presse, lundi matin à Montréal, pour dévoiler le programme de ces discussions qui porteront sur l'avenir du parti au Québec.

Dans une auberge du Mont-Orford, les 74 députés du Québec s'interrogeront sur l'état du parti, leur cote de popularité et leur influence dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

Cet exercice de réflexion portera également sur la situation politique au Québec et les dispositions à prendre, les correctifs qui s'imposent pour mieux se préparer aux prochaines élections générales. Dans une perspective à si long terme, indiquait hier M. Burger au DEVOIR, il est normal de «réfléchir sur le sort de celui qui sera appelé à nous mener à travers ces luttes».

La dernière fois que les députés libéraux du Québec se sont ainsi recueillis dans une retraite fermée, c'était en 1979 quelques mois après la défaite électorale aux mains des conservateurs de M. Joe Clark. À l'époque, M. Trudeau songeait à démissionner de la direction du parti et les députés du Québec étaient en proie à la panique. Depuis quelques semaines à Ottawa, la rumeur du départ de M. Trudeau a repris de plus belle et un sentiment d'angoisse habite à nouveau les députés du Québec.

C'est en l'absence de M. Trudeau lui-même que les députés libéraux du Québec tiendront ces trois jours de réflexion sur l'avenir du parti et de leur chef. Le calendrier des activités du premier ministre est extrêmement chargé et il a été impossible aux organisateurs de cette réunion de trouver une date qui puisse lui convenir. M. Trudeau doit participer à la conférence des premiers ministres du Commonwealth et ne pourra pas se rendre au Mont-Orford.

L'initiative de tenir un caucus de trois jours dans les montagnes de l'Estrie vise essentiellement les objectifs suivants: faire le point sur la situation politique, s'interroger sur les orientations du gouvernement et rechercher les nouvelles façons de contribuer à l'action gouvernementale. Tout en s'efforçant de se mettre à jour par rapport aux événements majeurs de l'actualité politique, les députés du Québec exploreront de nouvelles voies susceptibles de permettre au Québec de se tailler une meilleure place au sein de la confédération.

Pour le secrétaire du caucus, M. Burger, il s'agit de «prendre le pouls» de la population à travers les problèmes, et les préoccupations que vivent les députés, chacun dans leur comté. Il sera inévitablement question des grands thèmes de l'actualité tels l'inflation, le chômage, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation du coût du pétrole. Mais avec plus d'insistance encore, les députés s'interrogeront sur leur rôle de «complémentarité» vis-à-vis de l'action gouvernementale.

M. Berger estime, pour sa part, que les députés d'un parti doivent sans cesse s'efforcer de conserver le leadership des idées sur l'évolution de la société qu'ils représentent au Parlement plutôt que de se contenter des courants idéologiques et des mutations socio-économiques. Il souhaite que le parti trouve les moyens d'assumer plus efficacement son rôle de communicateur, celui de faire comprendre à la population les politiques élaborées et réalisées par le gouvernement. Dans cette recherche vers le ressourcement des idées et l'amélioration des techniques de pénétration populaires, les députés du Québec se pencheront sur le problème des rapports qui régissent les relations entre le gouvernement et le parti. Pour éclairer ces trois jours de réflexion, les députés entendront les savants exposés d'experts, députés, de sociologues et d'économistes.

L'amour, de la Mongolie au Québec

PÉKIN (AFP) — L'anthropologue canadien Gervais Lavoie et son épouse chinoise d'ethnie mongole, Bao Huhe, sont partis hier pour le Canada, via New York, mettant ainsi un point final à une affaire qui a nécessité l'intervention de l'homme fort de la Chine, M. Deng Xiaoping.

Bao Huhe, âgée de 25 ans, danseuse dans l'ensemble de chants et de danse de Mongolie intérieure (Nord de la Chine), avait été enlevée le mois dernier par sa famille, opposée à son mariage avec M. Lavoie, âgé de 28 ans.

Le règlement de cette affaire a été activé lors du voyage en Chine du ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, qui a demandé au vice-président du Parti communiste chinois (PCC), M. Deng Xiaoping, d'intervenir pour débloquer la situation. Gervais Lavoie et sa fiancée ont pu se marier le 7 septembre dernier et Bao Huhe a ensuite obtenu son passeport dans un délai record.

M. Lavoie a déclaré qu'il comptait terminer son doctorat sur l'histoire contemporaine de la Mongolie intérieure et commencer à enseigner en janvier prochain à l'Université de Montréal.

Le jeune homme a indiqué que son épouse ressentait une certaine appréhension à l'idée de s'installer dans un pays dont elle ne connaît pas la langue, mais qu'elle était malgré cela très heureuse de partir pour le Canada. «Huhe est très déterminée à apprendre, et elle prendra dès son arrivée des cours de français à Montréal», a ajouté M. Lavoie, qui a précisé que toute sa famille était francophone. Bao Huhe, danseuse depuis déjà dix ans, n'a pas l'intention, selon son mari, de faire de la danse son activité principale au Canada.

Gervais Lavoie a indiqué d'autre part qu'il effectuait souvent des déplacements à l'étranger et que le passeport chinois de son épouse risquait de lui fermer certains pays. Il a ajouté que les autorités canadiennes n'accordent la nationalité canadienne qu'après trois ans de résidence dans le pays et que Bao Huhe avait donc le temps de réfléchir à cette question.

Interrogé sur son éventuel retour en Chine, l'anthropologue a indiqué qu'il comptait se rendre avec son épouse, en juin prochain, en Mongolie intérieure, mais seulement pour un séjour de trois semaines.

Pepin rejette les demandes des provinces sur Via Rail

WINNIPEG (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a rejeté hier à Winnipeg les suggestions de ses homologues provinciaux qui souhaitent voir reporter l'entrée en vigueur des réductions de service à Via Rail.

Au cours d'une conférence de presse conjointe, suivant la rencontre fédérale provinciale d'une journée des ministres des transports, M. Pepin a déclaré que de toute façon la réduction prévue de 20% du service passagers par l'abolition de certaines liaisons entrerait en vigueur maintenant ou plus tard.

Sans l'entrée en vigueur de ces compressions budgétaires, «Via Rail aurait finalement été engloutie sous le flot des subventions», a dit le ministre fédéral.

Pour sa part, son homologue québécois, M. Michel Clair, a déclaré qu'il avait tenté d'organiser une rencontre «de la dernière heure» sur la question de Via Rail pour que les gouvernements provinciaux fassent connaître leur position sur cette question.

Mais M. Pepin avait déjà décidé que cette rencontre ne serait pas utile.

M. Clair, qui voulait que l'entrée en vigueur des compressions soit reportée de six mois, a précisé que les ministres provinciaux étaient tous unanimement opposés aux réductions de service, annoncées après la fin des travaux de la Chambre des communes, en juillet, et sans que la Commission canadienne des transports ait eu à se prononcer sur leur utilité.

M. Pepin a précisé qu'il connaissait d'avance l'opinion de ses homologues provinciaux et celle de tous ceux qui s'opposent à la réduction de service. Mais, a-t-il ajouté, il faut s'empresser d'injecter le plus tôt possible de nouveaux investissements dans la modernisation de l'équipement pour éviter une étude «à la pièce» lors des audiences publiques.

Par ailleurs, un communiqué du ministère fédéral des Transports indique que la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le transport, le mois prochain à Winnipeg, était à l'étude.

On y discuterait du transport des biens et des denrées par rail, de la voie maritime du Saint-Laurent aux ports canadiens. M. Pepin s'est montré intéressé à cette rencontre, mais a ajouté qu'il devait consulter le premier ministre Trudeau avant de s'engager à l'organiser.

La question des tarifs aériens a également été à l'ordre du jour de la rencontre qui s'est terminée hier à Winnipeg. Certaines provinces reprochent au gouvernement fédéral de favoriser une politique globale qui nuit à l'expansion des transporteurs régionaux.

Le ministre québécois accuse les autorités fédérales d'offrir trop de protection à Air Canada, une société d'État fédérale.

Ottawa n'a pas à dicter ses conditions (Laurin)

QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a dénoncé hier, de concert avec ses homologues provinciaux, le droit du gouvernement fédéral de tracer des politiques nationales en matière d'éducation à la faveur de la renégociation des accords fiscaux.

De retour de la 38e réunion de la conférence des ministres de l'Éducation, qui s'est tenue à Saint-Jean (Terre-Neuve), M. Laurin a sévèrement critiqué la décision d'Ottawa de réduire sa participation financière à trois programmes à frais partagés: le bilinguisme dans l'enseignement, la formation professionnelle et le régime de prêts aux étudiants.

«Sous peine de renier sa compétence exclusive en éducation et sa manière propre à répondre à ses besoins de formation, le Québec ne peut pas accepter d'être un «contractant à la pièce du gouvernement fédéral», a dit le ministre en faisant allusion à ces trois programmes compromis par l'attitude du gouvernement central.

En ce qui regarde le programme de bilinguisme dans l'enseignement, c'est-à-dire l'enseignement de la langue seconde, le Québec a dû consentir depuis 1979 à combler les écarts par suite de la réduction de la part d'Ottawa à $170.4 millions par an.

Or, en 1981, a expliqué M. Laurin, avant de consentir à renouveler l'entente fiscale entre Ottawa et les provinces pour une période de cinq ans, le gouvernement fédéral pose en plus des exigeances de «visibilité» et de «justifications des dépenses» inacceptables pour le Québec, selon le ministre, qui continue de croire qu'Ottawa doit continuer d'accorder son aide à un tel programme.

Au sujet du régime des prêts aux étudiants, M. Laurin a avisé ses collègues des autres provinces que le Québec n'appuierait toute modification au programme que dans la mesure où serait maintenue la possibilité pour une province de s'en retirer contre pleine compensation financière.

S'il en était autrement, poursuit-il, le Québec perdrait l'autonomie dont il jouit dans la détermination de ses objectifs et dans la définition de ses programmes d'aide financière.

Enfin, M. Laurin a repris à son compte les critiques de son collègue du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Pierre Marois, sur le rapport *Dodge* concernant l'évolution du marché du travail dans les années 1980.

«En plus de ne pas tenir compte des priorités québécoises, l'adoption de ce rapport risque de perturber gravement les arrimages éducation-travail et les améliorations que nous poursuivons avec détermination dans notre système scolaire», a souligné le ministre de l'Éducation.

«Par conséquent, ajoute-t-il, le Québec ne saurait renoncer à être le maître-d'oeuvre de son programme de formation professionnelle sans devoir en même temps renoncer à poursuivre efficacement ses propres priorités de développement.»

Le prince dort debout

NEW YORK (AP) — Si vous voyez le prince Charles, les yeux clos, le visage impassible au cours d'une cérémonie officielle, il ne médite pas nécessairement sur la grandeur de l'empire britannique. Tout simplement il peut être en train de dormir.

Dans une interview au magazine *Good Housekeeping*, l'héritier de la couronne britannique déclare que l'un de ses devoirs les plus astreignants est de comprimer ses bâillements.

«Je m'endors très facilement. Même debout», précise-t-il.

Huit nominations au Conseil de presse

QUÉBEC (PC) — Huit nouveaux membres-administrateurs ont été nommés au sein du Conseil de presse du Québec à l'issue de la huitième assemblée générale annuelle de l'organisme tenue jeudi à Québec.

M. André Leclerc, responsable du soutien aux luttes à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a été nommé à titre de représentant du public tandis que Mme Marianne Favreau, journaliste à *La Presse*, MM. Roland Gaudet, journaliste à Radio-Canada et Normand Rhéaume, journaliste à Nouvelles Télé-Radio (Presse Canadienne) sont venus s'ajouter au groupe des journalistes.

Ont été nommés comme représentants des entreprises de presse, MM. Bernard Benoist, directeur du service juridique de Radio-Québec; M. Ian MacDonald, chroniqueur politique au quotidien *The Gazette;* Marcel Simard, président de l'hebdomadaire *Le Lac-Saint-Jean;* et M. Lorenzo Godin, directeur de l'information à la radio de Radio-Canada.

Par ailleurs, Mme Denise Plamondon, de Rouyn, chef du service de la prévention à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, a été nommée vice-présidente du Conseil, tandis que M. Gilles Poulin, vice-président exécutif de Radio-Nord, occupera le poste de trésorier.

Le Conseil de presse est formé, outre son président, M. Aimé Gagné, de six représentants du public, de six représentants des entreprises de presse et d'autant de représentants des journalistes. Un poste est vacant parmi les représentants du public mais il doit être comblé incessamment.

Fortune tardive

NEW YORK (AFP) — Johann Johannson, un ancien marin américain, a gagné $2.2 millions au loto new-yorkais mais à 58 ans, veuf, estropié, il estime que la fortune lui vient trop tard et il en fera don à une amie, à quatre enfants qu'il parraine et à des oeuvres de charité.

Johannson a mis six jours avant de se décider jeudi à réclamer son prix: «L'argent, dit-il, quand on y pense, qu'est-ce que c'est?»

Blessé dans une collision en mer, il se déplace sur des béquilles mais, remarque-t-il, «on ne peut pas acheter la santé». Il vit dans le même petit appartement depuis 28 ans, et ne voit pas «pourquoi il devrait le quitter». Ses seuls parents sont en Suède, mais il ne leur rendra pas visite. «En 35 ans, j'ai fait tous les voyages que je voulais», constate le vieux marin.

Si cet argent lui était venu plus tôt, regrette-t-il, il aurait peut-être pu aider sa femme qui, est morte du diabète. A présent, il a l'intention de partager les $2.2 millions entre l'amie qui a déposé pour lui le bulletin de loto, quatre enfants qu'il parraine en Asie et en Afrique, et diverses oeuvres de charité.

stagn'-flation

Où l'on télescope les mots pour décrire des phénomènes perçus jusqu'ici comme contradictoires...

page 19

DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

- **Difficultés en lecture**
- **Difficultés en orthographe**
- **Difficultés en arithmétique**

Sous la **direction** et la **supervision** du **Dr A.A. Tomatis,** le Centre se spécialise dans la rééducation des personnes (enfants, adolescents et adultes) en difficultés d'apprentissage et de communication. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la

CENTRE TOMATIS

Coordonnatrice
Centre Tomatis
1, Westmount Square
Bureau 738
Montréal (Québec)
(514) 937-7748

L'ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE DE JÉRUSALEM

Dames du Saint-Sépulcre

Mme Jacqueline M. BOUCHER — Mme Thérèse H. DUPRÉ — Mme Suzanne J. FORTÉ — Mlle Jeannine FORTIN — Mme Doris B. LAMBERT — Mlle Marguerite LAPLAINE — Mme Noëlla M. LAROCHELLE — Mlle Dolorès LA SALLE — Mme Noëlla T. OLIGNY — Mme Rolande L. PLANTE — Mme Gabrielle L. RACINE

L'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusamel, par l'entremise du Grand Magistère à Rome et de la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté le Pape JEAN-PAUL II, est heureux de communiquer que onze nouveaux membres seront investis "DAMES", de la Lieutenance du Canada-Montréal.

DIX-SEPT MEMBES SERONT PROMUS À UN GRADE SUPÉRIEUR

Chevalier Grand'Croix **M. Aimé LAPLANTE.** *Commandeurs Grand Officier* **M. H. Lionel GUILBERT, M. Jacques POULIN, M; Joseph TOUGAS,** *Chevaliers Commandeur* **Mgr Robert COMTOIS, M. le chanoine Jean ROBIN, M. Paul LAFRANCE, M. Aimé PÉLADEAU, M. Marcel RIVARD, M. Réal TARDIF.** *Dame Grand'Croix* **Mlle Claire DÉRY.** *Dame Grand Officier* **Mlle Gabrielle LEFEBVRE.** *Dames de Commanderie* **Mlle Thérèse BRISSETTE, Mlle Thérèse LAROCQUE, Mlle Madeleine LEDUC, Mlle Paule MACKAY, Mme Bernadette RIVARD.**

Une mère et son enfant, habitant les montagnes de l'ouest de l'Iran, ont joint les forces armées de leur pays pour combattre l'Irak. L'époux de cette femme, le père de l'enfant, a été tué par les Irakiens.
(Photolaser AP)

Le Tchad accuse le Soudan d'agression

PARIS (Reuter) — Le président Goukouni Oueddei a accusé hier le Soudan d'avoir lancé dans l'est du Tchad une attaque que les forces combinées tchado-libyenne ont repoussée.

«Ce ne sont pas les FAN (forces armées du nord de M. Hissène Habré) qui se sont effondrées le 15 décembre à N'Djamena et, plus tard, dans le reste du pays qui ont attaqué. Les affrontements qui se sont produits à Adre et Guereda sont en fait une agression des forces régulières soudanaises appuyées par leurs maîtres», a déclaré à Paris le chef du GUNT au cours d'une conférence de presse.

En réponse à une question, il a précisé que ces maîtres étaient l'Égypte. Le chef de l'État tchadien a poursuivi: «Il est vrai que des éléments libyens s'affrontent sur notre territoire, le long de la frontière entre le Tchad et le Soudan, avec des éléments soudanais».

Faisant le récit des combats qui se sont déroulés dans l'est au début de septembre, il a dit: «Dans un premier temps, nous avons été surpris par le Soudan car nous avons toujours cherché à entretenir de bonnes relations avec le gouvernement Nimeiri. Nos éléments à Adre et Guereda étaient de ce fait quelque peu décontractés».

M. Goukouni a poursuivi: «Le premier jour, Guereda est tombé mais la réplique a été énergique et décisive. Nos ennemis ont laissé sur le terrain plusieurs des leurs. Jamais Adre n'a été occupé».

«Les Tchadiens, appuyés par nos amis libyens réoccupent Guereda», a-t-il précisé en estimant qu'il s'agissait d'une provocation de la part du Soudan et de l'Égypte. Prié de dire si des avions libyens avaient été abattus au cours de l'opération, M. Goukouni a dit: «Ce sont des racontars».

À propos des Libyens, M. Goukouni a dit: «Tant que notre pays reste menacé par le Soudan et l'Égypte, tant que le rébellion est entretenue à grands frais pour briser l'unité du Tchad, tant que notre armée intégrée n'est pas mise sur pied, il nous serait difficile de repousser la main amicale tendue par un pays frère et voisin».

«Les troupes libyennes sont venues sur la demande du GUNT. Elles s'en iront le jour où celui-ci le leur demandera. Le principe du retrait des Libyens a été accepté par les deux parties. Nous, Tchadiens, avons préconisé l'établissement d'un calendrier de ce retrait».

M. Goukouni n'a toutefois pas précisé la teneur de ce calendrier mais il a ajouté: «Il est un principe sur lequel le Tchad ne transigera pas, c'est celui du refus de servir de base à des troupes étrangères ou de terrain de déstabilisation contre des pays voisins».

Le président tchadien a encore indiqué qu'il ne désespérait pas d'obtenir «l'aide de pays amis». «C'est la raison de notre présence ici». Il s'est toutefois refusé à préciser la nature de l'aide, notamment militaire, que le gouvernement français serait éventuellement prêt à lui apporter.

On observe la même discrétion du côté français où on a toutefois indiqué que Paris était prêt à accorder une aide financière et logistique pour l'acheminement à N'Djamena de la force inter-africaine de maintien de la paix dont la mise sur pied a été décidée à Nairobi en juillet.

M. Goukouni a toutefois indiqué qu'il n'avait pas demandé de troupes françaises au président François Mitterrand parce qu'il ne le souhaitait pas.

Le président du GUNT s'est montré vivement préoccupé par le souci de «preserver la paix intérieure au Tchad et de défendre son intégrité territoriale». Pour atteindre cet objectif, il serait souhaitable que nos amis africains et des pays avec lesquels nous avons des relations traditionnelles apportent leur concours actif».

«À défaut d'une armée nationale capable de jouer un rôle au Tchad aujourd'hui, le gouvernement du Tchad réitère sa disponibilité à accueillir dans les meilleurs délais les éléments de la force panafricaine».

À N'Djamena, dans une interview à Stephen Powell, envoyé spécial de l'agence Reuter, le ministre d'État tchadien au Développement rural, M. Mbailaow Naimbaye Lossimian, a déclaré que le Tchad se réservait le droit de «poursuite à chaud» au Soudan au cas où les troupes soudanaises continueraient à «attaquer le Tchad».

Selon le ministre, le GUNT a fait parvenir à M. Daniel Arap Moi, chef de l'État Kényan et président en exercice de l'OUA, un mémorandum lui demandant d'inviter le Soudan à «mettre fin aux hostilités» dans l'est du Tchad.

Les déclarations de M. Naimbaye soulevent la possibilité d'une éventuelle entrée de troupes libyennes au Soudan, ennemi juré du colonel Mouammar Kadhafi.

En effet, au début de la semaine, dans une brève interview à Reuter, le commandant des forces libyennes stationnées au Tchad, le colonel Radwan Saleh, avait affirmé qu'aucune distinction n'était faite entre les forces libyennes cantonnées dans ce pays et les troupes tchadiennes.

Iran-Irak: déjà un an de guerre

PARIS (AFP) — Un an après son déclenchement, la guerre entre l'Iran et l'Irak s'est figée en une guerre de position au Khozistan et Kermanchahan, sur un front de quelque 500 km de long, émaillée d'offensives et de contre-offensives limitées. De même, les nombreuses tentatives diplomatiques et se sont manifestées dès les premières heures d'un conflit jugé lourd de dangers pour la région paraissent s'être enlisées.

L'attaque irakienne du 22 septembre 1980, qui avait suscité une très vive inquiétude dans le monde, avait pourtant pu laisser croire sur le moment qu'il s'agirait d'une guerre éclair. Ce jour-là, l'aviation de Bagdad bombardait les installations militaires iraniennes, dont l'aéroport de Téhéran, avant que les forces terrestres irakiennes ne pénètrent au Khouzistan, province pétrolière du sud-ouest de l'Iran.

En fait, si cette offensive a bénéficié d'un effet de surprise, le conflit avait été précédé d'opérations de guérilla à la frontière entre les deux pays, dénoncées avec vigueur par le régime de l'ayatollah Khomeiny.

Pour Bagdad, qui se défend officiellement d'avoir des prétentions territoriales au Khouzistan, Téhéran doit reconnaître les «droits irakiens» dans la région, notamment sur le Chatt El Arab, voie d'eau où se jettent le Tigre et l'Euphrate et qui sépare les deux pays.

Les Iraniens se réfugient quant à eux derrière les accords d'Alger de 1975 réglant le problème de la délimitation des frontières entre l'Iran et l'Irak. Cet accord, dénoncé unilatéralement par Bagdad quelques jours avant son offensive du 22 septembre, prévoit une procédure d'arbitrage en cas de différend.

De même que sur le plan militaire la situation du front a peu évolué au fil des mois — les combats se concentrant essentiellement autour d'Abadan et, plus au nord, dans la région de Susangerd — les deux antagonistes campent sur leurs positions sur le plan politique.

Aucune des médiations tentées jusque là n'a pu aboutir, qu'elles soient venues du secrétaire général de l'ONU, des pays islamiques ou des non-alignés. Tant M. Olof Palme, envoyé spécial de M. Kurt Waldheim, que les missions de bons offices dépêchées par la conférence islamique où les pays non-alignés n'ont pu entamer l'intransigeance des autorités iraniennes. Pour celles-ci, il ne peut y avoir de paix sans retrait préalable des troupes irakiennes d'Iran.

Rejetant toutes les offres de cessez-le-feu du président Saddam Hussein, l'ayatollah Khomeiny ne s'est pas départi de sa position inflexible, la même depuis un an. Et ce, alors que le «leader de la révolution iranienne» et les religieux radicaux iraniens se trouvent confrontés à des difficultés intérieures de plus en plus graves.

Le nombre de tentatives de médiation et la rapidité avec laquelle elles ont été proposées de toutes parts sont révélatrices de l'inquiétude suscitée par la guerre irano-irakienne.

Dans la région d'abord, les dirigeants arabes n'ont pas caché leur crainte que le conflit ait pour seul résultat de détourner deux pays de la lutte contre Israël. Dès le 24 septembre 1980, deux jours après le début des hostilités, le dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat, s'est rendu à Bagdad puis à Téhéran pour tenter de séparer les adversaires. Il n'a cessé, depuis, de poursuivre ses efforts: l'OLP fait partie des missions de bons offices des pays islamiques et des non-alignés.

Les pays arabes ne peuvent non plus ignorer le risque d'aggravation des clivages entre eux que fait peser la guerre irano-irakienne: la Jordanie a pris fait et cause pour Bagdad, tandis que la Syrie appuie l'Iran.

Par ailleurs, le conflit oppose deux pays qui sont aussi membres du mouvement des pays non-alignés. Fidel Castro, président en exercice de ce mouvement, a été le premier à réagir: le lendemain de l'offensive irakienne, son ministre des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, arrivait à Bagdad puis allait à Téhéran. Le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, a pour sa part estimé que «toute l'économie de l'Asie du Sud a été profondément affectée par la guerre entre l'Iran et l'Irak».

Il est difficile d'évaluer les conséquences économiques de ce conflit, en raison de l'absence de chiffres précis de part et d'autre. Ainsi à Téhéran, tout ce qui concerne l'industrie pétrolière est considéré comme relevant du secret militaire. Les dégâts subis par les installations pétrolières ont été importants, chacun des deux belligérants s'attachant, dès le début des affrontements, à les bombarder.

Condamnant les attentats anti-américains

Schmidt annonce la visite prochaine de Reagan en RFA

BONN (Reuter) — Le chancelier Helmut Schmidt a condamné hier la vague de violences anti-américaines en RFA et annoncé la prochaine visite du président Ronald Reagan.

Lors d'un débat au Bundestag sur le budget fédéral pour 1982, M. Schmidt a réaffirmé l'attachement de la RFA à son alliance avec les Etats-Unis, et déclaré que la paix ne pouvait être assurée que grâce au dialogue et à la coopération internationaux.

«À cette fin, nous rencontrerons (le président) Leonide Brejnev de nouveau cette année, et également cette année le président Ronald Reagan, pour la 3e fois en un an», a dit le chancelier.

M. Schmidt a précisé qu'il avait renouvelé son invitation au président américain lors de la visite, il y a cinq jours, de M. Alexander Haig, secrétaire d'État américain.

«Lorsqu'il (M. Reagan) viendra, il verra qu'il est vrai que les Allemands de l'Ouest et les Américains sont amis», a-t-il dit.

Malgré des divergences politiques apparaissant de temps à autre entre Bonn et Washington, les deux peuples sont liés par des valeurs communes, à la base de L'Alliance atlantique. «Nous pouvons compter sur nos amis américains, et les Américains peuvent compter sur nous», a dit le chancelier.

M. Schmidt a une fois de plus exprimé son adhésion à la stratégie de l'OTAN consistant à chercher l'ouverture de négociations sur le désarmement avec l'Union soviétique tout en prévoyant le déploiement de missiles nucléaires à moyenne portée en Europe.

Les présidents Reagan et Brejnev veulent négocier, a dit M. Schmidt, qui s'est fait l'apôtre du dialogue entre les deux grands.

Les deux hommes ont peur que la paix disparaisse, ils ont raisons d'être effrayés, et raison d'être effrayés, et raison de vouloir négocier, a-t-il ajouté.

Concernant les mouvements pacifistes opposés aux plans de réarmement de l'OTAN, M. Schmidt, rappelant le déploiement des SS-20 soviétiques, a déclaré que certains «voyaient, de façon partiale, le danger venir uniquement de l'Ouest».

Au sujet du budget militaire fédéral, M. Schmidt a réfuté les critiques américaines concernant son augmentation de 4,2%, jugée insuffisante au regard des objectifs de l'OTAN.

La capacité de défense d'un pays depend notamment de la motivation des jeunes face à l'armée et pas seulement des montants financiers alloués au budget militaire, a-t-il dit.

«Nul d'entre nous ne devrait soutenir qu'un milliard de plus ou de moins pour la Bundeswehr pourrait être aussi décisif que l'entraînement et les motivations des jeunes», a-t-il dit.

La vague d'attentats se poursuit au Liban

BEYROUTH (AFP) — Trente-et-un morts et 119 blessés dans trois attentats en l'espace de 24 heures dans diverses régions du Liban: les Libanais, qui commençaient à espérer une accalmie pour la «rentrée», ont rapidement déchanté, car cette vague d'attentats tend à nouveau la situation et peut empêcher une éventuelle amorce de dialogue sur les problèmes de fond.

Si les deux premiers attentats à la voiture piégée ont un caractère politique évident, le troisième, bien que revendiqué par la même organisation, apparaît plus «gratuit».

Le premier visait en effet le siège central des forces palestino-progressistes pour le Liban-Sud, dans la ville de Saida (40 km au sud de Beyrouth). Il a fait 25 tués et 108 blessés, presque tous des civils libanais qui passaient ou travaillaient là à une heure de pointe au marché aux légumes, devant lequel se dresse le siège des forces palestino-progressistes. Ces forces, dans un communiqué, ont accusé «Israël et ses agents» d'être les auteurs de l'attentat.

Quelques heures plus tôt, dans le gros bourg de Chekka, à une soixantaine de km au nord de Beyrouth, un autre véhicule avait explosé devant la porte de la principale cimenterie du Liban, dont la production est écoulée par les «marada», milices chrétiennes de l'ex-président Soleiman Frangie.

Les deux attentats ont été revendiqués dans un appel téléphonique par un individu appartenant au «Front de libération du Liban des étrangers» qui se propose de liquider tout «étranger» (gharib) — en précisant qu'il ne s'agit pas des Occidentaux — ou tout «comploteur qui prend le Liban pour siège ou voie de passage».

La même personne a revendiqué l'attentat à la voiture piégée qui a eu lieu hier matin dans le quartier de Hay El Souloum, dans la grande banlieue sud-ouest de Beyrouth, faisant, selon les premières indications, deux tués et trois blessés. La voiture, selon des témoins, avait été garée dans une rue où ne se trouve aucune permanence politique, armée ou non.

Les responsables et la population craignent que ces trois attentats ne soient le début d'une vague terroriste visant à empêcher l'instauration d'une sécurité réelle, au moment où l'on semblait s'acheminer vers une stabilisation du calme, avec l'ouverture de l'un des passages entre les quartiers est et ouest de Beyrouth, le passage dit «du musée».

Ce sentiment est renforcé par le fait que les échanges de tirs sur la ligne de démarcation se poursuivent presque toutes les nuits, notamment au niveau de la rue Sodeco, autre point de passage entre les deux secteurs de Beyrouth dont les responsables s'étaient fixés l'ouverture pour prochain objectif.

Les tirs atteignent parfois des quartiers résidentiels éloignés de la ligne de démarcation, notamment la place Sassine, au haut de la colline d'Achrafieh. Ces rues et ruelles se sont presque totalement vidées de leur population.

Ce que l'on appelle la zone tampon entre les deux Beyrouth s'étend ainsi imperceptiblement de semaine en semaine à de nouveaux quartiers, et la population se déplace vers la périphérie pour se mettre à l'abri des tirs.

Détournement au cocktail molotov

BERLIN-OUEST (d'après AFP et Reuter) — L'Antonov 24 de la compagnie aérienne polonaise LOT détournée hier sur Berlin-Ouest est reparti dans la soirée pour Varsovie, sans les douze étudiants auteurs du détournement et huit passagers qui ont demandé l'asile politique.

Les neuf hommes et trois femmes armés de cocktails molotov, qui ont obligé l'équipage à se poser sur l'aéroport militaire américain de Tempelhof ont été placés en détention provisoire, et devaient être présentés devant un juge d'instruction aujourd'hui. Leurs mobiles n'ont pas été immédiatement révélés, mais deux d'entre eux au moins auraient invoqué les difficultés économiques de la Pologne.

Huit passagers — deux Hongrois et six Polonais, dont un couple accompagné d'un enfant — sont restés à Berlin-Ouest où ils ont demandé l'asile politique, ont indiqué les services d'information américains.

Trois Suédois et une Américaine ont par ailleurs décidé de ne pas poursuivre leur voyage à bord de l'appareil, qui effectuait une liaison intérieure avec 49 passagers. Ce sont donc 29 personnes, dont les quatre membres de l'équipage, qui sont repartis à bord de l'avion, pris en charge par un nouvel équipage polonais, a-t-on précisé de mêmes sources.

Les douze étudiants, qui sont âgés de 17 à 22 ans, se sont rendus peu après l'atterrissage aux autorités américaines. Après avoir été entendus par les services américains, ils ont été remis à la police allemande. Leur interrogatoire se poursuivait hier soir.

Selon un porte-parole du gouvernement militaire français de Berlin, quatre hélicoptères soviétiques ont pénétré dans l'espace aérien occidental de Berlin au moment où l'appareil polonais atterrissait à Tempelhof à 10 h 32 GMT. Trois d'entre-eux se sont approchés de l'aéroport de Tegel en secteur français. Le porte-parole a précisé dans ce contexte que selon les conclusions de l'enquête la présence des hélicoptères soviétiques n'a pas présenté de danger pour la circulation aérienne civile au-dessus de Tegel.

Opposants arrêtés et tués le soir même en Iran

TEHERAN (AFP) — Le procureur général de la révolution islamique, l'hodjatoleslam Seyed Hossein Moussavi Tabrizi, a recommandé hier soir aux forces de l'ordre et aux tribunaux d'exécuter le «soir même» des «hypocrites» (moudjahidine du peuple — gauche islamique) capturés au cours d'une manifestation.

Le religieux a demandé à la radio que l'on «n'amène pas en prison les manifestants armés arrêtés pour qu'ils dorment et mangent pendant des mois. Leur procès prend place dans la rue. Ils sont ensuite amenés au parquet où leur procès fini, ils doivent être exécutés le soir même».

«Toute personne arrêtée dans la rue au cours d'accrochages armés, ainsi que ceux qui viennent les renforcer, qui leur prêtent leur moto ou qui les aident à s'enfuir à bord de leurs voitures, seront exécutés le soir même», a encore précisé le procureur de la révolution, en ajoutant que désormais «deux témoins suffiraient pour indiquer que telle ou telle personne participait à une de ces manifestations».

«C'est le règlement de l'Islam, a déclaré le procureur de la révolution, celui qui résiste à la République islamique et à l'Islam doit mourir. S'il est détenu aussi il doit mourir, et s'il est blessé, il faut ajouter à ses blessures pour qu'il meure».

«Si les forces de l'ordre commettent des négligences, elles seront jugées elles-mêmes», a-t-il précisé. Annonçant également une plus grande extension des tribunaux et des parquets dans les provinces, l'hodjatoleslam a averti les procureurs de province qu'ils seraient «eux-mêmes jugés» s'ils ne suivaient pas les consignes de fermeté.

Le responsable religieux a ensuite considéré que les manifestations armées organisées dans les rues par les «hypocrites» étaient «des actes fascistes au déroulement tellement stupide que d'autres groupes corrompus les ont condamnés. D'autres groupes qui luttent de façon armée comme le Peykar, les Fedayine minoritaires (marxistes leninistes) et le Parti démocratique kurde iranien (PDKI) ont rejeté ce type de manifestations», a-t-il dit.

Colloque de l'Association d'économie politique

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SA GESTION

Vendredi, 25 septembre

8h00-9h00 Inscription

9h00-10h45 Atelier 1:
La nature de la crise actuelle des sociétés capitalistes
Présidence: Jacques Peltier
Conférences: — Paul SWEEZY
— Sid INGERMAN
— Gilles DOSTALER
— Robert BOYER

10h45-11h00 Pause

11h00-12h00 Discussion

13h30-15h30 Atelier 2
Réserve de Main d'oeuvre, emploi et chômage
Présidence: — Ruth LIZEE
conférence: — Diane BELLEMARE
— Benjamin CORIAT
— Michael PIORE
— Lise Poulin SIMON
Commentaires:
— Yves VAILLANCOURT
— Paul-Martel ROY

16h00-18h00 Atelier 3
Fermetures d'usine et stratégies syndicales
Présidence: Ginette DUSSAULT
Conférences: — Brian BARTON
— Vincent DAGENAIS
Commentaires:
— Jean-Guy FRENETTE
— Michel LIZEE

Samedi, 26 septembre

9h00-10h45 Atelier 4
Gestion de la monnaie
Présidence: Luc FAVREAU
Conférences: — Olivia ELIAS
— Bernard ÉLIE
— Jean-Guy LORANGER
Commentaire:
— Christian de BLOCK

11h15-13h00 Atelier 5
Privatisation et restructuration de l'économie
Présidence: Robert ARMSTRONG
Conférences: — Pierre BEAULNE
— Marcel GILBERT
— Jack WELDON
Commentaires:
— Jacques HENRY
— Peter BAKVIS

14h30-17h00 TABLE RONDE:
Vers une autre stratégie de sortie de la crise?
Présidence: Alfred DUBUC
Participants: — Marcel PEPIN
— Michel BEAUD
— Paul M. SWEEZY
— Marcel PERREAULT

25-26 SEPTEMBRE 1981
Université du Québec à Montréal, Salle Alfred-Laliberté

Inscriptions sur place
$20 et $10 pour les étudiants
membre de l'AEP entrée libre

Les avenirs Nord-Sud :
Y a-t-il un rôle particulier pour le Canada ?
6e Conférence annuelle de l'Association canadienne des études prospectives
Hôtel Sheraton Mont-Royal – 1, 2, 3 octobre 1981
UQAM – 4 octobre 1981
RÉSERVEZ MAINTENANT !
Montréal
(514) 343-6385

BRÈVE HISTOIRE DU QUÉBEC
de Jean Hamelin et Jean Provencher
Les auteurs — deux historiens réputés — nous présentent dans ce livre une synthèse de l'histoire du Québec, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, de 1534 à 1981. Cet ouvrage retrace les grandes lignes de notre évolution politique, l'éclairant des principaux faits de la vie sociale et économique. Un texte écrit dans une langue claire et accessible, agrémenté de nombreuses illustrations.
En vente en librairie à $6.95
Boréal EXPRESS

DOCUMENT

Québec à la croisée des chemins

par Jacques Parizeau

M. Jacques Parizeau, ministre des Finances du Québec, a prononcé le jeudi 17 septembre, à l'Université Laval de Québec, dans le cadre des Grandes Conférences d'économie politique, un discours sur les arrangements fiscaux et la situation budgétaire au Québec. En voici le texte.

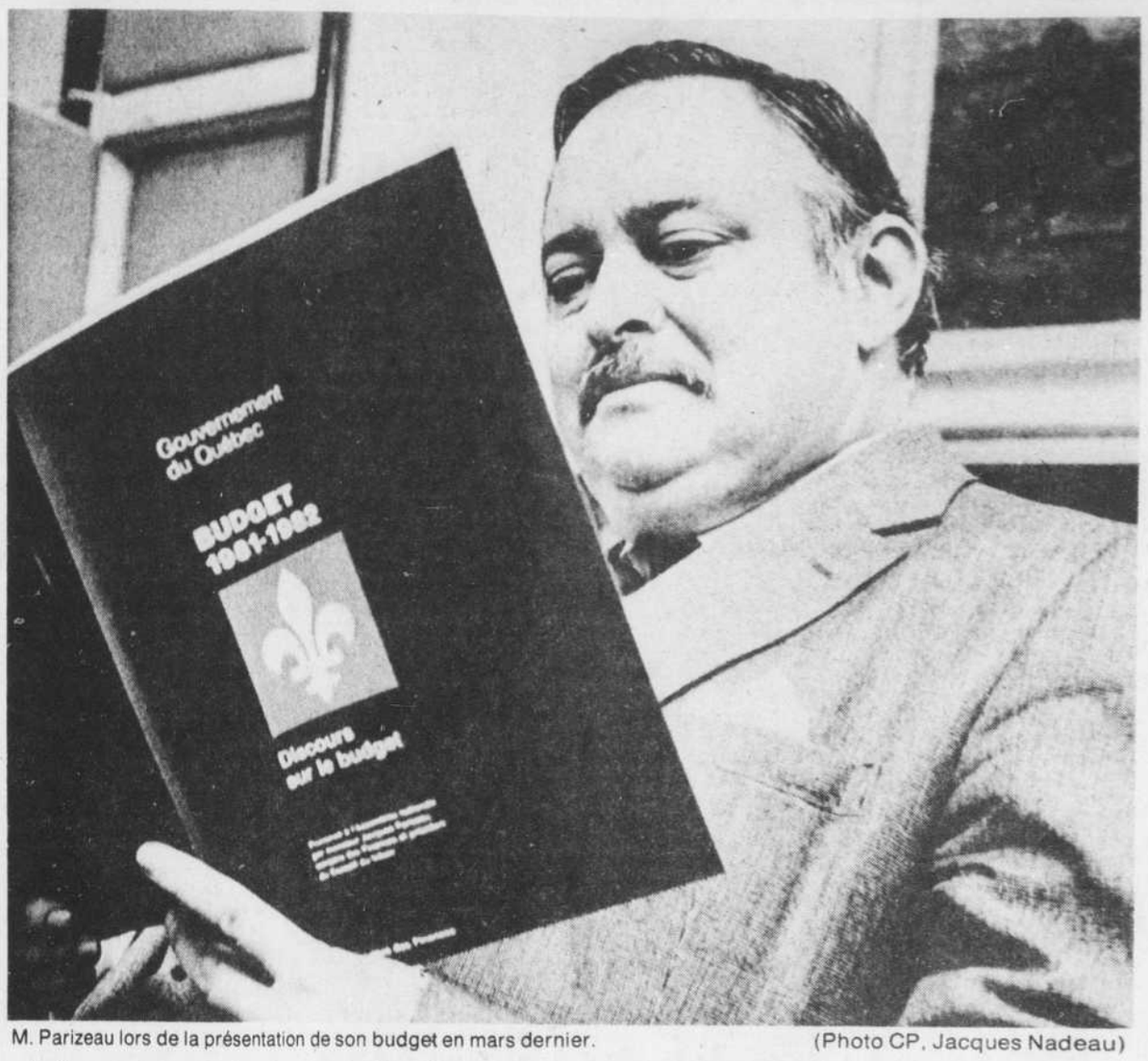

M. Parizeau lors de la présentation de son budget en mars dernier. (Photo CP, Jacques Nadeau)

ALORS que le gouvernement fédéral s'apprête à dévoiler aux provinces ses propositions d'arrangements fiscaux pour les années qui s'échelonnent de 1982 à 1987, il peut être utile de remettre toute cette question en perspective. Nous aurons le temps dans le cours du mois d'octobre de nous opposer autant qu'il le faut. Mais alors que l'affrontement n'est pas encore commencé, on peut au moins essayer d'en préciser les enjeux.

Dès l'abord, je dois reconnaître que la question est d'une complexité insensée. Il n'y a probablement pas plus d'une vingtaine de fonctionnaires au Canada (dont quelques uns, grâce au ciel, travaillent à Québec) qui fréquentent avec dextérité les arcanes des arrangements fiscaux. Il faudra un jour interdire qu'ils se trouvent tous ensemble sur le même avion. L'écrasement de l'aéronef mettrait davantage en péril l'unité canadienne que la crise pétrolière.

Je m'excuse donc à l'avance des simplifications ou des inexactitudes techniques que je devrais commettre pour éviter de devenir totalement incompréhensible.

Il y a trois canaux par lesquels le gouvernement fédéral transmet de l'argent aux provinces: la péréquation, les programmes dits établis et les ententes.

En vertu de la péréquation, on constate ce qu'une structure théorique de 28 champs de revenus rapporterait dans chaque province. Les provinces qui reçoivent moins que ce qu'une telle structure rapporterait, selon la moyenne nationale, reçoivent des paiements compensatoires. Ainsi les provinces dites pauvres doivent pouvoir se payer, en principe, la même qualité de services publics que les provinces dites riches. En fait, la richesse rapidement croissante de l'Alberta a tellement contribué à augmenter la moyenne nationale, que l'Ontario est tombée en dessous et devrait donc être considérée comme province pauvre. Cela est ridicule, dit le gouvernement fédéral; il faut revoir la formule. On n'en disconvient pas.

Les programmes établis sont de vieux programmes tels l'assurance-hospitalisation, l'assurance-santé ou l'enseignement post-secondaire, dont les frais ont été traditionnellement partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces, habituellement sur une base moitié-moitié. Au moment des arrangements fiscaux précédents, ceux de 1977, le gouvernement avait tenu, au sujet de ces programmes, l'argumentation suivante: «je n'ai aucun moyen de vous empêcher, vous provinces, de lancer l'argent par les fenêtres. Si vous jugez utile d'accorder 30 ou 40 pour cent d'augmentation de salaires à telle catégorie d'enseignants ou d'infirmières, c'est votre affaire, mais ne me demandez pas d'allonger automatiqueemnt la moitié du coût». Le gouvernement fédéral avait donc proposé d'effectuer ses contributions selon une formule indépendante des coûts des programmes. L'argument se tenait et il fut accepté par les provinces.

Les ententes consistent en une foule — il y en a des centaines — de contrats de partages de coût de programmes avec chaque province, les pourcentages de contribution de chacun variant considérablement. Des ententes sont sectorielles — le tourisme, l'entraînement de la main-d'oeuvre, les subventions à l'industrie, le logement, la protection du patrimoine, etc... D'autres sont régionales et prennent la forme d'ententes de développement. Les provinces prennent habituellement l'initiative des dépenses et le gouvernement fédéral paie sa part. Ce dernier se plaint souvent de ce que sa contribution n'est pas suffisamment reconnu publiquement. Plutôt que d'en discuter, le ministre fédéral du développement régional a récemment annoncé que, dorénavant, le gouvernement fédéral ne renouvellera pas certaines ententes, paiera aux particuliers ou aux entreprises ce qu'il veut et que les provinces iront se faire cuire un oeuf. Déclaration regrettable que l'on peut inscrire au compte d'un accès de mauvaise humeur juvénile. Cela peut se rattraper dans le cadre d'une négociation sérieuse.

A ce stade de la description, les puristes m'en voudront, sans doute, de ne pas souligner les transferts de points d'impôt aux provinces. J'en suis bien conscient, mais je rappellerai que ces transferts ont eu lieu au milieu des années 1960, que depuis 1972, la notion même de partage des points d'impôt entre les gouvernements a été abolie et que depuis ce temps les deux paliers de gouvernements taxent comme ils l'entendent. On ne doit donc plus parler de paiement, de versement ou de transfert du gouvernement fédéral dans ce cas.

Quoiqu'il en soit, les trois modes de paiement du gouvernement fédéral que je viens de décrire, représentent pour le gouvernement du Québec un peu plus de 4 milliards, soit exactement le quart de ses ressources totales. Il s'agit donc d'une source essentielle de fonds, tant que le Québec restera une province et n'aura pas accès à tous les impôts que paient ses contribuables.

On aura noté que jusqu'ici, j'ai essayé de décrire les tractations avec un certain détachement. Il serait invraisemblable qu'un système d'arrangements financiers entre gouvernements, aussi parfait soit-il, puisse demeurer le même dans une sorte de perfection éternelle. Le revoir tous les cinq ans est donc normal. Et, de même que les provinces peuvent vouloir le retoucher, le gouvernement fédéral doit pouvoir en proposer la modification, sans se faire accuser immédiatement de trahison et de forfaiture.

On pourrait donc imaginer une négociation difficile, sans doute, mais ordonnée, en fait presque rationnelle; une négociation qui ne serait pas fondamentalement différente de celle qui a présidé aux arrangements fiscaux du gouvernement de Québec avec ses municipalités, et qui s'est appuyée en fin du compte sur les recommandations unanimes du comité conjoint qui, d'un bout à l'autre des tractations, les a balisées.

Et, pourtant, les prochaines négociations fédérales provinciales, si tant est qu'il y en ait, ce qui est loin d'être certain, se dérouleront tout autrement, dans une atmosphère d'acrimonie, de suspicion quand ce n'est pas, pour M. Richard Hatfield, un des plus sûrs alliés d'Ottawa jusqu'ici, dans une atmosphère de révolte. Que s'est-il passé?

La modération, la persistance que le gouvernement a voulu manifester à l'égard de sa politique budgétaire débouche sur un cul-de-sac.

Pour le comprendre, il faut retourner près de trois ans en arrière. Le gouvernement fédéral, appréhendant la tenue du référendum au Québec, avait à ce point isolé le Canada du reste du monde, pour ce qui a trait aux prix du pétrole, que les subventions aux consommateurs de l'Est pesaient d'un poids insupportable sur le budget. La concurrence avec les provinces sur tous les fronts entraînaient une multiplication de programmes de dépenses. Mais, en même temps, on ne devait pas augmenter les impôts, pour ne pas révéler que l'on vivait largement au-dessus de ses moyens. Le déficit budgétaire fédéral finit par atteindre le quart de ses dépenses.

Arrêtons-nous à ce rapport. Des gens trouvent qu'à trois milliards de dollars, le déficit du gouvernement du Québec est nettement trop élevé. Pour atteindre la même proportion que celle qu'a connue alors le gouvernement fédéral, c'est à 5 milliards qu'il faudrait fixer le déficit du Québec. Compte tenu des débats qui entourent depuis plusieurs mois l'état du budget québécois, c'est peut-être la plus simple et la plus significative à la fois des comparaisons que l'on puisse faire. À un niveau de 5 milliards de dollars, le déficit budgétaire au Québec provoquerait une panique. Ottawa est loin; Ottawa est sérieux; Ottawa, comme la Couronne, ne peut avoir tort. Sauf, évidemment que dans les milieux financiers, on a commencé à s'énerver. Monsieur Chrétien, alors ministre des Finances, contracta sans trop de problèmes, d'énormes emprunts à l'étranger, parce que c'était la première fois depuis près de vingt ans que le gouvernement fédéral empruntait hors frontières.

La situation ne pouvait cependant pas durer et, dans les bons milieux, on le fit clairement sentir. Dans une première étape, monsieur Chrétien commença à retirer les contributions fédérales de divers programmes ou ententes. Si les provinces voulaient les maintenir, qu'elles les payent. En fait, Ottawa pour réduire son déficit, pelletait sa neige dans la cour des provinces. Contributions aux COPI: envolées! Normes de l'assurance-chômage: resserées. (Que ceux qui en son écartés se retrouvent au besoin au bien-être social). Contributions aux travaux de protection contre les inondations dans la région de Montréal: reportées à plus tard. Renouvellement des flottes de pêche: manque d'argent, etc., etc... Pendant plusieurs mois, les ministres des Finances des provinces se précipitaient, d'un programme à l'autre, pour colmater les brèches. L'acharnement à l'égard du Québec atteignait une sorte de frénésie au fur et à mesure où on se rapprochait du référendum. Le retrait partiel des financements pour les programmes d'eaux usées, l'habitation et le transport en commun firent d'autant plus mal, que le Québec avait accumulé du retard par rapport à d'autres provinces, depuis une quinzaine d'années et cherchait justement à le rattraper.

Graduellement la technique s'est raffinée. Par exemple: une mauvaise querelle, sur le recensement des habitants du Québec, fait perdre à elle seule, 85 millions par an au titre de la péréquation.

Puis vint le principe des vases communiquants qui peut s'exprimer ainsi. Si, pour une raison ou pour une autre, Ottawa est forcé de débourser au Québec 20 ou 30 millions de plus que prévus sur un programme, il se sert de la marge d'arbitraire, inévitable dans les arrangements fiscaux, pour enlever le même montant sur un autre programme.

Enfin, le gouvernement fédéral retourne loin en arrière pour des ajustements sur les montants qu'a déjà reçus le Québec et en exige le remboursement dans des délais très courts (bien plus courts qu'en de semblables circonstances on exige des autres provinces) ? Et si Québec ne veut pas rembourser, il est avisé que seront réduits d'autant les paiements qu'on lui doit.

Toutes ces politiques, féroces à l'égard du Québec, et en tous cas, graves pour toutes les provinces, ne sont pas, il s'en faut, suffisantes pour ramener le déficit fédéral à un niveau raisonnable.

M. MacEachen annonce alors qu'à l'occasion de la renégociation, si l'on peut dire, des prochains accords fiscaux, le gouvernement fédéral réduira, en deux ans, ses transferts aux provinces de 1.5 milliard de dollars. La part du Québec, dans cette amputation, peut, dépendant des formules, atteindre 400 ou même 500 millions de dollars.

En somme, depuis maintenant près de trois ans, une bonne gestion financière à Ottawa consiste à accroître les déficits des provinces, pour soulager celui de Notre Père qui est à Ottawa.

Pour le Québec, je l'ai dit, la politique a atteint un degré de férocité que l'on avait encore jamais vu. La Charte des droits, soumise par Ottawa à Londres, a des conséquences dans toutes les provinces, mais au Québec elle touche le droit fondamental que nous avions jusqu'ici de légiférer sur les droits linguistiques, notamment dans le secteur de l'enseignement. Dans le domaine financier, les politiques fédérales s'appliquent à toutes les provinces, mais elles sapent au Québec la capacité même du gouvernement de fonctionner convenablement.

Qu'on en juge: au cours des cinq années qui précèdent 1980-81, la hausse des paiements fédéraux au Québec s'élevait en moyenne à 15 pour cent par an. En 1980-81, la hausse est de 4 pour cent. En 1981-82, elle sera d'environ 7 pour cent. Et advenant que le ministre fédéral des Finances n'atteigne qu'une partie de l'objectif d'amputation qu'il s'est fixé, en 1982-83 les paiements fédéraux, non seulement n'augmenteront pas, mais il baisseront!

Il faut que le gouvernement garde un solide contrôle sur les dépenses et résiste à la fronde budgétaire des groupes de tous genres.

Si seulement le rythme de croissance des transferts fédéraux s'était maintenu au niveau de l'inflation au cours de ces années, c'est au minimum un milliard que le Trésor québécois toucherait l'an prochain de plus que ce qu'il va recevoir. En période d'inflation accélérée, des sources de fonds qui représentent le quart de notre budget vont rapporter moins que cette année.

Le Québec se voit, en somme aux prises avec deux tenailles, l'une constitutionnelle, pour réduire ses pouvoirs de légiférer, l'autre financière, pour l'immobiliser complètement.

Face à ces perspectives, il faut souligner certains traits de la politique budgétaire que le gouvernement du Québec cherche à suivre depuis quatre ans. Commençons par les impôts.

S'il fallait identifier un objectif comme étant plus important que les autres, une cible privilégiée, ce serait sans doute la réduction graduelle des impôts du contribuable à revenu moyen, marié avec des enfants, une maison et des dettes que l'on traîne normalement pendant les vingt ou les vingt cinq ans qui suivent le mariage. Voilà, que l'on aime cela ou pas, une des assises fondamentales de la société, la vraie vache à lait des gouvernements, ceux qui ne sont guère subventionnés ou aidés, et qui ont l'impression de payer pour les autres.

Qu'aujourd'hui, un ménage où il n'y a qu'un seul salaire, disons de 20,000$, paie un peu moins d'impôts qu'en Ontario, c'est déjà quelque chose. Qu'en plus, il ait été dégrevé de la taxe de vente sur une foule de produits essentiels, c'est encore beaucoup. Que la femme mariée qui, en permanence ou temporairement, s'occupe exclusivement de la maison et des enfants, soit sur le point de recevoir bientôt un peu plus d'argent de la société, tout cela correspond à une sorte de politique qui a duré, en dépit de toutes espèces de contraintes budgétaires.

Une telle politique n'exclut nullement que l'on réduise le fardeau fiscal des personnes âgées, que l'on ait augmenté celui des hauts revenus, ou que l'on ait maintenu un impôt successoral. Mais la politique fiscale reflète, en définitive, un ordre de valeur. Et à cet égard, celle qui a été suivie jusqu'ici par le gouvernement du Québec aura été au moins cohérente sinon acceptée par tous.

Quant à l'évolution des dépenses, le présent gouvernement, au moment de son arrivée au pouvoir, devait bien constater qu'au cours des quelques années précédentes, leur rythme d'augmentation avait été de l'ordre de 21 pour cent par an. À un tel rythme, les dépenses du gouvernement auraient pu doublé tous les quatre ans. Et, non seulement s'agissait-il d'une croissance insensée, mais un tel feu d'artifice laissait impayés des secteurs publics et parapublics qu'on laissaient s'accumuler avec la satisfaction de ceux qui se disent que ce qu'on ne sait pas ne fait pas de mal.

Pendant trois ans, le gouvernement a ramené la croissance des dépenses, en moyenne, à 12.2 pour cent c'est-à-dire à peu près au rythme d'expansion de l'économie. C'était la prudence même. Tout se passait comme si la société québécoise comprenait intuitivement les nécessités de la modération.

Rarement aura-t-on vu une société dont le gouvernement était à gauche du centre, comprendre à ce point qu'une politique peut être progressiste sans faire sauter la caisse. L'espèce de conservatisme foncier du Québécois se réconciliait avec un goût prononcé de changement qu'il a découvert depuis vingt ans. Même si les diverses composantes de notre société ont pu, au cours de toutes ces années, s'affronter, s'injurier copieusement, cela n'a pas empêché les Québécois, pourtant divisés sur la question de l'Indépendance, de se réconcilier plus ou moins rapidement autour de la relance du changement dans un cadre de prudence collective.

Ces années n'auront pas été celles de la révolution tranquille mais du progressisme inquiet; du progressisme quand même.

À partir de la fin de 1979 ou au début de 1980, l'autodiscipline se met à craquer. L'affaire du trou de 500 millions chez les Commissions scolaires découverte et corrigée par le gouvernement laisse néanmoins des relents d'aigreur. Les prudents, les biens gérés ont l'impression d'avoir été roulés. La rigueur de gestion est fatigante. Les appétits trop longtemps non satisfaits deviennent exacerbés. Ceux qui pensent n'en avoir pas eu assez ne peuvent plus sentir ceux qui, à leur avis en ont eu trop. Le gouvernement lui-même qui a à faire face à une campagne référendaire en mai 1980, à une élection appréhendée en octobre, puis à une élection réelle en avril 1981, résiste, non sans tourment, à la tentation de l'imprudence. Cela aura été quand même honorable pour le gouvernement de présenter, avant la campagne électorale, un budget ramenant l'augmentation des dépenses à un rythme plus raisonnable. Alors que les projections de dépenses annonçaient un taux de croissance supérieur à 18 pour cent, nous avons voulu ramener ce taux à 14 pour cent. Cela impliquait des coupures et des compressions et surtout le ralentissement de l'emballement de la machine.

Les banques deviennent alors des échappatoires; certains se retournent vers ces dernières en pensant avoir plus facilement de ce côté ce qu'ils n'ont pu obtenir du gouvernement en se disant que les banquiers se feront bien payer tôt ou tard. Suite aux directives données, force leur fut de constater qu'ils devaient vivre avec leur budget.

Le chahut fut monumental.

Les dépassements d'effectifs, de budget, d'autorisations, tout ce qui s'alimentait du désordre et du laxisme, éclata en même temps. On se renvoya la balle, on retourna voir les banques, on s'accusa mutuellement, sans jamais oublier que le gouvernement était le grand responsable.

Le public lui n'en fut pas outre mesure troublé. Bien qu'alertés, durant toute la campagne par divers groupes de pression qui, toutes forces réunies, protestaient avec vigueur contre la rupture de ce qu'ils pensaient être leur rythme de croisière, les Québécois ont réélu leur gouvernement. L'espoir du progrès ordonné, un certain équilibre social, et la défense des intérêts profonds du Québec, avaient fait leur chemin.

Dans ce sens, en dépit de soubresauts qui n'en finissent pas de se produire, les caractéristiques fondamentales de la politique budgétaire suivies depuis quatre ans ont été préservées.

À travers cette longue patience du respect des objectifs, se manifeste le coût de l'augmentation de plus en plus rapide des taux d'intérêt. Jusqu'au début de juillet, on hésite à s'attaquer au gouvernement fédéral. Il ne fait après tout que suivre l'évolution des taux d'intérêt aux États-Unis. Il serait un peu puéril de reprocher au navire de monter avec la marée. Il arrive un moment, cependant, où les effets conjugués d'une crise interminable du gouvernement fédéral avec l'Alberta au sujet du prix du pétrole, et des effets de la politique énergétique d'Ottawa à l'égard des compagnies, met en péril le dollar canadien. Ottawa se défend en haussant les taux d'intérêt bien au-dessus des taux américains; l'écart est le plus grand jamais vu. Le Canada finit par avoir les taux d'intérêt les plus élevés du monde occidental.

La facture pour le gouvernement du Québec et les réseaux qui en dépendent, si une telle situation se prolonge jusqu'à la fin de l'année financière, est de l'ordre de 250 millions.

Une telle facture peut retarder l'atteinte des objectifs que le gouvernement s'est fixé. Mais cela vient s'ajouter à ce manque à gagner d'environ un milliard, qu'impliquent les arrangements fiscaux avec Ottawa. Trop, c'est trop.

La modération, la persistance que le gouvernement a voulu manifester à l'égard de sa politique budgétaire débouchent dans un cul-de-sac. Tous ces efforts pour contrôler les dépenses et baisser les impôts, se heurtent finalement sur les résultats de la combinaison d'une politique délibérée d'étrangler le fonctionnement du gouvernement de Québec et d'une politique monétaire extravagante.

Québec est à la croisée des chemins. Pour poursuivre sa politique des réductions des impôts, il faut que son gouvernement garde un solide contrôle sur les dépenses et résiste à la Fronde budgétaire des groupes de tous genres. Même s'il y parvenait, la hausse des taux d'intérêt met temporairement en péril l'objectif fiscal. La poursuite des attaques fédérales peut le compromettre pour longtemps. Ce sont les enjeux fondamentaux du mois d'octobre.

La maladie de l'orme enfin vaincue?

par la Presse Canadienne

Après plus de 80 ans de recherches, les scientifiques semblent approcher du but dans la lutte contre la maladie hollandaise des ormes.

La disparition progressive de ces arbres magnifiques a commencé aux Pays-Bas, en 1919. À l'époque, les chercheurs pensaient que ces arbres avaient été empoisonnés par les gaz utilisés contre les soldats pendant la Première Guerre mondiale.

Il a fallut une vingtaine d'années pour se rendre compte que la maladie hollandaise était causée par un champignon microscopique, transporté d'arbre en arbre par certains insectes de la famille des coléoptères.

La maladie, qui se caractérise par le sèchement progressif des rameaux, traversa l'Atlantique dans des cargaisons de bois infectés. Elle apparut d'abord en Angleterre, en 1927, puis, à Cleveland, en Ohio, trois ans plus tard. En 1944, la maladie faisait son apparition au Québec et, depuis 1970, elle s'est propagée sur la côte Ouest du continent.

Les mesures entreprises pour lutter contre ce fléau ont pris cinq aspects. Il y a la mise en quarantaine des arbres; leur destruction et celle du bois colonisé par les insectes porteurs de la maladie; le contrôle de la reproduction du champignon ou du coléo· ère, ou des deux; l'utilisation d'insecticides et le remplacement des espèces d'ormes susceptibles d'attraper la maladie.

L'efficacité de ces mesures est davantage assurée si elles sont combinées dans une même stratégie. Toutefois, le coût d'une telle lutte est prohibitif et les résultats s'avèrent quelquefois peu probants.

Récemment, les tentatives de réduction de la population de coléoptères ont pris deux avenues, chacune utilisant des phéromones. Les phéromones sont des substances chimiques odorantes utilisées par les femelles d'une espèce animale pour attirer les mâles. Des trappes collantes contenant des phéromones fonctionnent donc en attirant les insectes mâles qui viennent s'y coller. Une diminution du nombre de mâles provoque automatiquement une diminution de la population reproductive, et, fatalement, une diminution de la population des insectes nuisibles.

Par ailleurs, en répandant les phéromones un peu partout, on peut empêcher les mâles de trouver facilement les femelles, et le résultat est encore une diminution de la population.

Ces deux moyens ne sont pas sans faille cependant, puisque les arbres malades dégagent aussi une odeur qui attire les insectes. Un tel arbre peut alors agir à son insu comme point de rendez-vous.

Ce défaut peut toutefois être converti en qualité. Les chercheurs ont en effet découvert qu'un arbre détruit à l'acide peut encore attirer les coléoptères porteurs du champignon. En le couvrant de phéromones, on provoque une ruée sur cet arbre déjà mort, et, pendant que les insectes s'acharnent sur lui, les autres arbres ont la paix.

Entre-temps, les causes profondes de la maladie hollandaise sont devenues un peu mieux connues. Il semble en effet que le champignon transporté par le coléoptère produise une toxine qui bloque l'ascension de l'eau dans les parties végétales, d'où l'assèchage graduel du panache et la mort de l'arbre.

Après s'être attaqué aux insectes, les savants ont maintenant l'intention de s'en rendre au champignon lui-même, en se servant d'une bactérie appelée Pseudomonas syringae, qui se nourrit du champignon. Cette nouvelle arme biologique se répand dans la sève et finit par «coloniser» l'arbre en entier. Son utilisation, jusqu'ici, a donné d'excellents résultats, des ormes atteints par la maladie hollandaise ont même pu être guéris.

Avant de procéder à une utilisation massive de cette bactérie, les savants veulent d'abord s'assurer qu'elle ne met pas en danger les autres végétaux. En outre, d'autres variétés de Pseudomonas pourraient s'avérer encore plus efficace et une bactérie améliorée pourrait également être produite en laboratoire.

Quant à l'orme américain, lui-même, il se reproduit avec assez de rapidité pour échapper à l'extinction de l'espèce, et, même sans le secours de l'homme, le processus de sélection naturelle pourrait finalement donner naissance à une variété plus vigoureuse.

L'intervention de l'homme a cependant pour objectifs de réduire les pertes dans l'industrie du bois et à l'esthétique causées par la mort massives de ces arbres magnifiques.

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.
Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200, Montréal, Québec, H2Y 1B6

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
107763 CANADA INC. 10385, rue Pasteur Montréal	1 bar avec danse et spectacles	500, Sauvé ouest Montréal (cité)
TAVBEC INC. Brasserie Frontenac	Changement de capacité	2532, Ste Catherine est, Montréal (cité)
MARCHÉ HAIG 6333, Pierre De Courbertin Montréal	1 épicerie	2517, Haig Montréal (cité)
108348 CANADA INC. Piano bar Banco	1 bar avec danse et spectacles	2025, Drummond Montréal (cité)
LES ENTREPRISES RENALD LTÉE, 840, Parkway Drive (Chomedey) Laval	1 bar	4351-4357 Notre Dame ouest Montréal (cité)
PÂTISSERIE EMMA ENR. 357, 8e Avenue, Deux Montagnes	1 épicerie	7556, Centrale LaSalle (cité)

LE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
GHISLAIN K. LAFLAMME, avocat

stagn'-flation

Où l'on télescope les mots pour décrire des phénomènes perçus jusqu'ici comme contradictoires...

page 19

REGARDS SUR LE MONDE

La Turquie un an après le coup d'État

par
Jean-Jacques Cazeau
AGENCE FRANCE-PRESSE

ANKARA — Il y a un an, le douze septembre 1980, les militaires turcs prenaient le pouvoir à Ankara et créaient un «conseil national de sécurité» présidé par le chef d'état-major général, le général Kenan Evren.

Le gouvernement de M. Suleyman Demirel et le Parlement étaient dissouts. L'activité des partis politiques et de toute association — dont les syndicats sauf un — interdite, l'état de siège en vigueur dans 21 provinces étendu à tout le territoire, les chefs de gouvernement et de l'opposition «placés sous la protection de l'armée», le couvre-feu instauré. Le tout sans effusion de sang.

Face aux «menées séparatistes et subversives, aux actions anarchiques», l'armée, «accomplissant sa mission de sauvegarde», était intervenue. Le conseil national de sécurité devait souligner quelques semaines plus tard la nécessité de cette intervention pour mettre un terme à la «terreur armée qui avait paralysé un Parlement incapable d'exercer sa fonction». Le «conseil», formé des commandants des trois armées et de la gendarmerie dès le 12 septembre «exercerait les fonctions législatives jusqu'à élaboration d'une nouvelle constitution». Un gouvernement était nommé le 21, «chargé de l'exécutif».

Les hommes politiques, qui se rejettent aujourd'hui l'un sur l'autre la responsabilité de l'intervention, ne pouvaient pourtant ignorer la «lassitude» de l'armée, si souvent proclamée, devant leur impuissance, le laxisme d'un Parlement par ailleurs divisé et la lourdeur d'une administration coupée des réalités du pays.

Les avertissements s'étaient succédés. Douze jours avant le coup d'État, le général Evren avait sans ambiguïté affirmé l'intention de l'armée de ne pas rester inactive face aux «dangers encourus par la nation».

Anéantir le terrorisme de droite ou de gauche, rétablir la stabilité économique furent les raisons avouées du coup d'État et les priorités du «conseil national de sécurité». Si, un an après, le premier objectif semble être presque atteint, le second n'a accusé que des progrès qui apparaissent insuffisants aux yeux des milieux d'affaires.

Le nombre des victimes du terrorisme a sensiblement diminué mais reste assez élevé pour justifier le maintien de l'état de siège. Alors que 4,000 personnes avaient péri au cours des 21 mois précédant le coup d'État, 500 — dont 55 policiers — sont mortes depuis un an, victimes d'actions terroristes. 750,000 armes à feu ont pourtant été récupérées.

Le général Kenan Evren. (Photolaser AP)

Les groupes terroristes d'extrême-gauche (Dev-Yol ou Dev-Sol) ont été réduits et des centaines de leurs militants arrêtés. Les mouvements «idéalistes» d'extrême-droite dépendant du Parti d'action nationaliste (PAN du colonel Alpaslan Turkes ont été démantelés. Le procès du PAN a débuté en août et 220 peines de mort demandées par le procureur militaire.

2,331 membres du très actif parti pour la libération des Kurdes (appelé aussi Apocular, extrême-gauche séparatiste) accusés de 243 assassinats ont été arrêtés et 97 peines capitales requises lors du procès ouvert contre 447 d'entre eux.

La répression contre l'activité «illégale» de certains partis politiques qui ne sont apparemment pas impliqués dans le terrorisme, a abouti à l'arrestation, au cours des six derniers mois, de 1,500 membres du parti communiste turc (pro-Moscou) alors que «2,000 autres sont en fuite».

Trois autres actions en justice sont en cours: une contre 24 dirigeants du parti ouvrier-paysan de Turquie (prochinois), une deuxième contre les leaders du parti du salut national» (droite islamique) de Necmettin Erbakan, une troisième enfin contre la fédération syndicale Disk (proche de Moscou) — 42 peines de mort ont été requises contre autant de ses membres dont son président, Abdullah Basturk.

La situation économique reste quant à elle précaire malgré les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation dont le taux serait, pour les 12 derniers mois, de 40 pour cent, alors qu'il avait été de 106% au cours de l'année 1980.

Les exportations, selon le premier ministre, ont connu un accroissement de 50% au cours du premier semestre 1981 par rapport à la même période l'an dernier (passant de 1,3 à 2 milliards de dollars). Pour la première fois, quatre milliards et demi d'importations effectuées au cours des premiers mois de 1981 ont été payés sans recours à l'aide étrangère.

La dette extérieure a cependant encore augmenté passant de 17,7 milliards en 1980 à 19 milliards de dollars. La Turquie est en tête des pays ayant obtenu la restructuration de leurs dettes.

Un an après le coup d'État, un fait reste certain: les 25,000 prisonniers politiques et les «bavures» de la police accusée de torture n'ont pas empêché la grande majorité de la population d'accepter — souvent avec soulagement — cette nouvelle intervention de l'armée qui a mis pratiquement fin au terrorisme aveugle qui saignait le pays.

Le retour à la démocratie restant la préoccupation des partenaires économiques et politiques de la Turquie, notamment de l'Europe, le chef de l'État a tenu à assurer à plusieurs reprises que «l'armée retournera dans ses casernes après avoir restauré la paix dans le pays».

Se voulant rassurants vis-à-vis d'une opinion extérieure dont ils mettent un point d'honneur à ignorer les pressions, les militaires ont annoncé, à la fin du mois de juin, la convocation fin octobre d'une «Assemblée constituante» de 160 membres qui seront cooptés et dont l'avis ne sera que consultatif.

Mais les dirigeants turcs semblent se heurter à des difficultés pour lancer la dynamique espérée pour imposer la relève d'une classe politique dont ils ne veulent plus pour le pays. Les candidats ont été nombreux mais les généraux regrettent le peu de spontanéité de technocrates ou d'universitaires dont ils n'attendaient pas qu'ils fassent preuve d'autant de circonspection.

Si la constitution — de régime présidentiel — que le conseil national de sécurité souhaite imposer au pays, est rédigée au cours de l'année 1982, un référendum pour son adoption, des élections présidentielles et législatives, «librement organisés» ne semblent pouvoir intervenir que de longs mois après: une fois que les généraux, toutes précautions prises, auront décrété «l'ordre et la paix restaurés».

Découverte préhistorique

WASHINGTON (AFP) — La mâchoire et plusieurs dents appartenant à un mammifère préhistorique jusqu'alors inconnu ont été trouvées récemment dans un désert de l'Arizona.

M. Farish Jenkins, professeur de biologie de l'Université d'Harvard et conservateur du musée de zoologie comparée de l'Université, a indiqué, jeudi au cours d'une conférence de presse, que l'animal vivait il y a environ 180 millions d'années. De la taille d'une petite souris, l'animal — qui n'a pas encore reçu de nom — pourrait être un représentant d'une des premières formes de mammifères ayant jamais existé.

Des restes de mammifères préhistoriques de la même époque, a encore déclaré le professeur Jenkins, ont déjà été trouvés dans le sud-ouest de l'Angleterre, dans le pays de Galles, et plus récemment en Chine. Toutefois l'animal découvert par l'équipe américaine, contemporain des premiers dinosaures, serait d'une variété différente des deux variétés qui étaient considérées jusqu'à présent comme les seules ayant existé à cet âge.

La Chine «décollectivise»

par
Elisabeth Chang
AGENCE FRANCE-PRESSE

PEKIN — La privatisation de certains secteurs économiques en Chine, engagée timidement l'an dernier, est désormais en plein essor.

Dans le domaine de l'agriculture, l'exemple le plus frappant d'une telle privatisation a été apporté par la province méridionale du Sichuan où les autorités ont décidé de décollectiviser temporairement certaines terres pour «restaurer la production» lourdement grevée par des inondations catastrophiques qui se sont produites au cours des deux derniers mois.

Cette mesure, sans précédent depuis la collectivisation des terres dans les années 50, a été justifiée également par la nécessité d'aider les paysans du Sichuan, la province la plus peuplée du pays avec 100 millions d'habitants, à «surmonter leurs difficultés».

Des initiatives identiques ont été prises, toujours dans le Sichuan, pour accélérer le reboisement de la province. Le quotidien de langue anglaise 'China Daily' a rapporté que les paysans pourront désormais s'y faire délivrer des «certificats garantissant la propriété privée sur des zones montagneuses et forestières qu'ils ont reboisées».

Selon les autorités, le déboisement excessif et incontrôlé du Sichuan est en grande partie responsable de la gravité des inondations qui viennent de faire près de 1,000 morts et 1.5 million de sans abri dans cette province.

Officiellement présentées comme des actions ponctuelles et temporaires, de telles mesures, qui constituent des hérésies par rapport aux dogmes maoistes, sont «dans l'air» depuis deux ans environ.

Un cadre du Parti communiste chinois a même été récemment jusqu'à se déclarer publiquement partisan de l'abolition des communes populaires, le pilier central du dispositif mis en place par Mao Tsétoung pour la collectivisation des terres.

Le régime communiste a étendu dernièrement les dimensions des lopins privés mis à la disposition des paysans chinois — 800 millions de personnes sur une population d'un milliard — pour les porter à 15 pour cent au maximum de la superficie cultivable du pays. Il a également, au cours des derniers mois, instauré divers types de répartition des revenus dans les campagnes dont le plus connu est celui du «bao chan dao hu» (fixation des quotas de production par famille).

Ce dernier système donne une large autonomie aux familles qui deviennent les unités de production de base dans les campagnes, rôle autrefois exclusivement réservé à des équipes de production (ou hameaux) regroupant en moyenne 20 à 30 familles.

Théoriquement, le nouveau système ne remet pas en cause le régime de propriété des terres qui continuent à appartenir à la communauté. En pratique pourtant, les transactions foncières «illégales» se multiplient un peu partout en Chine. Les terres se vendent ou s'échangent entre entreprises ou particuliers d'une part et équipes ou brigades de production, d'autre part.

Dans la province côtière du Fujian, qui fait face à Taiwan, les autorités ont même franchi un nouveau pas dernièrement dans la «décollectivisation» en accordant à leurs paysans le droit d'exploiter de façon «permanente» et à titre privé des montagnes et des plages.

En Chine les femmes mettent à la main à la roue. (Photolaser AP)

Aucune justification n'a été fournie dans ce cas précis, les autorités se contentant d'indiquer que les montagnes et plages exploitées à titre privé ne pouvaient pas excéder respectivement 20 pour cent de la superficie montagneuse de la province et 30 pour cent de celle de l'ensemble de ses plages.

L'abolition des communes populaires a été préconisée par un responsable de la province centrale du Henan, Liu Yuzhai, qui a estimé notamment qu'elle présenterait l'avantage de supprimer de lourdes structures administratives non-productives.

Selon M. Liu, la production agricole bénéficierait d'une fructueuse rationalisation si les communes populaires disparaissaient au profit d'unités plus légères telles que des coopératives agricoles autonomes, groupant un nombre limité de brigades de production.

La Chine n'en est pas là. Les effets de la «décollectivisation» rurale en cours se font d'ores et déjà sentir, en particulier sur «l'enthousiasme» des paysans qui, de l'aveu officiel, n'a jamais été aussi grand dans les campagnes.

La décollectivisation a toutefois également entraîné quelques problèmes ici et là, parmi lesquels la presse a mentionné une baisse notable de fréquentation des écoles rurales ainsi qu'une série d'échecs de la politique très stricte de limitation des naissances dans les zones agricoles.

Dans les villes, le secteur privé a lui aussi connu un développement rapide dans les derniers mois. Après avoir pratiquement disparu pendant la Révolution culturelle (1966-76), ce secteur emploie actuellement plus de 800,000 personnes et semble promu à un grand avenir, en raison notamment de la crise de l'emploi que connaissent la plupart des grands centres urbains.

Le secteur «individuel» — c'est-à-dire privé — rassemble essentiellement les petits commerçants, artisans et réparateurs, qui sont désormais autorisés à avoir un ou plusieurs apprentis.

Parallèlement, la Chine post-maoïste encourage depuis deux ans la propriété privée dans le secteur du logement, notamment dans les grandes villes qui souffrent de la surpopulation. Tel est le cas du grand port de Shanghai en Chine orientale (12 millions d'habitants) et de Pékin (9 millions d'habitants) où, selon l'agence Chine-Nouvelle, le prix moyen d'un logement est désormais de 100 yuans ($57) par mètre carré.

Dans les relations économiques avec l'étranger, les autorités chinoises ont créé des «zones économiques spéciales» auxquelles elles semblent déterminées à accorder des pouvoirs étendus.

Un responsable gouvernemental, cité dernièrement par China Daily, a clairement suggéré que les autorités locales ne puissent pas intervenir dans les «affaires intérieures» des entreprises situées dans ces zones.

«Ces entrerpises doivent être gérées de façon indépendante aussi longtemps qu'elles paient leurs impôts», a ajouté ce responsable, non identifié.

Ia Chine a jusqu'à présent établi quatre «zones économiques spéciales» dans le sud et le sud-est du pays, dans le but d'attirer les investissements étrangers avec des conditions plus favorables que dans le reste de la Chine.

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke)
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de $265.00 par mois.
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visitez: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

SUCO
éducation
à la solidarité

EXAMEN DE LA COLONNE
(sans frais)
1. Maux de tête, étourdissement, vue embrouillée.
2. Douleur au cou, raideur des muscles, spasmes.
3. Douleur aux épaules, aux bras, engourdissement dans les mains.
4. Douleur entre les épaules, difficulté à respirer, douleurs abdominales.
5. Douleur au bas du dos, douleur aux hanches, douleur aux jambes, etc.
Peuvent parvenir de déformations de la colonne vertébrale ou de déséquilibres des muscles.

CLINIQUE MONT-ROYAL
de chiropratique
DR. J. FRISON
3445, Redpath, Montréal, P.Q.
Si vous désirez participer à ce sondage appelez 282-8091
(entre 14h et 16h du lundi au vendredi)

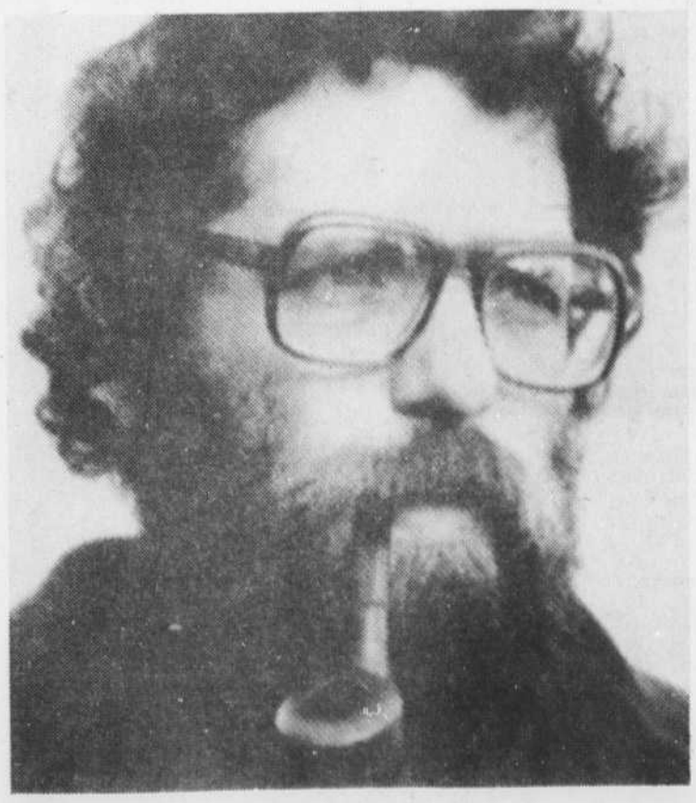
Le canard de bois
Le premier tome de la série romanesque Les fils de la liberté
Louis Caron
• "C'est dans la durée que s'inscrit d'emblée ce très beau livre du tendre bourru de Nicolet"
Réginald Martel — La Presse
• "Le livre de Louis Caron est émouvant et porte généreusement cette histoire de Patriotes jusqu'à nous"
Jean Royer — Le Devoir
• "C'est un roman solide, bien construit, appuyé sur une bonne documentation"
Gilles Marcotte — L'Actualité
• "Louis Caron a édifié habilement le théâtre où évolue Hyacinthe Bellerose, ce "juste parmi les révoltés"
Manon Guilbert — Journal de Montréal
• "Le Canard de Louis Caron a beau être de bois, il n'en a pas moins un coeur et une âme — à lire absolument"
Manon Péclet — Dimanche-Matin
• "Tout le roman est traversé par la peur et le courage. Son souffle est celui de l'animal qui lutte pour sa survie"
Gérald Gaudet — Le Nouvelliste
En vente dans toutes les librairies à $12.95
boréal express

RELIGION

Plus africaine et plus évangélique

«Nous sommes une Église catéchuménale en train d'explorer le mystère chrétien». C'est en ces termes que Mgr Jean Zoa, évêque de Yaoundé, au Cameroun, a décrit l'Église d'Afrique lors du récent congrès de l'Entraide missionnaire. Il a accepté de tracer, pour les lecteurs du DEVOIR, le profil de cette Église en voie d'africanisation et d'évangélisation.

par Denise Robillard

LE Cameroun a reçu les premiers missionnaires en 1890; il compte aujourd'hui environ 1,250,000 catholiques, 1 million de protestants, 500,000 musulmans et 4 millions de personnes adhérant aux religions traditionnelles, non organisées.

Mgr Zoa parle d'Église catéchuménale à propos du Cameroun en ce sens qu'elle n'a pas encore eu le temps de vivre une histoire. «Nous vivons le drame d'être à la fois une Église jeune et une Église vieillie. Jeune par la naissance, mais vieillie parce que nous avons été branchés sur des communautés ecclésiales qui avaient déjà des siècles de vie.»

Les Camerounais chrétiens ont donc hérité des caractéristiques de l'Église d'Occident, «une Église marquée par le dogmatisme, le légalisme, la prédominance de la sacramentalisation sur la Parole de Dieu, et le piétisme.» Une Église pas encore ouverte à l'oecuménisme, où missionnaires catholiques et protestants étaient engagés dans des entreprises compétitives de conversion.

Autre handicap, le mouvement de renouveau biblique, liturgique, pastoral et théologique, à l'oeuvre dans les Églises depuis le début du 20e siècle, n'a pas alors touché l'Afrique, puisqu'à l'époque, on partait en mission pour la vie. Une situation qui a accentué la coupure entre les Églises d'origine qui évoluaient, et les missions.

«Pour nous, le concile Vatican II a été le grand ébranlement. Nous sommes aujourd'hui, évêques, prêtres et laïcs africains, en train de découvrir ce que le Christ nous propose aujourd'hui.»

Mgr Zoa précise que le concile a demandé à tous de «dépouiller le message chrétien du revêtement culturel et historique accessoire afin d'arriver à en dégager l'essentiel.» Et il ajoute: «Cela est vrai pour l'Occident, cela est plus vrai encore pour nous, parce qu'il s'agissait de revêtement et de poussières occidentaux, étrangers!» Il fallait faire, a-t-il dit, cet effort de retour «à la tradition authentique de l'Église, telle qu'on la retrouve dans les premières communautés chrétiennes.» Accueillir le message et lui fournir le nouveau véhicule dont il a besoin, «ce qui est toujours difficile et très délicat.»

Les séjours d'étude à Rome n'ont-ils pas contribué à déculturer les prêtres africains? «Je vais vous dire une chose paradoxale: c'est souvent le séjour en Occident qui nous permet de prendre conscience de ce que nous avons de spécifique! D'abord, le fait de sortir de son milieu vous fait davantage prendre conscience de ce que vous êtes. Mais il faut aussi reconnaître que le progrès scientifique est aussi un instrument universel. Ce n'est pas parce qu'il est exprimé en Occident qu'il devient occidental!» Il suffit d'un bon jugement et d'un bon équilibre, a-t-il ajouté, pour se l'approprier et en faire un instrument de discernement.

«Rome est vraiment un carrefour exceptionnel.» Mgr Zoa y a étudié dans un collège de 250 étudiants provenant d'une centaine de nationalités: «un milieu de confrontation extraordinaire!»

Le Cameroun compte 13 diocèses catholiques dont dix sont dirigés par un évêque africain. Le clergé comprend entre 250 et 300 prêtres africains et entre 400 et 500 prêtres étrangers, mais le nombre de prêtres autochtones va croissant. Cette année, par exemple, Mgr Zoa ordonnera 5 nouveaux prêtres noirs pour son diocèse de 500,000 catholiques. La même remarque s'applique pour les religieux et religieuses. Quatre diocèses peuvent compter sur des congrégations locales, sans oublier le nombre de religieux africains entrés dans des congrégations internationales. Les Filles de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, par exemple, ont une provinciale camerounaise.

Mgr Zoa, évêque de Yaoundé. (Photo Jacques Grenier)

Comme ici, les jeunes Camerounais ont aisément accepté les changements demandés par le concile. À propos du remplacement du latin par la langue du pays, Mgr Zoa fait remarquer: «Autant cela a passionné les jeunes, autant cela a choqué les anciens qui s'interrogeaient sur l'authenticité de la messe! On avait lié le sublime à tout ce qui venait d'ailleurs!» Aujourd'hui, ces difficultés sont à peu près surmontées; dans les villes on a le choix entre divers types de célébration.

«Il n'y a pas de doute que le christianisme nous a fourni mille occasions d'aller au-delà de l'appartenance ethnique dans les rassemblements à l'église, mais il reste qu'au niveau des micro-ethnies, des problèmes d'intérêt personnel peuvent subsister. «Si on n'en tient pas compte au niveau paroissial, on l'a fait pour la répartition des diocèses, découpés en tenant compte des ethnies d'origine commune.

Parmi les causes secondaires qui ont favorisé les conversions, Mgr Zoa compte cette ardeur avec laquelle les premiers missionnaires se sont mis à l'étude des langues: «En Afrique, un étranger qui parle notre langue, ça lui ouvre toutes les portes!» C'était déjà une tradition instaurée par les premiers missionnaires qui visitaient tous les villages, y couchaient et mangeaient ce que les gens préparaient: «Comme enfant de choeur, j'ai accompagné des missionnaires dans des tournées qui duraient un mois.»

En réfléchissant sur cette tradition, les évêques du Cameroun ont créé des postes centraux, où plusieurs villages se rendent pour les services du culte. Un lieu choisi par les villages eux-mêmes. Mais on a voulu dépasser le simple «dépannage culturel». En faisant de l'animation, en organisant des sessions de formation, «une explosion d'initiatives de prises en charge a suivi.

Prêtres et animateurs ont été invités à aider les gens à voir comment reprendre en main la vie du village pour la rendre «plus humaine, plus fraternelle, plus évangélique.» Il a été très difficile de faire accepter ce changement aussi bien par certains chrétiens que par certains prêtres. Pour y arriver on a élaboré une pédagogie autour de quatre axes principaux:

- actualiser le salut de Dieu en Jésus-Christ à travers la célébration de la Parole, la prière, les sacrements, la liturgie;
- développer la préoccupation missionnaire;
- s'engager à améliorer les conditions de vie de son milieu;
- rompre avec une «mentalité d'assistance» et reconnaître la nécessité de se prendre en charge, aussi bien financièrement qu'en termes d'organisation.

Après avoir célébré ses 90 ans d'évangélisation, le Cameroun est donc «entré au synode», une activité prévue pour 4 ans. Fait intéressant, a souligné Mgr Zoa, tout le monde a vite reconnu qu'un an ne suffirait pas! «On est en train de faire des découvertes formidables, passionnantes. Le synode nous fait faire une lecture personnalisée du message de l'évangile, de son impact, de son interpellation, des bousculades qu'il introduit dans nos communautés.»

Quel a été l'impact du mouvement d'authenticité africaine sur ce processus? Mgr Zoa est d'avis qu'au Cameroun ce mouvement «n'a pas eu le caractère d'agressivité qu'il a connu au Zaïre, grâce à la politique pastorale des missionnaires dont il a été question plus haut, et qui leur a permis de s'intégrer à la vie des gens. Les évêques missionnaires, par exemple, n'ont pas attendu le concile pour traduire toute la messe dans la langue du pays. Le Cameroun compte aujourd'hui une commission diocésaine de prêtres, de religieux, et de laïcs pour faire ce travail de traduction.

Jeune prêtre, en 1955, avec l'accord de son évêque français, Mgr Zoa avait lancé un cercle d'études dans un quartier très «chaud» idéologiquement, pour y étudier la question suivante: «Comment, une fois devenus indépendants, pouvons-nous sauvegarder notre culture en la dépouillant de ce qui ne convient plus?» Et quand l'indépendance a été acquise, en 1960, l'Église comptait «parmi les mouvements les plus ouverts et les plus avancés.»

Et les relations avec l'Etat? Au Cameroun, «l'appartenance religieuse n'a rien à voir avec l'appartenance politique», en ce sens que la question n'a pas d'impact sur le plan politique. «Pour ce qui est de l'équilibre intérieur, le chef d'État doit davantage tenir compte de l'ethnie que de l'appartenance religieuse».

Mgr Zoa fait aussi remarquer que les conversions ont été géographiques: «le christianisme est arrivé par la mer, et l'islam par le nord.» Une situation comme celle de l'Irlande, «on ne comprend pas cela chez nous!»

Le rôle de l'État aujourd'hui en est un de planification de législation et de contrôle. On ne peut plus ouvrir une oeuvre sans l'accord du gouvernement qui peut désigner son lieu d'implantation, compte tenu des besoins. L'école comprend un réseau public et des réseaux privés, catholique et protestant. Depuis trois ans, c'est le gouvernement qui fixe la contribution des parents pour l'entretien des écoles privées, «ce qui est déjà un engagement à contribuer», a fait remarquer l'évêque.

L'OFFICIEL ET LE VÉCU

PARIS — La seizième conférence internationale de sociologie des religions (CISR), qui se réunit tous les deux ans, vient de clore ses assises à l'université de Lausanne. Le thème retenu, «Religion, valeurs et vie quotidienne», a rassemblé près de trois cents participants venus de trente-cinq pays.

La diversité des approches, voire le manque de cohérence entre les définitions, a montré que le concept de vie quotidienne était particulièrement difficile à cerner. La perspective qui oppose historique et quotidien, chose publique et chose privée, court terme et long terme, s'est pourtant révélée féconde, ce qui relève de la micro-observation permettant une marco-interprétation des phénomènes socio-religieux importants.

La restructuration du champ religieux fait apparaître une évolution notable du rôle joué par les Églises en tant que dépositaires des normes morales et gardiennes des moeurs. Selon le professeur Guizzardi, de l'université de Padoue, «l'écartement entre la religion officielle et la religion vécue atteint à un certain point un niveau si élevé qu'il devient intolérable». Le récent référendum qui a autorisé l'avortement en Italie est à cet égard très significatif de la divergence profonde pouvant exister entre l'autorité ecclésiastique et les fidèles.

Corrélativement, le professeur Castiglione a montré dans sa communication sur les témoins de Jéhovah en Italie que les normes éthiques très strictes de ce mouvement expliquent en partie qu'il accroisse ses effectifs d'environ 20 à 30% chaque année.

Ce constat vaut pour d'autres pays et d'autres mouvements de type sectaire, particulièrement dans les pays très industrialisés où la crise des valeurs a sur le comportement des individus des conséquences plus importantes. Le professeur Wilson parle de «démoralisation», c'est-à-dire du remplacement de la morale par un ordre d'un autre type, celui par exemple que sécrète le fonctionnement de la machine économique, des règlements issus du jeu politique ou imposés par les contraintes technologiques.

De nombreux participants ont souligné que la religion n'étant plus le monopole des institutions spécialisées, elle s'investissait de façon multiforme en des lieux nouveaux. Ainsi, la recrudescence des manifestations de ce qu'il est convenu d'appeler «religion populaire» ne découle pas directement des normes établies par l'autorité ecclésiale et en dévie même parfois sensiblement, comme l'a fait remarquer l'équipe du centre de sociologie urbaine et rurale de l'université de Louvain.

(Le Monde)

Vrais fils de Citeaux

Extraits d'une allocution prononcée, samedi dernier, par M. Gilles Boileau, professeur à l'UdM, devant plusieurs centaines d'agronomes, tous formés à l'ancien Institut agricole d'Oka, à l'occasion du centenaire de l'établissement des trappistes au Canada.

par Gilles Boileau

C'EST le 11 avril 1881, quatre jours après avoir mis pied à terre à New York, que Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, accompagné du père Jean-Baptiste Gaudin, ont pu entrevoir, sous une neige qui tombait à gros flocons, leur futur domaine d'Oka. Eux qui venaient de quitter la douceur du soleil printannier, à une cinquantaine de kilomètres d'Angers, en ce beau pays de la Loire, on imagine quel dut être leur dépaysement devant ces terres vallonneuses et encore toutes boisées qu'ils allaient devoir défricher... une fois la neige fondue!

Dans une lettre datée du 29 janvier 1881, l'abbé de Bellefontaine avait annoncé la venue de sa communauté et la fondation d'un monastère dans la seigneurie du Lac. Il écrivait cependant ceci, dicté bien sûr par une sage prudence: «Je représenterai en même temps que, malgré notre désir de nous mettre à la hauteur des espérances que nous pouvons faire naître au point de vue agricole, on doit s'attendre à des débuts modestes, à des efforts laborieux sur un terrain pratique et non à des résultats merveilleux et le plus souvent imaginaires.»

Les débuts furent peut-être modestes, mais ils furent rapides. Ainsi, le 24 avril suivant, le chroniqueur de l'abbaye raconte que... «Mon père Jean-Baptiste est à Sainte-Thérèse. Y arrive M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, grand colonisateur du Nord, qui réunit les habitants de cette paroisse. La place d'un moine agriculteur se trouvait bien au milieu de ces agriculteurs. Là eut lieu le concours agricole où les lumières sont mises en commun, les résultats des meilleures cultures constatés, les avantages et les inconvénients discutés, les meilleures méthodes appréciées pour le plus grand bien de tous».

Sept mois avant d'entrer dans leur premier monastère, les moines agriculteurs sur lesquels on fondait de si grands espoirs étaient donc à l'oeuvre. En 1893, année de fondation de l'école d'agriculture logée d'abord dans le vieux moulin, l'inventaire de la ferme des moines révélait que 248 acres de terre étaient en culture, 258 en bois et 464 en préparation. En 1897, la pépinière, sous la direction de Gabriel Reynaud, abritait 150,000 arbrisseaux et les vergers comptaient déjà plus de 2,500 arbres fruitiers.

Évoquer Oka c'est parler également de Mistassini. Les moines de l'abbaye de Notre-Dame-de-Mistassini ont joué un rôle de premier plan dans la mise en valeur de tout un secteur de la région du Lac-Saint-Jean. Là aussi ils ont été des pionniers, des défricheurs et des créateurs. Mais ce qu'il faut surtout savoir, c'est que Mistassini est fille d'Oka.

Il serait téméraire de vouloir résumer l'histoire de l'Institut agricole d'Oka, et d'en retracer l'évolution en quelques paragraphes.

Contentons-nous d'une brève énumération, sachant bien qu'elle est bien en deçà de la réalité: il y eut, au gré des ans, les cours par correspondance dans *la Presse* et la *Terre de chez nous;* il y eut la société d'élevage du comté des Deux-Montagnes du professeur Gustave Toupin; il y eut l'Institut Rosell et le professeur Edouard Brochu. Doit-on souligner ou rappeler le melon d'Oka du père Athanase et la Chanteclerc du frère Wilfrid Châtelain? L'IAO — comme on appelle familièrement l'Institu agricole d'Oka — c'était les 100,000 volumes de sa bibliothèque; c'était les 70,000 spécimens de l'herbier; c'était encore la collection d'insectes tout aussi importante. L'IAO ce fut aussi une centaine de volumes scientifiques ou de vulgarisation publiés par une équipe de professeurs dont le dynamisme, vu avec le recul du temps, ne cesse d'étonner. Nous n'insterons pas sur les travaux des PP. Louis-Marie et Léopold. Ces deux hommes sont entrés vivants dans la légende. Mais nous aurions quand même la tentation de dire avec fierté que la «Flore-Manuel de la province de Québec» n'a pas vieilli.

L'Institut agricole d'Oka et avant lui l'École d'agriculture nous ont valu l'apparition des vergers sur les collines des Deux-Montagnes. L'Institut agricole d'Oka, cependant, c'est surtout et avant tout trois générations d'agronomes qui prolongent et continuent de porter le message d'Oka à la grandeur du Québec. Ils sont encore les témoins fidèles et actifs d'une culture et d'une philosophie agraires qui, tout en sachant bien s'adapter à la mouvante et insaisissable réalité d'un quotidien étourdissant, ont su conserver précieusement les principes indestructibles légués par des moines au coeur d'or et aux mains débordantes.

Le Québec doit beaucoup aux trappistes d'Oka, en particulier à ces moines qui avaient nom Isidore, Wilfrid, Léopold, Louis-Marie, Norbert et à beaucoup d'autres dont il faudra bien parler un jour. Ces hommes ont été les piliers sur lesquels a reposé, à un moment ou à un autre de son histoire, l'excellence de l'Institut agricole. Ces hommes de Dieu savaient aussi se faire des hommes de la terre. Mais est-il besoin d'ajouter qu'ils furent solidement épaulés dans leur action par une équipe de savants et d'éducateurs laïcs dont le dévouement et la compétence n'avaient d'égal que leur amour de la terre et le respect de ceux qui en vivaient. Le rappel de quelques noms seulement... Létourneau, Vézina, Marsan, Corminboeuf, doit provoquer en nous plus qu'un souvenir nostalgique ou qu'une pensée émue. Avec cette discrète évocation c'est toute une époque qui revit, une école qui s'anime de nouveau, une communauté qui se retrouve.

Venus s'installer à Oka sur un vaste domaine concédé par les Messieurs de Saint-Sulpice, alors qu'ils étaient en butte aux persécutions des armées républicaines, les cisterciens ont réalisé, dans la région d'abord et dans tout le Québec par la suite, une oeuvre considérable qui mérite notre admiration la plus totale et notre reconnaissance la plus profonde.

Après avoir été ainsi mêlée de très près au développement de l'agriculture au Québec, l'abbaye Notre-Dame-du-Lac est revenue depuis bientôt 20 ans à sa vocation fondamentale. Lieu d'accueil et d'hospitalité, elle reste toujours un espace de silence et de paix. Elle constitue un témoignage qui provoque et facilite un retour aux sources et aux valeurs spirituelles toujours nécessaires. Terre de culture et d'intériorité, Oka est un phare qui éclaire.

Venez visiter une maison-témoin!

Venez voir comment une maison construite selon les recommandations du Programme d'efficacité énergétique mis de l'avant par la Ligue de l'Électricité du Québec vous fera économiser de l'énergie.

Ces maisons-témoins ont été conçues pour ne consommer que très peu d'énergie. Elles se distinguent par la qualité de l'isolation thermique, l'étanchéité des portes et des fenêtres, l'efficacité du système de chauffage et du chauffe-eau.

Ces maisons ont été construites par des entrepreneurs accrédités auprès de la Ligue de l'Électricité du Québec qui sont les spécialistes à qui vous pouvez faire appel dans votre région.

Si vous projetez l'achat d'une maison, vous avez tout intérêt à visiter une maison-témoin de la Ligue de l'Électricité du Québec.

Et cet hiver, vous aussi pourrez dire:

Mes économies, je les garde bien au chaud!

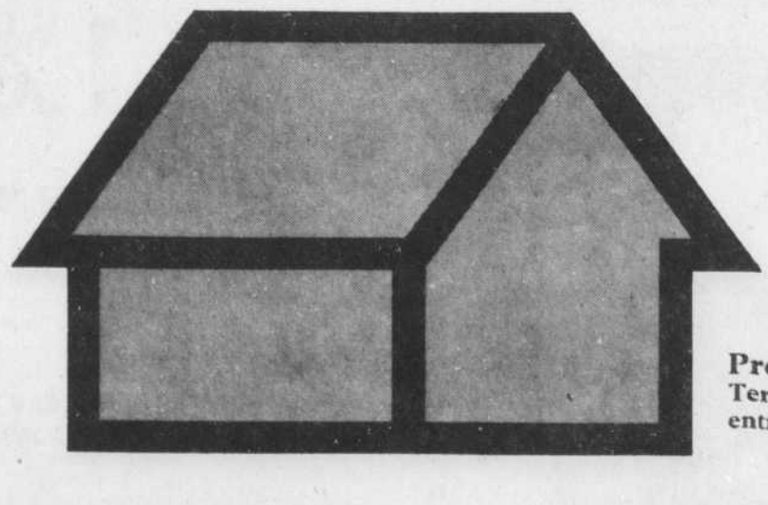

maison-témoin

Suivez ces enseignes directionnelles

Dans votre région, une maison-témoin est située à l'adresse suivante:

Promenades St-Bruno
Terrain de stationnement entre La Baie et Simpsons

Ligue de l'Électricité du Québec

OUVERT LES 12, 13, 19, 20 DE 10 H À 17 H; LES 14, 15, 16, 17, 18 SEPT. DE 13 H À 18 H

REGARDS SUR LE MONDE

VICHY

Le zèle antisémite

par
Jack Monet
PRESSE CANADIENNE

PARIS — Avec l'implacable détachement propre aux chirurgiens, deux professeurs, l'un canadien et l'autre américain, ont exposé une plaie ancienne de l'âme des Français — la persécution des Juifs par le régime de Vichy pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Dans un livre qu'ils viennent de publier, aux éditions Calmann-Lévy, ils ont révélé aux Français une réalité pénible, à savoir que les politiques anti-juives du régime de Vichy — un pogrom légal — avaient précédé et même été plus loin que les aspirations des occupants nazis.

Le livre, intitulé «Vichy et les Juifs» a été écrit par MM. Michael Marrus de l'Université de Toronto et Robert Paxton de l'Université Columbia, de New York.

«Le récit de Marrus et Paxton, disait le journal Le Monde dans une critique publiée récemment, montre de manière frappante, dans sa rigueur et sa froideur, l'indifférence de l'opinion publique pendant la guerre et, ce qui est pire, le consensus des élites, particulièrement dans la haute administration, sur les mesures anti-juives. Cet égoïsme collectif donne la chair de poule aujourd'hui, alors qu'on voudrait croire à la grandeur de l'homme».

Les historiens français n'ont jamais traité systématiquement les politiques antisémites de Vichy, et il se peut qu'un tel livre n'ait pu être écrit que par des étrangers. Certaines archives demeurent scellées encore aujourd'hui. «Il ne fait aucun doute que nous avons pu voir des documents auxquels personne jusqu'à maintenant n'avait eu accès,» a déclaré M. Marrus, au cours d'une interview dans le Jardin des Tuileries, en face de l'hôtel Maurice qui fut un des quartiers généraux militaires des Allemands pendant la guerre.

«Il se peut que les choses aient été plus faciles pour nous parce que nous étions des étrangers, parce que nous n'avions pas de préjugés». Le livre a également ceci d'original qu'il est publié d'abord en traduction, ce qui était le privilège de la maison d'édition qui l'avait commandé, Calmann-Lévy, de Paris. La version anglaise sortira cet automne, chez Basic Books, à New York.

Bien que le livre traite d'une période vieille de 40 ans, son sujet, l'antisémitisme, demeure actuel, comme on l'a vu récemment lorsque deux personnes ont été tuées lors d'une attaque contre une synagogue à Vienne.

Cet incident a rappelé aux Français l'incident traumatisant survenu en octobre dernier à Paris, lorsque quatre personnes ont trouvé la mort dans l'explosion d'une synagogue, rue Copernic.

L'ère de Vichy a fait parler d'elle en France de deux autres façons, au cours des derniers mois. En mai, l'hebdomadaire satirique Le Canard enchaîné avait dévoilé «l'affaire Papon», centrée autour de M. Maurice Papon, ministre du Budget dans le gouvernement de l'ex-président Valéry Giscard d'Estaing. Cet hebdomadaire a révélé que M. Papon, qui fut pendant la guerre un haut fonctionnaire à Bordeaux, avait encouragé la déportation de 1,690 Juifs en Allemagne.

Le journal ajoutait qu'on avait eu la preuve que M. Papon avait également sauvé plusieurs douzaines de Juifs des camps de concentration, mais le rapport était suffisamment gênant pour que M. Papon, qui était député depuis 1968, ne cherche pas à se faire élire de nouveau au mois de juin.

Les Français ont également appris, récemment, qu'on montrera finalement à la télévision le célèbre documentaire intitulé «Le chagrin et la pitié». Ce film raconte la vie quotidienne à Clermont-Ferrand pendant la guerre, et parle non seulement des efforts de résistance contre les envahisseurs, mais aussi des

actes de collaboration.

Bien qu'il ait été commandé par la télévision d'État et qu'il ait été montré à la télévision de nombreux autres pays, ce film n'a été montré en France que dans les cinémas d'art. Aujourd'hui, les socialistes étant au pouvoir, on a décidé de le montrer aux téléspectateurs français en octobre.

Selon M. Marrus, l'affaire Papon contribue à faire comprendre pourquoi les autorités françaises répugnent à ouvrir leurs dossiers sur la période Vichy: «Il y a certainement beaucoup d'autres Papon en France, des gens qui occupaient des postes importants, des préfets et autres personnages haut placés. Des gens importants pourraient vraisemblablement se trouver impliqués. C'est pourquoi la haute administration, en France, a plutôt tendance à ne pas trop fouiller le passé.»

Pendant la guerre, 76,000 Juifs, soit environ le tiers de ceux qui se trouvaient en France, ont été envoyés dans les camps de concentration allemands, avec l'aide active des autorités françaises et de la police. De ce nombre, 2,500 seulement ont survécu.

M. Marrus a fait remarquer que pendant et après la guerre, un mythe existait selon lequel les Allemands avaient imposé les politiques anti-juives au régime de Vichy. «Mais c'est faux», dit M. Marrus.

Les auteurs du livre déclarent: «De tous les pays d'Europe de l'Ouest occupés par les Allemands, la France est définitivement le seul à avoir adopté sa propre politique antisémite.»

Le zèle de Vichy était tel, disent les auteurs, que les dirigeants du régime s'étaient plaints aux Allemands que les armées de Mussolini qui occupaient une zone du sud de la France manquaient de rigueur dans l'application des lois anti-juives.

«Les politiques de Vichy étaient non seulement indépendantes de la politique allemande, mais elles les dépassaient, peut-on lire dans «Vichy et les Juifs». Vichy luttait contre l'autorité occupante pour affirmer sa souveraineté dans les questions anti-juives, et pour se réserver les avantages provenant de la confiscation des propriétés et du contrôle des réfugiés.»

Il a fallu à ses auteurs six ans pour rédiger ce livre. Leurs recherches les ont amenés non seulement en France, mais aussi en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Il était naturel que MM. Marrus et Paxton s'associent pour l'écrire. M. Marrus est l'auteur d'un livre antérieur sur les Juifs français, «The Politics of Assimilation: The French Jewish community at the time of the Dreyfus Affair» (La politique d'assimilation: la communauté juive française au moment de l'Affaire Dreyfus), publié par Oxford University Press. M. Paxton est l'auteur de «La France de Vichy»' une étude très louangée du régime en question.

Pour contre-balancer les révélations de lâcheté et de collaboration que contient le livre, les auteurs l'ont dédié «aux Français qui, de 1940 à 1944, ont accordé leur aide aux Juifs persécutés en France».

l'optométriste
prend le temps d'y voir

Avec les yeux, on établit souvent une relation avec une autre personne. Combien d'émotion, combien de sentiment passent par les yeux. La vision est un des sens les plus importants chez l'être humain.

Pourquoi ne pas vous assurer que vos yeux demeurent efficaces et en bonne santé? Une bonne vision, ça ne coûte pas les yeux de la tête.

l'ordre des optométristes du québec

"CONGRÈS DE L'ENTRAIDE MISSIONNAIRE" COMMUNAUTÉS DE BASE" 1981

Photo Carmella Bellomo

Appel à nos frères et soeurs chrétiens

Nous sommes des chrétiens de tous les milieux. Nous travaillons ici au pays, ou en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. Pendant deux jours, à l'occasion du Congrès de l'Entraide missionnaire, nous avons réfléchi, cherché et prié sur les communautés de base et sur notre responsabilité face à ce courant qui est en train de rajeunir notre Église.

Les communautés de base ont leurs racines dans le monde concret qui les entoure. C'est à travers leur expérience que nous avons entendu le cri des pauvres: oppression politique, racisme, exploitation économique, malnutrition, course aux armements, réfugiés et personnes déplacées, répression militaire et législative, déracinement culturel, dépendance, etc.

Devant la misère et l'injustice, et inspirés par tous ces martyrs qui continuent à donner leur vie pour l'Évangile, en Amérique latine et ailleurs, *nous voulons prendre la parole.*

Nous voulons dire clairement, au nom de notre foi, notre inquiétude devant toutes ces politiques inspirées par une philosophie «de la ligne dure» et par des besoins d'austérité: reprise de la guerre froide, fabrication de la bombe à neutron, fourniture d'armes et de conseillers aux dictatures du Tiers-Monde, coupures drastiques dans tous les budgets à incidence sociale, etc.

Nous constatons d'ailleurs avec peine que le gouvernement canadien se fait souvent complice, par son silence et son inaction, de régimes qui violent les droits humains les plus fondamentaux. Et nous devons dire notre désaccord devant les priorités d'un gouvernement qui choisit de moderniser son équipement militaire (achat des avions F18, par exemple), alors que l'inflation et le chômage écrasent un nombre chaque jour grandissant de Canadiens.

Nous ne sommes ni nombreux ni puissants. Nos communautés sont souvent fragiles et pas toujours suffisamment enracinées au milieu des pauvres dont nous voulons être solidaires.

De toutes les situations d'injustice qui appellent notre engagement, nous avons choisi, symboliquement, cinq pays ou régions du monde qui témoignent, d'une manière exemplaire des luttes que nous devons appuyer pour qu'aujourd'hui encore on reconnaisse le Christ au fait que «les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres» (Luc 7,22).

C'est pourquoi, comme chrétiens, *nous nous engageons:*

1- À utiliser les moyens à notre disposition pour que cesse toute aide militaire et économique aux régimes répressifs du Guatémala et du Salvador et pour empêcher l'intervention militaire américaine dans cette région.

2- À appuyer concrètement la lutte du peuple namibien et de la majorité noire d'Afrique du Sud pour l'abolition de l'apartheid, l'indépendance de la Namibie et la mise au pouvoir des intérêts de la majorité.

3- À demander au gouvernement canadien, à l'occasion de la visite prochaine de M. Trudeau aux Philippines (24-26 septembre 1981), de protester énergiquement contre les violations des droits humains qui se poursuivent là-bas et de cesser toute aide qui puisse servir d'appui au régime du président Marcos.

4- À soutenir les efforts actuels du peuple polonais pour développer une participation nouvelle et plus significative de chacun dans l'édification d'une société socialiste qui soit vraiment au service de tout homme et de tout l'homme.

5- Et enfin, plus près de nous, à fournir un soutien concret aux justes revendications des peuples amérindiens du Canada et du Québec qui, à travers leur opposition au projet de loi C-48 (sur le pipe-line dans le nord canadien) et leurs demandes sur les droits de pêche au saumon, par exemple, cherchent avant tout à retrouver leur dignité, à faire reconnaître leur existence et leurs droits et à discuter enfin d'égal à égal avec leurs partenaires blancs.

Nous sommes conscients que les communautés de base comportent plusieurs dimensions (vie fraternelle, éducation et célébration de la foi, ministères diversifiés pour la communauté, etc.). Mais nous sommes convaincus que ces communautés, toutes fraternelles et priantes qu'elles puissent être, n'ont de sens pour notre monde d'aujourd'hui que si elles sont porteuses de la Bonne Nouvelle aux pauvres, du message de Salut et de Libération apporté par Jésus.

C'est pour cela que nous avons senti le besoin de prendre la parole. Et c'est à cela que nous invitons tous nos frères et soeurs chrétiens.

Jean-Paul DUMAS, André LEBLANC, Céline GIRARD, Onil PERRIER, Michel PELLETIER, Raymond LEVAC, Rose-Alma BOUCHARD, Claudette DESMARAIS, Claire BENOÎT, Gilles DUGAL, Lise MARTIN, Richard LAROSE, Florentine ROULEAU, Maurice PARENT, Berthier THÉRIAULT, Ines MONREAL, Suzanne PERREAULT, Raymonde BOUTIN, Ida BROCHU, Lise PERRAS, Annette BENOIT, Florian VACHON, Murielle DUBOIS, Lionel DION, Noël MARCEAU, Gérard LEMIEUX, Luciano PHARAON, Pierrette DENIS, Jean-Jacques FILIATRAULT, Kate BULMAN, Mariette ROBERGE, Carl BRIÈRE, Herman TANGUAY, Yves MARCIL, Serge HOGUE, Rita BAILLY, Agathe MORIN, Thérèse PICHETTE, Jean-Claude ROUSSEAU, Jean-Jacques DESCHENEAUX, Pierrette CARDINAL, Nicole DUGUAY, Elisabeth VILLEMURE, Johanne PARENT, Gilles HÉBERT, Claire RACINE, Normand BREAULT, Marie-Marthe LEVESQUE, Joachim GROLEAU, Irenée D'AMOURS, Béatrice DELORME, Jean-Paul Brouillette, Margaret CHOO, André CHOQUETTE, Eugène GUERTIN, Irène DOYON, Guy LABONTÉ, Claude FLUET, Rita ARSENAULT, Étiennette DALLAIRE, Claire LABBÉ, Cécile ROY, Luc CHAPLEAU, Cécile SARRASIN, Laurent DESAULNIERS, Gilles LAVOIE, R. Carmel LEBLANC, Renée CONDE-ICART, Germain LUSSIER, Andrée MARTEL, Albert BEAUDRY, Pierre BEAULE, Gérard DUPONT, Fleurette LAGACÉ, Madeleine MARCHAND, France ZUCCHERINI, Florician DUBE, Denis FONTAINE, Jean PARÉ, Germain RANGER, Monique ROY, Louisette POULIN, Gilberte TREMBLAY, Lucie LABERGE, Roger FORGET, Alain PLOUFFE, Juliette PAQUIN, Suzanne ST-GERMAIN, Pierre PURCELL, Yolande LA BARRE, Guy MARCHESSAULT, Jacqueline LALONDE, Dermine LAROUCHE, Groum TESFAYE, Céline MARTIN, Georgette BEAULIEU, Louise BEGIN, Jeannine BEGIN, Andrée GUINDON, Laurenda CHASSE, Monique MORISSETTE, Hélène ROY, Yvette LE GOASDUFF, Huguette LEVESQUE, Susana CARON, Thérèse SARRASIN, Marc DION, Gisèle LECLERC Gérard LAPRISE, Madeleine ROBERT, Cécile FORTIER, Paul-André GOFFART, Gisèle PICHÉ, Paula BRANA, Jean VILLEMAIRE, Jean-Denis TREMBLAY, Lucie RONDEAU, Clément FARLY, Marcel LEBEL, Andrée HAMMOND, Jeannine BRISSON, Jeannine D'AMOURS, Camilla MARTIN, Benoit TREMBLAY, Pierre QUEINNEC, Jean-Guy GAGNON, Jacqueline BRUNETTE, Réjeanne GRAND'MAISON, Denise HÉROUX, Lucie LÉPINE, Marie-Hélène SABOURIN, Denis THIBEAULT, Luis LOPEZ HERRERA, Carmela BELLOMO, Alice CYR, Jacques CHARRON, Richard BOULET, Jacques FALLU, Barbara ZERTER, Gilles FAUCHER, Claire RANGER, Dominique TRUDEL, Liza Nicolas HANNA, Marilyn HEBERT, Yvette HERVIEUX, Gilles RIVET, Jacinthe QUEVILLON, Clermont RAINVILLE, Louise DOUCET, Amélia SOBRINO, Caridad C. DUIDOTE, Hélène LALONDE, Jacques PAQUIN, Céline GAUVIN, Gilberte BRASSARD, Roland LANEUVILLE, Laurette LANE, Christiane SIBILLOTTE, Aline CÔTÉ, Bernard MÉNARD, Jacques COUTURE, Marie-Andrée GEOFFROY, Madeleine SABOURIN, Marcellin DUGRÉ, Laurent ROBERGE, Louisette Chabot, Gaby LEPAGE, Jean-Claude PAQUETTE, Bertrand CLOUTIER, Réjean PICHÉ, Michel MARCIL, Lucie GOSSELIN, Benjamin FERNANDEZ, Ghette BOYER, Mariette BOURGEOIS, Claude ST-LAURENT, Nicole JETTÉ, Rita HARDY, Jocelyne DENIS, Armande DANEAU, Jacques BÉLANGER, Gérard OUELLET, Daniel CHARETTE, Alain LEPAGE, Anne-Marie DRAINVILLE, Gaétane MELOCHE, Nicole RIVARD, Dolorès DANSEREAU, Robert GONNEVILLE, Marthe FONTAINE, Rose-Marie DUROCHER, Alain MOREAU, Paul RANCOURT, Denise CARON, Pierrette BERTRAND, Adolphe ALLARD, Nicole GRÉGOIRE, Monique PRÉFONTAINE, Guy PAIEMENT, Yveline GHARIANI, Georgette PARISE, Laurier CARON, Nicole NADEAU, Denis HUOT, Yvette CLÉMENT, Marie-Claire BOUCHER, Rita ROY, Laurette LANE, Béatrice BOUCHARD, Denise AMYOT, Michel BOUTOT, Rolande CHÂTELAIN, Bernard LEMELIN, Pierre GILBERT, Nick LEVASSEUR, Cécile ISAAC, Brigitte LANDRY, Liliane FOURNIER, Robert TALLARD, Benoit bieau, Marie-Marthe D'AOUST, André ACHIM, Anne-Marie ROHEL, Marie-Joseph SIMARD, Françoise BERNARD, Thérèse MARTIN, Bernard ROY, Émile RINGUET, Yvonne HOUDE, Marie-France DOZOIS, Louise MAYETTE, Jean-Pierre LANGLOIS, Emma ROBITAILLE, Thérèse TREMBLAY, Paul ROBERGE, Stéphanie MAVIC, Gilberte GAGNON, Thérèse MOREL, Madeleine BENNY, Marcela DESCHÊNES, Mariette BENOÎT, André BÉDARD, Benoit FORTIN, Lucille ROSSIGNOL, Jean BACON, Antoinette DION, Gilles MORISSETTE, Marielle QUENNEVILLE, Estelle TARDIF, Mario ROY, Bernard DUQUETTE, Linda-Lee CARON, Claude COUPAL, André GENDRON, Madeleine BERGERON, Réjeanne THERRIEN, Jean-François LAFOND, Conrad VOISARD, Marie-Rose LEFEBVRE, Elaine GRONDIN, Yvonne BERGERON, Maurice RAINVILLE, Jacques BOURNIVAL, Etienne DESALLIERS, Renée TROTTIER, Nicole DESJARDINS, Annie LANGLOIS, Olivette BELLAVANCE, Monique PRIMEAU, Georgiana THIBAULT, Lise PLANTE, Pierre DOSTIE, Guy G. PARROT, J. BOULANGER, Louise SAUVÉ, Bernard BERGERON, Louise COUTURE, Louise FRÉCHETTE, Michelle TOURIGNY, Marie BEAULIEU, Richard TREMBLAY, Jeannine BARIL, Colette LESAGE, Jean BELLEFEUILLE, Thérèse BENGUEREL, Anita GRENIER, Thérèse HACHETTE, Thérèse TROTTIER, Robert MAGER, Pierre JUBINVILLE, Réjeane POIRIER, Madeleine MONETTE, Rachel DEMERS, Alban MALO, Gisèle DEROY, Eloïse GIRARD, Catherine CORMIER, Marguerite Drainville, Gérard LALIBERTÉ, Marthe AUBUCHON, Jocelyn GUILLEMETTE, Marie D'AUTEUIL, Denise TREMBLAY-MOREAU, Pierre PELLETIER, Florette JULIEN, Jacques BOUCHER, Fleurette LASALLE, Jacques BENOÎT, Aline DÉCARIE, Jeanne MAINVILLE, Karl LÉVEQUE, Alice CYR, Judith BERGERON, Gaétan LABADIE, Louise GÉLINAS, Francine CAMPEAU, Monique GILBERT, Jeanine GAGNON, Henri GAMACHE, Daniel PELLERIN, Madeleine BLANCHET, Guylaine POIRIER, Claude GROU, Gilles MARCHAND, Margot POWER, Dominique BOISVERT, Yolande TOURIGNY, Leyla RAPHAEL, Gaston VILLENEUVE, Lucile GODIN, Madeleine LEMIEUX, Gabrielle ROBERGE, Rhéal RANCOURT, Gérard A. LEMIEUX, Manon J; TALLARD, Jacqueline SAVARD, Aline Danesult-HUOT, Robert VINET, Georgette MÉNRD, Yvette ROY, Jacqueline DIONNE, Dolorès LÉGER, Laurent CHIASSON, Normand BRODEUR, Richard BRODEUR, Nicole RIBERDY, Georges YOUNG, Gilles FORTIN, André MYRE, Marielle ST-PIERRE, François PLOURDE, Cécile MOUTON, Jean LACOURSIÈRE, Hervé CARON, Diane GARIÉPY.

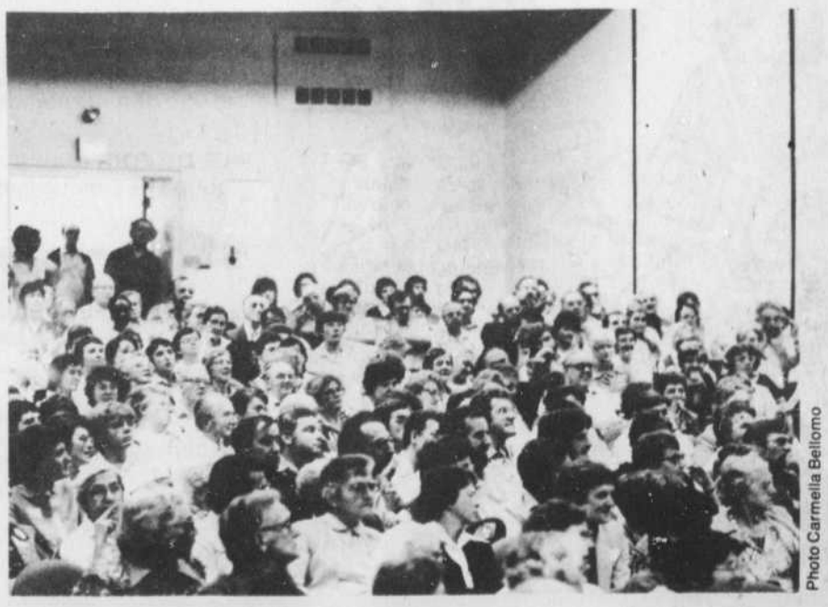

Photo Carmella Bellomo

À SURVEILLER

—20— DIMANCHE

Le ministère de l'Environnement rappelle au public que l'Île Sainte-Thérèse qui a été accessible au public tout l'été peut être visitée pourla dernière fois ce dimanche. Les différentes activités qui y sont organisées permettent aux écologistes amateurs de découvrir différentes facettes de l'île, sa faune, sa flore, son historire et la voie maritime de Saint-Laurent.

■

A 20 h 30, à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Laval, 5443 boul. Lévesque, un grand concert est organisé aux bénéfices des Oeuvres de charité. M. Pierre Grandmaison, titulaire des Grandes orgues de Notre-Dame, en sera l'invité spécial avec l'Ensemble des cuivres du Québec. Pour inf.: 661-1401.

■

L'Association des collectionneurs d'armes du Bas-Canada convie les amateurs d'armes et le grand public à une exposition qui aura lieu de 9 h 00 à 17 h 00, au Royal Montreal Regiment, 4625 ouest, rue Sainte-Catherine.

■

Gurney Bolster, Dena Davida, Evelyn Ginzburg, Louis Guillemette et Andrew Harwood donneront un spectacle de danse intitulé «Contact improvisation» à 20 h 30. La représentation aura lieu au Studio Tangente, 1596 rue Saint-Laurent.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame sous la direction de M. Marcel Laurencelle interprétera à la messe de 11 h 00, O Quam Gloriosum de Vittoria et à l'Offertoire, Nos Qui Sumus de R. de Lassus. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

—21— LUNDI

A 19 h 30, à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Laval, 5443 boul. Lévesque dans le cadre de la semaine de prière du quatrième centenaire de naissance de saint Vincent de Paul, l'abbé François Sarrazin présidera l'eucharistie et assurera la prédication. Il présentera ensuite un diaporama sur la vie de Monsieur Vincent. Pour inf.: 661-1401.

■

De 19 h 30 à 22 h 00, à la paroisse Saint-François-Solano, 3730 rue Dandurand, le père Jean-Yves Garneau animera la première rencontre d'une série de quatre sur la préparation de la messe en équipe. Pour inf.: 376-2010.

■

Les Services à la collectivité du Collège de Rosemont offrent cette année aux retraités et pré-retraités un programme d'activités variées pour répondre à de multiples besoins. Pour s'inscrire à ces activités, on se présente au collège, 6400, 16e avenue ce lundi et ce mardi entre 13 h 30 et 21 h 00. Pour inf.: 376-6310.

■

Le YMCA Communautaire de Saint-Laurent vous invite à vous inscrire à l'un de ses cours de conditionnement physique et nautique. Ces cours visent à l'amélioration de la santé dans une atmosphère plaisante et relaxante. Pour inf.: 747-9801. Des cours de danse pour enfants, adolescents et adultes seront également offerts.

■

Le bureau d'audiences publiques sur l'environnement invite les personnes, groupes ou organismes intéressés à faire connaître leur avis sur le projet d'ouvrage de contrôle des eaux à l'entrée de la rivière des Mille-Iles, à présenter aux séances publiques d'audition qui débuteront ce lundi à 19 h 30 au Centre communautaire de Deux-Montagnes, 200, rue Henri-Dunant.

■

Les adultes qui désirent se tenir en forme tout en suivant un programme adapté à leur rythme et à leur condition physique peuvent s'inscrire au Service individuel de conditionnement physique offert par le Centre d'activités physiques du Collège Marie-Victorin à compter de ce jour. Pour inf.: 325-0150 ou 322-6383.

■

Un cours de 45 heures intitulé «Comment se lancer en affaires» sera offert par le Collège de Rosemont. Les cours auront lieu les mardis soirs ainsi que deux fins de semaines complètes en octobre et novembre. On peut s'y inscrire dès maintenant en se présentant au Collège, 6400, 16e Avenue ce lundi et mardi entre 13 h 30 et 21 h 00. Pour inf.: 376-6310. Le Collège offre également des rencontres entre parents et des ateliers d'art et de théâtre populaire.

■

Le Comité du programme de recherche en gérontologie de l'Université de Sherbrooke vous convie à une conférence de Madame Hélène Reboul, docteur en psychologie sociale et professeur à l'Université de Lyon, intitulée «Besoins psychologiques des personnes âgées et réponses de la société». Rendez-vous à 20 h 00 au pavillon Albert-Leblanc.

■

L'Ordre des ingénieurs du Québec convoque ses membres et les étudiants en génie à faire le point sur le décret gouvernemental obligeant l'admission par l'Ordre des étudiants de l'École de technologie supérieure de l'UQAM. L'assemblée aura lieu à 19 h 00, à l'auditorium du pavillon principal de l'Université de Montréal, 2900, boul. Édouard-Montpetit.

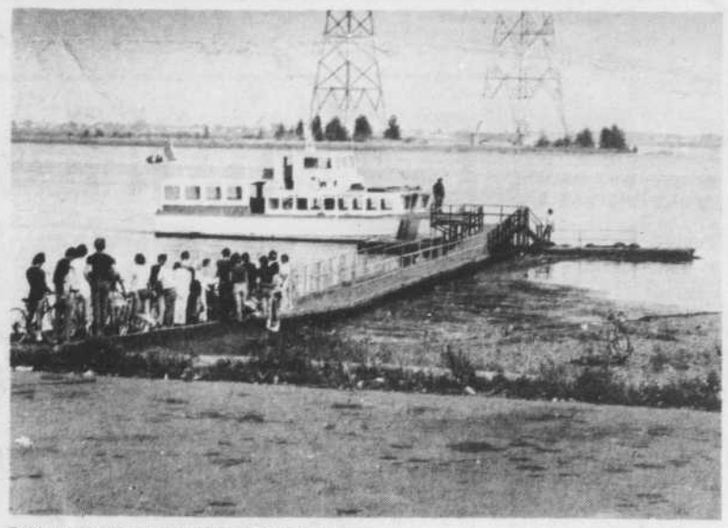

Embarquement pour l'île Sainte-Thérèse

Robert de Coster

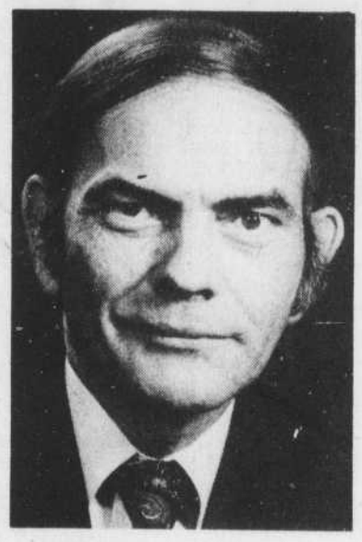

Ghislain Dufour

Les rencontres Yoga et relaxation reprennent à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Ces ateliers qui auront lieu de 17 h 30 à 19 h 00, les lundis et jeudis s'adressent tout particulièrement aux hommes et femmes d'affaires du centre-ville et toute personne désireuse d'atteindre un meilleur équilibre psychophysique. Pour inf.: 351-2656.

■

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée «La consommation». Rendez-vous à 20 h 00, au 6507 De Chateaubriand, Entrée libre. Pour inf.: 274-6471.

■

Le CLSC Pierrefonds invite les résidants de l'Ile-Bizard, Pierrefonds, Roxboro et Sainte-Geneviève à participer à Esquisse-santé, une activité qui leur donne l'occasion d'évaluer leur condition physique et leurs habitudes de vie. Pour inf.: et inscription: 684-9535.

■

Le Centre d'information et d'animation communautaire de Sainte-Scholastique (CIAC) vous convie à une assemblée générale qui aura lieu à la salle paroissiale de l'église Saint-Scholastique à 20 h 00.

■

Monique et Jean Lefebvre, animateurs du «Centre de l'Être Humain», vous invitent à participer gratuitement à une conférence de «découverte de soi..., des autres... et du soi» à 19 h 30 à l'hôtel Sheraton Mont-Royal. Pour inf.: 388-9985.

■

Le Café Campus inaugure une saison de théâtre. «L'exception et la règle» de Bertold Brech y sera présenté à 21 h 00. Admission: $3.

—22— MARDI

À 20 h 00, à l'Auditorium du Patro Le Prévost, 7355 rue Christophe-Colomb, le père Maurice Couture, supérieur général des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, prononcera une conférence intitulée «Saint-Vincent-de-Paul, un saint pour notre temps». Pour inf.: 526-5937.

■

De 19 h 30 à 22 h 00, au 2000 ouest, rue Sherbrooke, soeur Raymonde Leclerc présentera de nouveaux chants liturgiques aux animateurs de chants d'assemblée. Pour inf. et inscription: 931-7311, poste 189.

■

A midi, à l'amphithéâtre G du 3200 rue Jean-Brillant, l'atelier Tiers-Monde organise la projection du film de Peter Davis: «Des générations de résistants». Ce film traite du problème de l'apartheid en Afrique du Sud. Pour inf.: 343-6394.

■

M. Jean-Paul L'Allier, ex-ministre du gouvernement du Québec, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de l'assemblée générale annuelle du Cercle de la presse d'affaires du Québec au salon Neufchatel de l'hôtel Champlain, à 12 h 15.

■

L'Association gnostique internationale de recherche anthoropologique vous convie à une conférence sur «les mondes de l'invisible» à 19 h 30 au 7527 rue Christophe-Colomb.

■

L'Ordre de la Rose-Croix invite tous les chercheurs à une conférence d'information intitulée: «La Rose-Croix dans le monde moderne» à 20 h 00 au 5140 rue Saint-Hubert. Entrée gratuite.

■

Les membres du Conseil d'administration de la société immobilière du Canada Mirabel Ltée tiendront des audiences publiques pour entendre les vues des groupes et des individus concernés par l'avenir du territoire périphérique de Mirabel. Rendez-vous à 19 h 00 à la grande salle du château de l'aéroport de Mirabel.

■

La Corporation Le Festival Anjou annonce la Fête du Vin qui aura lieu jusqu'au 26 septembre aux Galeries d'Anjou. Kiosques, documentation et dégustations sont prévus.

■

À midi, à l'hôtel Windsor de Montréal, M. Ghislain Dufour, vice-président exécutif du Conseil du patronat du Québec sera le conférencier invité de l'Association de placement universitaire et collégial. M. Dufour parlera «des entreprises et des jeunes diplômés». Pour inf.: 288-5161.

■

La Société québécoise pour la défense des animaux reçoit le docteur Corina Lupu, spécialiste des oiseaux de compagnie, qui donnera une conférence sur la nutrition, l'environnement, la santé mentale de ces bêtes. Entrée libre, à 20 h 00, à l'hôtel Reine-Élizabeth.

■

M. Robert de Coster, président et chef de la direction de Sidbec sera le conférencier invité lors du déjeûner-causerie du Centre des dirigeants d'entréprise qui aura lieu de midi à 14 h 00, à l'hôtel Méridien.

■

«À la recherche de nos ancêtres et des documents les concernant», voilà le titre d'une série de vingt cours (60 heures) présentée par la Société historique du Marigot et donnée par M. Michel Barbin. Les cours se donneront tous les mardis de 19 h 30 à 22 h 30 au salon d'accueil de l'église Saint-Antoine de Longueuil. Pour inf.: 679-6169.

—23— MERCREDI

À 19 h 30, à l'église Saint-Vincent-de-Paul à Laval, 5443 boul. Lévesque, le père Francis Radenac, vicaire épiscopal, présidera l'eucharistie et assurera la prédication pour souligner le vingt-cinquième anniversaire de la Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse. Pour inf.: 661-1401.

■

Le département de sociologie de l'U de M vous invite, pour marquer les 25 ans du département, à trois journées d'activités. Rendez-vous les 23, 24 et 25 septembre au 3200 rue Jean-Brillant. Parmi les conférenciers invités, il faut souligner la présence de Mme Maria Antonietta Macciocchi, députée au Parlement européen, de M. Immanuel Wallorstein, professeur de l'Université de l'État de New-York, de même que celle de M. Marcel Rioux.

■

«Le loisir public: facteur de développement économique?», voilà le titre du colloque-conférence organisé par l'Association québécoise des travailleurs en loisir et qui aura lieu au Centre de congrès Roussillon Saguenay à Jonquière.

■

L'Association canadienne de l'analyse transactionnelle tient son 6e congrès annuel à l'hôtel le Parc Regent de Montréal sous le thème «Gâtez votre enfant».

■

Le Conseil régional de Montréal de la Fédération des femmes du Québec invite ses membres ainsi que toutes personnes désireuses de le devenir, à une assemblée générale spéciale, qui aura lieu à 11 h 30 à la Brasserie Molson, 1650 est, rue Notre-Dame. Pour réservations: 727-5918.

■

Les Scouts et Guides de Montréal invitent tous les animateurs et tous les adultes membres des Scouts et Guides de Montréal à une petite soirée-retrouvailles qui aura lieu au commissariat régional des Scouts et Guides de Montréal, 3500, avenue Laval. Rendez-vous à 18 h.

■

Le Comité logement St-Louis, vous invite au lancement d'une exposition de photographies et de sa brochure d'accompagnement, au Café La Vie Douce, 4473, rue Saint-Denis, angle Mont-Royal. L'exposition se poursuivra jusqu'au 15 octobre.

■

La fondation culturelle 3e Âge — Jean-de-Brébeuf vous convie à une causerie du père Roger Marcotte, s.j., intitulée «Face aux valeurs des autres», au Pavillon Lalemant, 5625, rue Decelles. Pour inf.: 342-1624.

■

Vous êtes invités à la Grande fête du Parc Laurier qui se déroulera toute la journée. Un pique-nique communautaire pour les personnes âgées, spectacles et jeux pour aînés et petits et épluchette de blé d'Inde à l'heure du souper sont au nombre des diverses activités.

■

L'Institut national de productivité tient un colloque sur la productivité de l'économie du Québec, bilan et perspectives, à l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins.

■

Deux cours sur l'affiche et la photographie seront donnés par le Collège de Rosemont. Une séance d'information à leur sujet aura lieu à 19 h 30 au Collège, 6400, 16e avenue. Pour inf.: 376-6310.

■

«L'histoire de l'aviation au Québec», exposition retraçant l'histoire de ses pionniers aura lieu au Musée Marsil, 349, Riverside Drive à Saint-Lambert. L'exposition se poursuivra jusqu'au 8 novembre.

—24— JEUDI

À 20 h 30, à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Laval, 5443, boul. Lévesque, aura lieu un vernissage de tableaux et d'oeuvres d'art dans le cadre des festivités organisées pour souligner le 400e anniversaire de naissance de saint Vincent de Paul. Pour inf.: 661-1401.

■

De 19 h 30 à 22 h, au 2000, ouest, rue Sherbrooke, aura lieu la première de quatre rencontres sur le baptême des petits enfants. Cette session de base s'adresse aux laïcs et aux pasteurs engagés dans la pastorale baptismale. Les abbés Louis Dicaire et Jacques Fournier ainsi que Mme Louise Morin-Thibault en seront les animateurs. Pour inf.: 931-7311, poste 169.

■

La Fondation culturelle 3e Âge, Jean-de-Brébeuf vous confie à la deuxième de quatre causeries données par le père Julien Harvey, s.j. et intitulée «Comment prier avec les psaumes», au Gesù, 1200 rue Bleury. Pour inf.: 342-1624.

■

M. Louis Mathieu de l'Institut de futurologie appliquée du Canada animera une soirée d'information publique intitulée: «Deux histoires aussi importantes l'une que l'autre, la petite et la grande histoire» à 20 h, au 6507 De Châteaubriand. Entrée gratuite. Pour inf.: 274-6471.

■

Un atelier sur «le nouveau célibat» et une série de rencontres sur les moyens de combattre le stress seront offerts par le Centre de psychologie humaniste, 6 est, boul. Saint-Joseph. Pour inf.: 845-6427.

—25— VENDREDI

De 19 h 30 à minuit, à l'église Saint-Vincent-de-Paul de Laval, 5443 boul. Lévesque, il y aura célébration eucharistique suivie d'une veillée de prière devant le Saint-Sacrement.

■

Le père Marcel Taillefer, c.s.c., animera une session de préparation au mariage durant toute la fin de semaine à l'Oratoire Saint-Joseph. Pour inf.: 733-8211.

■

Le Service de préparation au mariage du diocèse de Montréal organise une session de fin de semaine qui aura lieu au Centre Cana, 4300 rue Bossuet. Pour inf.: 374-0376.

■

De 17 h à 19 h, au 2065 ouest, rue Sherbrooke, le Centre canadien d'oecuménisme organise une fête en l'honneur du Père Stéphane Valiquette, s.j. pour ses cinquante ans de vie religieuse. Pour prévenir de sa présence, 937-9176.

■

La Maison internationale de la rive-sud organise une soirée sur l'Iran au cours de laquelle il y aura une analyse globale de la situation et de la révolution. Rendez-vous à 20 h, au 2465 boul. Lapinière à Brossard. Pour inf.: 656-4723.

■

Le Centre interculturel Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain reçoit Mme Lucie Proulx, présidente du Comité de parents de l'école Notre-Dame des Neiges et M. Jacques Constantin, porte-parole du Regroupement scolaire de l'Île de Montréal qui parleront du pluralisme à l'école au Québec, à 20 h.

■

«Équilibrer ses fonctions», voilà le thème du colloque de l'Association des hôpitaux du Québec qui a lieu à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec.

■

La Base de plein air Le Carrefour de l'Avenir vous convie à une rencontre «photo-nature». Pour inf.: 819-394-2688.

■

Un bazar aura lieu à la paroisse de la Visitation du Sault-aux-Récollets 10591 rue Séguin à l'est de Papineau entre Henri-Bourassa et Prieur. On peut y accéder ce vendredi de 19 à 22 h, le samedi 26 de 11 h à 22 h et le dimanche 27 de 10 h à 15 h.

■

L'Association d'économie politique organise un colloque sous le thème «La crise économique et sa gestion», à l'Université du Québec à Montréal, salle Alfred Laliberté.

—26— SAMEDI

De 10 h à 16 h, au 1205, rue de la Visitation, aura lieu le premier d'une série de quatre samedis spirituels consacrés à Marie de l'Incarnation. Le père Claude Mayer, o.m.i., animateur de ces samedis, présentera la riche expérience de Marie de l'Incarnation qui fut tour à tour épouse, mère, veuve, femme d'affaires, missionnaire et fondatrice de communauté. Pour inf.: 524-3561.

■

La Fédération québécoise de scrabble francophone en collaboration avec le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal vous invite au premier grand tournoi Duplicata de Scrabble au Centre Pierre Charbonneau, 3000 rue Viau. Le tournoi durera toute la fin de semaine. Pour réservations: 374-4700, poste 232.

■

La Société des écrivains canadiens de langue française tient son colloque à l'auditorium du Planétarium Dow. La réunion portera sur «la littérature et les sciences» et commencera à 9 h. Pour inf.: 661-3064.

■

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient son colloque à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke.

■

Un colloque sur la confessionalité des écoles organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec aura lieu de 9 h à 16 h au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM.

■

L'Association québécoise des verriers convie tous ceux que le travail du verre intéresse à assister à une réunion qui aura lieu au Centre Couillard, 13, rue Couillard à Québec, à 13 h.

■

«Le citoyen et l'éducation», tel sera le thème du colloque organisé par l'Association d'éducation du Québec, et qui aura lieu à Trois-Rivières.

Voici l'offre!

- Transigez sur le parquet de la Bourse de Montréal à vos propres compte et profit.
- Soyez au centre de l'ACTION avec accès immédiat aux nouvelles.
- La Bourse vous enseignera la négociation des actions et options.
- Devenez mainteneur de marché.

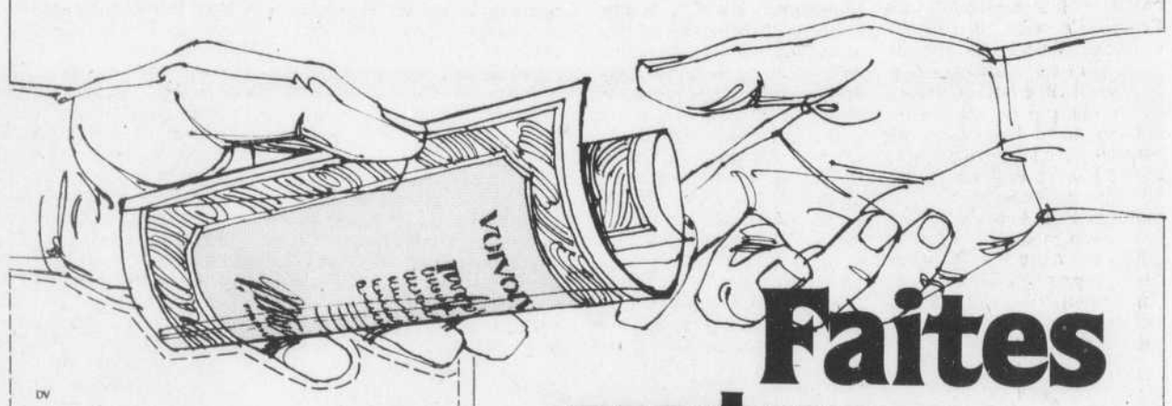

DV

Si l'OFFRE vous intéresse, communiquez directement avec M. Philippe Barrette au **(514) 871-2447** ou remplissez et retournez ce coupon.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

N° DE TÉLÉPHONE BUREAU .....

DOMICILE .....

Philippe Barrette, Bourse de Montréal
Tour de la Bourse, 800, Square Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A9

BOURSE DE MONTRÉAL

Faites votre demande

- Si vous avez des aptitudes pour le commerce (acheter et vendre)
- si vous aimez voir immédiatement les résultats de vos transactions
- si vous disposez d'actifs liquides d'au moins 50 000 $ (ou si vous avez un associé qui n'est pas membre de la Bourse)
- si vous cherchez une nouvelle carrière à plein temps.

DEVENEZ MAINTENEUR DE MARCHÉ.

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS,

- **LE DEVOIR** vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- **LE DEVOIR** vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- **LE DEVOIR** vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- **LE DEVOIR** a aussi ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus $..... pour une période de..... mois
à compter du.....
.....
Nom.....
Adresse.....
.....

TARIFS

d'abonnement période scolaire

DURÉE	TARIFS
6 mois	$38.00
7 mois	$43.00
8 mois	$48.00
9 mois	$53.00
10 mois	$59.00
aussi disponible	
12 mois	$70.00

Être mieux informé à meilleur compte

Les Cubs sont ridiculisés 11-0

Les Expos donnent raison au gérant Jim Fanning

par Richard Milo

Les Expos l'ont facilement emporté 11-0 devant 23,606 personnes au Stade olympique pendant que les Cards de St. Louis perdaient à New York, et ils ont réduit l'écart à deux parties et demie, donnant ainsi raison à Jim Fanning qui, la veille, avait dit que la saison était loin d'être terminée.

«Je vous l'avais dit hier (jeudi), il y a encore beaucoup de matchs à jouer et les Cards n'ont pas encore gagné, a répété Fanning. Ce n'est pas fini, il reste encore 16 matches.

Hier soir, les Cubs de Chicago ont largement aidé les Expos, commettant quatre erreurs, dont trois en quatrième manche alors que les Expos ont marqué six points pour donner à Scott Sanderson (9-6), une marge de manoeuvre dont il n'avait sûrement pas besoin.

Sanderson a été impeccable, ne permettant pas à un seul coureur des Cubs de se rendre au troisième but. Il a réussi son premier jeu blanc de la saison, limitant l'adversaire à cinq coups sûrs pendant que les Expos en frappaient 14, en plus d'être aidés par quatre erreurs...

«Il est vrai que les Cubs ont commis des erreurs, a dit Fanning. Mais l'offensive a profité de ces erreurs pour capitaliser. C'est ce que importe.»

Fanning a utilisé Warren Cromartie au premier rang du rôle, remplaçant Rodney Scott par Jerry Manuel, au deuxième but. Chris Speier était de retour à l'inter, et les trois hommes ont frappé, donnant de nouveau raison à Fanning.

Cromartie a obtenu trois coups sûrs et un but sur balles en cinq présences. Manuel un circuit en solo et un double, et Speier trois coups sûrs.

«J'ai rencontré Cromartie avant le match, a dit Fanning, et je lui ai demandé de se rendre sur les buts le plus souvent possible. Toutefois, avec des hommes sur les buts. Il était entendu qu'il devait s'élancer comme un vrai frappeur, pour produire des points.

«Quant à Scott, il ne frappe pas, il n'a pas produit depuis le début de la deuxième tranche, et j'ai pensé le remplacer par Manuel, Speier a connu une excellente fin de saison en septembre, l'an dernier, et je crois qu'il vaut mieux faire confiance aux joueurs qui nous ont presque donné le championnat en 1980».

Cromartie n'avait pas frappé au premier rang du rôle depuis 1979, alors qu'il a rempli ce rôle du 13 juin jusqu'à la fin de la saison. En quatrième, il a amorcé la manche de six points des Expos contre le perdant Doug Bird (4-4) en frappant un coup sur la clôture de droite, bon pour un simple seulement car il a trébuché en contournant le premier but. Il s'agissait de la première source de rire puisqu'ensuite, le voltigeur Bobby Bonds a échappé un ballon facile, le troisième but Jim Dillard a commis sa deuxième erreur du match et, comble de ridicule, le releveur Rawly Eastwick, du monticule, a lancé à plusieurs pieds de Bill Buckner en tentant de retirer le frappeur des Expos qui venait de cogner un faible roulant en sa direction.

Les Expos ont égalé un sommet d'équipe cette saison en frappant 14 coups sûrs. Ils menaient déjà 4-0, après deux manches, grâce à une première erreur de Dillard à la suite d'un coup sûr à l'intérieur de Cromartie, — il a relayé dans l'abri — bon pour deux points, et un simple de Gary Carter au champ centre, bon pour deux autres points. En troisième, Jerry Manuel a réussi son 3e circuit de la saison, après avoir frappé un double en deuxième, totalisant ainsi six buts, soit le même nombre que Rodney Scott à ses 11 derniers matchs.

Carter et Dawson ont été retirés du jeu au milieu du match, pour leur donner un repos, a dit Fanning. Ils seront de l'alignement partant cet après-midi, et Fanning n'apportera pas de modifications à son alignement.

Les Expos ont encore deux matchs à disputer aux Cubs, en fin de semaine, avant de recevoir la visite des Phillies de Philadelphie, des Pirates de Pittsburgh et des Mets de New York. Les mêmes Mets qui ont battu les Cards 8-1. La saison n'est pas finie.

Expos (11)

	ab	r	h	bi
Bonds, cc	3	0	0	0
Howell, l	0	0	0	0
Caudill, l	0	0	0	0
Waller, 3b	1	0	0	0
DeJesus, ac	3	0	1	0
Hartz, l	0	0	0	0
Buckhr, 1b	4	0	0	0
Durham, cs	3	0	1	0
Lum, cg	4	0	1	0
JDavis, r	2	0	0	0
Easthck, l	0	0	0	0
Hall, cc	1	0	0	0
HCruz, cc	1	0	0	0
Dillard, 3b	3	0	0	0
Geisel, l	0	0	0	0
Fletchr, ac	0	0	0	0
Tabler, 2b	4	0	1	0
Bird, l	1	0	1	0
Blackwel, r	2	0	0	0
Total	32	0	5	0

Cubs (0)

	ab	r	h	bi
Cromrt, 1b	4	2	3	1
Hosttlr, 1b	0	0	0	0
Francon, cg	5	0	1	0
Dawson, cc	2	1	2	0
Office, cc	1	0	0	0
Carter, r	4	1	2	3
Ramos, r	1	0	0	0
Parrish, 3b	5	1	0	0
Mill, 3b	0	0	0	0
Wallach, cd	4	1	0	0
Rooney, cf	1	0	0	0
Speier, ac	5	2	3	1
Manuel, 2b	5	2	2	1
Sandrsn, l	4	1	1	0
Total	41	11	14	6

Chicago ..... 000 000 000—0
Montréal ..... 041 600 00x—11

E—Dillard 2, Bonds, Eastwick. LSB—Chicago 7, Montreal 9. 2B—Manuel, Speier, Dawson. C—Manuel (3).

Chicago	ml	cs	p	pm	bb	rb
Bird p, 4-4	3 1/3	9	8	6	3	2
Eastwick	2/3	1	3	0	0	0
Howell	1	1	0	0	0	1
Caudill	1	1	0	0	0	1
Geisel	1	2	0	0	0	1
Hartz	1	0	0	0	0	0
Montréal						
Sanderson	9	5	0	0	3	9

T—2:47. A—23,606.

ÉCHOS... Grant Jackson porte maintenant le numéro 23 de Dick Williams. Charlie Lea a lancé pendant 45 minutes en fin d'après-midi et il n'a pas eu mal au coude. Mercredi, il a quitté en première manche du deuxième match du double, en raison de vives douleurs au coude droit... Andre Dawson a remplacé Gary Carter comme conférencier invité au dîner du Club des amis du baseball, hier midi, devant 75 convives... Cet après-midi, Bill Lee (3-4) fera face à Mike Krukow (6-9). Lee n'a donné qu'un point en sept manches aux Cards de St. Louis à son dernier départ, mardi. Demain, lors du dernier match de la série, Bill Gullickson (4-8) se mesurera à Mike Griffin (2-3).

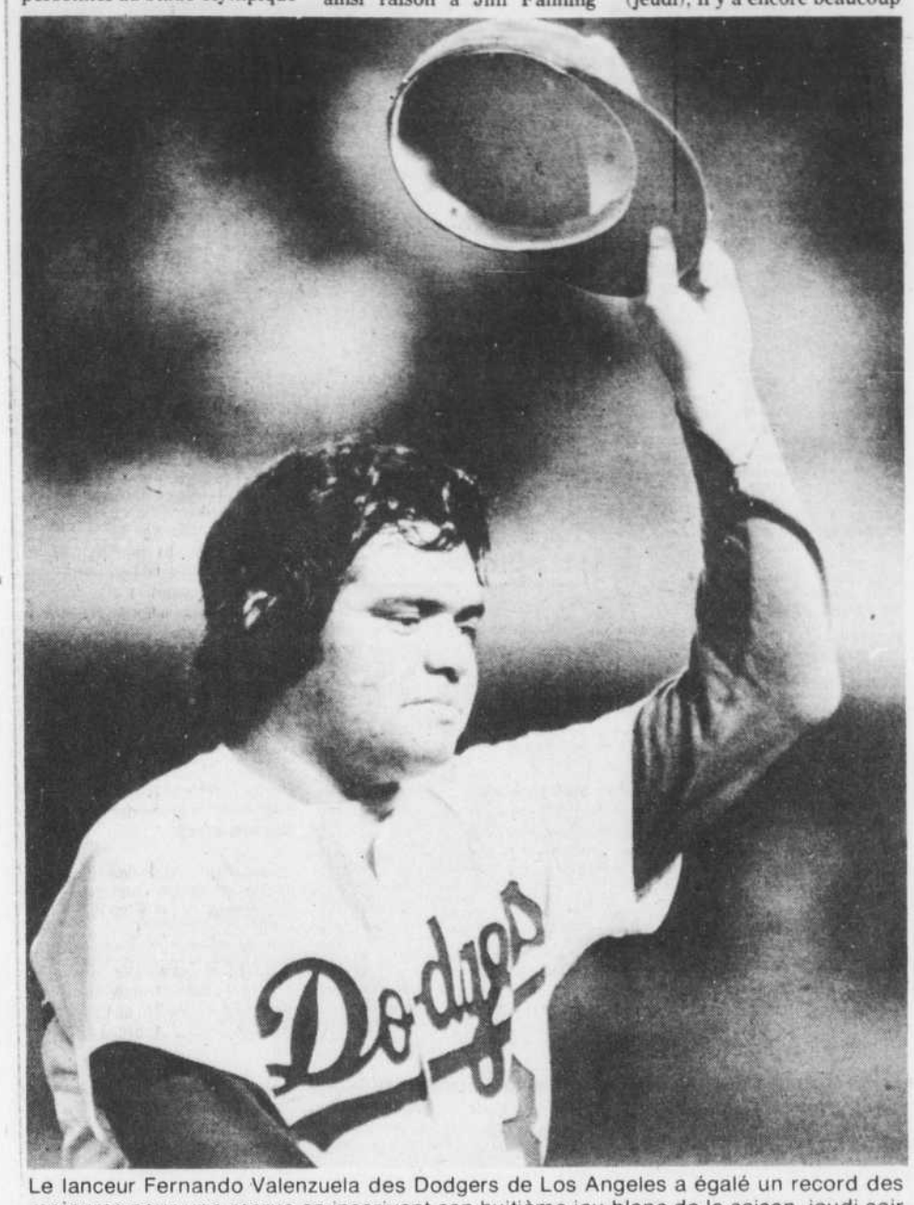

Le lanceur Fernando Valenzuela des Dodgers de Los Angeles a égalé un record des majeures pour une recrue en inscrivant son huitième jeu blanc de la saison, jeudi soir contre les Braves d'Atlanta. (Photolaser AP)

Les Cards se font jouer un vilain tour par NY

NEW YORK (AP) — Hubie Brooks a cogné un triple de deux points et un simple productif hier soir en conduisant les Mets de New York à un gain de 8-1 sur les Cards de St. Louis.

Ed Lynch, 4-2, a remporté son premier gain en quatre départs contre les Cards cette saison, avec l'aide du releveur Jesse Oreco, qui en était à sa première victoire protégée de la saison.

Le triple de Brooks a marqué une poussée de quatre points dès la première manche.

Dave Kingman a chassé Bob Shirley, 5-4, avec un double productif dès la première manche avant de marquer le 4e point des Mets sur le simple de Doug Flynn.

Les Cards ont évité le zéro dans la 6e avec un double de George Hendrick, un mauvais lancer et un roulant.

Dans la Ligue américaine, un simple du vétéran Bobby Murcer, appelé à frapper en relève après deux retraits à la huitième manche, a brisé une égalité de 4-4 pour permettre aux Yankees de New York de triompher 6-4 des Red Sox de Boston.

Totalement blanchis au bâton pendant cinq manches et un tiers par le gaucher Frank Tannana, les Yankees ont marqué quatre points sur trois coups sûrs en sixième dont les circuits consécutifs de Dave Winfield, bon pour trois points, et de Lou Piniella en solo.

Mise au point de Villeneuve et explications d'Alan Jones

MARANELLO, Italie (AFP) — Les deux pilotes de l'écurie Ferrari, Didier Pironi et Gilles Villeneuve, afin de mettre fin aux rumeurs circulant sur leur éventuel départ de la marque de Maranello, ont annoncé, hier, dans un communiqué leur désir de terminer leur contrat les liant à la firme italienne.

Didier Pironi et Gilles Villeneuve «en raison de certaines allusions, dénuées de fondement, reprises dans la presse, confirment qu'en 1982, ils participeront au championnat du monde de formule-1 avec des voitures Ferrari selon des engagements prix il y a longtemps et valables respectivement jusqu'au 31 décembre 1982 et au 31 octobre 1983», précise le communiqué des pilotes.

D'autre part, Alan Jones, l'actuel champion du monde de Formule Un, a expliqué hier pourquoi il a décidé d'abandonner la compétition après le Grand Prix de Las Vegas pour ne plus se consacrer qu'à sa ferme près de Melbourne.

«Il se peut que par un froid matin de juin, je mette mes bottes pour aller nourrir mes bêtes et que tout d'un coup je ressente le besoin de retrouver les circuits», a-t-il dit, «mais je ne le pense pas. Je veux passer plus de temps avec ma famille et retourner vivre chez moi. J'ai quitté l'Australie il y a onze ans.»

Alan Jones, âgé aujourd'hui de 34 ans, a remporté le titre mondial l'an dernier avec l'écurie Williams. Il occupe actuellement la troisième place du championnat du monde, avec 12 points de recul sur son coéquipier Carlos Reutemann et, comme il reste deux grands prix à disputer, conserve encore quelques chances cette année.

«Je n'ai pas perdu mes nerfs», dit-il. «Le danger a peut-être joué une petite part dans ma décision, mais pas une grande part».

«J'aurai besoin de beaucoup de chances pour gagner cette année, je n'ai qu'une chance mathématique, mais je ferai certainement de mon mieux. On n'abandonne jamais quand on est dans ce sport».

Lors d'une récente interview, il avait cependant jugé dangereuses les nouvelles monoplaces de Formule-Un à cause des nouvelles suspensions créées par les règlements de la fédération internationale du sport automobile. Il s'était par ailleurs dit très impressionné par le spectaculaire accident dont a été victime le Britannique John Watson lors du Grand Prix d'Italie à Monza dimanche dernier.

«Avant, quand on sortait deux roues de la piste, on risquait de perdre une demi-seconde au tour. Maintenant, on risque de perdre sa vie».

L'idée de se retirer lui était déjà venue en janvier dernier: «Je me souviens que j'étais assis les jambes croisées dans ma chambre en train de me demander si je devais m'en aller. Puis j'ai pensé aux contrats que j'avais signés et j'ai décidé que ce n'était pas possible à ce moment.»

«Hier, j'y ai encore pensé et pris la décision de quitter la compétition à la fin de la saison. Ma femme, Beverley, était aux anges quand je lui ai dit».

Jones a récemment importé du bétail de Suisse pour lequel il espère un grand avenir en Australie. Il possède également un bar bien située pour les vacances d'hiver.

Aujourd'hui, Alan Jones semble plus prêt à parler de vaches et de cheveaux que de la course automobile, mais il admet tout de même que tout ne lui plaisait pas dans la compétition. C'est ainsi qu'il n'est pas d'accord avec les limitations de poids imposées cette année en soulignant que les voitures passent toujours presque aussi vite dans les courbes.

Le Canadien bat les Sabres, 4-2

BUFFALO (P) — Le Canadien de Montréal a dominé pendant tout le match hier soir et a défait les Sabres de Buffalo 4-2 dans un match hors concours de la LNH disputé devant 8,543 spectateurs.

Le Canadien a pris une avance de 2-0 à mi-chemin du premier engagement avant que Buffalo ne réduise la marge. Dans le 2e, le Canadien a marqué deux buts sans réplique.

Craig Laughlin, Chris Nilan, Pierre Mondou et Jeff Mars ont été les marqueurs du Tricolore tandis que Steve Patrick et Alan Haworth répliquaient pour les Sabres.

Richard Sévigny et Denis Héron se sont partagé la tâche devant la cage du Canadien tandis que Jacques Cloutier disputait tout le match devant le filet des Sabres.

Les Sabres ont affiché une marge de 38-27 dans les tirs au but.

en bref...

■ *Genois gagne difficilement*

Réjean Genois a donné la frousse à ses partisans en première ronde du tournoi de tennis Labatt Légère disputé au club Carrefour de Laval. Opposé à Frank Korpas, un ressortissant hongrois âgé de 46 ans, Genois a dû aller au bris d'égalité en deuxième manche pour vaincre un adversaire redoutable au service et très à l'aise sur la surface très rapide du court. La grande surprise de la journée fut l'élimination du sixième favori, Richard Legendre, qui a livré un enlevant duel à André Cantin de Brossard, qui l'a emporté par 7-6, 3-6, 6-4.

■ *Oui aux pronostics sportif*

Plus de 35 organismes nationaux de sports et de récréation ont exprimé leur appui au programme de pronostics sportifs annoncé lundi par le ministre fédéral du Sport amateur, M. Gerald Regan. «La part des revenus des loteries versées par les provinces au gouvernement central ne représente qu'une infime partie des profits que réalisent les provinces grâce aux loteries, et ce n'est certainement pas suffisant pour faire face aux besoins des sportifs si l'on veut atteindre l'excellence sur le plan international,» a indiqué le président du Centre national de sport et de récréation, M. Hugh Glynn.

■ *Une offre bien accueillie*

WINNIPEG — L'offre de remettre une réplique du trophée de la Coupe Canada à l'équipe soviétique de hockey a été bien accueillie à l'Ambassade de l'URSS, à Ottawa. Le porte-parole de l'ambassade, Igor Labanov, a indiqué que l'équipe soviétique serait heureuse de recevoir cette réplique, non à cause de sa valeur, mais parce que ce geste montrait que parmi les Canadiens, il y avait de véritables amateurs de beau hockey. George Smith, de Winnipeg, l'initiateur du projet, a indiqué que la collecte de fonds allait bon train et précisé que la copie coûterait environ $3,000. Maintenant, Alan Eagleson, qui s'était opposé à ce que les Soviétiques emportent le trophée, a indiqué qu'il serait disposé à leur remettre une copie. Par ailleurs, Hockey Canada a menacé George Smith de le traîner devant les tribunaux s'il donnait suite à son projet.

■ *En deux mots*

Muhammad Ali remontera dans le ring en décembre prochain à Nassau où il affrontera **Trevor Berbick** de Halifax, le champion canadien et du Commonwealth... Le gardien **Rick St. Croix** a signé un contrat de plusieurs saisons avec les Flyers de Philadelphie... Le gardien **Jim Craig,** qui s'est fracturé un doigt au cours du camp d'entraînement de l'équipe américaine en vue du tournoi de la Coupe Canada, manquera la majorité des matchs hors-concours des Bruins de Boston... La Yougoslave **Mima Jausovec,** l'Allemande de l'Ouest **Bettina Bunge** et les Américaines **Kathleen Horvath** et **Ann Kiyomura** ont atteint les demi-finales du tournoi de tennis de Tokyo doté de $175,000... L'Union soviétique a battu les Pays-Bas en finale zone B Europe de la **Coupe Davis** de tennis... Le champion motocycliste anglais **Dave Potter** est décédé à l'hôpital où il avait été admis il y a 18 jours à la suite d'un accident... **Mark Lalonde** de Montréal et **Dale Styner** de Calgary ont passé avec succès le premier tour des championnats de squash amateur disputés en Suède... Le champion olympique du 800 mètres, le Britannique **Steve Ovett,** a épousé **Rachel Waler,** un mannequin de 22 ans, qu'il avait rencontrée il y a sept ans lors d'une compétition au Crystal Palace... L'Europe a causé une certaine surprise en prenant une avance de 4 ½ à 3 ½ sur les Etats-Unis à l'issue de la première journée de la **Coupe Ryder** de golf à laquelle participe les meilleurs joueurs américains... Le AIK de Stockholm a battu les **Capitals** de Washington 6-1 dans un match hors-concours...Tommy Valentine détient une priorité d'un coup sur Gil Morgan, Fuzzy Zoeller et Craig Stadler à mi-chemin du tournoi de golf LaJet doté de $350,000.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi
St-Louis 7, Montréal 4
Philadelphie 3, New York 2
Houston 9, San Diego 0
Los Angeles 2, Atlanta 0
Cincinnati 1, San Francisco 0
Pittsburgh à Chicago, remis

Hier
Montréal 11, Chicago 0
New York 8, Saint-Louis 1
Pittsburgh à Philadelphie
Atlanta à San Diego
Cincinnati à Los Angeles
Houston à San Francisco

Aujourd'hui

Lanceurs prévus
Chicago, Krukow (6-9) à Montréal, Lee (3-4), 13 h 35
St-Louis, Martin (6-3) à New York, Falcone (2-3), 14 h 05
Houston, Ruhle (8-4) à San Francisco, Griffin (8-6), 16 h 05
Pittsburgh, Jones (4-2) à Philadelphie, Larson (1-0), 19 h 05
Cincinnati, Berenyi (8-5) à Los Angeles, Hooton (10-5), 22 h 05
Atlanta, Boggs (3-11) à San Diego, Welsh (5-6), 22 h 05

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Madlock	254	87	.343
Rose, Phi	369	121	.328
Concepcion, Cin	357	116	.325
Dawson, Mtl	**333**	**106**	**.318**
Buckner, Chi	352	112	.318
Durham, Chi	372	86	.316
Howe, Hou	309	97	.314
Bar Baker, LA	354	111	.314
Griffey, Cin	335	105	.313
Schmidt,Phi	312	97	.311

Circuits: Schmidt, Phi., 26; Dawson, Mon., 23.

Points produits: Foster, Cin., 75; Schmidt, Phi., 72.

Buts volés: Raines, Mon., 69; Moreno, Pit., 34.

Lanceurs (8 décisions): Seaver, Cin., 12-2; Valenzuela, LA, 13-4.

Ligue Amérioaine

Jeudi
Boston 6, Détroit 1
Baltimore 6, Cleveland 2

Hier
New York 6, Boston 4
Milwaukee 5, Baltimore 1
Toronto 5, Californie 1
Cleveland 8, Detroit 4
Minnesota 6, Texas 3
Oakland à Chicago
Kansas City à Seattle

Aujourd'hui

Lanceurs prévus
Californie, Witt (5-8) à Toronto, Clancy (5-10), 13 h 30
Detroit, Petry (8-7) à Cleveland, Blyleven (11-6), 14 h 05
Oakland, Langford (9-9) à Chicago, Lamp (6-4), 14 h 15
New York, Guidry (11-3) à Boston, Torrez (8-3), (8-2), 14 h 20
Milwaukee, Slaton (4-6) à Baltimore, Martinez (13-4), 19 h 30
Minnesota, Jackson (3-2) à Texas, Medich (8-5), 20 h 35
Kansas City, Wright (1-1) à Seattle, Beattie (2-2), 22 h 35

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Lansford, Bos	348	116	.333
Paciorek, Sea	246	115	.332
Zisk, Sea	304	101	.332
Henderson, Oak	367	121	.330
Hargrove, Cle	273	90	.330
Gibson, Det	225	73	.324
Remy, Bos	301	97	.322
Cooper, Mil	359	112	.312
Oliver, Tex	374	116	.310
Mumphrey, NY	310	96	.310

Circuits: Armas, Oak., 21; Thomas, Mil., 19.

Points produits: Armas, Oak., 65; Oglivie, Mil., 62.

Buts volés: Henderson, Oak., 47; Cruz, Sea., 42.

Lanceurs (8 décisions): Clear, Bos., 8-1; Torrez, Bos., 8-2.

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	bv	moy.
Briggs	7	1	0	0	0	.143
Carter	315	76	15	62	1	.241
Cromartie	309	90	4	36	1	.291
Dawson	335	108	23	58	26	.332
Francona	45	13	1	6	1	.288
Hostetler	2	0	0	0	0	.000
Johnson	3	1	0	1	1	.333
Manuel	35	8	3	8	0	.229
Mills	19	5	0	0	0	.263
Milner	68	16	3	8	0	.235
Office	31	7	0	0	0	.226
Parrish	295	67	7	28	0	.227
Phillips	48	10	0	3	0	.208
Raines	312	95	5	37	69	.304
Ramos	39	8	1	3	0	.205
Rooney	1	0	0	0	0	.000
Speier	264	60	2	23	1	.227
Wallach	163	37	4	10	0	.227
White	93	22	2	10	4	.237

Les lanceurs

	g-p	vs	ml	rab	mpm
Bahnsen	2-1	1	45.1	23	5.18
Burris	7-7	0	109.2	45	3.44
Engle	0-0	2	0	2	18.00
Fryman	5-3	5	37.1	21	2.19
Gorman	0-0	0	10.0	8	4.50
Gullickson	4-8	0	133.0	89	2.97
Jackson	0-0	0	7.2	1	7.09
Lea	5-4	0	64.1	31	4.64
Lee	3-4	6	69.2	27	2.58
Peardon	2-0	5	26.1	13	1.73
Rogers	10-7	0	136.1	67	3.82
Sanderson	9-6	0	124.0	73	2.61
Sosa	1-2	3	33.1	14	4.32
Smith	0-0	0	0.2	8	3.60

Assistance: 1,251,855.

LIGUE NATIONALE

Section Est

Matchs d'hier non compris	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	21	15	.583	—
MONTRÉAL	**19**	**18**	**514**	**2½**
NEW YORK	17	20	.459	4½
CHICAGO	16	19	.457	4½
x—PHILADELPHIE	15	20	.429	5½
PITTSBURGH	15	21	.417	6

Section Ouest

HOUSTON	24	13	.649	—
x-LOS ANGELES	22	15	.595	2
CINCINNATI	20	16	.556	3½
SAN FRANCISCO	20	16	.556	3½
ATLANTA	18	18	.500	5½
SAN DIEGO	11	27	.289	13½

x-Champions de la mi-saison

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	23	16	.590	—
DETROIT	22	16	.579	½
BOSTON	21	16	.568	1
x-NEW YORK	21	16	.568	1
BALTIMORE	20	16	.556	1½
TORONTO	17	17	.500	3½
CLEVELAND	18	20	.474	4½

Section Ouest

KANSAS CITY	21	15	.583	—
x-OAKLAND	17	17	.500	3
MINNESOTA	19	19	.500	3
TEXAS	15	20	.429	5½
CHICAGO	15	21	.417	6
SEATTLE	14	22	.389	7
CALIFORNIE	12	23	.343	8½

x-Champions de la mi-saison

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Demi-finales

Samedi
New York 4, F. Lauderdale 3
San Diego 2, Chicago 1

Mercredi
Chicago 2, San Diego 1

(La série est égale 1-1)
New York 4, F. Lauderdale 1
(New York gagne la série 2-0)

Lundi
San Diego à Chicago

Samedi, 25 septembre
Soccer Bowl à Toronto

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Aujourd'hui
Toronto en C.-Britannique
Edmonton à Calgary

Dimanche
Ottawa en Saskatchewan
Winnipeg à Hamilton

Ligue Nationale

Jeudi
Philadelphie 20, Buffalo 14

Dimanche
Cleveland à Cincinnati
Detroit au Minnesota
Miami à Houston
Jets NY à Pittsburgh
San Francisco à Atlanta
Washington à St-Louis
San Diego à Kansas City
Tampa Bay à Chicago
Baltimore à Denver
Green Bay à Los Angeles
N.-Orléans à Giants NY
Seattle à Oakland

Lundi
Dallas en N.-Angleterre

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
HAMILTON	10	7	2	1	289	207	15
OTTAWA	10	4	6	0	201	273	8
MONTRÉAL	**10**	**1**	**9**	**0**	**165**	**343**	**2**
TORONTO	10	0	10	0	148	296	0

Section Ouest

EDMONTON	10	8	1	1	345	202	17
C.-BRITANNIQUE	10	7	3	0	302	234	14
SASKATCHEWAN	10	6	4	0	293	241	12
WINNIPEG	9	5	4	0	245	187	10
CALGARY	9	5	4	0	198	203	10

cartes d'affaires

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont Montréal

866-2421 866-2421
Notaire
Me Robert Couillard
1 Place Ville Marie
Bureau 2403 Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r. — Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r. — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Édouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard A. Courtois
André Laurin — J.-François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant — Jacques Chamberland
Claude Baillargeon — Jean Hébert
Ian Rose — Paul Paradis
Marie-Josée Vachon — Yves Mayrand
Richard A. Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
Alain Gascon — David M. Framian
Daniel A. Dagenais — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat — Jean Gauthier
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.*

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No 500-05-009056-811 SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC partie demanderesse — vs — RESTAURANT POUSSE-POUSSE INC., partie défenderesse. Prenez avis que le 30 septembre 1981 à 11:00 heures, au 361 Emery, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT POUSSE-POUSSE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à glace, 1 congélateur, 1 extincteur, 1 petit congélateur Viking, 1 réfrigérateur 4 portes, 1 poêle au gaz 4 ronds, 1 table réchaud MKE, 2 petites tables en métal pieds carrés, 1 réfrigérateur Hot Point, 1 machine à café, 1 table en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005512-806, LEON DUBOIS, partie demanderesse - vs- BERTHE LEROUX, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 septembre 1981 à 13:00 heures. Au 262 Audet, à St-Basile, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERTHE LEROUX saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon (1 sofa, 1 fauteuil), 3 tables de salon, 2 lampes de salon décorative, fauteuil et pouf pour pied de couleur gris, 1 tapis fait de peau d' animal 3' x5', 1 ensemble à dîner (table, 4 chaises tissus orange et bahut avec porte vitrée le tout de couleur blanc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-034737-796, VILLE DE LAVAL, partie demanderesse -vs- SUZANNE DELEVO, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er octobre 1981 à 11:00 heures. Au 808 Bois de Boulogne, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SUZANNE DELEVO saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse de marque Elextrolux, 1 sécheuse et une laveuse de marque G.E. de couleur or, 1 lave-vaisselle de marque Baycrest, 1 télévision couleur Quasar 11 20'' portative, 1 chaise bercante en bois et rotin, 1 système de son Lloyd's et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de St-François, COUR MUNICIPALE, No 000-2321-81, LA VILLE DE SHERBROOKE, partie demanderesse —vs— BILL VASILAS, partie défenderesse, prenez avis que le 1er octobre 1981 à 10:00 heures au 2328 Richmond, à Vimont, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BILL VASILAS saisis en cette cause, consistant en: 1 balayeuse de marque Elextrolux, 1 poliseuse de marque G.E., 1 chaise de repos en cuirette noire, 1 pouf en cuirette noir, 1 étagère en bois, 1 auto de marque Oldsmobile Tornado 73 imm. 972P603 Qué. 81, 1 télévision couleur de marque Zénith 20'', et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-005884-817, LES PÉTROLESS M. CHARBONNEAU 1977 INC., partie demanderesse -vs- DENIS SOULIS, partie défenderesse, prenez avis que le 1er octobre 1981 à 10:30 heures. Au 10777, James Morice, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS SOULIS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Pontiac 1974 modèle Leman, imm. 762P058. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RIOUX, huissier de l'étude Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025510-792, BANQUE CANADIENNE NATIONALE CHARGEX, demanderesse, -vs- ROBERT DESAUTELS, défendeur. Le 1er octobre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 892 rue Valois, en la cité Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur 20'' meubles Antique Style (armoire deux portes) etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317, Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-013966-812, PROGRESS GLASS & MIRRORS LTD. demanderesse -vs- CANIT MANAGEMENT LIMITÉE, défenderesse. Le 1er octobre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8360 rue Bougainville de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, 288-6317, huissier. Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02-0047770814, BANQUE TORONTO DOMINION, demanderesse, -vs- YVON BEAULIEU, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 4074 rue Marcil en la cité Notre-Dame de Grace district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Westinghouse Monaco, set de salle à manger, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier, 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-008288-811, ARMENAK DIMITIAN, demanderesse -vs- MICHALIS (MICHAEL) IRINAKIS JAMES MARIS, défendeur. Le 29 septembre 1981, à 10 h 00 de l'avant-midi, à la place d'affaires des défendeurs au No 5710 rue Ave. du Parc, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, lot d'ensembles de salle de bain, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, huissier, 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02-013624-817, ZENOPHAT PAQUETTE (PAQUETTE & FRERES ENRG). demanderesse -vs- GUY GRAVEL, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 13 h 00 de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1305 rue Jean XXIII, en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02-010333-818, ULTRAMAR CANADA INC. demanderesse - vs- MARIO DUPAUL, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 692 rue Duchesneau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 cassette stéréo Sony, 1 laveuse et 1 sécheuse Admiral etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-044585-80-5. GASTON LAFLEUR, partie demanderesse. JEAN-PIERRE ISORE, partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:00 heures. Au 152 Avenue Morrison Ville Mont-Royal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN PIERRE ISORE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Shorp, 1 set de salon 5 morceaux, 1 horloge de marque Atmos. Conditions: ARGENT COMPTANT. Ronald Borris, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-040369-80-8. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse. FORUM ASPHALT & PAVING INC., partie défenderesse. Le 01/10/81 à 11:00 heures. Au 1722 boul. Gouin Ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FORUM ASPHALT & PAVING INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque Olivetti, 1 table à dessin en bois, 1 bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. André Roy, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal. No: 500-05-004286-81-9. BANQUE DE MONTRÉAL, partie demanderesse. ROLLAND MARTIN & ALS, partie défenderesse. Le 01/10/81 à 11:00 heures. Au 329, 1er avenue, Ile Perrot, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROLAND MARTIN & ALS saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Kelvinator, 1 réfrigérateur à liqueur Sevn Up, 1 caisse enregistreuse. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Tardy, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal. No: 500-05-011723-79-6. ÉBÉNISTERIE NORCLAIR INC., partie demanderesse. PIERRE CHARBONNEAU, partie défenderesse. Le 01/10/81 à 12:30 heures. Au 37 rue Monette, St-Philippe de Laprairie, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE CHARBONNEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo 5 morceaux de marque Juliette, 1 set de salon 2 morceaux, 1 amplificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Claude B. Angers, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-046052-80-4. COMITÉ PARITAIRE DU VÊTEMENT DAMES, partie demanderesse. LA MODE UNWEAR INC. & AL, partie défenderesse. Le 02/10/81 à 10:00 heures. Au 8690, Fernand Forest, Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO CAFARO, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque RCA, 1 set de salon 2 morceaux, 1 T.V. portative noir & blanc de marque Philco. Conditions: ARGENT COMPTANT. Richard Fontaine, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-034930-80-5. CAISSE ENREGISTREUSE DE LAFLÈCHE, partie demanderesse. LIGUE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE, partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:30 heures. Au 1342 Baines, Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIGUE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo 4 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Claude B. Angers, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal. No: 500-27-004023-81-0. LA REINE'' partie demanderesse. SERVICE DE REMORQUAGE GILBERT INC., partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:00 heures. Au 5561, Hadley, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERVICE DE REMORQUAGE GILBERT INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1979 no série TCL349B511188 de marque GMC, 2 bureaux en bois, 1 sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-034930-80-5. CAISSE ENREGISTREUSE DE LAFLÈCHE, partie demanderesse. LIGUE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE, partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:30 heures. Au 1342 Baines, Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LIGUE VOLLEY BALL DE LAFLÈCHE, saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo 4 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Claude B. Angers, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal. No: 500-27-004023-81-0. LA REINE'' partie demanderesse. SERVICE DE REMORQUAGE GILBERT INC., partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:00 heures. Au 5561, Hadley, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERVICE DE REMORQUAGE GILBERT INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1979 no série TCL349B511188 de marque GMC, 2 bureaux en bois, 1 sofa. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. No: 500-02-033536-80-1. NEIL BURGESS Partie demanderesse. JACQUES TOUSIGNANT Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 10:30 heures. Au 465 Champigny, Deux-Montagnes district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES TOUSIGNANT saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Magnovox, 1 système de son de marque Fleetwood, 1 lave-vaisselle de marque Kitchen-Aid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Robert Charles Lortie huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-021043-81-0. LA PRESSE LTÉE Partie demanderesse. M. F. RANCIGAY Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 11:30 heures. Au 6330 Notre-Dame ouest Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. F. RANCIGAY saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de marque AEG, 1 scie handsaw de marque Rockwell, 1 perforeuse de marque Rockwell. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Tardy, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015828-81-2. LES PRODUITS CHIMIQUES ROYAL LTÉE. Partie demanderesse. NETTOYEUR BEAUCHATEAU INC. Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 11:00 heures. Au 3, 2e Avenue, Châteauguay district de Beauharnois seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NETTOYEUR BEAUCHATEAU INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque National, 1 fer à repasser commercial de marque Cirsell, 1 presse commerciale. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Informations: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-025963-81-6. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie demanderesse. M. FRANK RANTIGAY. Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 10:00 heures. Au 300, Brahms, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. FRANK RANTIGAY saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1976 no série E37HHB6474 de marque Ford, 1 dactylo électrique de marque Smith-Corona, 1 radio AM-FM cassette de marque Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-Guy Corbeil, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-019665-81-4. BELLE FLEUR FLEURISTE-DÉCOR INC., Partie demanderesse. M. MAURICE VINCENT, Partie défenderesse. Le 30/09/81 à 12:00 heures. Au 1485, Brébeuf, Ville Ste-Catherine, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. MAURICE VINCENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de cuisine de 8 morceaux, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo meuble. Conditions: ARGENT COMPTANT. Claude B. Angers, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, DIstrict de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-005565-81-5. CAISSE POP. DE LAFLÈCHE, Partie demanderesse. PHILIPPE NOLEN, Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 10:30 heures. Au 1530, Albert, St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PHILIPPE NOLEN saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1980 immatriculée 446M295 de marque Chrysler New Yorker, 1 réfrigérateur de marque Hotpoint, 1 laveuse-sécheuse de marque Hotpoint. Conditions: ARGENT COMPTANT. Claude B. Angers, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-006255-81-2. LA CAISSE POP. DE LAFLÈCHE, Partie demanderesse. MICHEL HUCHETTE, Partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:00 heures. Au 6277, Delorimier, Montreal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de MICHEL HUCHETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976 no série N6U81A828569 de marque Ford Lincoln Continental. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gaspard Granata, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-016904-81-0. GAULIN, LÉVEILLÉ & ASS. Partie demanderesse. RICHARD GARCEAU & AL. Partie défenderesse. Le 30/09/81 à 11:00 heures. Au 7301, Desormeaux, app. 4, Ville d' Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD GARCEAU & DENISE GARCEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble de marque Quasar, 1 set de salon 2 morceaux, 1 table à café. Conditions: ARGENT COMPTANT. Gaspard Granata, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-017302-81-6. HYDRO-QUÉBEC, Partie demanderesse. M. DANTE BABORE, Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 11:00 heures. Au 1578 Rancourt, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. DANTE BABORE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1976 de marque Ford Monarque, 1 T.V. couleur portative de marque Panasonic, 1 set de salon 4 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. Roger Jobin, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, GREFFE DE LA PAIX, No: 750-27-000860-81, LA REINE, partie demanderesse -vs- JACQUES NICOLAS, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er octobre 1981 à 11 h 30. Au: 2721 Legendre est, à St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACQUES NICOLAS saisis en cette cause, consistant en: 1 imitation de foyer en pierre des champs, 1 balayeuse Electrohome, 1 t.v. candle noir et blanc, 1 aquarium et acc., 1 laveuse de marque Heavy Duty. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL DUCHARME, huissier, de l' étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. District de Montréal, COUR PROVINCIALE No: 500-02-006684-810 TEXACO CANADA INC., partie demanderesse — vs — FRANÇOIS CHAGNON, partie défenderesse, prenez avis que le 1er octobre 1981 à 11:30 heures, au 129 Grande Allée, à Montréal est, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS CHAGNON saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa double en matériel rouge, 1 fauteuil en cuirette brune, 1 automobile de marque Buick Ltd année 1972 de couleur gold imm. 523L951, 1 sofa en matériel rouge. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l' étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, district de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-010354-814, UNITED CONTINENTAL ENGINES LTD, partie demanderesse -vs- SERVICES MOBILES ALDO INC, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er octobre 1981, à 13:00 heures, au 2975 Bergman, à Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERVICES MOBILES ALDO INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en metal et arborite, 1 dactylo électrique Olympia, 1 calculatrice Texas, instrument, 1 filière en métal noir (4 tiroirs), 1 table à dactylo, 1 bahut en arborite 4 tiroirs, 2 portes coulissantes, 1 table rectangulaire en arborite, 1 réfrigérateur de marque Roy et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014951-797. VILLE DE LAVAL, partie demanderesse. SUZANNE FORGET, partie défenderesse. Prenez avis que le 24 septembre 1981 à 14:00 heures au 764 Brien, à Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SUZANNE FORGET, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet Monza grise 1979, imm. 482L436, 1 télévision en couleur de marque AGS portative 20'' et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Charles Paquette, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 9 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Beauce, COUR PROVINCIALE, No: 350-02-000338-81-9. ENCHÈRES D'AUTOMOBILES BMG INC. Partie démanderesse. RAYMOND THIBAULT, Partie défenderesse. Le 01/10/81 à 10 heures. Au 323 St-Jean-Baptiste, Mercier district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMOND THIBAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 no série 11RU7852120254 de marque MAZDA, 1 camion 4X4 no série E24BE05114717 de marque DODGE FARGO ''DÉNEIGEUR'', 1 T.V. portative de marque RCA. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. GUY CORBEIL, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024185-81-6. CICAL INVESTMENTS INC, & AL. Partie demanderesse. MINNIE MODES INC. Partie défenderesse. Le 03/10/81 à 11:30 heures. Au 460 Ste-Catherine ouest, suite 305 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINNIE MODES INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur commercial de marque REMA, 1 fer à repasser de marque SHELDON, 3 presses de marque PANTEZ. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 16ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003883-81-1. J.B. BELY INC. Partie demanderesse. BELA SZIGETTI & ALS. Partie défenderesse. Le 30/09/81 à 10:00 heures. Au 409 Talbot, app. 9 Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BELA SZIGETTI & MME BELA SZIGETTI saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. portative de marque SYLVANIA, 1 set de salon 2 morceaux, 1 système de son de marque LLOYD'S. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 17ième jour de septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. GREFFE DE LA PAIX. No: 750-27-000883-81. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, Partie demanderesse. DONALD LACOSTE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er octobre 1981 à 10:30 heures. Au: 2067 Marquette, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD LACOSTE saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative RCA, 1 orgue Conn. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: MICHEL GRENIER, huissier. DE L' ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Bedford. COUR SUPÉRIEURE. No: 460-04-000086-80. DENISE FOURNIER. Partie demanderesse. YVON DESGRANGES, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er octobre 1981 à 11:00 heures. Au: 2090 Sherbrooke ouest # 1, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVON DESGRANGES saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois 33 tiroirs, 2 chaises avec sièges rembourés, 1 vestiaire en bois avec banc et miroir, 1 bibliothèque avec lot de volumes assortis, 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 table ronde de salon, 2 chaises en métal (verte), 1 bureau blanc, 2 lampes de table. ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: YVES LEFEBVRE, huissier. DE L' ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-084129-794. DENISE LAPIERRE. Partie demanderesse. JEAN-GUY CHOUINARD. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 septembre 1981 à 10:00 heures. Au: 438 Clément, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY CHOUINARD saisis en cette cause, consistant en: 1 sableuse à plancher Speedliner, 1 sableuse à plancher grise American, 1 sableuse à plancher Super 7R Clarke, 1 polisseuse à plancher American Lincoln, 1 camion Chevrolet 1970 imm. F433-840, de couleur vert. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: DANIEL DUCHARME, huissier. DE L' ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-12-064747-763. ROLANDE MOREA. Partie demanderesse. LOUIS DART GOANLAY. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er octobre 1981 à 13:00 heures. Au: 6665 Victoria, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS DART GOANLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à couper les clefs de marque Dominion couleur verte, 1 machine à couper les clefs de marque Dominion couleur grise et noire, 1 lot de clefs assortis, 1 congélateur de marque Schaefer, 2 showcasers vitrés, 1 frigidaire à liqueurs, ET AUTRES BIENS MEUBLES. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier. DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-019689-804, IRÈNE FLEURISTE INC., demanderesse, — vs — RAYMOND BELEC, défendeur. Le 29 septembre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 660 rue Filiatrault, en la cité de St-Laurent district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac, 1 stéréo Marantz, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-021692-783, AGENCE DE RECOUVREMENT CAPRI LTÉE., demanderesse, — vs — DAME ANDRÉE DANINO, défenderesse. Le 1er octobre 1981, à 10 heures au domicile de la défenderesse au No 3435 rue Drummond, app. 96, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 manteaux de fourrure, 1 encyclopédie Larousse 20 tomes, 2 téléviseurs et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier 288-8988, Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-040772-803, LES ENTREPRISES ESTAFETTES CHAMPION INC., demanderesse, — vs — LES ENSEIGNES FECTEAU LIMITÉE, défenderesse. Le 1er octobre 1981, à 11 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2635 rue Le Corbusier, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Canon, 1 dactylo Olivetti, et mobilier et équipement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE, No: 200-02-005375-789, AUBERGE DES GOUVERNEURS SOCIETE DELTA INC., partie demanderesse, -vs- ARMAND DIPALMA, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 septembre 1981 à 13 h 00. Au: 3679 Ste-Catherine est, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARMAND DIPALMA, saisis en cette cause, consistant en: 1 poêle à gaz Vernois usagé, 2 poêles McClary, 3 poêles Viking usagés, 1 poêle Kenmore, 2 poêles Westinghouse usagés, 1 sofa vert, 1 fauteuil vert, 1 banc en bois, 6 chaises vertes en cuirette, 1 radio antique Victor, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007) Montréal le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE, No: 315, LA VILLE DE QUÉBEC, partie demanderesse. C.T.E. LEASING LTD, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 septembre 1981 à 13 h 00. Au: 4985 Buchand, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de C.T.E. LEASING LTD. saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux en L et acc., 2 bureaux plats 5 tiroirs, 2 chaises de secrétaires, 1 fauteuil pivotant noir. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 16 septembre 1981.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025447-81-9. JOURNAL DE MONTRÉAL, Partie dem

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No 705-02-001133-818, GAGNON BOISSEAU INC., demanderesse — vs— 92764 CANADA INC. défenderesse. Le 29 septembre 1981, à 14:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3699 rue est Ste-Catherine en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de laveuse, 1 lot de sécheuse, 1 lot de mobilier de salon assortis, équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier 879-1007. Montréal, 17 septembre.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-009102-789, DAME CÉCILE CHARLAND, demanderesse— vs — JEAN-GUY LESSARD, DÉFENDEUR. Le 1er octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5350 rue Turenne en la cité Auteuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Sanyo & Acc., 1 radio antique, effet mobilier. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier 879-1007, Montréal, 17 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-05-050434-807 MICHEL BOLDUC, demandeur, — vs — FILBEC SERVICE RAPIDE ISOLATION INC., defenderesse. Le 29 septembre 1981, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevy 60, 1 compresseur et 1 souffleuse à isolant. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988, Montréal, ce 17 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-040470-796, Les Couvreurs Simard et Frère Inc., demanderesse — vs — RAYMOND TROTTIER, défendeur — et — TROTTIER, CAMIRE ET ASS. INC., Tierce-saisie. Le 29 septembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au bureau d'affaires de la Tierce-Saisie au No 1600 Boul. St-Martin Est, Suite 600 en la cité Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la Tierce-Saisie saisis en cette cause, consistant en: meubles, articles et accessoires de bureau... Conditions: ARGENT COMPTANT. St-Jérôme, 16 septembre 1981, Éric Eccles, huissier, 48 de Martigny O. #200A St-Jérôme, P.Q. J7Y-2E9, 432-4331.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-021676-809 SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse — vs — JOCELYNE KENNEDY, défenderesse. Le 29 septembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1072 rue Sylvestre en la cité LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux, système de son et appareil air climatisé. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, 849-2481. Montréal, 19 septembre.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No. 500-02-007431-815, LINDY VIBERT, demandeur, —vs— HAROLD PETERS, défendeur. Le 2 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires antérieure du défendeur au No. 660-B et 660-E Lakeshore Drive en la cité de Dorval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 cabane à Paint shop bleu 22' x 14', etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-018022-819. JOSEPH ELIE LTÉE., Demandeur —vs— ANDRÉ LINTEAU ET BERNARD LINTEAU., Défendeurs. Le 1er octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au 103 rue Pépin en la cité St-Eustache district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Cadillac Eldorado 1976 blanc, 1 machine paymaster, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-022252-816. STOKER LTÉE., Demandeur —vs— LES SERVICES TECHNIQUES L.G. LTÉE., Defenderesse. Le 30 septembre 1981, à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 4659 rue Hochelaga en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 7 moteurs Baldor, 3 moteurs Boldor, 1 pompe de marque Goulds, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-007784-810. ACIER CASTEEL INC., demandeur —vs— LES INDUSTRIES MÉTALLIQUES LACOSTE INC., Défenderesse. Le 1er octobre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 6005 rue de la Savane en la cité St-Hubert district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 15 feuilles d'aluminium, 301 flat bar 1" x ⅛" x 20', etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981

Province de Québec, District Bedford, COUR PROVINCIALE, No.: 460-02-000870-80. LES SERRES PIERRE INC., Demanderesse —vs— FRANCIS QUITTON (Vogué Flowers Shop enr.), Défendeur. Le 30 septembre 1981 à 13.00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au 4564 rue Wellington, en la cité Verdun district de Montréal seront venus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire à fleurs General, 2 portes coulissantes 8', 2 caisses enregistreuses R.C. Allen électronique Ultra, 1 étagère métal vitrée 12 sections. Équipements variées, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 879-1007. Montréal, 17 septembre 1981

Province de Québec, District de Québec, COUR SUPÉRIEURE, No.: 200-05-002711-799. COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC, Demanderesse —vs— RESTAURANT LA COMTESSE 1972 INC., Défenderesse. Le 1 octobre 1981, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au 1600 rue Le Corbusier en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 comptoir de crème glacé & acc., 1 calculatrice Canon, 1 caisse enregistreuse National, Équipement variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, 17 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 200-05-001904-817. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, Demanderesse —vs— GIUSEPPE CAPPIELLO, Défendeur. Le 29 septembre 1981, à 12.30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au 8660 rue Jean Brillon #315 en la cité de Lasalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet 1975 grise, 2 porte # série 1C37H51476320 immatriculée Québec 393P388 pour 1981. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 879-1007. Montréal, 17 septembre 1981

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-001061-804. PIÈCES AUTOMOBILES LECAVALIER INC., Demanderesse —vs— PAUL DENIS, Défendeur. Le 29 septembre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 1240 rue Roy en la cité Laplaine district Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Strathnore & banc & acc., 1 TV Philipps couleur et support & acc., 1 table tournante Marantz, Équipements variés etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007, Montréal, 17 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO 500-05-006846-818, BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- SERGE LEPAGE ET LINDA LEPAGE, défendeurs. Le 7 octobre 1981, à 1 heure de l'après-midi au lieu d'entreposage des défendeurs au No 10,710 rue Lamoureux, coin Amiens en la cité de Montréal-Nord et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion GMC 1975 imm. F304-440 Qué. 1981, No. de série: TCE5350572172, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO LOISELLE huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-025253-801. SIMPSONS SEARS LTÉE, Demanderesse —vs— M. ET MME JEAN-ROCK LEBLANC, Défendeurs. Le 29 septembre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au 8750 rue 9ième Ave. en la cité de Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile d'environ 50 pieds de longueur par 12 pieds de largeur, 1 auto Dodge Swinger série: LL23C6G178460, Imm. # 547-P-973, 1981, 1 t.v. couleur Hitachi port., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-038923-806. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse —vs— LINE SABOURIN, Défenderesse. Le 29 septembre 1981 à 13.00 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au 3289 rue Boisclair en la cité Boisbriand district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle Kenmore, 1 moulin à coudre, Brother & acc., 1 TV portative GE, Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier 879-1007. Montréal, 17 septembre 1981

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO. 500-02-053633-801. ALFRED DALLAIRE INC., demanderesse -vs- PIERRE YVON PAUL et PAUL INNOCENT, défendeurs. Le 29 septembre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur PIERRE YVON PAUL, au No 8031 rue René Descartes, Rivière des Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur PIERRE YVON PAUL saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo, 1 téléviseur Panasonic, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-044636-806, MIRABEL FACTORS CORPORATION LTD. demanderesse -vs- PIERRE BOUDREAU, BOUTIQUE PIERRE JO ENRG défendeur. Le 30 septembre 1981, à 11 h 00 de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1432 rue Bruant en la cité Ste-Dorothée district de Montréal seront venus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 50 paires de pantalons velour cordé, 1 lot de robes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317. Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-19053-813 VITRERIE D'AUJOURD'HUI INC., demanderesse — vs — MATHIAS FERRER, défendeur. Le 30 septembre 1981 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5765 l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5765 rue Dudemaine app 301 en la cité de Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Admiral et congélateur Viking. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2481. Montréal, 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO. 500-02-004718-800, EQUIPEMENT FINANCE CORPORATION LTD., demanderesse -vs- GUY POIRIER, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 10 heures au domicile du défendeur au No 610 rue Lallemant, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Granada, 1 aspirateur Electrolux, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-031180-800, BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE demanderesse -vs- FRANÇOIS CHAGNON (distribution Arcane Enrg.) défendeur. Le 2 octobre 1981, à 3:00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 129 rue Grande Allée en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 4 peintures, 1 automobile Bruick 1972, No de série: 4N39N24113343, immatriculé Qué. 81 533L951, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-006475-816, BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL, demanderesse - vs- UMBERT FALLETTA et al défendeurs. Le 2 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 1122 rue Victoria en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Renault 12, imm. 312L705, No. de série: 8312809, et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 spetembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-025094-819, PAPIERS & EMBALLAGES SHULMAN LTÉE, demanderesse -vs- CENTRE DU BILLARD LIPARI INC. défenderesse. Le 2 octobre 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 7111 rue St-Denis en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 15 tables de Pool assorties avec boules et batons, 1 calculatrice Olivetti Logos 240, 50 lampes assorties, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-017199-816, MID TOWN ELECTRIC INC. demanderesse -vs- LOUISE ALLARD ET AL défendeurs. Le 2 octobre 1981, à midi au domicile de la défenderesse LOUISE ALLARD au No 3950 rue Sir Wilfrid Laurier, Terr. 56 en la cité de St-Hubert et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse LOUISE ALLARD saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile d'environ 50 pieds de longueur par 12 pieds de largeur, 1 auto Dodge Swinger série: LL23C6G178460, Imm. # 547-P-973, 1981, 1 t.v. couleur Hitachi port., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-006352-817, JAMES MANNING demandeur -vs- ESTATE OF THE LATE DOUGLAS PILKY défenderesse. Le 2 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au No 476 Ch. de la Côte Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC immatriculé F186-251, série: TGQ-540518649 et contenu & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-002718-813, PEINTURE DENALT LTÉE. demanderesse -vs- JACQUES SIROIS défendeur. Le 2 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1003 rue des Cèdres en la cité de Chambly et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 t.v. meubles, 1 t.v. couleur Phillips, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015540-813, ANDREW PRAGAI, demandeur -vs- LEONARD McNICOLL défendeur. Le 2 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 119 rue Ervine en la cité de Westmount et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500 02-013972-810, GROUPEX DISTRIBUTION INC. demanderesse, -vs- CHEZ LE PÈRE MICHEL INC. défendeur. Le 29 septembre 1981, à 14 h 00 de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 2140 rue Métropole en la cité Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 23 tables, 92 chaises, équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. GUY BERNIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-015999-811, CREDIT TRANS CANADA LTÉE. demanderesse -vs- CLAUDE BEAUCHESNE défendeur. Le 2 octobre 1981, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 250 rue St-Joseph est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 fauteuils exécutif, 1 bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 19 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO. 500-02-049951-804, DANIELE DULMAINE, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1231 rue Albert, en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Mustang, 1 aspirateur Electrolux, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO. 500-02-015932-804, BOUTIQUE METEQUE INC., demanderesse -vs- GEORGES OUELLETTE, défendeur. Le 29 septembre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 11841 rue André-Dumas, à Rivière des Prairies, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 16 septembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-016803-814 SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse, — vs — M. PRUD'HOMME, défendeur. Le 30 septembre 1981, à 14 heures au domicile du défendeur au No 4044 rue Lanouette en la cité Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Silverstone et système de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 849-2481. Montréal, 19 septembre.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de
la faillite de:

DENIS ET MARGUERITE CARON

Avis est par les présentes donné que M. Denis Caron, conseiller et Dame Marguerite Sheehan Caron, 4 rue Forcier, Ste-Anne de Sorel, P.Q., ont fait cession de leurs biens le 11ième jour de septembre 1981, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de septembre 1981, à 10.00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe P.Q.

Laurent Langevin L.S.C., Adm. A. Syndic.

BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 2Z3.
Tél.: 774-4300

WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du greffier, 4333 rue Sherbrooke, Westmount, Québec, jusqu'à midi le mardi 29 septembre 1981 et seront dévoilées publiquement le même jour à 12h15, pour la fourniture du service suivant:
Location de camions pour l'enlèvement de la neige.
Les cahiers de charge peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur de la cité, 4333 ouest rue Sherbrooke, Westmount, Québec, à partir du lundi, 21 septembre 1981.
Un dépôt de cinquante dollars (50.00 $) sera exigé pour couvrir le coût des cahiers de charge lequel sera remboursé au cours du mois suivant l'adjudication du contrat, sur retour des cahiers de charge en bonne condition au bureau de l'ingénieur de la cité.
Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.C. Wilkins
Greffier adjoint

PRENEZ AVIS que le requérant-cédant Pierre-Paul Lévesque, St-Joachim-de-Tourelle, Cté Matane, P.Q. s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer à la requérante-cessionnaire Pierre-Paul Lévesque Inc., Ste-Anne-des-Monts, P.Q. les permis Q-500688-D-001 et Q-500688-D-002 qu'il détient de la Commission des Transports du Québec pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 01.
Dans le cadre du présent transfert de permis, les requérants demandent de plus de modifier le permis Q-500688-D-002 afin de rajouter aux matières déjà décrites les nouvelles matières suivantes:
Groupe 3: les sciures et les planures (copeaux de rabotage).
Groupe 4: le bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.
Groupe 4A: le bois brut ayant subi les opérations mentionnés au groupe 4 et le sciage longitudinal.
Vos requérants demandent de plus l'application de l'article 2.58.1 du règlement 2 afin que la dite décision à être rendue puisse être en vigueur immédiatement.
Première publication: 17 septembre 1981
Deuxième publication: 18 septembre 1981
Troisième publication: 19 septembre 1981
Toute personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les 5 jours de la troisième publication de cet avis à la Commission des transports du Québec au 585 Boul. Charest est Québec, P.Q.

ME MARC M. DELAGE, procureur
ST-HILAIRE DE BLOIS & ASSOCIÉS
220 Grande-Allée est suite 850
Québec, PQ.
G1R 2J1

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

NO: 500-11-002271-811

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:

GILLES GAUVIN
(Maçonnerie St-Hubert Enr.)
Débitrice

-et-

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Requérante

-et-

GILLES GAUVIN
(Maçonnerie St-Hubert Enr.),
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS est par les présentes donné qu'une requête demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre les biens de GILLES GAUVIN (Maçonnerie St-Hubert Enr.), faisant anciennement affaires dans la ville de St-Hubert, district de Montréal, au 1512 St-Georges, sera entendue devant l'honorable Juge de la Cour Supérieure siégeant en division de faillite ou, si elle n'est pas contestée, devant le registraire au Palais de Justice de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, le 20 octobre 1981, à 9:30 heures de l'avant-midi à la salle numéro 2.17 ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
AVIS est aussi donné que, à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la requête et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs de la requérante au moins deux jours avant l'audition, le Tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur la preuve des allégations de la requête que le Tribunal jugera suffisante.
DE PLUS, une copie de la requête en vue d'une ordonnance de séquestre en vertu de l'article 25 de la Loi sur la faillite a été laissée au Greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 16 septembre 1981.

NORMAND SÉGUIN
Registraire

Me Paul Gagné
Gagné, Guay & Ass.
1555, boul. Provencher #210
BROSSARD (Québec)
Tél.: 465-7333

AVIS EST DONNÉ QUE M. Germain Chagnon s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer les droits, titres et privilèges rattachés à la clause A et B de son permis de transport no. M-300807 à Les Entreprises Jean Baptiste Enrg., conformément aux dispositions des articles 2.59.1 du règlement 2 et 36 de la loi des Transports. Le requérant demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue conformément à l'article 2.58.1 du règlement 2. Toute personne désirant s'opposer à la présente demande devra le faire dans les 5 jours suivant la 3ième parution de cet avis.
Première parution: 17 septembre 1981
Deuxième parution: 18 septembre 1981
Troisième parution: 19 septembre 1981

PRENEZ AVIS QUE: M. Germain Chagnon résidant et domicilié à 3, Daragon, St-Basile Le Grand à Chambly, comté de Taillon, demande à la Commission des Transports du Québec, de transférer à Les Entreprises Jean Baptiste Enrg. résidant et domicilié à 384, Grand boulevard est, à St-Bruno, comté de Taillon, le permis M-503787 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
1ère publication: 17 septembre 1981
2ème publication: 18 septembre 1981
3ème publication: 19 septembre 1981

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que LOCATION ALOUETTE INC. détentrice du permis M-600850, conjointement avec ses actionnaires, demande à céder son système de location exploité en vertu dudit permis, à LOCATION ANTES INC.
L'adresse demeure celle approuvée par la décision M L 02582 du 15 avril 1981, soit le 4455, boul. St-Joseph, Lachine.
Elle demande de plus que la décision à être rendue devienne effective à compter du jour où elle sera rendue, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: le 17 septembre 1981
2ème publication: le 18 septembre 1981
3ème publication: le 19 septembre 1981
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

"SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

105261 CANADA INC. (MODE B), par acte daté le 21 août 1981, et enregistré le 4 septembre 1981, au Bureau d'enregistrement de la Division de Montréal sous le numéro 3207425, a vendu, cédé et transféré à International Mercantile Factors Ltd., tous ses comptes à recevoir, comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou non.
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD."

"SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.

SYLIMPORT LTÉE, par acte daté le 3 septembre 1981, et enregistré le 4 septembre 1981, au Bureau d'Enregistrement de la Division de Montréal sous le numéro 3207448, a vendu, cédé et transféré à International Mercantile Factors Ltd., tous ses comptes à recevoir, comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, créés dans le cours normal des affaires ou non.
INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD."

LOIS SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

JEAN-LOUIS ST-LAURENT

Avis est par les présentes donné que M. Jean-Louis St-Laurent, 15 rue Mathieu, App. #1, Sorel, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale "DÉPANNEUR ST-LAURENT", 6950 Rte Marie-Victorin, Tracy, P.Q., a fait cession de ses biens le 11ième jour de septembre 1981 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de septembre 1981, à 9.45 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1305 Ouest, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, P.Q.

Laurent Langevin, L.S.C., Adm. A. Syndic.

Bureau
1305 Ouest rue Girouard,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)

NO: 500-11-002272-819

DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE:

C.A. SARTOR CO. LTÉE,
Débitrice

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC,
Requérante

C.A. SARTOR CO. LTÉE,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS est par les présentes donné qu'une requête demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre les biens de C.A. SARTOR CO. LTÉE, faisant anciennement affaires dans la ville de Boucherville, district de Montréal, au 33 rue Guérin, sera entendue devant l'honorable Juge de la Cour Supérieure siégeant en Division de Faillite ou, si elle n'est pas contestée devant le registraire de faillite au palais de justice de Montréal, au 1 Notre-Dame est, le 20 octobre 1981, à 9:30 heures de l'avant-midi à la salle numéro 2.17 ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.
AVIS est aussi donné que, à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la requête et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs de la requérante au moins 2 jours avant l'audition, le tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur la preuve des allégations de la requête que le tribunal jugera suffisante.
DE PLUS, une copie de la requête en vue d'une ordonnance de séquestre en vertu de l'article 25 de la Loi sur la faillite a été laissée à votre intention au Greffe de cette Cour.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 16 octobre 1981.

NORMAND SÉGUIN
Registraire

Me Paul Gagné
Gagné, Guay & Ass.
1555, boul. Provencher #210
BROSSARD (Québec)
Tél.: 465-7333

Élu supérieur des montfortains

Pour la première fois, le chapitre général des montfortains vient d'élire un Canadien pour diriger ses destinées. Il s'agit du Père Gérard Lemire, originaire de Montréal, qui a fait une carrière d'enseignant à Papineauville, jusqu'en 1966 et qui a ensuite rempli les fonctions de supérieur et de maître des novices jusqu'à sa désignation comme supérieur provincial de sa communauté au Canada en 1971. Cette communauté religieuse d'origine française a été fondée au 18e siècle par saint Louis-Marie de Montfort.

◆ Déclin

Suite de la page 2

nibles aux francophones dans les secteurs mous, les deux groupes linguistiques sont assez également partagés entre toutes les hypothèses de réponse (y compris celle de l'ignorance).

Dans l'ensemble du Québec, enfin, le tiers des Montréalais jugent que le nombre des emplois dépendant directement des ressources naturelles a diminué (27% pensent le contraire) depuis trois ans. En ce domaine, la majorité des non-francophones (51%) estime que les emplois disponibles aux anglophones ont diminué (leur nombre est resté stable, répliquent 35% des francophones), pendant que les deux groupes linguistiques disent que les emplois pour francophones ont augmenté en nombre dans ces industries; 59% des non-francophones, contre seulement 37% de francophones pensent ainsi et les proportions sont d'autant plus élevées dans chaque cas que les répondants vivent loin du centre de l'île de Montréal (respectivement 66% et 42%).

Bref, les deux groupes linguistiques voient assez différemment la situation qui respectivement est la leur et celle de l'autre groupe au plan de l'emploi.

DÉCÈS

FAFARD Henri, Frère s.j.

Le frère Henri Fafard, s.j. est décédé à l'infirmerie de la Maison des Jésuites de St-Jérôme, le 17 septembre 1981, à l'âge de 72 ans et 11 mois.
Né à Montréal le 20 octobre 1908, il fit ses études classiques au collège Ste-Marie où son intelligence et son ardeur au travail devaient lui conquérir l'estime de ses maîtres et l'admiration de ses confrères.
Le 7 septembre 1928, il entrait dans la Compagnie de Jésus au noviciat du Sault-au-Récollet en qualité de novice scolastique c'est-à-dire aspirant au sacerdoce.
Au cours de sa formation religieuse un mal mystérieux allait se manifester en lui, réduire progressivement ses forces physiques et intellectuelles et lui rendre impossible les études. Le mal gagnera au point d'engendrer une sorte de nuit de l'intelligence où subsistera une clarté suffisante pour que le frère Fafard est conscience de son état. Cette nuit durera plus de 15 ans. Le 15 août 1969, en toute lucidité, il consommera le sacrifice de ses aspirations sacerdotales en prononçant les Voeux perpétuels de frère coadjuteur (convers).
Retiré à la Maison de St-Jérôme depuis plusieurs années, il tenait à y rendre service à la mesure de ses forces, tantôt à la bibliothèque, tantôt dans les plus humbles travaux domestiques. Il est parti pour la maison du Père avec la discrétion qui lui était coutumière.
Outre les membres de sa famille religieuse, il laisse ses frères et soeurs:

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Moins 23 points

Pour la 5e journée consécutive, les cours se sont effrités, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice composé fléchit de 22.77 points à 1933.62.

Douze de ses 14 composantes perdent du terrain, notamment les aurifères qui lâchent 132.53 points à 3531.28. Des deux gagnantes, les immobilières sont en tête avec 130.3 points à 6428.99.

Le volume s'inscrit à 8.84 millions actions contre 6.43 millions jeudi.

Les pertes (418) l'emportent sur les gains (133), 202 restant inchangées.

Great Lakes Forest Products sud perd 2 1-2 à $76, Du Pont Canada 2 2-8 à $26 1-4, Hudson's Bay Oil and Gas 2 1-8 à $37 5-8 et BP Canada 2 1-8 à $42 1-8. N.B. Cook gagne 1-2 à $5, Cadillac Fairview 1-2 à $12, Daon Developments 1-2 à $7 1-2, Revelstoke 1-2 à $8 1-4 et Canadian Pacific Ltd. 1-4 à $43 1-4.

United Keno Hill perd 1 1-2 à $22 1-2 et Dome Mines 1 1-2 à $22 1-2. Atlas Yellowknife gagne quatre cents à 70 cents et Lava Cap Resources 65 cents à $4.70.

Sulpétro B cède 2 1-2 à $21, Total Pete NA 1 1-2 à $17 et Phoenix Canada Oil 1 3-8 à $11 5-8. Oakwood Pete gagne 1 1-2 à $18 1-2 et Francana Oil and Gas 1 1-8 à $18 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	1740	$21¾	21½	21½	
AbtiPrce	275	$20½	20½	20½	— ½
Ackind 2p	600	$13¾	13¾	13¾	
AdanacM	1000	150	150	150	—10
ANon Min	15331	$60	58½	60	+ ½
Agassiz	5200	82	68	68	—12
AgnicoE	13650	$10⅞	10⅝	10¾	
Akaitcho	1500	115	110	110	—10
Albany	12400	125	115	120	
Alt Energy	25435	$18¼	17⅝	18¼	+ ¼
Alta Nat	500	$29¼	28½	28½	—1½
Alcan	23046	$30	29⅛	29⅛	— ½
AlgomaSt	7657	$45	44¾	44¾	— ¼
Am Eagle	26300	285	265	285	
AmLeduc	15500	50	44	50	+ 3
AndresWA	900	$10½	10½	10½	— 1
AndresWB	z10	$13⅛	13⅛	13⅛	
Ang CT 4½	z20	$15¾	15¾	15¾	
Ang CT 315	200	$23	23	23	
Ang D Gld	2500	100	82	82	—38
Ang U Dev	4400	165	147	147	—28
Anthes	4600	250	250	250	—30
Aquitaine	15500	$73¼	73⅛	73¼	+ ⅛
Argosy	6000	47	45	45	— 3
Argus	1123	$5⅛	5⅛	5⅛	
ArgusCpr	3659	$5	480	480	—20
Asamera	6000	$13	12½	12⅝	— ⅜
Asbestos	800	$36¾	36¼	36¼	—1⅛
AsocPorc	1818	$5	475	475	—75
Astral	1800	390	365	370	—10
Atco I	1500	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Atco II	1000	$9	9	9	
Atlas Yk	49600	71	66	70	+ 4
Atlas w	44928	15½	14	14	— 1
Augmitto	800	230	220	230	
AtoHardA	1600	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
BC Sugar A	1400	$18	18	18	
BP Can	18752	$44½	42⅛	42⅛	—2⅛
Bachelor	2800	465	450	455	
Bakertalc	17500	50	41	49	— 3
BanisterC	1100	$5⅛	5	5⅛	
BankBC	1335	$41¾	41½	41½	— 1
BankMtl	15341	$25¼	25⅛	25¼	— ⅛
Bk Mtl 285	7185	$27½	26¾	27½	+ ¼
Bank NS	14998	$24½	24⅛	24½	+ ⅛
Bankeno	400	$8¼	8	8	— ¾
Barbecon	100	$11	11	11	
Bary Expl	5500	18	13	18	+ 4
Basic Res	3370	$6¾	6¼	6¼	— ⅛
Baton A	500	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Bay Mills	600	$5¾	5¾	5¾	
Becker B p	100	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅜
Bell Canad	34506	$17¼	17⅛	17⅛	— ⅛
BellApr	107	$50⅜	50⅜	50⅜	—1½
Bell D pr	158	$52	52	52	+ ¼
Bell 1.80	200	$13¾	13¾	13¾	— 1
Bell 1.96	2300	$20⅜	20½	20½	— ¼
Bell 2.05	5800	$17¾	17½	17½	— ⅛
BighartOG	3700	$5¼	490	490	—35
Blackwod	700	325	325	325	
BlakeRes	1100	$5¾	5	5¼	— ½
Bluesky	4300	$6¼	6	6	
Bonza O	19635	$5⅜	5	5⅛	— ¼
BonanzaW	19120	13	10½	13	+ 1
Border C	400	290	290	290	
BowVal	152969	$17⅜	16¾	17	— ¼
BowVly7	z50	$64¼	64¼	64¼	
Bow Vly R	2600	$8⅜	7½	7⅜	— ½
Bralor Res	22625	$13¾	13⅜	13½	— ½
Bramalea	6950	$8⅛	8	8	— ⅛
Brascan A	17435	$26¼	25	25¼	—1⅛
Brscn 1981	300	$21½	21½	21½	
Brenda M	2100	$16	16	16	— ¼
Bright A	z10	$14¼	14¼	14¼	
Brinco	11201	$6½	6½	6½	— ⅛
Brinco p	1795	475	475	475	—25
BCFP	10350	$14	12¾	13	— 1
BCRIC	40265	390	375	390	+10
BC Phone	8866	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
BCPh4¾p	z95	$32½	32½	32½	
BCPh4¾p	z35	$38¼	33¾	33¾	
BCPh6pr	100	$45½	45½	45½	+ ⅛
BCP 7.04 p	500	$13¼	13¼	13¼	
BCP 10.16p	z79	$18	16⅞	18	
BroulReef	4000	120	114	120	+ 4
Brunswk	9800	$11¾	11¼	11¾	+ ⅛
BuddCan	4100	$6½	6	6	— ¼
CC Yachts	z44	450	450	450	
CAE	3100	$8⅜	8¼	8½	
CCL Ind	4800	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
CIL	110	$31½	31½	31½	—
CME Res	5100	106	100	105	
CadFw	643050	$12	11½	12	+ ½
Cad Frv A	600	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
CalvrtDB	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Calvert	3100	80	75	80	+10
Camchib	700	475	475	475	—75
CamelOG	2100	480	460	475	+ 5
Camflo	6400	$25½	23½	25½	+ ¾
CampRL	20294	$19⅜	19	19½	
CampRes	902	$9⅛	9	9	— ¼
Campeau	800	$12	12	12	
Camreco	6900	163	150	160	
CanCem	2280	$12	11⅞	12	
CCem 6½	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅜
CCem 2p	600	$12½	12½	12½	— ⅛
CDC	4401	$10¾	10½	10½	— ½
CDC pr B	612	$110	107	107	—3¼
CDC 1980	10068	$15¾	15	15⅜	— ¼
CanMalt	200	$34½	34½	34½	— ½
CNor West	7814	$32	31	32	
CanPEnt	20708	$20¼	19½	20⅛	— ⅛
CanPerm	5843	$35	35	35	
CPerm 6¾	1650	$41¾	41¾	41¾	
CS Pete	6040	$7¾	7¼	7½	— ¼
Can Trust	55385	$28½	28	28	— ¾
C Trust 7¼	1300	$21½	21	21	— ½
C Trust 7¾	251	$23¾	23¾	23¾	
C Tung	100	325	25	25	— ½
Canadex	6700	330	325	330	+ 5
Cdn Arrow	500	66	66	66	— 5
CC Man X	150	$10½	10½	10½	— ⅞
CC Man Y	450	$10½	10½	10½	
C Curtis	1200	95	94	94	— 2
C Formst	700	350	350	350	—50
C Fms s	300	420	405	405	—15
CG Invest	1845	$21	21	21	+ ¼
CIBk Com	94980	$28⅛	27	27	—1¼
CIBC 250p	8750	$20¼	19¾	19⅞	+ ⅛
CIBC 2.05p	6895	22	21½	21½	— ½
CIBC w	10410	$6⅛	5⅞	6	
C Lencour	5000	38	35	35	— 5
C Marconi	800	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
C Nat R	15750	$13¼	12⅜	12⅜	— ½
CNat 8.50	z50	$28	28	28	
C Occdental	3529	$12¾	12	12	— ½
CP Ltd	51798	$43½	42¼	43¼	+ ¼
CPL A p	1400	$7¼	7¼	7¼	
C Reserve	4430	$24¼	23½	24¼	— ½
Cdn Tire	400	$30	29½	30	
Cdn Tire A	2857	$32	31¾	31¾	—1¼
CU 10¼	875	$18½	18½	18½	
CUtil 2nd D	150	$21¾	21¾	21¾	
CUtil 2nd E	850	$21	21	21	— ½
CWNG 4 pr	z50	$6¼	6¼	6¼	
Canbra	267	$8	8	8	— 1
Canray	5150	72	70	71	— 4
CanronA	6400	$16⅞	16¾	16⅞	
Canuc	21500	100	95	100	+ 2
Canusa	26431	260	210	225	+ 5
Canusa w	3000	80	60	60	—25
Cara	800	$5½	5¼	5½	
Cara A	300	$5¼	5¼	5¼	— ¼
CarlOK	3955	$5¾	5½	5⅝	
CarlBp	z20	$18¾	18¾	18¾	
Carma A	705	$11¼	11¼	11¼	— ½
Carmacvp	2475	$15	14¾	14¾	— ¼
Carolin M	500	$22½	22½	22½	+ ¼
Celanese	13650	$10¼	10	10⅛	
Ceres Res	5000	300	280	300	+10
Chncir	8950	245	220	221	—24
Charter Ol	2600	165	151	151	— 1
Cherokee	5300	$6	5½	5⅞	— ⅛
ChncKay	38000	24	20	21	
ChieftanD	15850	$21½	20¾	21¼	— ½
ChieftanB	250	$5⅛	50½	51	
Chimo	2000	200	200	200	
Chrysler	150	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ¼
CHUM B	100	$13	13	13	
Clbor A	400	125	120	120	— 5
CoastalA	1000	$5½	5½	5½	— ⅛
Cockfield	300	420	420	420	+15
CohoA	2100	$10	9⅜	9½	— ½
Cmplx	1400	150	130	140	—10
Cominco	5960	$55	54¾	55	
ComrclOG	21000	150	135	149	— 1
Cmpig	1450	$11½	11½	11½	— ¼
Comtech	200	400	400	400	
Conlagas	5700	205	185	185	—20
Con Bath A	2210	$21¾	20½	20½	—1½
Con Fardy	8100	256	240	240	—18
ConCopper	6500	53	50	53	+ 7
CDurham	25700	250	231	231	—14
C Marben	13300	106	105	105	— 1
Cons Prof	25822	150	140	150	
C Rambler	700	440	430	430	—10
C Summit	z250	47	47	47	
Consoltex	3200	435	425	425	—15
Con Distrb	17800	$7	6⅞	7	
Conventrs	11650	$10½	9½	10	— ½
Conwest A	1000	450	420	420	—30
Conwest B	9400	390	375	380	—10
Cooper C	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Cop Fields	3200	$13½	13⅜	13⅜	— ¼
Corby vt	z13	$22⅜	22⅛	22⅜	
Corby B	z13	$23½	23½	23½	
CFalconC	20775	$9¼	9	9⅛	— ⅛
CosekaR	15950	$12¾	11	12⅜	+ ⅜
Coseka 7 p	4100	$7	6¾	6⅞	— ⅛
Courvan	2500	63	61	63	+ 1
Craigmt	3200	270	265	265	— 7
Crestbrk	150	$38	38	38	+1⅜
Crwn Life	100	$102	102	102	
Crwn Trst	200	$16	16	16	
Cullaton	10592	$12⅛	11⅝	12⅛	+ ⅛
CuvierM	3500	52	52	52	— 2
Cyprus	400	$40½	40½	40½	
Czar Res	43900	$7½	6⅝	6¾	
Czar Wt	6364	101	90	90	—12
DRG A	1500	$7	7	7	
Dalco Pet	7300	320	265	300	—25
Dalmys	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Daon Dev	90860	$7½	6½	7½	+ ½
DaonA	700	$5	5	5	— ¼
Daon 8¾ p	2900	$5½	5¼	5¼	
Datline	100	$8	8	8	— ¾
Dejour Mn	19500	61	56	56	— 4
DEldona	29200	125	111	111	—14
Delhi Pac	25100	57	53	53	— 1
DicknsnA	4983	465	405	405	—45
DicknsnB	5290	430	380	405	—15
Digtech	200	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Discovry	3700	200	175	185	— 8
DofascoA	3257	$41	40¼	40⅜	+ ⅛
Dfs 4¾	z40	$37¾	37¾	37¾	
Dfs 235	1750	$17¾	17½	17½	— 1
Dofascowt	8720	$9⅛	8¾	9⅛	+ ¼
Domanl	1100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ¼
DomeC	121915	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
DomeMine	70346	$23¼	21⅞	22½	—1½
D Pete	560035	$15	14	14¼	— ⅜
DPete A p	1900	$13	12½	12½	— ½
DPete B p	116	$13	13	13	— ¼
DCitrus	300	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
DExplor	170000	89	83	84	— 1
Dom Store	9003	$16½	16	16¼	+ ¼
D Textie	1930	$16⅛	16	16	— ¼
Domtar	5200	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Domtar pr	145	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Dr Mc C A	4592	$13¼	13	13⅛	+ ⅛
Dr Mc C B	217	$13	13	13	+ 1⅜
Drumnd P	24100	340	300	325	—15
Dunraie	3900	127	120	120	— 7
DuPont A	640	$27	26¼	26¼	—2⅜
Dylex Ltd	100	$20	20	20	— 2
Dylex L A	2200	$16	16	16	— ¼
Dynmr	107150	375	300	355	—30
E-L Fin	600	$11½	11½	11½	+ ½
EstMirtic	300	385	385	385	—20
EastSul	500	245	245	245	— 5
EchoB 300	4300	$15¾	15½	15¾	— ¼
Echo1986w	2930	475	460	465	— 5
Echo1987w	2880	450	400	400	—55
Echo1988w	3680	465	450	450	
Echo1989w	3180	460	400	450	— 5
EgoRes	48060	78	66	70	— 5
ElectroK	2000	45	45	45	
Elcthom X	3053	$15½	15¼	15¼	— ¼
Elcthom Y	7600	$15⅜	14½	14½	—1⅛
Elks	8000	154	150	154	— 1
Eklsr	88758	50	45	50	
Emco	6700	$14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Enrgy Res	600	100	100	100	—10
Exquisite	500	175	175	175	—25
Extndcar	z12	$11⅛	11⅛	11⅛	
Extd A	1222	$12	11⅜	12	
FCA Intl	11900	$6¼	6	6¼	
Fibrg Nik	480	$81½	81	81½	+ ½
FathmOcn	3100	155	150	150	— 5
FedIndA	2600	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
Fidelity Tr	100	$5	5	5	+ ¼
Fidelty Trp	200	$11⅜	11	11	— ½
Finning A	z25	$12	12	12	
FiranGndl	1500	170	161	161	—24
F Calgary	2950	215	200	200	—15
F Calgryp	1113	$9½	8½	9½	
F Cty Tr A	2100	$8	7⅞	8	
F Cty Tr C	200	$5¼	5¼	5¼	
F Cty Tr D	200	$6¾	6¾	6¾	
FMar	3700	190	180	190	+10
Foodex p	1450	420	410	410	—15
Ford Cnda	200	$49	49	49	
Francana	56625	$28¾	26¾	28⅜	+1⅛
Fraser	1040	$19⅞	19⅞	19⅞	
Fruehauf	300	$11⅞	10⅞	10⅞	— ¾
GM Res	3300	305	300	300	—60
Gaitaco	200	225	225	225	—15
Gaitacow	500	60	60	60	—10
Galveston	6600	230	215	220	— 5
Gane	1800	260	260	260	— 5
GazMetr	400	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
G Distrb A	1525	$14⅜	14½	14½	— ⅛
GMC	445	$54⅜	54⅛	54⅛	+ ⅛
Genstar L	7575	$26⅜	26	26½	+ ¼
Gnstar 2.35	2500	$27¼	26⅜	26¾	— ½
Gnstar 1.50	z30	$49⅞	49⅞	49⅞	
Geocrude	10500	295	260	265	—30
Gerinlstp	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Giant Yk	6200	$16¾	15¾	15¾	— 1
Gibraltar	5800	$7⅞	7⅜	7⅜	— ⅜
Goldale A	3750	390	375	390	+15
Goldund M	11840	96	93	94	— 1
Golndr	125000	1	½	½	
Goodyear	1000	$20	20	20	— 5
Grandma	4250	$9⅜	8⅞	8⅞	— ¼
Granduc	1800	140	135	135	— 5
G L Nickl	3900	63	62	62	
Gl Forest	3000	$77	76	76	—2½
GNFin	1000	$5	5	5	— ¼
GW Steel A	12100	$7½	7⅛	7½	+ ⅛
G Westwt	400	140	140	140	
GGoose	400	$6	6	6	
Greyhnd C	300	200	200	200	
Greyhnd	700	$16½	16¼	16¼	
GuardCap	1100	$10¼	10¼	10¼	
GulfC	351136	$20¼	18⅞	19⅜	— ⅜
Gulfstrem	10300	$6⅜	6¼	6¼	— ⅜
HCI Hldg A	2092	$10	9½	9½	— ½
HCI Hldg B	3900	$10	9½	9¾	+ ¼
HCI Hld w	200	200	200	200	
Haley	100	495	495	495	— 5
Hardee	5500	65	60	65	— 5
Hard Crp A	5300	250	240	240	—10
Hard Crp C	1000	200	200	200	
Harris A	1200	$7	6⅞	7	
Hatleigh A	378	445	435	435	—10
Hawker	5950	$13⅜	13½	13½	
Hayes D	5200	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Heritage A	100	$15½	15½	15½	
Highwood	7000	210	200	200	—10
Hollinger	350	$31	30½	30½	+ ½
Howdn DH	100	$11½	11½	11½	
H Bay Mng	10551	$24½	24	24	— 1
H Bay Co	630	$22¾	22¼	22¼	— ¼
HBC pr	1873	$12⅜	12½	12½	— ¼
HBOG	218317	$39¾	37	37⅜	—2⅛
Hu-Pam	5499	61	56	56	—14
Husky Oil	26535	$13	12½	12½	— ¼
Hydra Ex	24700	64	54	54	— 9
IAC	10710	$8	7⅛	7⅜	— ⅜
ITL Ind	200	150	150	150	—15
IU Intl	15500	$15	14⅞	15	
Imasco	11690	$33½	33½	33½	
Imasco Bp	1800	$35	34¾	35	+ ¾
ImpOil A	89792	$27⅜	26⅞	27¼	— ¼
ImpOil B	z8	$27	27	27	
Inco	47050	$19¼	18⅞	19	+ ⅛
Inco 7.85	350	$14½	14½	14½	— ⅛
Indal	125	$14½	14½	14½	
Inland Gas	510	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Inland G p	100	$7½	7½	7½	— ¼
Inter-City	21930	$11½	11⅛	11½	
Intrmetco	100	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
IBM	258	$65	65	65	
Intpr Pipe	10551	$13⅛	12⅞	13	— ¼
Inverness	4500	440	430	430	—20
InvGrpA	100	$25½	25½	25½	
Irwin Toy	630	$9¾	9½	9½	— ⅛
Ivaco	600	$22½	22	22½	+ ½
JQRes	1600	100	100	100	—25
Jannock	3200	$10¼	9½	10	+ ¼
Janock wf 2	300	475	475	475	—25
Joffre Res	20954	285	275	280	—10
Jorex Ltd	7000	55	50	50	— 5
Joutel	25000	250	225	227	—23
Kam Kotia	7400	230	225	230	
Keeprite	450	$20¾	20¾	20¾	
Kelly DA	500	$11¼	11¼	11¼	
Kelsey H	3000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Kerr Add	7723	$16⅜	16	16⅛	
K Anacon	6800	95	91	91	— 4
LK Res A	100	385	385	385	—40
LK Res B	100	300	300	300	—15
La Vrndr A	600	$5½	5½	5½	— ½
Labatt A	3775	$24¾	24½	24½	— ¼
Lab Min	132	$45	45	45	
Lacana	8150	$6¼	6	6	— ¾
Lacanaw	5200	205	150	160	—90
Laidlaw A	13000	$8	8	8	— ⅛
Laidlaw B	700	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
L Ont Cem	500	$6½	6½	6½	— ⅜
L Shore	1400	$21¼	20¾	21¼	— 1
Larder Res	3000	58	52	58	+ 6
Lasitr Km	2600	75	70	75	— 5
Laurasia	6240	63	60	60	— 3
Lava Cap	32800	470	400	470	+65
Leigh 2	15100	$5⅜	5¾	5¾	— ¼
Liberian	8700	200	175	200	+25
LLLac	440	$18½	18½	18½	— 1
Loblaw Co	8851	$6¼	5¾	6¼	+ ½
Lob Copr	950	$18⅛	18⅛	18⅛	
Lob Ltd Ap	1100	$11¼	11	11	— ½
Lochiel A	17548	165	150	155	— 5
Lochiel B	14000	145	125	140	+10
Lochiel 9p	1600	$7	6½	7	
Logistec	200	$5½	5½	5½	— 1
Lumonics	3800	$12¾	12½	12¾	+ ⅛
Lynx Can	1100	120	117	120	— 2
LyttonM	10300	83	75	83	+ 8
MDS HA	1000	$12⅛	12	12	— ½
MDS HB	1000	$10¾	10¾	10¾	
MICC	3201	$7	7	7	— ½
Mahmn	16	$8	8	8	— ¾
Main Fin	1000	$5	5	5	— ¼
Maple Lf	1000	$10	10	10	
Marcan	1000	$6	6	6	
Marcon	1000	$6	6	6	
Marigold	1000	$5	5	5	
Marsulex	1000	$10	10	10	
Maxwell	1000	$5	5	5	
Mayfair	1000	$5	5	5	
Mayland	1000	$5	5	5	
Mayo	1000	$5	5	5	
Mayor	1000	$5	5	5	
Mayrand	1000	$5	5	5	
Mayrose	1000	$5	5	5	
Mayson	1000	$5	5	5	
Mayson	1000	$5	5	5	
Mayson

Québec modifiera la vocation de la SDI

par
Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — La Société de développement industriel (SDI) ne sera plus seulement un instrument de financement, mais elle devra orienter davantage le développement économique et social du Québec.

Des priorités nouvelles seront données à la SDI, ce qui entraînera peut-être un changement à sa loi. D'ici quinze jours, un rapport d'évaluation préparé par la SDI sera soumis au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, ainsi qu'au comité interministériel sur le développement économique. Une décision sera prise dans les prochains mois.

«La SDI encouragera les entreprises où les travailleurs participeront au capital, aux profits et à la gestion», a notamment précisé M. Biron, qui présidait jeudi matin à Val d'Or au premier conseil d'administration de la SDI tenu loin de Québec ou de Montréal. «La SDI ne doit pas seulement s'occuper de la direction de l'entreprise mais des deux partenaires», a déclaré M. Biron, qui a salué comme un «ballon d'air frais» la présence au sein du conseil du premier syndicaliste, M. Jean-Paul Hétu, président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), nouvellement nommé en compagnie de M. Jean-Guy Parent, p.d.g. de Visbec et maire de Boucherville et de M. Michel Archambault, nouveau sous-ministre chargé du tourisme au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (MICT).

«La SDI ne servira plus principalement à fournir des subventions aux entreprises, mais à améliorer leur gestion, leur marketing, leurs exportations, leur productivité, la participation des travailleurs, le mode de financement», a précisé M. Biron, interrogé par LE DEVOIR.

La SDI va notamment encourager la création de consortiums d'entreprises québécoises pour obtenir une partie des $100 milliards d'investissements prévus dans l'Ouest canadien par l'industrie pétrolière d'ici dix ans. La semaine dernière, M. Biron a rencontré des membres du gouvernement albertain et de grandes entreprises, pour présenter les possibilités québécoises.

«Le MICT ou la SDI vont aider à la formation de consortiums regroupant des entreprises oeuvrant dans le même secteur industriel, avec une firme de génie-conseil, des banques, des spécialistes du marketing et des conseillers en gestion. Cela permettra d'une part d'arriver à un chiffre d'affaires industriel supérieur à $100 millions, d'autre part de rassurer les compagnies pétrolières sur le sérieux de nos PME», a précisé M. Biron.

M. Biron a obtenu que le Québec reçoive la liste complète des produits dont auront besoin les compagnies pétrolières d'ici dix ans, notamment dans le domaine des groupes électrogènes, du forage, des bateaux et des maisons préfabriquées.

«Il nous faudra regrouper des concurrents et des entreprises qui se complètent. Il n'est pas question de fusion.

Les entreprises garderont leur autonomie de production et de gestion. On ne mettra en commun que la force de vente, le marketing. Et l'on pourra obtenir des contrats ailleurs que dans l'Ouest, dans les pays arabes par exemple», précise M. Biron. Les entreprises paieront une petite partie du coût du consortium tandis que la SDI en paiera une grande partie.

«Ces consortiums intéresseront les entreprises allant de $1 à $20 millions de chiffre d'affaires, qui sont nombreuses au Québec», a-t-il ajouté. La SDI revoit actuellement ces programmes d'aide à l'exportation. Elle veut supprimer le programme dit «des 2%,» qui coûte cher au gouvernement et qui favorise les grandes entreprises déjà présentes sur les marchés extérieurs plutôt que l'entrée de PME en exportation.

Le rapport de la SDI pour l'année 1980-81, remis jeudi à la presse, montre que l'aide à l'exportation a représenté $114.5 millions depuis dix ans, sur un total de $1 milliard d'aides. Cette aide a atteint $32.8 millions pour la seule année 1980-81, sur un total d'aide de $168.8 millions. Les subventions représentent $23.1 millions, les garanties de prêts $23.2 millions, l'acquisition d'actions seulement $5.7 millions. Au total, 686 entreprises ont été aidées, dont 565 subventionnées, pour cette dixième année de la SDI. Les aides ont augmenté de $25.7 millions par rapport à 1979-80.

La visite-éclair de M. Biron jeudi en Abitibi-Témiscamingue lui a valu d'être surnommé «l'homme de $6 millions»... En effet, les aides annoncées à Val d'Or le matin, Amos le midi, Témiscaminque l'après-midi et Rouyn-Noranda le soir totalisent $6 millions:

■ Panofor, de Val d'or, recevra $2,8 millions de la SDI sous forme de prise en charge d'intérêts. La compagnie construit une usine de $33.5 millions pour fabriquer des panneaux gaufrés, utilisant le bois de tremble, peu exploité.

■ Forminor, de Val d'Or, recevra une subvention de $191,600 de la SDI pour avoir étendu et modernisé ses installations dans le domaine du secteur des équipements miniers et forestiers au coût de $1.4 million.

■ La ville d'Amos a reçu jeudi un chèque de $1,065,000 représentant une partie de la participation gouvernementale à la réalisation des infrastructures industrielles nécessaires à l'implantation de l'usine de papier-journal Donohue-Norwick. M. Biron a visité le chantier de construction, qui emploie 700 personnes. L'usine, employant 250 personnes, avec 750 emplois indirects, devrait ouvrir le 1er mars 1983. Elle appartient à 51% à Donohue, filiale de la Société générale de financement, et à 49% à Normick-Perron. Cette dernière compagnie espère améliorer ses résultats financiers d'ici à un an, avant même l'ouverture de l'usine, qui diminuera sa dépendance des marchés du bois de construction, a précisé M. Michel Perron.

■ Tembec, de Témiscamingue, recevra une subvention de $3 millions pour construire une usine de fabrication d'alcool éthylique, au coût de $25 millions. Ces installations permettront de réutiliser la liqueur bisulfitique utilisée dans la fabrication de la pâte à sulfite et de réduire la pollution dans le lac Témiscamingue.

■ Exploitation Aiguebelle, de Rouyn, a reçu $200,000 sur les $350,000 accordés pour l'exploitation d'une carrière de pierre-à-chaux à Saint-Bruno de Guigues. Le choix d'Exploration Aiguebelle, dans laquelle Soquem a investi, a déclenché une querelle locale sur l'utilisation de la chaux pour fins agricoles et sur le favoritisme à l'égard d'Aiguebelle. M. François Gendron, ministre de l'Aménagement, qui siège au Conseil du trésor, a précisé que tous les critères utilisés pour le choix d'Aiguebelle étaient techniques et objectifs.

M. Gendron, comme M. Biron et les députés présents, MM. Jean-Paul Boredelau et Gilles Baril, a insisté sur la prise en charge par le Québec de son développement économique régional. En prélude au colloque sur le transport aérien organisé la semaine prochaine par le Conseil régional de développement d'Abitibi-Témiscamingue. M. Gendron a estimé que le gouvernement québécois devrait s'impliquer davantage dans l'aménagement des aéroports locaux. «Le transport régional est intimement relié à une politique de développement régional», a-t-il dit. Il a rappelé que l'expérience récente du dossier Volkswagen montre une nouvelle fois que le Québec ne peut que compter sur ses seules forces. Il a aussi déclaré qu'un projet d'usine de méthanol était à l'étude en Abitibi.

Tout en prônant la «cogestion à trois»

Biron veut que 50 PME entrent sur le marché boursier en 1983

par
Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Dès 1983, une cinquantaine de PME québécoises feront participer leurs travailleurs à leur propriété et à leur gestion et pourront bénéficier d'un financement par le biais d'une Bourse québécoise.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce, du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron, a donné Tembec en exemple de la «cogestion à trois» qu'il veut voir se développer au Québec, lors d'un voyage-éclair en Abitibi-Témiscamingue jeudi.

Depuis sept ans, la direction, les travailleurs et la communauté de Témiscamingue-Sud sont associés à la relance de l'usine de pâtes et papiers. Et depuis quatre ans, les profits augmentent fortement: ils ont atteint $7 millions en 1980, sur un chiffre d'affaires de $90 millions, soit un rendement de 26%, comparable à celui de 1979.

Lors de sa visite à l'usine, M. Biron a rendu un vibrant hommage aux travailleurs et à la direction de Tembec, «instigateurs sans le savoir du «Plan Biron» de participation des travailleurs». Le président et chef des opérations, M. Frank Dottori, a promis que «ce n'était qu'un commencement» et que la participation augmenterait encore. Quant à un représentant syndical, interrogé par LE DEVOIR, il a déclaré que les remerciements du ministre «faisaient chaud au coeur de tous les travailleurs», réunis pour l'occasion au pied des machines.

«Il ne manque plus à Tembec que la possibilité d'inscrire ses actions à la Bourse québécoise. Actuellement, un groupe de 18 personnes réunies autour dede M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, étudient cette possibilité. La Bourse veut être prête si le gouvernement décide d'agir», a précisé M. Biron.

Et le gouvernement veut agir. «C'est l'une des douze priorités du Parti québécois, lors des dernières élections. L'objectif par ce Plan de participation des travailleurs et de financement à la Bourse, c'est d'ouvrir l'entreprise, de changer progressivement les mentalités pour que les patrons et les travailleurs deviennent de vrais partenaires, a-t-il déclaré.

«Cela se fera progressivement. Dans une première étape, nous allons encourager la participation à la gestion. Ensuite, on ira vers la participation aux profits et à la propriété. Mais on ne peut dissocier la participation à la propriété de l'existence d'une Bourse québécoise, sinon les travailleurs et la communauté sont prisonniers de leurs actions et ne peuvent les vendre, notamment au moment de leur retraite», a précisé M. Biron.

M. Rodrigue Biron

Des groupements d'affaires, comme le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) et le Groupement québécois d'entreprise (GQE) avaient réagi négativement, lors de la présentation du «Plan Biron» au début de 1981. Ils accusaient notamment M. Biron de courir deux lièvres à la fois: participation et financement.

«Le CDE et le GQE n'ont pas vraiment compris le plan. Il ne s'agit pas d'une participation limitée aux travailleurs mais ouverte à la collectivité locale. Ils se sont butés sur la syndicalisation, liée au Plan, déplore M. Biron. Mais j'ai vu une évolution considérable depuis quatre mois. Les chefs d'entreprise savent que le Plan va passer parce que le Parti québécois respecte toujours ses engagements. Aussi, ils demandent copie de nos projets et le cheminement se fait», ajoute M. Biron.

Le ministre de l'Industrie estime qu'il sera assez facile de trouver les 50 premières PME qui participeront à l'expérience la première année. «Si ça réussit, cela se répandra car les entrepreneurs copient vite les entreprises qui réussissent», précise le ministre.

Ces entreprises-pilotes auront un chiffre d'affaires supérieur à $2 ou $3 millions, mais un personnel inférieur à 500 personnes. «L'entreprise-type pourrait être une compagnie employant 150 personnes, avec un chiffre d'affaires de $5 à $8 millions, avec $500,000 de profits, dans la transformation industrielle. Mais l'expérience est ouverte à tous les domaines économiques», continue M. Biron.

Même si une loi sera préparée dès cet hiver avec consultation élargie et commission parlementaire, M. Biron compte surtout sur les incitations fiscales pour décider les entreprises à embarquer. De plus, le Régime d'épargne-actions du Québec (REAQ) sera adapté pour permettre aux travailleurs et aux PME d'en profiter.

Plusieurs conditions seront mises pour que les entreprises soient cotées à la Bourse de Montréal, notamment un siège social au Québec, des intérêts québécois à plus de 50%, la participation des travailleurs, la présence d'un syndicat ou d'un collectif de travailleurs.

D'autres conditions pourraient s'ajouter dans la loi. «Je songe par exemple à mettre une barrière anti-fermeture d'usine sans consultation. Par exemple, un délai d'un an pourrait être imposé à une fermeture d'usine qui n'aurait pas obtenu l'acceptation du syndicat», précise M. Biron. «Et il faut trouver des moyens pour que le syndicat garde le contrôle d'un certain pourcentage d'actions, pour garder ses pouvoirs réels de surveillance», dit-il.

M. Biron insiste beaucoup sur la présence de la communauté, par l'intermédiaire d'investisseurs individuels ou par l'intermédiaire des Sodeq et d'autres investisseurs collectifs. «Même si on commence progressivement par une participation de 2 à 5%, il faudra au bout de quelques années arriver à un équilibre 33-33-33 ou 30-30-40, entre la communauté, les travailleurs et la direction de l'entreprise, a précisé M. Biron. C'est un équilibre à trois pieds: si on ôte une patte, tout tombe. Il faut associer les épiciers, les garagistes, les commerçants, au développement des entreprises locales et régionales», poursuit-il. Le comportement de la direction comme celui du syndicat serait observé constamment par ce troisième partenaire.

«C'est une évolution à long terme. Je prévois qu'il faudra vingt ans pour qu'une bonne partie des entreprises québécoises entrent là-dedans. C'est peut-être là aussi une façon de créer un idéal pour les jeunes Québécois. On marche vers la souveraineté politique du Québec. Je propose une sorte de souveraineté économique. Les jeunes peuvent être intéressés par les préoccupations économiques et sociales de la participation», espère M. Biron.

Pour promouvoir la participation comme un modèle québécois de développement économique et social, M. Biron s'appuie sur deux témoins prestigieux. D'abord le pape Jean-Paul II dont la récente encyclique recommande un esprit de collaboration qui permet d'envisager la participation des travailleurs à la gestion et aux profits. Et sur le jugement porté par M. Michel Rocard, ministre français du Plan, qui trouve très intéressante la «cogestion à trois» prônée par le Plan Biron.»

M. Biron s'appuie aussi sur l'évolution de certains chefs d'entreprise. Nouvellement entré au Conseil d'administration de la Société de développement industriel, M. Jean-Guy Parent, pdg de Visbec et maire de Boucherville, est un ardent défenseur de l'ouverture des PME, notamment par la création d'un véritable conseil d'administration réunissant d'autres entrepreneurs et des conseillers, plutôt que la femme, les parents et les enfants...

Israël: le taux d'inflation baisse

TEL AVIV (Reuter) — La hausse des prix en Israël, qui avait atteint le taux record de 134% en 1980, a légèrement fléchi en août.

Selon les dernières statistiques officielles, les prix à la consommation ont augmenté de 3.9%, soit bien moins que ne l'avaient prédit les économistes.

Ce chiffre porte à 53.6% le taux d'inflation pour les huit premiers mois de 1981, laissant ainsi espérer que sur 12 mois la barre fatidique des 100% ne sera pas cette fois franchie.

Le Japon va ouvrir ses portes

TOKYO (Reuter) — Le gouvernement japonais va supprimer les barrières non-tarifaires aux importations de produits manufacturés pour répondre aux critiques dont il a fait l'objet à l'étranger, déclare-t-on de source autorisée.

De source proche du ministère du commerce extérieur et de l'Industrie, on indique que le ministère créera différents groupes de travail chargés d'examiner les plaintes formulées par des exportateurs étrangers qui estiment que la réglementation japonaise est de nature à ralentir et à décourager les importations de produits manufacturés.

Dernièrement, sir Keith Joseph, ancien ministre britannique de l'Industrie et actuellement ministre de l'Éducation, a déclaré à l'occasion d'un voyage officiel au Japon que Tokyo, dont la balance commerciale avec la Grande-Bretagne est largement excédentaire, n'importtait pas assez de produits du Royaume-Uni.

AVIS

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
et
BNP CANADA INC.

LOI SUR LES BANQUES (CANADA)
Article 260

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. donnent par les présentes avis de leur intention de soumettre au ministre des Finances une demande visant à obtenir des lettres patentes les fusionnant en une seule société constituant une banque unique, comme le permet le paragraphe 255(2) de la *Loi sur les banques*.

Le contenu proposé de ces lettres patentes est tel qu'énoncé au projet ci-joint. Le gouverneur en conseil peut cependant déclarer qu'un montant inférieur à celui indiqué dans les lettres patentes est réputé constituer le capital social autorisé de la banque aux fins de la limite imposée à l'actif national de celle-ci.

MONTRÉAL, le 18 septembre 1981.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
par Roger Lachapelle
et par Louis Jalabert

BNP CANADA INC.
par Roger Charbonneau
et par Louis Jalabert

PROJET DE LETTRES PATENTES
CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:

À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit, SALUT:

CONSIDÉRANT QUE l'article 255 de la *Loi sur les banques* dispose que le ministre des Finances peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, par lettres patentes sous son sceau, transformer une institution financière en banque, fusionner en une banque unique une ou plusieurs banques et une ou plusieurs institutions financières, fusionner en une banque unique plusieurs banques ou fusionner en une banque unique plusieurs institutions financières;

CONSIDÉRANT QUE BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. ci-après désignées ont présenté une requête, qui a été approuvée par le gouverneur en conseil, demandant au ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de leur fusion en une banque unique;

SACHEZ QUE le ministre des Finances, en application de la *Loi sur les banques*, constitue par les présentes lettres patentes, à compter du premier jour de novembre mil neuf cent quatre-vingt-un, BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. chacune d'elles ayant son siège social au bureau 3500, La Tour de la Bourse, Place Victoria, ville de Montréal, province de Québec, Canada, en une personne morale sous la raison sociale: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), ci-après appelée "la banque";

SACHEZ EN OUTRE qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:

Pierre Ledoux, Paris, France, citoyen français, banquier;
Roger Charbonneau, Ville Mont-Royal, province de Québec, citoyen canadien, administrateur;
Édouard Finot, Paris, France, citoyen français, banquier;
François Hecker, Neuilly, France, citoyen français, banquier;
Louis Jalabert, Montréal, province de Québec, citoyen canadien, banquier;
Arthur Labatt, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Roger Lachapelle, Cartierville, province de Québec, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Pierre Laurin, Outremont, province de Québec, citoyen canadien, administrateur et universitaire;
Paul Henry O'Donoghue, Toronto, province d'Ontario, citoyen canadien, dirigeant d'entreprise;
Emmanuel Philippon, Neuilly, France, citoyen français, banquier.

2. Le capital social autorisé de la banque sera de quatre-vingt-cinq millions de dollars (85 000 000$), réparti entre les catégories suivantes comprenant chacune des actions dont le nombre et la valeur nominale sont indiqués:

6 700 000 actions catégorie A d'une valeur nominale de 10$ chacune;

3 000 000 actions catégorie B d'une valeur nominale de 6$ chacune.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. L'annexe B de la *Loi sur les banques* est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Form(s) of name of Bank
Dénomination(s) de la banque: BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)

Authorized capital:
Capital social autorisé:

Class **Catégorie**	Number of shares **Nombre d'actions**	Par value **Valeur nominale**	Authorized capital **Capital social autorisé**
Class A **Catégorie A**	6 700 000	10$	85 000 000$
Class B **Catégorie B**	3 000 000	6$	

Head office of the Bank:
Siège social de la banque: Montréal

5. La banque est réputée avoir eu des registres des dividendes et des gains ainsi que des charges d'intérêt annuelles identiques, pour la période commençant le 24 novembre 1961 et se terminant le jour précédant immédiatement la date d'entrée en vigueur mentionnée aux présentes, aux registres des dividendes et des gains ainsi qu'aux charges d'intérêt annuelles des requérantes BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) et BNP CANADA INC. établies sur la base de leurs comptes consolidés.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

LES ASSOCIÉS DE

LAVERY, O'BRIEN

ont le plaisir de vous faire part
que les avocats

JEAN POMMINVILLE
MARIE-JOSÉE VACHON
ALAIN GASCON
et JEAN GAUTHIER

exerçant autrefois leur profession
sous le nom POMMINVILLE, VACHON & GASCON,
se sont joints à eux le 1er septembre 1981

MONTRÉAL
Suite 3100, 2 Complexe Desjardins
C.P. 156, Succ. Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1G4
Téléphone (514) 288-7811

OTTAWA - HULL
Les Terrasses de la Chaudière
Suite 400, 25 rue Eddy
Hull, Qué. J8Y 6N4
Téléphone (819) 770-0840

SUCO
éducation à la solidarité

L'ÉCONOMIE AU SEUIL

Histoire du Capitalisme

Michel Beaud
336p. $26.20

Aujourd'hui, mode dominant de production, logique de la croissance et des crises, puissance créatrice et destructrice, le capitalisme a une histoire fascinante.

Le Capitalisme utopique

Pierre Rosanvallon
256p. $18.15

Capitalisme et totalitarisme sont les deux monstres modernes. L'auteur plaide pour une pratique réaliste de la politique et de l'économie, pour une société plurielle.

La Collection Points-économie

Prix entre $5.00 et $9.00

Des textes essentiels, pour mieux comprendre les dimensions économiques de notre société.

En vente chez votre libraire

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone

286-1202

Pour tout autre service

844-3361

■ Aides domestiques

AIDE FAMILIALE DEMANDÉE avec expérience, 25 ans et plus, références, aimant les enfants, doit loger du lundi au vendredi, secteur "S", Brossard. 465-7445. 21-9-81

GOUVERNANTE QUALIFIÉE avec expérience et références pour s'occuper d'un bébé de 2 ans, au sein d'une famille dans une maison de V.M.R., chambre particulière fournie, soumettre offre de services avec prétention de salaire à: C.P. 70, station B. Montréal, H3B 3J5, ou téléphoner au: 376-1542. 21-9-81

GARDIENNE, doit loger, légers travaux ménagers, Côte St-Luc, doit parler anglais. Non fumeuse. 489-9096. 22-9-81

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

VENDS meubles québécois en pin, couleur origine et français, pétrin 19e, $245, table à travers et chaises, 3 coffres à partir $90., berceuse, très beaux bureaux d'enfant $110, Louis XIII $210, banc de quêteux, beaucoup canards, argenterie, faïence, armoires. Tél.: 523-9368, 653-9326. 21-9-81

MOBILIER DE CHAMBRE COMPLET, Roger Rougier, $950. Table de s. à manger, $350. Vaisselier, $600. Unité murale, $1000. Table à café, $350. Console, $390. Lampes sur pieds. Samedi 19 septembre de 10 à 13h. 245, Avenue Victoria, Westmount. À VOIR. 21-9-81

■ Autos/Motos

PORSCHE 928-S $65,500.

Porsche 928-S, 5,400 km, manuelle, véritable bolide, doit vendre: départ imprévu pour l'Europe. Longue liste d'équipements. Modèle de collection. Prix ferme: $65,500. Acheteurs sérieux seulement, **621-9064.** 21-9-81

■ Autos/Motos

CITROEN décapotable, 1966, pièce de collection, $15,000. 276-4974. 22-9-81

VOLVO, 78, 244 GL, overdrive, toit ouvrant, sièges en cuir, 61,000 km, prix $7500. Jour: 842-0726, soir: 279-1943. 22-9-81

B.M.W., 320i, 78, 4 vitesses, toit ouvrant, intérieur beige, très propre, très bonne condition. Faut vendre. 621-5000. 21-9-81

PEUGEOT 204, 1968, impeccable. 75 000 milles, $1500, M. Dubois. Soir: 737-9605, lundi à jeudi. 21-9-81

SAAB 900 turbo, 1980, voiture de haute performance, 3 ans de garantie transférable, doit vendre, acheteurs sérieux. Jour: 842-3698, soir: 688-2837. 20-9-81

TRIUMPH G.T. 6+, 1970, voiture de collection en très bon état. Jour: 842-3698, soir: 688-2837 20-9-81

VOLVO, 73, bonne condition, 85,000 milles, manuelle, vert foncé, soir: 525-7795. 21-9-81

■ Ameublements de bureaux à vendre

ENSEMBLE DE BUREAU de style moderne pour professionnel ou directeur de compagnie. 670-0294, 253-1300. 20-9-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION

Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure

Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**

1-514-796-3695

21-9-81

LES MEUBLES DU VIEUX QUÉBEC

Reproduction de meubles anciens, du Canada Français au prix du manufacturier. 5175, De Maisonneuve Ouest (tout près de la station de métro Vendôme).

484-3597

30/9/81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

VAISSELIER québécois en pin, 4 portes, impeccable, garni tissus, $900. tél.: soir et week-end: 735-6067. 21-9-81

MEUBLES EN PIN, armoires, coffres, commodes, courte-pointes, tapis crochetés, buffets 2 corps, miroirs fenêtres, tables, lit en cuivre 54", divan, causeuse, autres. 659-2651. 28-9-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 22-9-81

TERREBONNE, Belle sélection de meubles québécois en pin, couleurs d'origine. Tables réfectoire, armoires, coffres, pupitres 18e, etc... Ouvert du jeudi au dimanche, 906 rue St-Louis, 471-3728. 21-9-81

■ Appartements à louer

7 pièces, chauffé, ménage frais fait, centre-ville, près métro, $600/mois. Occ. 1er octobre. 522-8119, après 6 h. 22-9-81

■ Appartements à louer

C.D.N. et Côte-Ste-Catherine, 3½, chauffé, équipé, frais peint, $250. 738-9265 ou 731-5660. 21-9-81

CÔTE-DES-NEIGES, 3465 Place Decelles, 4½ à sous-louer, libre 1er novembre. $285. Jour: 342-3620, soir: 735-5838. 22-9-81

A SOUS-LOUER, appartement 4½ à l'Ile des Soeurs, $464/mois jusqu'à août 1982. Informations: bur: 283-3859, rés: 766-7878. Mlle Pineault. 21-9-81

VIEUX MONTRÉAL, immeuble historique rénové, complexe résidentiel, app. 1250 p.c., spacieux avec 1 cc, bien disposé, ensoleillé, foyer, meublé ou non meublé. 288-2388. 28-9-81

■ Autos/Motos

CITROEN décapotable, 1966, pièce de collection, $15,000. 276-4974. 22-9-81

VOLVO, 78, 244 GL, overdrive, toit ouvrant, sièges en cuir, 61,000 km, prix $7500. Jour: 842-0726, soir: 279-1943. 22-9-81

B.M.W., 320i, 78, 4 vitesses, toit ouvrant, intérieur beige, très propre, très bonne condition. Faut vendre. 621-5000. 21-9-81

PEUGEOT 204, 1968, impeccable. 75 000 milles, $1500, M. Dubois. Soir: 737-9605, lundi à jeudi. 21-9-81

SAAB 900 turbo, 1980, voiture de haute performance, 3 ans de garantie transférable, doit vendre, acheteurs sérieux. Jour: 842-3698, soir: 688-2837. 20-9-81

TRIUMPH G.T. 6+, 1970, voiture de collection en très bon état. Jour: 842-3698, soir: 688-2837 20-9-81

VOLVO, 73, bonne condition, 85,000 milles, manuelle, vert foncé, soir: 525-7795. 21-9-81

■ Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL, espace commercial dans immeuble en pierre du 19e, excellent pour avocats, designers, photographes. $500 mensuel, chauffé, 1400 p.c., 1er étage. 849-0709. 21-9-81

PRESTIGIEUX 4707 A. St-Denis, tout à l'électricité, 550 p.c., loyer compétitif. 274-1786. 21-9-81

■ Bureaux à partager

2 BUREAUX À PARTAGER, idéal pour avocats, à deux pas du Palais de Justice, s. de réception, photocopie, secrétariat juridique déjà établis. Prix irréfutable. 842-6610 24-9-81

■ Chalets à louer

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 5, 6 chambres, foyer, bar, sauna, télévision, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962. 1-10-81

CANTONS DE L'EST, FRELIGHSBURG, maison neuve meublée à louer, 3 cc, vue panoramique, idéal pour skieurs. Saison ou année. 514-298-5202. 21-9-81

ST-DONAT, style canadien, 2 étages, 5 chambres, 2 salles de bain, foyer, chauff. électrique, lave-vaisselle, ski, hiver $3,000. Références. 819-424-7579, 725-1242. 21-9-81

VAL-MORIN, à la Canardière, près pentes de ski, chalet 3 cc., 2 s. bain, sous-sol, équipé, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle. 15 oct. au 30 avril. $4000. 737-5158, 842-0425. 21-9-81

ORFORD SUPER GRAND, 3 chambres à coucher, lave-vaisselle, 1er nov. au 30 avril, $2800. Jour: 872-4582, soir: 463-1370, week-end: 1-297-3098. 21-9-81

■ Chalets à louer

LOUERAIS, maison bord de lac, Morin Heights, pour saison hiver, $4000 + chauffage, électricité. 1-226-2571, Mtl, 270-5188. 21-9-81

STE-MARGUERITE, très paisible avec foyer, lave-vaisselle, 2 chambres, chalets à louer, pour la saison $3,000 et $1,800. 674-6889, 1-228-3614. 21-9-81

DUNHAM — FRELIGHSBURG près Sutton, beaux chalets avec foyer, 2-3 chambres à coucher, 6 mois $1350. 1-295-2544. 21-9-81

PIEDMONT. Sur la pente près d'Avila. 35 min. de Mtl. 3 cc. Grand salon. Foyer. Tapis. $2400 saison. 733-3042. 21-9-81

MONT-TREMBLANT, chalet familial, saison hiver, foyer, 4 chambres, 1½ s. bain, vue panoramique, 4 - 5 km, 425-3800, 389-7627. 21-9-81

■ Chalets à vendre

LAC CARRÉ, bord du lac près du Mont Blanc, et Mont-Tremblant, chauffage, foyer, 2 chambres, 4½ pièces. $24,000. après 5 h. 277-4616. 21-9-81

■ Chambres demandées

HOMME PROFESSIONNEL cherche chambre ou appartement tranquille, préférablement dans maison de Westmount, C.D.N. ou centre-ville. Peut fournir d'excellentes références. M. St-Germain. 937-0603, laissez message. 21-9-81

■ Chambres à louer

2 CHAMBRES à louer au prix de $100 - $120 avec accès à la cuisine et salle de séjour, près métro Sauvé. 381-2965. 23-9-81

■ Collections

COLLECTION DU DEVOIR de 1957 à 1976 très bien conservée. 322-9215 21-9-81

■ Condominium à vendre

Montréal Trust

La Chancellerie

VIEUX MONTRÉAL

Un condo tout neuf comportant des résidences de 2 ou 3 chambres, balcons, terrasses, serres. Stationnement intérieur inclus. Approuvé comme I.R.L.M. Veuillez appeler **Claudette Limogues 481-5907 ou Pauline Vickers FRI 937-7993. BUR.: 934-1818.** 21-9-81

C.D.N., appartements, grands 4½ fermés, près métro et centre d'achats, 5 min. du centre-ville, hypothèques 5 ans à 15½%, prix 23 à 29,000$. 725-2700, 376-1401. 24-9-81

CONDOMINIUM VIEUX MONTRÉAL - Appartements de 1, 2 ou 3 ch. à partir de $157,000. avec foyer, murs de brique, poutres apparentes dans Le Cours Le Royer. Michelle Bérard, 876-2515, 276-0319. Trust Royal, courtier. 21-9-81

■ Cours

COURS DE PIANO

Pour jeunes enfants, privés ou en petits groupes. Méthode dynamique, formation musicale complète. **Cours privés** pour adultes et enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.

387-4490 21-9-81

Cours de flûte Suzuki

Méthode Suzuki pour la flûte traversière, 1re fois à Montréal. Selon la philosophie et la conception du célèbre pédagogue japonais Dr Shinichi Suzuki. Débutants âgés de 8 ans et plus. Renseignements: 10 h à 19 h.

935-7384 21-9-81

LEÇONS PRIVÉES DE PIANO. Enfants, adultes. 737-2080. 21-9-81

COURS PRIVÉS. Anglais ou français, professeur expérimenté et compétent. Méthode sérieuse adaptée aux besoins des adultes. Jour ou soir: 272-3293. 21-9-81

ATTENTION — cours de guitare, débutants et avancés: Rock & roll, solo écrit, blues, folk, et classique. Cours d'orgue débutants et avancés en plus un bon choix d'instruments vous attend. Pour renseignements: Centre d'orgues A. Archambault 353-5546, 353-4331, Carrefour Laval, centre d'orgues St-Laurent, 688-1633, 688-8652. 26-9-81

COURS PRIVÉS, maths et physique, tous niveaux. 733-8377. 22-9-81

COURS DE DESSIN pour jeunes enfants, privés ou petits groupes. Méthode dynamique. Tél.: 525-2498. 21-9-81

ESPAGNOL - FRANÇAIS, professeur compétent, longue expérience, groupes ou privés. Jour ou soir, 486-0275. 21-9-81

TECHNIQUE de la peinture à l'huile traditionnelle 10 leçons. Endroit: Atwater. 277-9291. 23-9-81

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace, cours privés ou petit groupe. $5.00 l'heure, 282-0945. 21-9-81

■ Demandes d'emplois

HOMME LIBRE DE VOYAGER, excellente personnalité, expérience en hôtellerie, tourisme, voyage (autres). Demande emploi saisonnier oct. - avril. Floride ou ailleurs. Jacques. 849-0779, après 3h. 22-9-81

HILLICO - dactylographie, traduction, rédaction, révision. 3 ans d'expérience. 277-8019. 21-9-81

AIDE INFIRMIÈRE et ménagère ou dame de compagnie dans Outremont si possible, disponible jour ou soir: 276-7223. 21-9-81

TRADUCTEUR: du français à l'anglais, longue expérience d'adaptation de scénarios, version, rédaction de textes. Pigiste à l'O.N.F. pendant 10 ans. 527-0911, entre 9 et 5 h. 23-9-81

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

R.M. DÉMÉNAGEMENT, gros et petits, assurance comprise. 677-6938. J.N.O.

■ Fermes à vendre

Ferme 78 arpents, Maison centenaire, pièce sur pièce, grange 50 X 30 à voir.

Louise B. Paquet 1-(418)-435-6221

Trans-Action Morin & Ass. Courtiers Inc., 1-(418)-683-2103

22-9-81

■ Divers / Services

DU BON CAFÉ!

Pas de café à préparer. Rien à nettoyer. Pas de gaspillage. Fonctionne 24 heures par jour. Café, chocolat, bouillon, thé. Minimum 50 tasses/semaine. Essai gratuit.

Idéal pour bureau, banque, atelier, salle de réunion.

Hubert Marcotte, Café Rapide Enr.,

672-7045 21-9-81

ENTRE-DEUX-MOTS ENR.

Rédaction et correction de textes.

486-4734. 24-9-81

ARTICLES DE CUIVRE solide, service à thé et café, 6 pièces incluant cabaret, $350. 10 sous-plats $150. 8 coupes à "fine" $90. 526-9603. 25-9-81

PATINS DAOUST pour patinage artistique, pointure 5, à vendre. $60. 270-4417. 21-9-81

GRANDE VENTE DE GARAGE: antiquités, vieux livres, tableaux, bibelots, meubles. 670-7729, 945, St-Jean, Longueuil. 21-9-81

COSMOGONIE D'URANTIA, $400, tél.: 342-5870. 21-9-81

■ Espaces commerciaux à louer

OUTREMONT

Bernard / Champagneur, jusqu'à 2,000 p.c., $6 à $15 le p.c. Idéal pour restaurant.

279-3752 - 274-2078

21-9-81

AMHERST, près de Ste-Catherine, 2 locaux rénovés; 600 p.c., $350., 1200 p.c. $600. 523-3305, après-midi seulement. J.N.O.

■ Équipements de bureaux

BALANCE POSTALE ET machine à timbres, machine "check writer", transfert de location. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

PHOTOCOPIEUSE. Transfert de contrat de location pour une photocopieuse "Nashua", modèle #12 - 20 D.S., 2 ans d'usure, pas de comptant, $180/mois. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

MACHINE À IMPRIMER "Blue Print", A.M. Brunning, modèle P.D. 80, valeur $3500, pour $1500 avec table de métal incluse. 670-0294, 253-1300. 21-9-81

■ Fermes à vendre

ACHAT EN COOPÉRATIVE d'une ferme 300 arpents dans l'Outaouais. Pour inf.: 722-6287, 722-7044. 21-9-81

■ Gardienne

CHERCHE GARDIENNE 8.30 à 5.30 h, lundi au vendredi pour bébé 2 mois, garçon 6 ans. Ville Mont-Royal. 731-5358, 626-5651. 22-9-81

GARDERAIS CHEZ moi enfants de 1 à 4 ans. Outremont. 273-5925. 21-9-81

■ Instruments de musique

PIANO STEINWAY, 48", modèle professionnel, fini noyer, $5800. 337-6876. Entre 17 et 19h. 21-9-81

ORGUE UNIFIÉE, 500 tuyaux, 45 jeux, carillon, Paul Blanchard. 642-1166, 845-6331. 20-9-81

PIANO BALDWIN, Hamilton, $3500. 389-2815. 21-9-81

■ Livres

LES GRANDES ÉPOQUES DE L'HOMME, Time Life, 18 vol.: $120, encyclopédie Cousteau, 20 vol.: $175. Le Monde Vivant, Life, 14 vol.: $100. 526-9603 25-9-81

■ Local commercial à louer

À LOUER

ESPACE 22

4060 St-Laurent coin Duluth

Disponible immédiatement

500 à 15 000 p.c.

Informations: Gilles Dempsey

845-6404 21-9-81

■ Logements à louer

PENTHOUSE, centre-ville, 2 chambres, 2 salles de bain, (813) Service Location Hart. 274-5606. FRAIS 22-9-81

DÉSIREZ-VOUS PLUS DE CHOIX! Consultez-nous. Tous secteurs tous prix, exemple: N.D.G., 8½ chauffé, foyer (8034). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS 22-9-81

LAFONTAINE-BENNETT, 4, peinturé, planchers sablés, chauffage électrique, 220. 255-1516, 256-8080 22-9-81

PRÈS ST-LAURENT ET PRINCE ARTHUR, tranquille, décor personnalisé, localisation discrète et pratique, haut duplex entièrement restauré par un ébéniste, boiseries exceptionnelles, 2 puits de lumières, sauna, 2 balcons, pour personne seule ou couple. $550/mois, non chauffé. 849-7428. 21-9-81

OUTREMONT, haut duplex, 8½, bien éclairé, foyer, garage, chauffé, libre pour occupation. $750. 288-9902. 28-9-81

4812 Victoria, 5½, semi sous-sol, entrée sur le côté, chauffé, $400/mois, pour renseignements appeler: 486-2921, entre 12 et 2 h, 5 et 7 h. 25-9-81

PRÈS DU CARRÉ ST-LOUIS, 4 pièces, entièrement rénové, murs brique, fenêtres françaises, $350/mois. Jour: 285-2875, soir: 844-9733. 24-9-81

INCROYABLE HART! 7½, Carré St-Louis, $250. (772). Service Location Hart. 274-5606 FRAIS 22-9-81

■ Logements demandés

ARCHITECTE RECHERCHE 4½ ou 5½ agréable, en bon état, ensoleillé, max. $300, cuisinière, réfrigérateurn balcon, stationnement si possible. Secteurs: Parc Lafontaine ou Olympique, plateau Mont-Royal, Outremont Est, rue St-Joseph. Coin tranquille et avec beaucoup d'espace. 527-6990, soir et fin de sem. 21-9-81

■ Maison de campagne à louer

MAISON EXCLUSIVE, 5 chambres, 3 s. de bain, entièrement équipée, au bord d'un lac, 3 milles nouveau centre de ski Morin Heights, libre 1er décembre. $1,500/mois. Références requises. 514-226-2814. 21-9-81

MAISON DE FERME secteur St-Jovite, 4 chambres à coucher, oct. à mai, $225/mois. chauffage et éclairage non compris. 747-9472. 22-9-81

ST-DENIS SUR RICHELIEU, (38 milles de Mtl), magnifique canadienne (33X31'), entièrement restaurée (150 ans), chauff. électrique, poêle à bois, foyer, pour info.: 819-322-5290. 21-9-81

GRANDE MAISON DE FERME MEUBLÉE, située dans un rang du bas St-Laurent, à louer du 1er octobre au 1er juin 1982, idéal pour qui cherche une retraite tranquille: écrivain, artisan, créateur, professeur en congé sabbatique... $145/mois. St-Mathieu de Rimouski. 418-738-2295. 21-9-81

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU, site idéal, 35 min. Mtl, vue magnifique sur Richelieu, $300, non chauffé, taxe, eau comprise. Chauff. élec. 1-787-3385. 23-9-81

HEMMINGFORD, maison de pierre 1820, 10 arpents, endroit retiré, 50 min. de Montréal, rénovée, chauff. électrique, 4 chambres, 2 s. de bain, cuisine moderne, grand sous-sol. Bâtiments, piscine creusée, tracteur et équipement. 277-3553.

■ Maisons à louer

3867, Rue Laval, entre Roy et Duluth, maison 1887, s. manger, salon, cuisine au rez-de-chaussée, 3 c. - s. de bain à l'étage, $500 non chauffé, après 7 p.m.: 273-2752. 21-9-81

■ Maisons de campagne à vendre

SUPERBE MAISON ANCESTRALE, 1804, 8 pièces, intérieur entièrement en bois, cuisine 16X22, avec poutres, salon 22', chambre 17', terrain 35,000 p.c., partie boisée, quelques meubles antiques. 125 milles de Mtl, $49,000. Ste-Sophie de Lévrard, comté Lotbinière. 819-263-2386. 28-9-81

■ Occasions d'affaires

DEMANDE ASSOCIÉS passifs ou actifs très grosse opportunité, domaine franchises, requis $150,000. Confidentiel. 585-3928. 21-9-81

■ Oeuvres / objets d'art

A VENDRE, 1 Léo-Paul Tremblay, 24X20, ardoise à l'huile et spatule. Prix à discuter. Soir: 1-743-0851, jour: 1-743-1281. 21-9-81

ALBERT ROUSSEAU, 26X32, huile sur toile spatule, Malbaie. Soir: 1-743-0851, jour; 1-743-1281. 21-9-81

■ Offres d'emploi

Entreprise de traduction en expansion rapide recherche

DACTYLOS

avec expérience et connaissance parfaite du français et de l'anglais. Habitude du travail au dictaphone exigée. Pour travail à temps plein ou temps partiel sur IBM électronique et ultérieurement sur système de traitement de textes.

RÉCEPTIONNISTE

Présentation soignée pour réception, téléphone et tâche diverses.

Bonnes conditions de travail dans bureau calme et agréable. Milieu professionnel.

Écrire ou téléphoner à:

Sogétra
4101, rue Sherbrooke ouest
Westmount H3Z 1A8
935-3595

21-9-81

Concours de musique du Canada

Secrétaire possédant parfaite sténo-dactylo, bilingue, petit bureau. Initiative, sens des responsabilités. Possibilité de voyager, poste permanent. Station Berri.

844-8836 21-9-81

■ Oeuvres / objets d'art

1 LITHOGRAPHIE "La Dame de Coeur" de Jean-Paul Lemieux, 524-7141, semaine, 274-1020, dimanche p.m. 21-9-81

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500, et "La Philarmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix ferme. (Toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 21-9-81

■ Occasions d'affaires

DIÉTÉTISTES

Êtes-vous dynamiques, ambitieuses, avec le sens des responsabilités?...

— Alors, créez votre propre clinique en Franchise avec une compagnie dont le programme offre toutes les chances de réussite. Un investissement de 15,000$ vous permettra d'exercer votre profession avec une bonne sécurité financière.

ÉCRIRE:

C.P. 99,
Succ. Desjardins
Montréal, H5B 1B2

21-9-81

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE MÉDICALE

Demandée avec formation académique et **expérience de facturation à la R.A.M.Q.** (codification actes médicaux). Centre-ville. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle C. Gareau
C.P. 217, succ. Desjardins, Mtl
H5B 1G9

21/9/81

PHARMACIEN demandé à St-Eustache, Bernard Lussier. 473-2751. 23-9-81

■ Propriétés à vendre Floride

FORT LAUDERDALE, grands 3½ condos, près Yesterday's, 1700 pieds de la mer, édifice 2 étages, meublés, tapis, T.V. couleur, piscine chauffée, entièrement redécorés. $63-65,000. 744-1453. 21-9-81

■ Propriétés à vendre

PIEDMONT

Le confort de la ville à 35 minutes du centre Rockland. Bungalow 38 X 40, 2 étages, foyer, construction solide assez récente. Revenu appréciable au rez-de-chaussée. Bien paysager, proximité du golf, ski Olympia et autres. Seulement $67,000, flexibilité et taux préférentiel possibles. **1-227-5195, ou Pierrette Boivin au: 1-227-2611.**

21/9/81

Montréal Trust

RIVE SUD:

Napierville, 25 milles de Montréal, cottage historique en pierre, 125 ans, 7 pièces, chauffé, élec., terrain 210 x 350. Seulement $60,000.00. **Denis Raymond 672-6450, 632-3773.**

21-9-81

BORD DU RICHELIEU RÉDUIT

Beloeil, 15 min. de Mtl., superbe ranch espagnol, 8 pièces, sur terrain de 102 500 p.c., $149,500, négociable. Hyp. à 10%, 3 ans. Particulier.

514-467-8587 21-9-81

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE

Le nom qu'un ami recommande!

N.D.G.

$125,000.00

Ce duplex (6½-7½) situ Avenue Harvard représente l'acquisition idéale pour achat en co-propriété. Occupation prochaine des 2 logements aux aquéreurs. **Guy Labrecque 935-8541, 488-3770.**

WESTMOUNT

AMATEURS DE BOISERIES! Feux de bois et beaux planchers! Villa de 8 pièces sur Clark. Appelez **Nicole Gori 932-8906, 935-8541.**

WESTMOUNT

Maison victorienne en pierres, 8 pièces plus solarium vitré donnant sur le jardin privé. Hypothèque à 10¼%. Solde de vente possible. **Josette Clément 935-8541, 933-0661.**

RIVE-SUD, ST-BRUNO

Superbe maison de campagne, cottage de 4 chambres en parfaite condition. S. à dîner séparée, cuisine adjacente à la s. familiale avec foyer. Hyp. 14%. MLS. **Johanne Filion 653-1176, 653-3596.**

21-9-81

Trust Royal
Services immobiliers

BOUCHERVILLE

Près du fleuve rue tranquille, bungalow pierre & brique, 7 grandes pces bien décoré, salle familiale 22.6 x 13.6, salle à manger séparé, garage avec porte électrique, UN VRAI BIJOU, FAUT VOIR, A. VACHON 463-3731 - 465-4450.

ROSEMÈRE

Bungalow foyer, garage, beau terrain, idéal pour jeune couple ou personnes retirées. Monique F. Nunez 621-1118, 621-6100.

OUTREMONT

Duplex, 2 x 6. Good financing. Micheline D. Coderre 735-2681, 731-4377.

21/9/81

COURTIER

ROSEMÈRE

Spacieux cottage de style Anglais, très bien éclairé, grand terrain 35,000 p.c., entièrement paysager, arbres matures. 4 chambres, garage, piscine creusée. Idéal pour professionnel ou artiste. PAS D'AGENT. $189,000.

Jour: 844-3741,
poste 1562
Soir et fin de semaine:
621-3119

21-9-81

★★★★★★★★★★

ST-SAUVEUR DES MONTS

Magnifique résidence avec piscine chauffée, garage double. 2 étages séparées, possibilité location. $135,000. Taux préférentiel. **1-227-2548.** Pas d'agent. 21-9-81

★★★★★★★★★★

VOUS ÊTES GOLFEUR! dans ce cas vous serez véritablement en amour avec cette jolie demeure de 2 étages qui renferme 3 chambres et est située au 9e trou du magnifique terrain de golf château Monté-Bello. Un grand foyer ouvert de 2 côtés sépare la salle à manger et la salle de séjour. Le ski de fond, le tennis, la chasse et la pêche et plusieurs autres sports sont tous à la portée de la main. Pour plus de renseignements contacter: M. R.A. Payne, 819-423-5573, pendant la semaine. 24-9-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

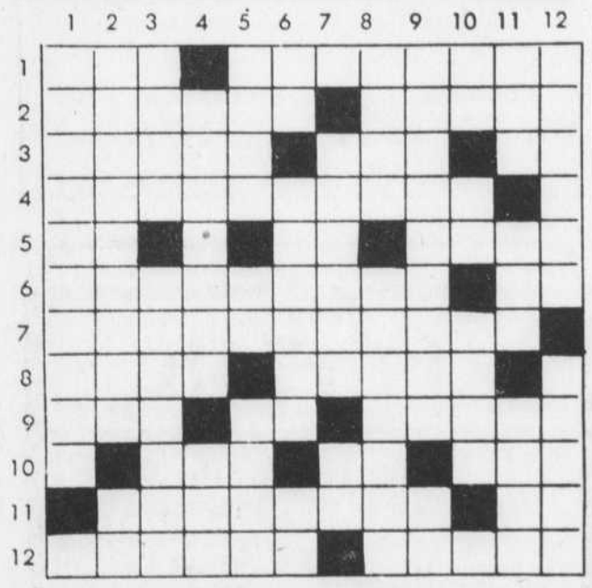

Horizontalement

1—Groupe d'animaux qui volent ensemble. — Sbire.
2—Ronger. — Comique.
3—Friandise, dans le langage des enfants. — Prénom féminin. — Usages.
4—Ce qui entre dans la composition d'un mélange.
5—Magnésium. — Coups de baguette. — Rempli, pénétré.
6—Forme d'alcoolisme due à l'abus à peu près exclusif du vin. — Mesure chinoise.
7—Qui surprend tout d'un coup (fém.).
8—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Senne.
9—Pareil. — Petit cube. — Sorte.
10—Au Moyen-Âge, petit poème narratif ou lyrique. — Métal précieux. — Revers.
11—Pièce exigée de tout prêtre qui veut dire la messe dans une paroisse où il n'est pas connu. — Notre-Seigneur.
12—Colère extrême. — De la Sardaigne.

Verticalement

1—Qualité de ce qui est venimeux.
2—Breuvage. — Cuivre.
3—Étendu en longueur. — Orner de nielle.
4—Déversoir d'un étang. — Bière anglaise.
5—Pièce principale d'une serrure. — Mesure chinoise. — Être éternel.
6—Métal précieux. — Cordage qui sert à hisser une vergue. — Brome.
7—Paquet de papiers liés ensemble. — Métal précieux.
8—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Qui ont très peu de graisse.
9—Qui se rapporte au crâne. — À toi.
10—Fille d'Inachos. — Thulium. — Porte en avant.
11—Bienheureux. — Plante herbacée annuelle. — Circulaire.
12—Lieu où le gibier se retire pour se sécher. — Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	Y	R	I	E	L	L	E	■	P	U	S
2	L	O	U	R	D	E	U	R	S	■	S	A
3	A	L	I	■	E	O	C	E	N	E	■	R
4	X	E	N	O	N	■	A	■	O	R	D	O
5	O	I	■	T	E	N	E	B	R	E	S	■
6	N	E	F	L	E	■	I	D	I	O	T	■
7	N	■	O	U	R	S	E	■	S	N	O	B
8	E	T	R	E	■	E	N	U	M	E	R	E
9	R	E	M	U	E	R	■	N	E	■	S	R
10	I	N	E	R	T	I	E	■	■	A	■	G
11	E	T	■	■	A	N	C	I	E	N	N	E
12	Z	E	L	A	T	E	U	R	■	A	I	R

Duhaime dresse un bilan énergétique

Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, a présenté hier un bilan des mesures d'économie d'énergie prises par le gouvernement depuis 1978. M. Duhaime, qui a rendu public un document intitulé *Trois ans d'action*, inaugurait le Salon national de l'énergie, à Montréal.

La part du gaz dans le bilan énergétique du Québec est passée de 6% à 8% entre 1976 et 1980, avec un objectif de 12% en 1990.

Pour l'hydro-électricité, les chiffres correspondants aux mêmes dates sont 22, 27 et 42%. Et conformément à la politique d'abandon du pétrole, la part de l'or noir dans ce bilan est passée de 70 à 64% de 1976 à 1980, avec un objectif de 45% en 1990.

Faisant un bilan des mesures d'économie d'énergie prises par le gouvernement depuis 1978, M. Duhaime a cité les divers programmes d'isolation des maisons décidés conjointement avec Ottawa et gérés par l'Hydro-Québec. Le prochain sera bientôt annoncé en détails. Le ministre a seulement voulu dire que ce programme s'étendrait sur huit ans et toucherait environ un million d'habitations.

Quant aux propres édifices de l'État et au plan quinquennal d'économies lancé à cette fin en 1979, il a mentionné le cas du complexe G, à Québec, où la dépense en énergie a pu être réduite de 19%.

Finalement, il a soutenu le bien fondé d'un programme de prospection des hydrocarbures qui amènerait des investissements de $100 millions dans les prochaines années.

Un comité permanent Québec-Wallonie

Un comité permanent Québec-Wallonie a été créé hier à l'issue de la visite d'une semaine au Québec de M. Jean-Maurice Dehousse, ministre belge de la région wallone et président de l'Exécutif régional wallon.

Ce comité, présenté comme «le noyau d'une structure de coopération stable», se réunira sur une base annuelle alternativement au Québec et en Wallonie et traitera de «tous les sujets d'intérêt commun». Il succède au groupe de travail mixte fondé le 13 décembre 1980 à Namur lors de la visite en Wallonie de M. René Lévesque.

Le protocole d'accord signé par M. Dehousse et le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, prévoit également l'installation à Québec d'une représentation permanente de la communauté française de Belgique et de la région wallone.

D'autre part, la visite de M. Dehousse, qui était accompagné d'une importante délégation de 23 fonctionnaires, hommes d'affaires et industriels wallons, a permis l'approfondissement de la coopération québéco-wallone dans neuf grands secteurs: la métallurgie et les constructions électriques, la recherche appliquée et l'innovation technologique, les énergies nouvelles, le traitement des déchets et l'épuration des eaux, le secteur agro-alimentaire, les industries culturelles, la politique et l'emploi, l'aménagement du territoire et d'autres domaines d'intérêt commun (les échanges entre les ports de Liège et Montréal, notamment).

La politique de la Banque du Canada est inefficace (Garneau)

par Michel Nadeau

Non seulement la Banque du Canada a échoué dans ses efforts pour réduire la croissance des prix, mais la politique actuelle des taux d'intérêt élevés de la banque centrale est nettement inflationniste et devrait être abandonnée au plus tôt.

C'est ce qu'a soutenu, hier, à Québec, le président du conseil et chef de la direction de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, qui a expliqué à l'Association canadienne des comptables d'assurances pourquoi la politique monétariste du gouvernement de M. Trudeau était inefficace.

C'est la première fois qu'un dirigeant d'une institution bancaire se permet de critiquer ouvertement la politique mise de l'avant par le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gerald Bouey.

Une politique de taux d'intérêt de 21% ou 22% n'a aucune chance de succès «puisqu'elle est devenue plus inflationniste que déflationniste», affirme l'ancien ministre des Finances du Québec.

M. Garneau a rappelé que les objectifs de croissance de la masse monétaire n'ont pas du tout donné les résultats prévus au chapitre de l'inflation. Les autorités monétaires sont parvenues à ramener de 15% en 1975 à 8% actuellement, le rythme annuel de progression de la masse monétaire, soit la monnaie et les dépôts à vue. Or, sur le front de l'inflation, il s'est passé exactement l'inverse de ce qui était recherché. L'indice des prix à la consommation n'a cessé de s'accélérer, montant de 8.9% à 12.7% à l'heure actuelle.

Cet échec de la politique monétaire peut s'expliquer par l'absence de politiques fiscales plus disciplinées; le gouvernement aurait dû réduire son déficit budgétaire.

La politique monétaire canadienne s'appuie en partie sur deux prémisses qui sont fausses, selon M. Garneau. D'abord, on affirme que l'inflation provient d'une demande excessive et qu'il existe une relation entre la masse monétaire et la dépense nationale brute.

Or, que s'est-il passé? La limitation de la croissance monétaire a fait augmenter les taux d'intérêt.

«Les anticipations des emprunteurs sont à ce point inflationnistes que la hausse des taux ne les dissuade pas d'avoir recours à l'emprunt».

À mesure que les prix augmentent, les industriels et les commerçants peuvent répercuter leurs coûts financiers. Comme les hausses de taux d'intérêt sont graduelles, les marchands peuvent d'autant plus facilement les incorporer dans les prix de vente, explique le banquier montréalais.

De plus, les structures du marché au Canada sont peu concurrentielles et souvent oligopolistiques. «Les entreprises, du fait de leurs positions dominantes, sont en mesure de répercuter la hausse dans les prix de leurs produits».

«Non seulement la hausse des taux d'intérêt n'a aucun effet dissuasif mais elle est aussitôt transmise en aval et se généralise à d'autres compartiments de l'activité économique...»

Par la suite, M. Garneau a expliqué que les taux d'intérêt étaient élevés afin d'attirer les capitaux étrangers, de réduire le prix des produits importés, et dans le but de compenser, par des devises étrangères, les sorties de fonds au lendemain des prises de contrôle, par des intérêts canadiens.

Les «monétaristes» sont trop ambitieux, de l'avis de M. Garneau, car une politique de restriction monétaire ne peut parvenir seule à juguler l'inflation si, simultanément, la politique fiscale est de nature à stimuler l'économie en entretenant un déficit budgétaire permanent.

Comme plusieurs experts commencent à le reconnaître au Canada et aux États-Unis, la politique monétaire doit être assortie de mesures d'ordre fiscal et budgétaire.

«La solution monétariste ignore le rôle important joué par les structures économiques dans le processus inflationniste. Elle ne tient pas compte non plus des coûts en termes de capacités de production inutilisées et de chômage élevé, qui grèverait l'économie si l'on ne recourait qu'au seul moyen monétaire pour freiner la hausse des prix.

Ce n'est pas uniquement la surchauffe de l'économie par une demande excessive qui provoque l'inflation, mais «il y a le problème de l'offre qui ne peut baisser ses prix même avec une demande réduite».

Donc la croissance inflationniste s'explique également par une offre dont les coûts sont largement influencés par des taux d'intérêt élevés qui sont eux-mêmes inflationnistes. Les prix pour maintenir les entreprises haussent leur marge bénéficiaire.

M. Garneau a aussi expliqué comment une grande partie de l'économie est déterminée par des mécanismes publics de contrôle des prix.

En conclusion, il a demandé à la Banque du Canada d'abandonner sa politique de taux d'intérêt élevés qui, de toute évidence, n'a pas donné les résultats escomptés. Tant que la population ne se rendra pas à l'évidence qu'un changement de mode de consommation est nécessaire, il n'y aura pas d'équilibre au sein de l'économie, a également dit M. Garneau.

au jour le jour

■ Le COPEM lapide Ottawa

Il faut abandonner le dossier Volkswagen et concentrer ses énergies pour renverser la décision d'Ottawa de construire le premier centre de formation en aérospatiale à Winnipeg. Dans un communiqué à saveur nationaliste, le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM) déclare: «il serait déraisonnable, pis encore, mentalement aberrant, de localiser ce centre à Winnipeg, qui ne compte pas 5% de toute l'activité aérospatiale canadienne» (contre 50% à Montréal). Selon le COPEM, la bataille pour attirer Volkswagen à Montréal est perdue d'avance. Mais il a la certitude que les gouvernements québécois et montréalais ne sont pas responsables de cet échec, contrairement à ce qu'a prétendu le député de Longueuil, M. Jacques Olivier, cette semaine. «Nous connaissons depuis longtemps la tendance pro-ontarienne du gouvernement fédéral» ajoute-t-il.

■ De St-Grégoire à Tokyo

M. Marcel Bergeron, sous-ministre adjoint responsable du commerce extérieur au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a été nommé délégué du Québec à Tokyo. Âgé de 58 ans, et natif de St-Grégoire-de-Nicolet, M. Bergeron a reçu le mandat d'accroître les relations commerciales et industrielles entre le Québec et l'Asie. M. Bergeron a déjà occupé la fonction de délégué général à Milan, de 1969 à 1973, et à New York, de 1977 à 1980. Polyglotte, il devra apprendre une sixième langue, puisqu'il ne parle pas le japonais. Il remplacera M. Conrad Bernier, qui a quitté son poste en 1979. L'intérim est depuis assumé par le conseiller économique du bureau, M. Paul Trahan.

■ Les banques réagissent

Trois banques à charte ont ramené hier leur taux préférentiel à 21.25%. Il s'agit de la Banque Nationale, de la Banque Royale et de la Banque de Montréal. La Banque Toronto Dominion avait été la première à réduire ce taux (accordé aux meilleurs clients), immédiatement après l'annonce de la baisse du taux d'escompte jeudi. Par ailleurs, la Banque de Montréal annoncera lundi une entente importante avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

■ La Bourse décline

La baisse des taux d'intérêt n'a pas arrêté le mouvement descendant des marchés boursiers. À New York, l'indice Dow Jones a diminué de 3.90 points, portant la perte de la semaine à 36.62 points, soit la pire chute depuis la semaine des 8-12 décembre 1980. À Toronto, l'indice TEE 300 a dégringolé de 22.77 points. À Montréal, l'indice composé a baissé de quatre points. Selon un analyste de Lévesque-Beaubien, la baisse des marchés boursiers est vraiment causée par la crainte des investisseurs devant les taux d'intérêt élevés. Par ailleurs, le dollar canadien a cependant poursuivi sa remontée, clôturant à $0.8351 US, en hausse de 23 centièmes.

■ Du nouveau chez Domtar

Quatre nouveaux administrateurs ont été désignés hier au conseil d'administration de Domtar suite à l'achat de 42% des actions de cette firme par la Caisse de dépôt et placement et la Société Générale de Financement. Le président de la SGF, M. Guy Coulombe, de même que le vice-président de Marine Industrie, M. Michel Plessis-Bélair se joindront au conseil avec M. Denis Giroux, gestionnaire à la Caisse de dépôt et M. Jean-Claude Lebel, premier vice-président à la Banque Nationale. Un des deux autres représentants de la Caisse, M. Gilles Blondeau, fera partie du comité exécutif avec M. Coulombe. M. Blondeau occupera la vice-présidence du conseil d'administration. Le sixième administrateur désigné par la Caisse est M. Yves Pratte.

■ En raccourci

La Firme Roy, Bergeron, Dupont & Associés, de Sept-Iles, entreprendra des travaux d'ingénierie dans le cadre de la première phase de développement des quais de **Pointe-Noire,** dans la Baie de Sept-Iles... La société albertaine **Nova** participera au projet de construction d'un gazoduc en Nouvelle-Angleterre... Le taux annuel d'inflation de la Grande-Bretagne a rebondi de 10.9% en juillet à **11.5%** en août... Les importations américaines de pétrole brut ont diminué de 23% au cours des huit premiers mois de 1981... La Société **B.C. Coal Ltd.** livrera 500,000 tonnes de charbon métallurgique par année durant 20 ans à Pohang Iron and Steel Co. de Corée du Sud... **CIL** prévoit investir $600 millions au cours des cinq prochaines années... La régie **Renault** a porté sa participation dans Volvo Car Corporation de 10 à 15%... La production pétrolière des pays de l'OPEP a chuté de 24.7% à la mi-septembre par rapport à la même date l'an dernier... Les Canadiens devraient acheter un million **d'automobiles** en 1982. Au Québec, la part du marché des petites voitures devraient passer de 32% en 1980 à 55% en 1982... La société chimique américaine **Dow Chemical** a obtenu un crédit renouvelable de $1 milliard pour cinq ans. Le syndicat financier, qui a accordé le prêt, comprend des banques canadiennes.

André Bouthillier

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre ■ Propriétés à vendre

TRUST GÉNÉRAL

CHOMEDEY, manoir ancien en pierre, 12 grandes pièces, 2 foyers, 2 garages, très belle terrasse, vue sur la rivière, site boisé de 40,500 p.c., belle hypothèque à 11½%. **Diane & Norbert Kolbe 667-3333, 661-5895.**

DUVERNAY, transfert, cottage 6½, sous-sol, foyer, piscine creusée, deck, garage, hyp. 10¼%. Prix $124,500. **Micheline Malo 667-3333, 661-5858.**

DUVERNAY, bungalow style espagnol, électrique, 6½, s/s avec foyer, 2e s.d. bains, 4e c.c., chambre froide. $92,500. **Mich. Malo 667-3333, 661-5858.**

HYP. AVANTAGEUSE — Neuf logements, très propres, taux 11¼%, $25,000. comptant, aubaine faut visiter. Urgent **Aimé Laplante 651-9381, 672-1576.**

LONGUEUIL: Cottage dans secteur résidentiel, belle cuisine, salle familiale avec wet bar. **Patricia Smythe 651-9381, 677-2294.**

OUTREMONT: Choix de propriétés de $22,000 à $60,000, occupations variées. **Louise Valois 733-6681, 735-6433.**

OUTREMONT: Magnifique résidence en pierre à flanc de montagne, immenses pièces de réception, 2 cheminées, cuisine moderne, fonctionnelle, 2 garages, espaces de stationnement. **Michèle Asselin 279-9803, 735-6433.**

PROPRIÉTÉ DE PRESTIGE POUR PROFESSIONNEL OU AGENT D'AFFAIRES, St-Denis près de Jean-Talon, rénovation récente, façade ayant cachet spécial. Revenus: $30,720. Prix 5 fois revenus. MLS. **Jean-Guy Racine 354-2950, 254-1751.**

21-9-81

Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier

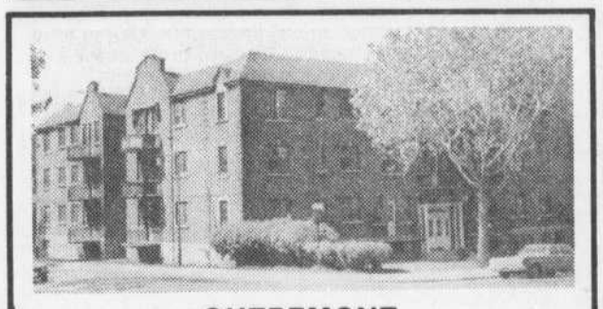

OUTREMONT

Appartements à vendre, 3½ et 4½ pièces. Immeuble de prestige, boulevard St-Joseph et avenue Querbes, prix variant de $50,000 à $77,000. Occupation immédiate. **277-3186, 672-2295.** 25-9-81

Montréal Trust

MAISON OUVERTE 2-4 PM au 4814-6 Wilson

NOUVELLE EXCLUSIVE! Cette excellente propriété est offerte à $158,000 pour tout le duplex ou $79,000 pour le logement du bas en co-propriété. Spacieux 6½ - 7½, foyers, boiseries et planchers de chêne, nouvelle chaudière, garage, jardin. Hyp. à 10¾%. **Barbara Leiter, 934-1818, 487-4836.**

CENTRE-BOUL. ST-JOSEPH, 1,500 p.c., condo, haut duplex en pierre, complètement rénové par un architecte. Demande $120,000. Doit vendre. **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

N.D.G., Le plus bas prix dans N.D.G. est, cottage détaché 4 chambres à coucher, Wilson près Sherbrooke. Planchers bois franc, foyer ouvert, 1½ s. de bain, garage, grand jardin. EXCELLENTE HYPOTHÈQUE. Réduite à $89,000. DOIT VENDRE. **Barbara Leiter. 934-1818, 487-4836.**

OUTREMONT. Cottage de 8 pièces, boiseries, foyer naturel, jardin. DOIT ÊTRE VENDUE. **Anne-Marie Larue 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT (ADJACENT), — SECTEUR UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. 7 pièces, garage, foyer, boiseries. Demande $95,000. **Anne-Marie Larue, 483-2177, 934-1818.**

OUTREMONT (ADJACENT), Laurier. Condo. 2 appartements sont présentement en rénovation. OCCUPATION IMMÉDIATE OU AUTRE. Demande $57,500. chacun. **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT (ADJACENT), Avenue Woodbury, duplex pierre, 3 - 4 chambres, garage, jardin. EXCELLENT FINANCEMENT. **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

OUTREMONT - NOUVEAU! 10 pièces élégantes, résidence plus bureau pour professionnel, garage. **Anne-Marie Larue, 934-1818, 483-2177.**

WESTMOUNT - Ne vous fiez pas à l'extérieur! Venez constater le charme de cette résidence Victorienne. Sous-sol fini, terrasse sur le jardin. Demande $155,000. ou à louer à $850. par mois. Excellente hypothèque et possibilité de financement par le vendeur. DOIT VENDRE. **Barbara Leiter. 934-1818, 483-2177.**

21/09/81

OUVERT AUX VISITEURS
CENTRE-VILLE
Samedi 2h à 5h,
3575-77 Aylmer
Maison pierre du 19e, idéal pour professionnel, 4cc, den, grand salon, foyer, entièrement rénové, solarium, stationnement. 1ère hypothèque à taux intéressant.
341-1138 21-9-81

HYPOTHÈQUE 12%, Nouveau-Bordeaux, bungalow de luxe, 4 cc, 2 s. b., foyer naturel, cuisine "modern Fold", laveuse — sécheuse — broyeur — lave-vaisselle — réfrigérateur — congélateur, 2 fours encastrés. 744-1453 Annette Lanoue, Le Permanent 21-9-81

OUTREMONT, cottage entièrement rénové par un architecte, boiseries, 4 chambres, 2½ s. de bains, foyer naturel dans salon, piscine creusée chauffée, grand jardin, stationnement 3 autos, rue tranquille, près université. Propriétaire, financements très avantageux. Pour rendez-vous: 342-1983 J.N.O.

ROSEMONT, duplex commercial et résidentiel. Cinqplex résidentiel, bonnes hypothèques. Immeubles Grand Prix Courtier. H. Prévost. 669-8232 21-9-81

ST-JÉRÔME: cottage Victorien, 14 pièces, centre ville, 32,000 pi. car. piscine creusée. COLETTE SAUCIER 254-4591, 354-3616. LE PERMANENT - COURTIER 21-9-81

AHUNTSIC, luxueux bungalow 50x56, marbre, chêne, fer forgé, 2 min. métro, parc, rivière. Rez-de-chaussée: 8 pièces, 4 chambres. 2 s. de bain complètes, salon, s. à dîner, vivoir, foyer et toit cathédrale, cuisine four encastré, buanderette. Sous-sol: entrée latérale, bureau, toilette, vivoir avec bar, chambre froide, garde-robe de cèdre, nombreux rangements, garage 4 voitures. $180,000. Propriétaire. 384-1905, 382-1950. 21-9-81

RIVE-SUD, Chambly, propriété privée, sur terrain commercial avec grand logement et garage double, piscine, foyer, possibilité en plus d'une clinique dentaire ou médecins ou autres, près du golf et marina. 1-514-658-7138. 21-9-81

OUTREMONT, rue Stuart, 2x7½, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, condition impeccable, prix $225,000, négociable. Exclusif. Andrée Trudeau. 733-1871. 21-9-81

OUTREMONT, 706 Bloomfield, ouvert aux visiteurs dimanche de midi à 2.30 p.m., 3 logements de 7 pièces chacun, à vendre en copropriété. Bas vacant, 3 chambres à coucher. Chauffage individuel. Vente privée. 488-2952, 733-8965. 21-9-81

PARC LAFONTAINE, idéal pour professionnel, magnifique quadruplex, résidentiel et commercial, 1 logis libre pour acheteur, bonnes hypothèques. Immeubles Grand Prix courtier. Prévost 669-8232. 21-9-81

ST-BRUNO, beau secteur, gros split impeccable, style château avec tour de pierre, 9½ pièces, grand garage double, paysagement professionnel. Pas d'intermédiaire. Occ. octobre, après 5 h. 653-8417. 21-9-81

N.D.G.: cottage semi-détaché, 6 pièces, salle de séjour au sous-sol, garage. ANDRÉE VINETTE, 473-0057, 430-9930. LE PERMANENT COURTIER. 21-9-81

BUNGALOW, 45x52, hypothèque 1ère à 7½%, 2e à 9%. 11 pièces. Construction par un contracteur, propriétaire. 621-5000. 21-9-81

ST-LAMBERT, évaluation professionnelle indépendante $110,500. prix $105,000, grand triplex idéal pour propriétaire occupant. Sous-sol fini, garage attaché, vente privée, 465-2938. 21-9-81

ST-HENRI rue Agnès, face au parc, duplex âgé bien entretenu, 6 et 4 pieces, 3 garages, $30,000. Pas d'agent, 671-0954. 21-9-81

■ Propriétés à vendre

RAWDON, superbe bungalow, 7½ pièces, brique blanche émaillée, sous-sol, grand terrain, site enchanteur, accès lac, plage, ski. $75,000. 1-514-834-2887. 21-9-81

C.D.N. Hypothèque extraordinaire 11½% jusqu'ob en 1984, édifice détaché, de 10 unités 3½, garage, location de choix. Jeannette Laplante, 651-9381 - 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier 21-9-81

MASSUEVILLE: (près de St-Hyacinthe) Dans les sinuosités vallonneuse de l'Yamaska, avec 5 arpents au bord de l'eau, entourées d'arbres géants: 2 maisons d'époque. MLS Y. Boulanger, 584-3456 - 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier 21-9-81

N.D.C. Duplex S/D, 6½, 7½, boiseries et parquets chêne, 2 garages, hyp. extraordinaire, votre chance! Jeannette Laplante 651-9381 - 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 21-9-81

ST-ANTOINE SUR RICHELIEU: Exceptionnelle victorienne brique le long du Richelieu, 3 étages, 10 pièces, plus annexe résidence à l'arrière. Commercial ou rés. MLS Y. Boulanger, 584-3456 - 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 21-9-81

TRÈS JOLIE MAISON à 2 étages, construction 19e siècle, nouvelle Angleterre, garnie de dentelles de bois, grand terrain (arbres matures), sur bord rivière Richelieu. Josée Nolet, 288-6393, 658-7791. 21-9-81

CÔTE-DES-NEIGES près Université de Montréal, triplex, 3x5½, $75,000. 584-2177, 524-3852. 21-9-81

ST-LAMBERT, magnifique cottage situé dans un secteur de prestige, terrain très privé, on offre une s. familiale au rez-de-chaussée, un foyer, sous-sol fini, piscine chauffée, 2 garage et beaucoup d'extras. 761-5051. 28-9-81

ST-LAMBERT et environs: Vous cherchez une propriété luxueuse, modeste? J'ai ce qu'il vous faut. T. Robichaud-Gagnon. 651-9381, 672-6869. Trust Général Courtier. 21-9-81

■ Propriétés à revenus à vendre

OUTREMONT, 2 triplex semi-détachés, 6x6½, chauffage électrique locataires. Hyp. $78,000 à 11¾%, août 82, revenu $19,440, prix $149,000, comptant $40,000. CENTRE-EST, quartier près de Sherbrooke et Parc Lafontaine, quadruplex, chauffage gaz locataire, 2x6½, avec 220, 2x3½, très belle façade, comptant $10,000. ANNIE BOHBOT, 487-3115, REVEST COURTIER, 932-1447. 21-9-81.

■ Propriétés à revenus à vendre

AHUNTSIC: Idéal pour professionnel, triplex avec bureaux. Bas libre pour acheteur, site magnifique. Cause décès. Immeubles Grand Prix Courtier. H. Prévost, 669-8232 21-9-81

■ Propriétés de campagne à louer

GRANDE MAISON RÉNOVÉE, foyer, 3cc, étude, s. à manger, grande cuisine moderne. 70 acres, dans l'Outaouais. $400. 1er novembre. poss. d'échange pour endroit près du centre-ville de Mtl. 819-986-6172. 21-9-81

■ Retraité

DOMAINE DES ERABLES, charmante résidence au bord de l'eau, retraité. semi-retraité ou repos, service médical, atmosphère familiale. Tél. 620-4807. J.N.O.

■ Sociétés-Loisirs

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.
Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 22-9-81

AMASO: Service de rencontres établi depuis 1968. Dépliants sur demande et entrevue gratuite sur rendez-vous, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4, 524-3852. J.N.O.

■ Terrains à vendre

BON INVESTISSEMENT, terrain à **TAMPA, FLORIDE** près Disney et les jardins Buch. 1 acre et 2 acres, développement résidentiel et commercial. $150,000 par acre. Bons termes. **514-487-2699** 21-9-81

EASTMAN, boisé, semé de montagne, 175,000 p.c., accès facile, droit de plage Lac D'Argent, $11 000, à discuter. Sérieux seulement. Pas d'agent. 737-3428. 21-9-81

ERRATUM

BANQUE NATIONALE

Offre d'échange d'actions ordinaires de BANQUE NATIONALE DU CANADA contre toutes les actions privilégiées nouvelles en circulation de LA FINANCIÈRE LAURENTIDE LTÉE

AVIS DE PROROGATION

Une erreur s'est glissée dans le numéro de téléphone de M. Stephen Schwartz à Toronto dans l'avis paru le 11 septembre 1981. Il aurait dû se lire (416) 864-9080 au lieu de (416) 864-9060.

Société des traducteurs du Québec

Examen d'admission en traduction
3 novembre 1981
Date limite d'inscription :
22 septembre 1981

Renseignements: (514) 861-1783
1010, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 340
Montréal (Québec) H3B 1G1

L'Association québécoise de planification fiscale et successorale tient son 6e congrès annuel

Les jeudi 8 et vendredi 9 octobre 1981, à l'Hôtel Méridien de Montréal, aura lieu le 6e congrès annuel de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale.

Les conférenciers d'honneur invités à ce congrès sont **M. Charles Pelletier, c.a.,** Bélanger, Dallaire, Gagnon & Associés, et Président de l'Association canadienne d'études fiscales, et **Mlle Marie-Josée Drouin, économiste,** Directeur général de l'Institut Hudson du Canada. Monsieur Pelletier explorera divers aspects de "La fiscalité des années 80". Mlle Drouin prononcera une conférence sur "La société québécoise des années 80".

Plusieurs autres conférenciers et animateurs prendront part à ce congrès qui promet d'être un événement de premier plan cette année dans le domaine de la planification fiscale et successorale.

Pour de plus amples renseignements ou si vous désirez recevoir le programme détaillé, téléphonez au 843-8837

Association québécoise de planification fiscale et successorale

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | **Directeur:** Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Civiliser le droit de grève

SUR le modèle des litanies anciennes, tout a été dit et tout a été expérimenté sur l'exercice du droit de grève dans les secteurs public et parapublic. Des syndicats ont été mis en tutelle. Des règlements et des ordonnances de retour au travail furent imposées; des conciliateurs, des médiateurs spéciaux, des commissaires aux différends et un conseil d'information mis à contribution. Des commissions d'enquête, comité d'étude, colloques et comités parlementaires ont entendu les arguments de toute nature.

Il n'y a plus de voie d'évitement. Le gouvernement doit, avant la prochaine négociation, civiliser l'exercice du droit de grève dans les secteurs public et parapublic. Il doit imposer une formule forte qui assure absolument, en particulier dans les secteurs de la santé et des services sociaux, un accès permanent à des services dont l'effondrement, même partiel et temporaire, est injustifiable.

Le ministre du Travail, M. Pierre Marois, affirmait devant la commission parlementaire sur les services essentiels que tous les partenaires dans cette vaste opération devaient faire preuve «d'une solide responsabilité, sinon c'est la population qui va nous rappeler à l'ordre». Le ministre a raison. Il doit maintenant donner l'exemple.

Le gouvernement est responsable des normes et des formes qui assurent à cette société sa cohésion sociale et son fonctionnement civilisé. Il a l'obligation, en tirant la leçon des 15 dernières années, de trancher dans un domaine délicat et difficile. Les éléments les plus fragiles et les personnes les plus démunies ne doivent jamais plus servir d'otages et devenir les victimes d'une négociation, des stratégies et des appétits de groupes dont les membres sont maintenant bien nantis.

La social-démocratie n'est certes pas étrangère à ces préoccupations. Quand elle n'est pas seulement un slogan, ceux qui s'en réclament doivent choisir entre leurs préjugés favorables et la santé, la sécurité psychologique et le bien-être social des citoyens. À moins que le ministre ne se contente de mettre en balance les droits des uns et des autres et ne prenne ses distances pour mieux observer les effets des déséquilibres, il doit proposer et defendre au Cabinet des ministres et à l'Assemblée nationale un projet qui civilise l'exercice du droit de grève.

Un projet équilibré obtiendrait le support d'une grande majorité des citoyens. Il susciterait l'adhésion d'un groupe significatif de travailleurs syndiqués. À long terme, le syndicalisme bénéficierait d'une telle mesure. Il est connu qu'un nombre considérable de syndicats se désaffilient des centrales, préférant le statut de syndicat indépendant. Il est connu que la CSN dont les intérêts dans cette négociation sont considérables a, depuis dix ans, vu des dizaines de milliers de ses membres l'abandonner. Des motifs variés expliquent ces désaffections et cette manière radicale de contester des orientations et des objectifs. Le comportement des centrales lors des négociations n'est pas étranger à cette hostilité et à ces retraits.

■

Supprimer les conflits équivaut à réaliser un rêve totalitaire. Transformer toute négociation en conflit relève d'une pratique totalitaire. Le dossier des grèves dans les secteurs public et parapublic est particulièrement chargé. Depuis 1964 dans le secteur de la santé et 1966 dans celui de l'éducation, les grandes négociations ont toujours été accompagnées de grèves. L'intervention répétée des gouvernements successifs du Québec a été nécessaire pour forcer les travailleurs à reprendre leur travail. La preuve est faite que les modèles retenus à ce jour ont donné des fruits pourris.

■

Le gouvernement doit résoudre l'équation suivante. Comment garantir de façon concurrente l'exercice du droit de grève et le maintien d'un volume suffisant de services de santé et dans certains cas de services sociaux? Pour la résoudre, les gouvernants disposent d'un ensemble de réflexions, d'analyses et d'expériences qui depuis 1964, se sont accumulées.

Il faut resserrer le calendrier même de la négociation. On a d'ailleurs sur cette question fait quelque progrès lors de la dernière négociation. De plus ce resserrement aurait des incidences directes sur les coûts de la négociation. Il faut de plus définir un cadre de négociation assurant que l'ensemble des conventions ne soient pas remis en question tous les trois ans alors qu'en réalité, une fois le grand spectacle terminé, ce sont quelques priorités qui font l'objet de véritables négociations. De plus, on doit garantir la transparence de la consultation et de la décision des groupes syndicaux.

D'autre part, le sens commun, l'expérience pratique et le fonctionnement des sociétés qui ont rompu leurs amarres avec le Moyen-Âge convergent. Les institutions assurant des services de santé et dans certains cas dispensant des services sociaux, ne sont assimilables à aucun autre réseau d'institutions. Elles assurent des soins et maintiennent des activités absolument indispensables. Elles constituent des relais pour tous à des moments divers de la vie et dans des circonstances qui sont rarement légères. Certaines d'entre elles sont des institutions essentielles. À moins de consentir à trafiquer avec la vie et la mort comme on achète un billet de loterie, ces dernières doivent être exclues comme cible en tout temps et sans restriction. Pour les autres institutions, on devra consentir à négocier le volume des soins en ayant à l'esprit que les services essentiels concernant la santé mentale et physique des citoyens et dans certains cas l'encadrement social, doivent déborder ce minimum étroit qui empêche les catastrophes immédiates.

Faut-il laisser, comme ce fut le cas lors de la dernière négociation, aux syndicats le soin de déterminer eux-mêmes le volume des services dits essentiels?

L'expérience du dernier conflit est concluante. Cette responsabilité ne doit pas être confiée aux syndicats. Elle doit relever d'un organisme doté de pouvoirs réels qui puisse statuer et faire respecter ses décisions en recourant aux tribunaux. Les travaux de cet organisme, après consultation des partis, pourraient d'ailleurs conduire à l'établissement d'une liste permanente selon la suggestion du député Guy Chevrette au lendemain des négociations de 1979.

Tels sont pour l'essentiel les décisions que doit prendre le gouvernement. L'appel du ministre au sens des responsabilités restera une incantation stérile si, refusant d'exercer sa responsabilité, il ne traduit pas dans un projet de loi, un ensemble de conditions qui rendent tolérable l'exercice du droit de grève dans ces domaines.

Les centrales syndicales ont déjà refusé des éléments essentiels de la réforme qui s'impose. Leur contribution aux travaux de la commission parlementaire a été décevante. Leurs dirigeants ont fait preuve de leur rigidité habituelle. Ils ont invoqué des droits absolus et inaliénables. Ils ont menacé. Ils ont refusé. Ils se sont exclus de la recherche commune. S'il y a 15 ans, l'objet de la négociation dans les secteurs public et parapublic consistait à définir un niveau de rémunération et de sécurité convenable, tel n'est plus le cas aujourd'hui. S'ils veulent éviter la réprobation universelle et l'hostilité généralisée, ils doivent s'associer franchement à des formules qui leur laissent encore, en situation exceptionnelle, la possibilité de recourir à cet ultime moyen qu'est la grève.

La prochaine négociation pourrait bloquer à tout jamais cette possibilité sans égale dans le monde, si elle devait sombrer dans l'abus et l'irresponsabilité.

Jean-Louis ROY

Hydrocarbures et constitution

par Claude Emmanuelli

L'auteur est professeur de droit à l'Université de Sherbrooke.

L'accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel albertains a déjà fait l'objet d'analyses détaillées relativement à ses conséquences financières et économiques. Il importe maintenant d'envisager l'impact que cet accord est susceptible d'avoir sur les prochaines négociations constitutionnelles.

Considéré dans le contexte général du débat constitutionnel au Canada, il semble que l'accord sur les prix du pétrole et du gaz naturel de l'Alberta aura très peu d'impact. En effet, le débat constitutionnel concerne un large éventail de questions n'ayant souvent aucun rapport avec l'objet de la présente entente de sorte que celle-ci ne saurait servir de modèle pour y répondre. Parmi ces questions figurent l'enchassement des droits fondamentaux dans la constitution, l'adoption d'une formule d'amendement constitutionnel, la composition de la Cour suprême du Canada, le rôle du Sénat dans le système parlementaire canadien, le partage des compétences législatives, etc.

Même dans le contexte plus particulier des négociations relatives à l'appropriation et au partage des ressources naturelles canadiennes, la valeur exemplaire de l'entente entre Ottawa et Edmonton reste limitée. Dans le cas des ressources naturelles contenues à l'intérieur du plateau continental adjacent au littoral de certaines provinces, par exemple, les négociations sur leur gestion et leur exploitation sont subordonnées à la résolution préalable de la question de leur appropriation. Cette question ne se posait pas en ce qui concerne le pétrole et le gaz naturel de l'Alberta. C'est dire que les discussions qui commenceront bientôt entre MM. Trudeau et Peckford sur le pétrole terre-neuvien ne sauraient être directement fondées sur le présent accord. D'autre part, il est improbable que M. Peckford reconnaisse volontairement l'appropriation par le Canada des ressources naturelles du plateau continental terre-neuvien en échange d'un régime d'exploitation présentant pour sa province autant d'avantages que ceux concédés à l'Alberta. Le même raisonnement s'applique aux ressources sous-marines d'autres provinces littorales et notamment à celles de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Écosse. Par ailleurs, l'entente sur les hydrocarbures de l'Alberta servira sans doute de modèle aux négociations qui s'engageront bientôt entre le gouvernement d'Ottawa et ceux de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique dans le domaine des ressources naturelles comprises à l'intérieur de leur territoire.

De cet accord, les provinces retiendront non seulement les termes du partage des revenus dérivés de l'exploitation des hydrocarbures mais aussi la suppression de la taxe d'exportation sur ceux-ci de même que l'administration du programme national de l'énergie par les provinces.

En ce qui concerne son impact psychologique, il n'est pas certain que l'accord précité serve à établir de façon durable un climat favorable à la reprise des négociations consti-

Suite à la page 20

lise bissonnette

Un plat de lentilles

C'ÉTAIT en 1970, au coin de Bleury et Sainte-Catherine, quand l'administration de l'Université du Québec à Montréal vivait avec les moyens du bord au-dessus d'une banque, l'esprit encore virginalement exalté par sa mission d'université du peuple, et la conscience un peu embarrassée, tout de même, par le luxe de ses aménagements paysagers. Harvard n'était pas sa cousine, à cette université d'un an et des poussières, mais on n'avait ni le temps ni la bizarrerie d'y penser. Tête de pont de la première université publique de la province, l'Université du Québec, dont la création avait tout juste couronné dix ans d'une réforme scolaire en forme de blitz, l'UQAM avait mieux à faire que de concurrencer ses voisines et d'imiter ses ancêtres. Elle allait être «autre».

Convaincue d'avoir, par son existence même, tourné la dernière page du rapport Parent, elle voulait sans plus tarder en écrire et définir les lendemains. Avant que la première opération de planification bureaucratique des universités soit lancée à Québec, l'UQAM créa cette année-là un embryon de bureau de recherche institutionnelle, assigné à la consultation démocratique de toutes les instances de la communauté, comme on le disait en se gourmant à l'époque, des employés de soutien au recteur. Il en sortit une définition, que dis-je, un «consensus». «Elle sera permanente et populaire, ouverte au milieu, moderne et prospective, critique et créatrice». Le terme «critique» fut critiqué parce qu'il engageait toute l'université et non seulement les professeurs, critique par essence comme on le sait. Mais enfin, l'audace vainquit. Après tout, le recteur de l'époque avait suggéré que la définition se lise aussi «sub-arctique»; il imaginait une sorte d'université en contreplaqué, révocable et mutante selon les besoins, abritée pour cause de climat, sous une bulle à la Buckminster Fuller (non inflammable bien sûr).

Mais avait-on vraiment tourné la page du rapport Parent? Ajouter des universités publiques au système en place, pour la commission, cela devait servir une fin bien précise, pour l'ensemble du système d'enseignement du Québec: «Permettre à chacun de poursuivre ses études dans le domaine qui répond le mieux à ses aptitudes, à ses goûts et à ses intérêts, jusqu'au niveau le plus avancé qu'il lui est possible d'atteindre et de bénéficier ainsi de tout ce qui peut contribuer à son plein épanouissement». (page 6 du quatrième volume de l'édition originale). Tout un programme, qui devrait signifier en pratique que le droit à l'éducation dépasse le simple niveau de la scolarité obligatoire pour englober «ce qui est possible d'atteindre», donc l'enseignement supérieur pour tous ceux qui en sont capables.

Le rapport Parent n'a toutefois jamais défini où s'arrêterait l'obligation de l'État de fournir ces services, pour la bonne raison qu'il ne voyait pas le problème. Selon les commissaires, qui s'appuyaient sur des études démographiques et «la courbe normale du quotient intellectuel», tout au plus 17% des jeunes de 18 à 21 ans se rendraient jusqu'à l'enseignement supérieur et les universités en 1981-82 compteraient 94,600 étudiants au total au Québec. Il suffisait donc d'ajouter des institutions pour ce nombre important mais «gérable», et le tour était joué. Surprise: dès la rentrée de 1974, on atteignait presque ce nombre (93,000) et au début des années 80, un imposant 130,000 étudiants au moins. Réticente au début, l'Université du Québec se mit rapidement, sans trop s'en apercevoir et surtout sans trop en discuter, à «contingenter» comme le faisaient déjà toutes les autres: limiter les admissions à certains programmes, ne pas en ouvrir d'autres, laisser des étudiants parfaitement admissibles sur le carreau. Insensiblement, on faisait le choix politique d'imposer un niveau-limite au «droit à l'éducation». L'enseignement supérieur n'en faisait pas vraiment partie, il devenait une commodité comme une autre, à s'offrir seulement si on croit pouvoir se le permettre, comme le mât olympique...

Belle question, pourtant, que celle du «droit à l'éducation» et du niveau où il s'arrête, s'il doit s'arrêter. L'État n'est-il absolument obligé de fournir les services d'éducation que jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans)? Tout cégépien dûment diplômé, même peu glorieusement, a-t-il le droit d'entrer à l'université? Quand je chicanais ici même en 1980 des étudiants de premier cycle qui affirmaient avoir un «droit fondamental» à être admis en maîtrise, avais-je tort? Nous aurions peut-être tous été éclairés, cette année, si l'UQAM s'était montrée «critique» au sens originel, c'est-à-dire collectivement interrogatrice du cours des choses.

De toutes les crises spectaculaires et fort intéressantes qu'elle a connues et auxquelles elle a fort bien survécu, celle-là aurait été la plus féconde. D'un côté un gouvernement qui proclame bien haut un droit semble-t-il illimité à l'éducation («Il serait socialement et culturellement inacceptable que l'austérité se traduise par un rétrécissement des voies d'entrées», disait M. Camille Laurin de l'avenir des universités, le 3 février dernier). De l'autre, et notamment à l'Université du Québec, des ressources budgétaires qui interdisent évidemment, selon toutes les expertises y compris celles du Conseil des universités, ce beau rêve.

Particulièrement touchée par des règles de financement injustes et une croissance sans pareille au Québec de 18.5% de ses effectifs en 1981, l'UQAM avait deux options: fermer ses portes aux nouveaux venus et tenter, même en protestant, d'entrer dans le carcan de M. Parizeau, ou admettre tous les admissibles et encourir forcément un déficit qui forcerait l'État à dire une fois pour toutes où il loge quant au «droit à l'éducation».

Contre l'avis de l'ensemble de la communauté universitaire dûment exprimé tant par des résolutions syndicales que par des résolutions de commissions académiques, le conseil d'administration décidait en mars de décréter le «contingentement général» des admissions à l'UQAM et de n'accepter aucun nouvel étudiant pour la session d'hiver 1982. On placarda les couloirs de l'université et quelques journaux d'un avis de contestation formelle de la politique gouvernementale de financement des universités, pour bien indiquer aux 9,000 étudiants qui se cogneraient le nez sur les multiples portes du nouveau campus qu'ils n'avaient qu'à s'en prendre au méchant gouvernement.

Le méchant gouvernement a eu honte, pensez-vous? Que non, il venait surtout de l'échapper belle. Si l'UQAM s'était remplie jusqu'au toit, il aurait bien dû expliquer lui-même aux Québécois qu'il avait en pratique décidé depuis quelques années que le droit à l'enseignement supérieur est en réalité un privilège, élargi depuis Duplessis, mais privilège tout de même. Et il aurait fallu qu'il essaie lui-même de vider l'UQAM de son trop-plein. MM. Laurin et Parizeau, reconnaissants, sortirent donc de leur poche deux ou trois millions d'appoint, et une promesse de réviser les règles de financement qui handicapent l'UQAM. Celle-ci, en retour, voulut bien oublier le «contingentement général».

Voilà comment, si le contingentement n'est pas outrageusement général, il demeurera généralisé au Québec, dans toutes les universités y compris la plus publique et démocratique, au hasard des humeurs de modules ou départements, d'exigences des corporations et des disponibilités de locaux. On a bien failli s'en parler cette année, mais les administrateurs de l'UQAM, une université dont les rêves de départ, ont préféré le plat de lentilles d'un compliment sur une gestion bien propre.

LETTRES AU DEVOIR

■ M. Laurin savait

(Lettre adressée à Jean-Pierre Proulx)

Cher Monsieur,

A la suite de votre article paru en dernière page du DEVOIR de vendredi, et portant sur la confusion qui règne quant à ce que sera réellement l'âge d'admission légal à l'école en septembre 1982, je me permets de vous apporter certaines précisions.

Vous mentionnez, en avant-dernier paragraphe, qu'on «ignore si le 4 juin, il (le ministre) avait été mis au courant de l'erreur» (à savoir que ce qu'il avait annoncé permettrait à des enfants d'entrer directement en 1ère année sans passer par la maternelle). La réponse est, selon moi, qu'il était bien au courant. Sans lui avoir parlé personnellement, j'ai parlé en mars et avril à de nombreux fonctionnaires qui tous, étaient au courant. J'en conclus donc que le ministre était au courant; dans le cas contraire, les fonctionnaires n'ont pas informé le ministre comme c'était leur devoir de le faire.

Cependant, à la suite d'une plainte que j'ai inscrite contre le Dr Laurin auprès du Conseil de presse, son attaché de presse, M. Robert Filion, dans une lettre à ce même Conseil de presse et datée du 9 juin, écrit que des mesures sont en cours «afin que dès la rentrée scolaire de 1982, les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de six ans, mais dont l'anniversaire se situe avant le 31 octobre puissent accéder à l'école». Si M. Filion, parle de «six ans», il s'adresse bien à la clientèle de 1ère année.

Si les fonctionnaires ont préparé un projet de règlement qui n'ouvrent pas la porte de la 1ère année aux enfants qui auront six ans en octobre 1982, et que le ministre retienne ce projet, on saura qui du Ministre ou des fonctionnaires, dirige le Ministère.

René MERCIER

Limbour, 18 septembre.

■ Les barrières n'arrangent rien

(Lettre adressée à M. Jacques Parizeau, député du comté de l'Assomption).

C'est à la limite de ma patience et de celle de mes nombreux concitoyens que je m'adresse à mon député dans le but ultime que la raison triomphe sur les ambitions demesurées de certains fonctionnaires qui ne cherchent qu'à justifier leur emploi en se bâtissant des empires aux frais de la majorité silencieuse.

J'ignore si vous avez le temps ou l'occasion de venir dans votre comté à titre de ministre des Finances en empruntant l'autoroute 40, et si oui, vous avez sûrement constaté que l'Office des autoroutes a fait installer des barrières mécaniques dans le but d'éviter que certains citoyens empruntent cette voie sans déposer leur 25 cents.

L'Office prétend que cette initiative est rentable, ce qui à mon avis, est fort douteux en soi et, pas du tout si l'on ne prend pas les citoyens pour du bétail à l'abattoir. En effet, il est évident que l'on néglige tout des inconvénients des usagers honnêtes dans ces calculs, que ce soit les pertes d'énergie à cause des attentes, de la pollution, du temps non productif, etc...

On sait, et vous particulièrement en tant que ministre des Finances, que l'Office des autoroutes est déficitaire d'environ $18 millions par année, et constitue donc un fardeau à votre ou notre budget. Il est tout à fait humain que les individus de la structure en place tentent par tous les moyens de sauver leur peau et instaurent des systèmes visant la «rentabilité» de leurs opérations justifiant ainsi l'existence même de leur fonction.

Or, avec les taux actuels d'intérêts et d'inflation, il est évidemment impossible que les 25 cents et 10 cents perçus soient suffisants pour amortir les dettes, entretenir les autoroutes et voir à leur surveillance. Lorsque l'on considère que:

1) Les coûts de perception de l'Office se chiffrent à près de $8 millions, alors que les revenus se situent à $37 millions.

2) Les pertes nettes des exercices montent en flèche de 10 à 14 millions entre 1978 et 1979 et 18 en 1980.

3) Il se vend plus de 8.5 milliards de litres d'essence au Québec.

4) Tous les citoyens bénéficient directement ou indirectement des autoroutes.

Ne serait-il pas logique, Monsieur le Ministre, que l'on majore le prix de l'essence de 1/3 de cent le litre et que l'on abolisse purement et simplement l'Office des autoroutes.

Les sommes ainsi récupérées seraient même assez suffisantes pour payer une pension à vie à tous les fonctionnaires impliqués... et ils ne pourraient plus faire la grève, tout en épargnant les frustrations et pertes d'argent à la communauté!

Jean LEBON

Repentigny, 8 septembre

■ M. Charron se trompe

Claude Charron est cité dans LE DEVOIR et dans la *Gazette* comme ayant dit que les opposants à la Loi 101 avaient quitté la province ou ne constituaient plus que la minorité d'une minorité.

M. Charron, vous vous êtes manifestement coupé du courant principal des minorités du Québec si vous croyez quelque élément que ce soit de cette déclaration. S'il est vrai que la majorité des Québécois s'entendent sur la nécessité de légiférer sur la question de la langue et s'ils acceptent la Loi 101 dans son ensemble, vous pouvez compter sur les doigts d'une main ceux qui acceptent l'interdiction d'afficher au Québec dans une autre langue que le français; si vous lisiez la presse francophone, vous constateriez que les dispositions actuelles de la charte en matière d'affichage trouvent assez peu de partisans. En effet, si les Québécois, du moins la majorité d'entre eux, accordent au gouvernement le droit d'imposer l'affichage en français, peu lui consentent le droit d'interdire la présence de toute autre langue au Québec.

En ce qui a trait aux restrictions portant sur l'enseignement, il y a manifestement débat au sein de la société québécoise quant à savoir si nous devrions adopter la clause Canada, la clause Monde ou la charte telle qu'elle est; il est totalement erroné toutefois de prétendre que la minorité accepte telles quelles les dispositions actuelles de la charte sur la question de l'enseignement.

M. Charron, les Québécois tiennent-ils vraiment à ce qu'un enfant né à Vancouver, Fredericton ou Toronto, et dont la famille désire s'établir au Québec, se voit refuser l'accès à une école anglaise? Croyez-vous réellement qu'il nous est indifférent de voir des familles des États-Unis, de Grande-Bretagne ou d'autres pays anglophones se faire imposer de telles interdictions? Et qu'en est-il des gens qui écrivent chaque jour aux journaux pour revendiquer le droit à la liberté de choix? Ont-ils soudain cessé d'exister pour vous?

Permettez-moi de vous donner quelques exemples de situations qui résultent de l'application de la Loi 101 et qui, j'en suis persuadé, seraient jugées inacceptables par l'ensemble des Québécois si ceux-ci en étaient conscients.

La loi permet aux parents éduqués en anglais au Québec ou aux parents domiciliés au Québec en 1977 qui ont fait leurs études primaires en anglais à l'extérieur du Québec d'inscrire leurs enfants dans les écoles anglophones.

Les personnes suivantes, toutefois, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, d'interviewer et de représenter se sont vues refuser l'accès aux écoles anglaises: l'une qui est arrivée du Vietnam par bateau, une autre qui a quitté la Roumanie après l'invasion communiste, un groupe qui était inscrit dans une école grecque où l'enseignement était donné en anglais pendant les années 60, et enfin un autre groupe qui avait fréquenté une école pour handicapés où l'enseignement a été donné en anglais, tous les ans, sauf un. Toutes ces personnes ont fait leurs études primaires en anglais et ont reçu des certificats d'admissibilité leur permettant d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise.

Or voici qu'un jour, le ministère de l'Éducation leur écrit qu'ils doivent sortir leurs enfants des écoles anglaises puisque, selon des renseignements principalement glanés dans des revues, on en est venu à la conclusion que ces personnes n'ont pas fait leur études en anglais. On les accusait, en fait, d'avoir menti et ce, sans les consulter, sans leur donner la possibilité de s'expliquer ou de produire leurs justificatifs.

Leurs droits leur ont tout bonnement été retirés par simple décision administrative.

Ces personnes ont dû consacrer des semaines et des mois à tenter d'obtenir des attestations de pays étrangers dont les écoles avaient été détruites par les bombes ou dont les dossiers avaient disparu des suites de l'avènement de régimes communistes.

Une dame, dont l'enfant était inscrit à l'école depuis quatre ans, est retournée en Roumanie pour tenter de retrouver des dossiers et d'obtenir des attestations de ses amis et parents.

Après une longue lutte, chacune de ces décisions a été renversée parce qu'une Commission d'appel a finalement accepté la parole de ces gens et les quelques pièces à conviction qu'ils ont réussi à produire pour corroborer leurs déclarations, niant ainsi les accusations infondées, tirées de revues étrangères, ou obtenues de sources non identifiées, qui avaient été retenues contre eux.

Non, M. Charron, ces retombées de la Loi 101 dans le domaine de l'enseignement ne nous réjouissent pas et je suis persuadé qu'elles n'enchantent personne au Québec.

Les tests linguistiques imposés aux infirmiers et aux infirmières auxiliaires ont déjà, pour leur part, fait couler beaucoup d'encre. Tenons-nous-en à ceci: nul ne se réjouit lorsqu'une personne comme Geraldine Lowrey perd son emploi. Cette infirmière a travaillé 18 ans pour la société E.B. Eddy et a offert ses services à une clientèle tellement satisfaite de son aptitude à la communication qu'elle a adressé une pétition à l'Assemblée nationale pour que son poste d'infirmière lui soit rendu lorsqu'elle a échoué le test linguistique. Nul ne peut se réjouir des dispositions d'une loi qui prévoit la radiation d'une infirmière compétente, qui pendant des années a desservi une clientèle québécoise et qui, soudain se voit interdire l'exercice de sa profession parce qu'elle n'a pas eu la possibilité de passer un test linguistique. Or, la Loi 101 a mis nombre d'autres professionnels dans une situation semblable.

M. Charron, vous n'avez raison que sur un point: beaucoup de gens ont quitté le Québec depuis 1976. Mais ne niez pas l'existence du million de personnes qui sont restées, qui ont contribué et continueront de contribuer à l'expansion de cette province et à l'avenir de notre pays pour peu qu'on les encourage et leur épargne les propos insultants qui émaillaient votre récente déclaration devant la Corporation professionnelle des psychologues du Québec à propos de la congrégation de la synagogue Beth Tikvah.

Alex K. PATERSON

Montréal, 15 septembre

■ Sport et politique

Politique et sport: jamais dans cent ans, diront les responsables. Le sport est «incolore, inodore et sans saveur»! Et dans la fin de semaine du 11 au 13 septembre, on en a eu du sport. Il faut bien divertir quand ça va mal...

Je n'écoute que rarement la télévision, encore moins le sport. Et pourtant, quelle ne fut pas ma surprise lorsque, dans la finale de coupe Canada, entre la deuxième et la troisième période, je vis apparaître, tout à fait par hasard, en même temps que des millions d'autres, notre cher premier ministre à tous, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, en entrevue spéciale, s.v.p.!

Et, ô joie, je l'ai même vu deux fois car, par un autre hasard, il avait tout de suite après une autre entrevue, mais au réseau anglais cette fois... Un beau public, une belle coïncidence... Le sport fait oublier les taux d'intérêts, le chômage, l'inflation, l'inaction d'un certain gouvernement à la recherche d'occasions en or et de capital politique. Sport et politique, au grand jamais!

Patrick HENLEY

Montréal, 14 septembre.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le Chevalier Silverman

Jacques Dufresne

DEPUIS quelques semaines surtout, il est fréquemment question du vélo dans les manchettes, que ce soit à propos du droit d'accès au métro ou de la construction d'une passerelle pour atteindre la Rive-Sud. On remarque d'autre part que les partis politiques, provinciaux et municipaux, font de plus en plus de promesses aux cyclistes.

D'où vient donc le pouvoir de ces derniers? De leur nombre? Mis à part les cyclistes du dimanche, qui fréquentent les pistes spéciales, ils ne sont qu'une poignée à revendiquer le droit d'être broyés par des autos dans des rues. De leur puissance économique? Cette question fait sourire quand on songe que sur l'autre plateau de la balance, il y a les empires du pétrole et de l'auto.

Il ne reste guère comme hypothèse que la valeur intrinsègue de la cause et la qualité des leaders qui la défendent. Je suis allé entendre le plus célèbre et le plus pittoresque d'entre eux, Robert Silverman, qui n'est pas président du Monde à bicyclette parce que, dit-il, il n'y a pas de hiérarchie dans ce mouvement.

Sa vieille Rawleigh, poussive et rouillée, s'appelle Rossinante. Nous voilà bien situé. Les moulins à vent, ce sont les compagnies d'automobiles et de pétrole. A sa compagne de croisade, Claire Morissette, il a adressé ce poème de sa façon:

Spécialiste de l'impossible
Génie sans diplôme
Jeanne d'Arc à bicyclette
Claire Morissette, je t'aime!

Mais attention, ce rimeur a 47 ans et ce fou a une conception éclairée de la subversion. Au cours des années 60, il a été trotskyste. Il s'est éloigné ensuite des groupes marxistes parce que, selon lui, aucun d'entre eux ne s'intéressait à la forme la plus concrète et la plus manifeste de l'aliénation, celle qui atteint les gens dans leurs déplacements quotidiens.

Le procès de l'auto, pour lui, n'est plus à faire: utile à la campagne, cette boîte à régression atteint vite dans les grandes villes le seuil où ses effets indésirables commencent à l'emporter sur son utilité. Ce procès est en outre celui d'une civilisation caractérisée par l'obsession du but à atteindre et le mépris de l'instant qui passe, avec sa charge de qualité secrète. La bicyclette serait aussi un remède contre ce mal.

Elle serait donc doublement subversive: elle briserait un monopole, libérant ainsi les gens d'un fardeau qui absorbe au moins le quart de leurs revenus; elle introduirait le plaisir et la sociabilité dans une activité qui, à cause de l'automobile, est devenue une opération hautement masochiste; elle préparerait ainsi l'avè-

Robert Silverman: Don Quichotte de la bicyclette ou révolutionnaire?

nement d'un monde où les activités trop aliénantes seraient de moins en moins tolérées.

Le chevalier Silverman ne doute pas plus des vertus de la bicyclette que Don Quichotte de la beauté de Dulcinée. Cette foi qui transporte les villes se double chez lui d'un dialectique redoutable. Le naïf devient tout à coup un polémiste sûr de son fait. Je rêve! Allons donc, dit-il, c'est vous qui dormez! Aux Etats-Unis, patrie de l'automobile, les ventes de bicyclette ont commencé à dépasser celles des autos en 1973 et le reste du monde occidental a suivi. A Amsterdam et à Copenhague, les trois quarts des déplacements se font à bicyclette. A Pékin, un million de gens utilisent ce moyen de transport chaque jour. Au Japon, on construit des parcs de stationnement robotisés de 14 étages. La réorganisation parallèle des transports en commun provoquera, selon M. Silverman, une situation telle que les automobiles n'auront plus qu'à disparaître. Montréal deviendra ainsi un vaste prolongement de la rue Duluth, et toutes les grandes villes du monde renaîtront par leur coeur coloré et fleuri.

Ce prophète est aussi historien. Il a été le premier au Canada à découvrir le rapport Snell, déposé au Sénat américain en 1974. Ce rapport raconte comment la compagnie National City Lines, soutenue par GM, Standard Oil et Firestone, s'y est prise pour déloger les tramways des villes américaines. Excellent moyen de transport en commun, ces derniers avaient l'inconvénient de disputer la chaussée à l'auto. La National City Lines achetait les compagnies de transport urbain, elle faisait ensuite disparaître les tramways, soit en les jetant à la mer, comme ce fut le cas à Los Angeles qui, incidemment, avait jadis le meilleur système de transport en commun des États-Unis, soit en les vendant à des pays sous-développés. On voyait ensuite apparaître les autobus, GM pour la plupart et les nouveaux systèmes de transport étaient alors revendus aux municipalités. Avec le capital ainsi réalisé, on recommençait la même opération ailleurs.

La plupart des grandes villes nord-américaines ont été touchées par cette opération à l'exception de Toronto, qui a encore ses tramways. Dans le cas de Montréal et de Québec, c'est le gouvernement de Maurice Duplessis qui a fait lui-même le sale travail à la place de la National City Lines, au moyen de compagnies para-publiques de transport. A quel prix? Selon M. Silverman, la lumière n'a pas encore été faite sur cette opération.

Voilà comment s'explique le fait qu'aujourd'hui, à défaut de corridors réservés, les autobus remplis de travailleurs subissent les inconvénients des embarras de circulation causée par des automobiles occupés par 1.3 personnes en moyenne.

L'histoire ancienne de la bicyclette, celle de l'âge épique, est aussi très intéressante. Vers 1890, il pouvait y avoir le dimanche jusqu'à 250,000 cyclistes en mouvement dans New York. The League of American Wheelmen, qui existe toujours, constituait un lobby aussi puissant que peut l'être aujourd'hui celui de l'auto et du pétrole. On a pu réunir 15,000 personnes au Madison Square Garden pour réclamer des routes cyclables. L'ennemi d'alors n'était pas l'auto mais le cheval et les chemins boueux. Les Wheelmen ont eu gain de cause, mais par une ironie de l'histoire dont M. Silverman reste inconsolable, ils ont ouvert la voie à leurs ennemis: ce sont les autos qui ont envahi les routes construites pour eux. On sait d'autre part que les premières chaînes de montage furent pour les bicyclettes et que Henry Ford et les frères Dodge ont appris leur métier sur ces machines à deux roues.

Toujours selon Robert Silverman, la bicyclette avait puissamment servi la cause de la libération des femmes. Les corsets ont disparu, la jupe fut remplacée par le premier pantalon, le bloomer, et pour la première fois, les jeunes filles ont pu sortir sans leurs chaperons, lesquelles ne s'étaient pas recyclées. Les prêtres étaient contre la bicyclette parce qu'elle attirait les femmes hors du foyer et les médecins, parce qu'elle mettait leur santé en danger.

Ce ne sont là bien entendu que quelques-uns des hauts faits de la machine la plus simple, la plus efficace, la plus douce et la plus pacifique. On peut sourire. Il n'en demeure pas moins que M. Silverman et ses complices du Monde à bicyclette et de Vélo-Québec sont les alliés les plus efficaces de tous les hommes raisonnables qui, aux divers paliers de gouvernement, s'efforcent de civiliser les cités en domestiquant un engin, l'auto qui devient une plaie sociale de plus en plus vive à mesure que son coût s'accroît.

Certains durs reprochent à Robert Silverman de gaspiller la précieuse énergie révolutionnaire dans une cause symbolique dont il faut d'autant plus se méfier qu'elle n'effraie pas vraiment l'adversaire. Erreur, répond M. Silverman: la force de la bicyclette, c'est qu'elle déstabilise l'adversaire tout en s'attirant la sympathie du public.

Cet homme n'est pas un révolutionnaire, mais un conspirateur au sens que Marilyn Ferguson donne à ce terme. Avant d'être en droit de conclure que ces Don Quichotte, qui croient à la transformation intérieure et au rayonnement de l'individu, sont sans influence sur le cours de l'histoire, il faudra procéder à une analyse très rigoureuse de la question.

Et même si M. Silverman et ses amis n'étaient que de gentils marginaux, inoffensifs et inefficaces, qui amusent le public en invitant Moïse à séparer les eaux du fleuve pour laisser passer les vélos, il faudrait encore leur rendre hommage. Ils croient en quelque chose et ce quelque chose est loin d'être déraisonnable. Cela est réconfortant à un moment où, comme le rappelle René Girard, les distingués membres de l'intelligentsia ont pour principal souci de ne pas être pris en flagrant délit de croyance.

Les dinosaures se portent bien

par **Guy Trottier**

La Presse aux États-Unis, Robert Burbage, La documentation française, Paris, 1981, 280 pages.

The Playboy Interview, en collaboration, Wideview Books, New York, 1981, 721 pages.

QU'EN est-il de l'avenir de la presse écrite aux États-Unis? Les journaux sont-ils dépassés par la télévision? Que justifie l'achat d'un journal? Quel service rend-il au lecteur qui a d'autre part la radio et la télévision?

Tout en reconnaissant qu'il n'est guère facile de faire des journaux aujourd'hui, certains pessimistes croient que le journalisme écrit est condamné, que la survie des quotidiens est de plus en plus aléatoire, que les newsmagazines disparaîtront. Que demain, la télématique produira partout une assistance plus perfectionnée et rapide — horaires, programmes, dépêches d'agences — tandis que les informations télévisées affineront leurs synthèses tout en tirant un pouvoir décuplé de la vitesse inégalable de la diffusion de leurs messages.

Comment les dinosaures-gutenbergiens entendront-ils lutter? À l'évidence, il faudra (posent les mêmes pessimistes) complètement réviser toutes les habitudes acquises, les routines dans lesquelles les journaux se sont englués, — rendre au style, à la pensée, à l'histoire, à la philosophie même et aux grands reportages leur prestige d'antan. Au surplus, considérer le journal comme un élément de divertissement: rendre au journal le «plaisir de lire» pour lire. À quoi bon abrutir si la télévision s'en charge mieux que le journal, n'est-ce pas?

L'essai de Robert Burbage nous apporte un certain optimisme: 1,763 quotidiens avec un tirage total de 62 millions d'exemplaires, 719 journaux du dimanche dépassant le chiffre de 54 millions, environ 8,000 hebdomadaires avec 40 millions d'exemplaires: malgré la télévision ces chiffres sont restés stables (en 1979, le nombre des quotidiens était le même qu'en 1946), avec des tirages qui ne cessent d'augmenter depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au reste, cette presse est surtout régionale. La plupart des quotidiens ont des tirages inférieurs à 100,000 exemplaires. Trois journaux seulement dépassent le million: le *Daily News* de New York (1,600,000) et le *Time* de Los Angeles (1,020,000). Quelques autres se sont acquis une réputation nationale par la qualité et l'impact de leur information: le *New York Times* (842,000), le *Washington Post* (580,000) et le *Christian Science Monitor* (180,000). À cela s'ajoutent, du reste, les nouveaux organes de la presse écrite: périodiques parallèles, magazines urbains, journaux de quartier. Et la forte montée du tirage des newsmagazines. Et l'intérêt renaissant des médias pour le monde extérieur: depuis 1979, le nombre des correspondants à l'étranger se met enfin à remonter.

Au total, jamais, en Amérique ou ailleurs, le citoyen n'a disposé d'une telle diversité de médias d'information et de divertissement. De sorte qu'on peut, sans risquer l'emphase, affirmer que l'avenir de l'humanité dépend de l'exercice par tous les hommes et les femmes de leur «droit à la communication». Le progrès, sinon la survie, de la société humaine ne dépend-il pas pour une large part de la régénération de son système nerveux, des médias? À cet égard on est peu tenté de chercher des modèles dans les dictatures militaires et les bureaucraties totalitaires. Les démocraties parlementaires, elles, ne peuvent se flatter d'une amélioration sensible de leurs médias au cours du dernier quart de siècle. Au demeurant, dans certaines, il y a eu déclin. Et la presse américaine? Pour médiocre qu'elle demeure (au regard en particulier de ses propres idéaux), elle est meilleure qu'elle a jamais été. Ses pires vitupérateurs le reconnaissent. Ne considérons que des médias connus: le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Los Angeles Times*, qui figurent parmi les dix meilleurs quotidiens du monde — *Time*, *Newsweek* et *US News*, qui ont servi de modèles à tous les newsmagazines du monde, sont, les uns et les autres, très supérieurs à ce qu'ils étaient il y a vingt ans. Bref: mieux informés, plus honnêtes, plus soucieux du bien-être de tous les groupes dans la population.

Aussi bien, s'il est un genre suprêmement bien pratiqué aux États-Unis, c'est l'interview. Aussi y a-t-il une façon différente d'interviewer dans le magazine *Playboy*. A preuve: ce recueil dans lequel G. Barry Golson a rassemblé les meilleurs entretiens parus depuis seize ans: les questions sont singulièrement plus perfides qu'ailleurs. Et pourtant, l'ensemble bat les records d'autosatisfaction: Bertrand Russell y affirme sans rire que ses télégrammes à Kroutchev avaient empêché la troisième guerre mondiale, Malcom X que Beethoven était un Noir, John Wayne que *Le train sifflera trois fois* était le film le plus anti américain de tous les temps. Et Tennessee Williams se vante de n'avoir jamais pu finir la lecture de *Gatsby le magnifique* de Fitzgerald.

Au vrai, l'interview est un jeu difficile à réussir: il y faut en tous les cas rapidité dans le jugement sinon beaucoup d'intuition. Car enfin, ne s'agit-il pas de découvrir, de décrire, de faire sentir et comprendre un homme, un destin dans un tempérament? Aux Etats-Unis, les très bons intervieweurs ne sont pas rares. Robert Sheer, Lee Lockwood et Robert C. Jennings sont de ceux-là. Alvin Toffler aussi, qui tient presque toujours l'interviewé: ici nul autre que Vladimir Nabokov, cet écrivain qui en a vu, des gens et des choses, et qui en sait long. Car ici, les intervieweurs *sont* le public parce qu'ils se placent en dehors de tout jugement personnel. Et puis, ils réussissent à communiquer, par l'écriture restitue le ton et la personnalité de l'interviewé à travers son expression rapportée. Au reste, ne s'agit-il pas de regards, d'instantanés, de fragments d'univers, de moments, d'épiphanies qui évoquent des mondes entiers? Pourtant, un interrogatoire suffit-il à rendre compte des méandres d'une vie? Surtout avec un invité coriace comme Fidel Castro, qui évite certaines questions ou qui laisse subsister, dans ses réponses, des points obscurs.

Ces interviews sont un régal. Il faut les lire. Tout futur journaliste gagnera à les lire: elles lui démontreront — en particulier — cette vérité du journaliste que le rapprochement des circonstances et des occasions permet de construire un reflet permanent de notre monde.

La qualité de vie au travail

par **Gilbert Tarrab**

La qualité de vie au travail. Regard sur l'expérience québécoise, ouvrage collectif sous la direction de Maurice Boisvert, Les Presses HEC-Agence d'Arc, Montréal, 1980, 461 pages.

ON parle beaucoup, par les temps qui courent, de «qualité de vie au travail». Pour certains, celle-ci se limite à améliorer, autant que faire se peut, les conditions physiques de travail: environnement immédiat plus agréable, diminution du bruit, système de dépoussiérisation plus adéquat, etc.

Pour d'autres, cette qualité de vie, c'est d'abord et avant tout la santé et la sécurité au travail (la Loi 17). Pour d'autres encore c'est penser à de nouvelles formes d'organisation du travail, comme l'instauration de groupes semi-autonomes de travail, où ce sont les employés eux-mêmes qui s'organisent, dans leur équipe, pour définir ensemble qui fera quoi et à quel moment, et en introduisant des façons de procéder jugées plus saines et moins monotones pour l'employé: rotation du personnel (pour permettre au travailleur de faire le tour du «produit» à sortir, afin qu'il ne soit pas toujours rivé au même poste de travail, sa vie durant), horaires flexibles et variés, prise de décision en commun concernant les «cédules» de travail et son aménagement, etc.

Mais pour beaucoup, tout cela ne suffit pas. La qualité de vie au travail, ce serait surtout la participation des employés, non seulement aux profits ou au capital-actions de la compagnie (en faisant, en quelque sorte, et toutes proportions égales par ailleurs, des copropriétaires) mais aussi aux instances décisionnelles et stratégiques de la gestion de l'entreprise, prise dans son sens le plus large. Mais cela ne va pas sans poser de sérieux problèmes, tant au niveau syndical que patronal. Comme le souligne Maurice Boisvert, «l'accès des ouvriers à la gestion stratégique de l'entreprise passe par une participation à la propriété. Or, quel propriétaire, surtout d'une PME, songerait à se départager de la possession de la firme dans une ère de succès? Il convient de remarquer que, même lorsque les employés possèdent l'entreprise, tout n'exercent pas une influence égale et courante sur les décisions» (pp. 17-18).

C'est précisément ce dernier phénomène qui pousse beaucoup de syndicats à s'opposer catégoriqueemnt à toute forme de participation directe des employés à la gestion globale (et donc stratégique) de l'entreprise, puisqu'une telle participation impliquerait l'intégration progressive des syndiqués à la logique patronale, et échapperait ainsi, du même coup, à la logique syndicale. Sans parler du conflit d'intérêts qu'une telle position ne manquerait pas de susciter pour les représentants syndicaux au conseil d'administration.

Voici donc un livre qui tombe bien, et comme à brûle-pourpoint, pour essayer, très honnêtement, de faire le point sur la question. Sous la direction de Maurice Boisvert, et du groupe d'étude sur la qualité de vie aux HEC, une équipe de professeurs y traite des multiples facettes reliées au thème-titre: les aspects organisationnels de l'amélioration de la qualité de vie, la nature du travail relié à celle-ci, les changements dans le mode de décision par l'accès à la propriété, le travail et son impact sur la vie privée, ses implications sur la rémunération, son impact sur la productivité et l'organisation du travail, etc. Une section entière est consacrée à l'étude et à la description de cas qui, au Québec, essayent diverses formules, avec plus ou moins de bonheur. Enfin, en annexe, le lecteur pourra prendre connaissance notamment, de quelques réflexions sur l'expérience étrangère et québécoise en matière de design et redesign du travail.

En somme, un livre complet sur une notion qui prête encore à confusion; un livre qui tente, autant que faire se peut, de débroussailler un concept qui est devenu, petit à petit, à la mode du jour. Et dont il faudra tenir de plus en plus compte dans les années à venir.

Il y a certainement lieu de sensibiliser les dirigeants d'entreprises et les hommes d'affaires à la signification exacte de ce concept, et de la façon dont ils peuvent l'opérationnaliser dans les faits, car il y a une carence affligeante de ce côté-là, comme j'ai été à même de le constater à partir d'une série d'entretiens que j'eus récemment avec une trentaine d'entre eux. Il faudrait absolument qu'à la question: «La qualité de la vie au travail, c'est quoi, pour vous?» le dirigeant puisse répondre autrement que «C'est quand un employé, regardant sa montre en fin de journée, se dit: 'Il est déjà 5 heures! Comme c'est dommage! Le temps passe si vite!»

■ *Un exemple à ne pas suivre*

Dans l'édition du vendredi 11 septembre 1981, du Devoir, on peut admirer en première page, puis en page 14, M. Gretsky avachi sur les banquettes d'un autobus de la CTCUM.

En tant que payeur de taxes, j'accepte difficilement que ce monsieur se serve des banquettes de nos autobus comme reposoir pour ses chaussures, même si elles sont aux pieds d'un millionnaire. En tant que père de famille et citoyen, je déplore que son attitude puisse paraître exemplaire et digne d'imitation à de nombreux jeunes spectateurs qui ne jugent ses performances sportives qu'à leur apparence et les associent à un comportement plus général.

Je voudrais aussi signaler que la proximité d'un entraînement d'une heure et demie ne justifie certainement pas cette position ni cette publicité.. Mes enfants s'entraînent quoditiennement et en moyenne deux heures par jour. Cela ne leur donne aucun droit de s'asseoir «à leur aise» dans les autobus de la CTCUM qui les emmènent et ramènent du Centre Claude-Robillard. M. Gretsky pourrait se rendre au Club de natation des Eskimos d'Edmonton pour se renseigner sur les comportements et entraînements de jeunes qui compétitionnent au niveau mondial dans un sport majeur, et dont certains ont défait à deux reprises l'équipe d'URSS cet été, avec l'équipe du Canada de Natation. Cela lui enseignera peut être la modestie et lui rappellera que l'argent et la gloire qu'il reçoit, l'obligent aussi à une attitude plus exemplaire car ils sont le fruit de circonstances dans lesquelles le sport n'est peut être pas la principale composante.

Finalement, je m'étonne que le Devoir ait manqué de vigilance en publiant dans la même édition deux fois cette photo, assortie chaque fois de commentaires pour le moins discutables».

D. LEBLANC
Outremont, 11 septembre.

Cours de base Fine cuisine familiale
donnés par
Henri Bernard
40 recettes englobant le savoir-faire et la méthode
en 9 semaines
le jour ou le soir
1 fois par semaine
La première leçon est à titre d'essai
au choix: 21, 22, 23, 24 sept.
Réservations et prospectus:
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
2015 de la Montagne, suite 610, Montréal H3G 1Z9
Permis d'enseignement de culture personnelle.

COURS DE LECTURE RAPIDE
- Gagnez du temps
- Lisez 3 à 10 fois plus vite avec une bonne compréhension
- Améliorez votre mémoire
- Facilitez vos études et vos recherches

Un soir par semaine - 8 semaines
PRIX ÉTUDIANT
Début des prochains cours
Octobre 1981
À proximité des universités
Renseignements, inscriptions:
Centre de lecture rapide
Permis cult. pers. MEQ 389 525
MONTRÉAL: 681-4545
QUÉBEC: 872-8427

stagn'-flation
Les économistes en perdent leur latin. Les modèles anciens s'écroulent. Les mots manquent pour décrire les réalités nouvelles: on les télescope pour désigner des phénomènes perçus jusqu'ici comme contradictoires. Il faut se refaire une culture en matière économique...
LE DEVOIR vous offre tout ce qu'il faut pour bien gérer votre portefeuille, en ne perdant pas le pouls de l'économie.
LE DEVOIR
Tous les matins

composez sans frais 1-800-463-4391 • composez sans frais 1-800-463-4391 • composez sans frais 1-800-463-4391 • composez sans frais 1-800-463-4391 • composez sans frais 1-800-463-4391 • composez sans frais 1-800-463-4391

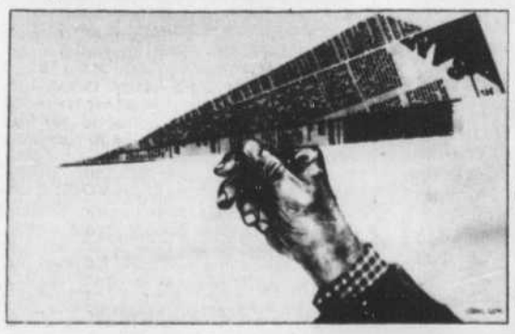

aujourd'hui aujourd'hui aujourd'hui La Semaine INTERNATIONALE
LE JOURNAL QUÉBÉCOIS D'INFORMATION INTERNATIONALE

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Deux candidatures de marque se font la lutte à la vice-présidence du PQ

par Pierre O'Neill

Le 8e congrès du Parti québécois promet déjà une lutte contestée à tous les postes de l'exécutif national et deux candidatures de marque s'annoncent à la vice-présidence du parti: Mme Louise Beaudoin et M. Philippe Bernard.

Les deux présumés aspirants ont confirmé jeudi au DEVOIR leur intention de solliciter la confiance des militants du parti pour succéder à Mme Louise Harel à qui la vice-présidence est interdite par les statuts du parti depuis qu'elle s'est fait élire député de Maisonneuve à l'Assemblée nationale.

Ces deux personnalités péquistes représentent sensiblement la même tendance, les mêmes courants idéologiques, au sein du PQ. Et Mme Beaudoin et M. Bernard ont l'oreille, l'estime et la confiance du premier ministre Lévesque. Dans ce sens, il se pourrait que leur projet de candidature cause un certain étonnement chez les militants. Mais comme il s'agit de deux amis de longue date, il est également possible que l'un se désiste en faveur de l'autre. Ils se sont d'ailleurs donné, chacun, quelques jours additionnels de réflexion avant de prendre une décision finale. Le congrès aura lieu les 4, 5 et 6 décembre à Montréal et ils doivent déposer leur bulletin avant le 8 novembre.

Tous deux perçus comme «nationalistes progressistes», Mme Louise Beaudoin et M. Philippe Bernard se proposent de faire campagne sur le même thème: redonner aux militants la place qui leur convient et faire contrepoids à l'influence de l'aile parlementaire sur les orientations politiques.

Mme Beaudoin vient d'être nommée directrice des Affaires françaises de la direction générale des affaires internationales. Auparavant, elle occupait le poste de directrice de cabinet auprès du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin. Ce changement de statut de celui de conseiller politique à celui de fonctionnaire a amené Mme Beaudoin à s'interroger vis-à-vis des exigences de la loi de la fonction publique. Les avis recueillis lui font croire qu'il lui est tout à fait loisible de postuler la vice-présidence du parti.

À la prise du pouvoir en 1976, Mme Beaudoin était candidate du parti mais elle n'a pu se faire élire. À nouveau à l'élection partielle de 1979, elle avait vainement tenté d'entrer à l'Assemblée nationale en faisant campagne contre le libéral Jean-Claude Rivest dans le comté de Jean-Talon. L'intention de Mme Beaudoin de se présenter à la vice-présidence s'inscrit dans le débat sur «les relations entre le gouvernement et le parti». Elle souhaite contribuer à redonner au parti sa vigueur et son dynamisme mais dans l'optique d'un rôle de «complémentarité» par rapport à l'action du gouvernement. Dans son esprit, il n'est pas question de se placer dans une situation conflictuelle avec M. Lévesque. Autrement, elle ne serait très certainement pas candidate à la vice-présidence.

D'autre part, le projet de candidature de M. Philippe Bernard s'inspire de l'expérience qu'il a vécue depuis 1977, au sein de l'exécutif national, d'abord au poste de conseiller puis à compter de 1979 comme trésorier du parti. Il en retient notamment que l'influence des parlementaires sur les décisions de l'exécutif est exhorbitante et malsaine pour la vigueur du parti. Il serait en outre favorable à ce que l'action du PQ déborde les cadres de l'Assemblée nationale pour s'étendre au niveau municipal et peut-être même fédéral. Les premières contributions de M. Bernard à l'évolution des idées de la société québécoise remontent aux années 1967-68 alors qu'il était directeur de la revue *Parti-Pris*. Au cours des dernières années, à titre de président de l'exécutif, M. Bernard était perçu comme l'un des plus proches collaborateurs de M. Lévesque.

Les statuts du parti prévoient quatre postes de conseillers accessibles aux parlementaires. À ce jour, l'on connait les intentions de candidatures des députés Louis Harel de Maisonneuve et Gilbert Paquette de Rosemont. Le ministre d'État au Développement économique M. Bernard Landry, annoncera également sa candidature. Les noms des députés Gilles Baril de Royn-Noranda et Guy Chevrette de Joliette sont couramment mentionnées.

◆ Majorité

mène.

Les Montréalais croient comprendre que depuis la fin de l'année 1980, la métropole a connu quelque regain au plan économique. Les non-francophones sont ici portés d'entrée de jeu à l'expliquer par les résultats du référendum de l'an dernier, tandis que les francophones y voient plutôt l'activité du gouvernement provincial.

D'une manière générale, les Montréalais constatent que les emplois ont diminué dans la métropole, dans les secteurs mous en particulier et, suivant les non-francophones, dans les sièges sociaux des grandes sociétés. Les francophones pensent en revanche que le nombre d'emplois disponibles a cru dans les secteurs de pointe, ce dont les non-francophones paraissent beaucoup moins certains. Les non-francophones ont tendance à penser que les emplois disponibles aux anglophones ont diminué partout, pendant qu'augmentait le nombre de ceux qui l'étaient aux francophones, notamment chez les cols blancs et les administrateurs. Les francophones, eux, ne croient pas à cette diminution des emplois disponibles aux non-francophones, mais ils reconnaissent que les emplois les plus rénumérateurs sont ouverts en plus grand nombre aux francophones.

Au sujet des questions linguistiques, les perceptions varient beaucoup, on le devine, suivant la langue d'usage des répondants. Ainsi, 60% des francophones, mais seulement 31% des non-francophones pensent que les effets globaux de la loi 101 ont été plutôt positifs, surtout pour les francophones, dit l'autre groupe. Certes, les non-francophones se montrent assez hostiles à l'égard de la Charte du français, mais la moitié d'entre eux ne veulent en rien l'abolir. De plus, les non-francophones s'opposent massivement à toute hypothèse de soustraire l'île de Montréal ou sa moitié ouest à l'application de la loi.

Une vaste majorité de personnes des deux groupes linguistiques souhaitent quelques assouplissements à la loi 101, notamment l'accès à l'école anglaise des Canadiens de langue anglaise venant des autres provinces canadiennes pour s'établir au Québec, puis une ouverture à l'affichage bilingue. Ici, près des deux tiers des francophones s'en disent d'accord.

Dans des proportions très considérables également, les Montréalais, quelle que soit leur langue, disent souhaiter que l'anglais et le français aient partout au Canada et partout au Québec, un statut égal et que tous les paliers du gouvernement fournissent sur demande des services dans l'une ou l'autre langue à la grandeur du territoire.

L'enquête fait voir enfin (on y reviendra lundi) la présence marquée aujourd'hui de deux classes bien distinctes de Montréalais francophones. Ceux qui ont, en effet, un revenu supérieur à $25,000 et ont terminé leurs études collégiales, sinon fréquenté l'université, expriment sur l'ensemble des questions économiques des opinions qui les rapprochent singulièrement des non-francophones et les éloignent d'autant des francophones de revenu ou de scolarité inférieurs. Sur les questions linguistiques, en revanche, cette même classe de francophones — l'embryon d'un nouvel establishment — n'affiche pas seulement des avis diamétralement opposés à ceux des non-francophones; elle se distingue très nettement, par son nationalisme, des francophones moins bien nantis et ayant moins d'années de scolarité.

Administrée durant les deux premiers mois de 1981, l'enquête a porté sur un échantillon final de 1,357 Montréalais (sur 2,353 personnes éligibles initialement): 488 dans l'Est de Montréal (dont 413 francophones), 482 dans l'Ouest de l'île (dont 236 francophones) et 384 dans la périphérie de la métropole (dont 334 francophones). Il s'agissait d'entrevues téléphoniques d'une durée de 20 à 25 minutes.

Les entrevues ont eu lieu à quelques mois du début de la campagne électorale qui a précédé le dernier scrutin provincial et à la veille du Sommet économique de Montréal. Cela a pu marquer un certain nombre d'opinions.

Fait d'un grand intérêt, les sondeurs en ont profité pour évaluer les intentions de vote des personnes interrogées à l'élection provinciale à venir (qui n'était pas encore annoncée cependant). Or les réponses montrent que dès les tout premiers mois de 1981, le Parti québécois avait déjà une avance substantielle à Montréal. Certes, l'ensemble des Montréalais se prononçaient à seulement 27% en faveur du PQ et à 23% pour les libéraux (avec une proportion, considérable, de 45% d'indécis et de discrets). Pourtant, chez les seuls francophones, qui constituaient déjà un indice sérieux du vote potentiel dans le reste du Québec francophone, on favorisait le PQ à 34% contre 13% seulement pour les libéraux de M. Claude Ryan (avec 46% d'indécis et de discrets). Quand la même firme de sondage, SORECOM, pratiquait une nouvelle enquête à ce sujet pour deux quotidiens du Québec, la tendance s'était accentuée: entre le 18 et le 22 mars, les Montréalais s'apprêtaient à voter à 44% pour le PQ et à 38% pour les libéraux, tandis que le nombre d'indécis et de discrets fondait à 12%.

Précisons que 75% des personnes interrogées habitaient la région de Montréal depuis au moins 15 ans. Les répondants dits «non francophones» représentent 65% de Montréalais ayant l'anglais pour langue maternelle (79%, pour langue d'usage) et 27% d'allophones par la langue maternelle (15% faisant usage d'une autre langue que le français ou l'anglais).

L'Association pour la recherche sur les communautés à dualité linguistique a commandé ce sondage pour son propre usage et afin de mieux comprendre les sources de rapprochement, de même que les différences d'opinions, des deux grandes communautés linguistiques de Montréal. L'organisme s'est formé au tout début de l'année 1980 et il s'intéresse en première ligne à la recherche. Quand elle aura regarni sa caisse (les sondages coûtent cher), l'Association souhaite s'attaquer à la compréhension d'autres villes comportant de fortes proportions d'anglophones et de francophones. Voilà ce qu'a confié la présidente de l'organisme, Mme Barbara Rowley.

◆ Trudeau

entre les trois dirigeants des pays d'Amérique du Nord.

La Maison-Blanche reconnaît que ce petit déjeuner n'est qu'un bien modeste point de départ à la grande idée du président Reagan d'accord de l'Amérique du Nord. Les responsables américains s'estimaient cependant satisfaits des entretiens bilatéraux que M. Reagan a eus jeudi après-midi avec, d'une part, M. Lopez Portillo, et d'autre part avec M. Pierre Trudeau. Ces entretiens, a-t-on estimé du côté américain, ont renforcé la compréhension entre les trois pays.

Le prétexte de ces rencontres était l'inauguration du musée Gerald Ford, l'enfant du pays. L'ex-président y avait invité quelque 2,500 personnalités dont l'ancien président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, et le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Funao Sonoda.

«Gerald Ford nous a bien guidés, a déclaré M. Reagan en début de cérémonie. C'est un homme bon qui a cherché à servir les autres», a-t-il ajouté à propos de celui qu'il avait combattu jusqu'au bout dans les élections primaires du Parti républicain en 1976.

Le président Reagan s'est ensuite rendu à Denver (Colorado), où il devait prononcer en après-midi un discours consacré à l'économie, devant une assemblée de femmes républicaines.

Dans son discours hier matin, le premier ministre Trudeau, qui n'est pas réputé adepte du sport professionnel, a voulu plaisanter les joueurs américains de hockey et l'équipe de baseball Blue Jays de Toronto, mais on ne l'a pas trouvé drôle.

Il a d'abord souligné que les Américains sont parfois malheureux de ne pouvoir atteindre leurs objectifs au Canada. «Mais il y a autre chose dans la vie que le hockey», a-t-il dit au milieu des murmures.

Se rendant compte rapidement qu'il pouvait sembler malveillant, M. Trudeau a dit que M. Ford lui avait déjà confié que beaucoup d'amateurs de baseball du sud de l'Ontario allaient à Détroit applaudir aux exploits des Tigers, de la Ligue américaine.

Toronto a maintenant sa propre équipe, les Blue Jays, mais «les Canadiens vont encore à Détroit voir comment on doit jouer au hockey.» Il voulait apparemment parler de baseball.

Pour ne pas être en reste, M. Ford a raconté au grand amusement de l'auditoire qu'il avait déjà montré à M. Trudeau, lors d'une de leurs rencontres à Vail (Colorado), comment «faire du ski la tête en bas».

M. Lopez Portillo, dans son discours hier matin, a souligné le droit à la différence et au désaccord avec les États-Unis, étant le seul à mentionner les problèmes internationaux d'actualité parmi ceux qui prirent la parole à la cérémonie d'inauguration.

Faisant état de l'amitié américano-mexicaine et des entretiens bilatéraux et trilatéraux de Grand Rapids, il a évoqué la question de la reconnaissance franco-mexicaine de l'opposition salvadorienne à la junte du gouvernement soutenue par Washington.

«Notre amitié signifie que nous avons le droit de nous mettre d'accord sur nos désaccords si et quand le désaccord est sincère et a de bons objectifs», a déclaré le président mexicain.

«Je suis heureux de dire que nous sommes tombés d'accord sur bien des points que nous avons discutés et que nous avons mis à l'épreuve notre amitié à travers des désaccords et que ce test a été un succès», a poursuivi M. Lopez Portillo.

La partie américaine avait souligné que le président mexicain avait apporté des explications «très satisfaisantes» au président Reagan au sujet du communiqué franco-mexicain sur le Salvador.

Le premier ministre Trudeau, qui avait passé en revue avec M. Reagan les problèmes en suspens entre Ottawa et Washington, la veille lors d'une entrevue privée, s'est plutôt limité à un éloge de l'ancien président Ford, auquel il a apporté «l'estime et l'affection du peuple canadien».

De plus les problèmes causés par les pluies acides, une pollution qui s'abat sur les territoire canadien en provenance surtout des villes industrielles américaines, ont été au coeur de la discussion canado-américaine.

Les Américains, en revanche, s'inquiètent de la nouvelle politique énergétique canadienne, estimant qu'elle constitue une politique discriminatoire envers les États-Unis et viole les accords de commerce internationaux.

◆ Baisse

miquement éprouvés, tout ce que les Libéraux trouvent à leur dire, c'est qu'ils doivent changer leurs priorités économiques», ajoutant qu'au cours de sa tournée canadienne, il s'était rendu compte que les taux d'intérêt et les hypothèques étaient au premier rang des préoccupations des citoyens.

À la fin de l'année, a-t-il dit, environ 280,000 hypothèques seront renouvelables et, l'an prochain, 500,000 seront payables alors que les taux auront doublé par rapport à il y a un an. «On crée une nation d'endettés permanents.»

Du côté du Parti conservateur, M. Pat Carney, qui s'en est fait le porte-parole, a déclaré à Ottawa que la baisse de l'indice au mois d'août était à la fois minime et temporaire.

Député de Vancouver-centre et économiste-conseil, M. Carney a précisé que les taux de l'inflation démontraient qu'il y avait très peu de changement par rapport à l'indice de juillet, lequel était à un sommet datant de 30 ans. «Le pire reste à venir», a-t-il dit en notant que l'impact de la récente entente entre le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta ne sétait pas encore fait sentir sur l'indice des prix à la consommation.

Hier également à Vancouver, l'économiste en chef de la maison Pitfield, Mackay, Ross Ltd., M. William Mackness, a dit de son côté qu'on pouvait prévoir un taux d'inflation de 14% en 1982, et ce, à condition que les augmentations salariales ne dépassent pas 15%.

«Le déficit du gouvernement fédéral continuera à être d'au moins $10 milliards, et notre dollar semble représenter un risque sérieux», a-t-il dit devant les membres de l'Association des économistes professionnels de la Colombie-Britannique.

M. Mackness estime que le Canada fait face essentiellement aux mêmes problèmes que les États-Unis où, dit-il, les taux d'intérêt descendront à 15% et le taux préférentiel des banques à environ 17%. Sur cette base, il croit que le taux d'intérêt sera de 17-18% au Canada, et le taux préférentiel bancaire à 19-20%.

Jeudi, les banques du pays avaient commencé à réduire leurs taux de 21.75% à 21.25%, à la suite d'une réduction d'un demi-point de l'indice de la Banque du Canada.

M. Mackness ne croit pas à la possibilité d'un contrôle des prix et des salaires, à moins que le taux d'inflation n'atteigne 15%, ce qui pourrait forcer le fédéral à imposer des contrôle en dernier ressort.

Selon Statistique Canada pour août 1981, des hausses alimentaires sont survenues pour les fruits frais, en particulier les pommes, de même que pour le poulet, le poisson et la viande de boeuf et de porc. Par contre, il y a eu diminution des prix pour une grande variété de légumes frais.

En dehors des coûts de logement, il y a eu aussi des hausses de prix pour le gaz naturel domestique, en particulier en Ontario et en Colombie-Britannique, ainsi que pour l'électricité en Saskatchewan.

Le ministre des Finances du Canada, M. Allan MacEachen, a déclaré qu'il était beaucoup plus heureux de constater un taux d'inflation de 12.7% que de 13.3% comme c'était le cas en juillet dernier. «Ce n'est toutefois pas la fin de mes soucis», a-t-il ajouté.

◆ MacEachen

Ottawa. On s'attend à ce qu'à l'issue de cette réunion il donne plus de précision sur le plan envisagé par M. Pierre Trudeau à la fin du cabinet d'Ingonish en Nouvelle-Ecosse, et par M. Paul Cosgrove, ministre de l'Habitation, cette semaine à Ottawa.

Un proche collaborateur de M. MacEachen a confié hier au DEVOIR qu'en plus de s'enquérir de la situation des détenteurs d'hypothèques, le ministre cherchera à voir jusqu'à quel point les banques sont «réceptives et imaginatives. On cherche à obtenir la coopération maximale des institutions financières.»

Le ministre des Finances n'a pas ouvertement menacé les banques hier mais il a lancé un signal très clair. Si les banques ne suivent pas l'exemple de la Banque Royale, en faisant leur part, le ministre des Finances s'en souviendra alors au moment de la présentation de son budget.

Les banques font l'objet d'attaques nombreuses en raison de taux de profit records. Le ministre des Finances a tout à fait le loisir de financer son programme d'aide aux détenteurs d'hypothèques à l'aide d'une taxe «de conjoncture» sur les profits exceptionnels des institutions financières.

On se garde bien, au ministère des Finances de laisser croire qu'il se passe actuellement une «opération de tordage de bras» avec les banques mais on admet que la collaboration des banques éviterait au gouvernement la mise en place d'un programme fort complexe et qui serait fort difficile à administrer. Les situations financières varient en effet d'un détenteur d'hypothèques à l'autre et il n'y a presque pas de programme équitable à moins qu'il ne soit universel et qu'il ne provienne idéalement, des conditions du marché lui-même.

D'autre part, le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a déclaré hier à Vancouver que le gouvernement libéral de M. Pierre Trudeau avait la responsabilité pressante d'agir pour freiner la hausse des taux d'intérêt sur les hypothèques.

M. Clark, qui a commencé une tournée de quatre jours de la Colombie-Britannique en participant à l'émission *Webster Show* de CTV, a dit que des manifestations de colère comme celle, récente, à Ottawa, d'un groupe de victimes des taux d'intérêt élevés, pouvaient conduire à l' «anarchie sociale».

«Le premier ministre ne peut s'enfuir tout l'été en Afrique et, à son retour, ne pas tenir compte des gens qui seront chassés en décembre de leur maison», a dit M. Clark.

Il a ajouté que si le projet du gouvernement conservateur de réduction d'impôt en rapport avec les hypothèques était devenu loi, beaucoup de Canadiens obligés d'abandonner leur maison pourraient la conserver.

Quand M. Clark était premier ministre, son gouvernement avait prévu dans son budget une forme d'aide en fonction des taux d'intérêt sur les hypothèques.

«Les libéraux qui ont voté contre une mesure pour aider les propriétaires de logement, dit M. Clark, doivent maintenant présenter d'urgence une mesure pour les aider».

Le chef conservateur, qui a aussi critiqué la politique de l'énergie et l'ampleur de l'enquête sur la GRC, a dit que le gouvernement était tout mêlé dans ses priorités.

«Nous voici, dit-il, le pays le plus riche du monde, avec d'immenses réserves de richesses naturelles, et l'occasion de construire un avenir refusé à tous les autres. Et au lieu de construire, ils (les libéraux) chassent du pays ceux-là mêmes qui pourraient nous faire croître».

Il a dit que son attitude sur la constitution, la grève postale et les coupures proposées de services de Via Rail expliquaient la popularité grandissante de son parti, dont témoigne un récent sondage Gallup.

Les conservateurs, conclut de tout cela M. Clark, sont sur la voie de la victoire. Au sujet de son avenir politique, il a déclaré notamment que les conservateurs n'avaient aucun intérêt à changer de chef à ce moment.

Un auditeur a téléphoné pour manifester son désaccord et M. Clark lui a répondu que son sens de la dignité et du devoir l'incitait à ramener son parti au pouvoir.

Au sujet de l'accord pétrolier, M. Clark a dit que le pays serait plus riche de $20 milliards si l'accord non écrit de son gouvernement avec l'Alberta avait été signé avant la chute de ce gouvernement.

À propos de l'enquête sur la GRC, M. Clark a déclaré que les citoyens continuent à se demander ce que savait M. Trudeau, ce que ses ministres savaient, des actes reprochés à GRC.

◆ Kremlin

tion de mises en garde qui se sont succédées depuis mercredi en rapport avec les décisions adoptées une semaine auparavant au cours de la première partie du congrès de Solidarité.

Mercredi en effet, le bureau politique du POUP avait publié une déclaration accusant la direction de Solidarité d'avoir rompu les accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebie et de les avoir remplacés par un programme d'opposition politique inspiré par les milieux dissidents.

Le bureau politique laissait entendre à cette occasion qu'il n'y avait plus dans ces conditions de dialogue possible avec les dirigeants du syndicat et invitait implicitement les «membres ordinaires» de l'organisation ouvrière à se débarrasser de leurs responsables.

Jeudi matin, la direction de Solidarité répliquait en reprochant au bureau politique de faire preuve d'un «manque de réalisme» et lançait «à tous les travailleurs membres du parti et des syndicats, un appel à l'unité et au calme», afin de faire échec au «scénario de la provocation».

Dans la nuit, c'était au tour du conseil des ministres de faire connaître qu'il ne saurait y avoir d'accord «avec les forces qui misent sur la confrontation et mettent en cause les principes socialistes du régime», et d'évoquer les «mesures concrètes dont la mise en oeuvre pourrait se révéler nécessaire pour défendre le socialisme ainsi que les intérêts vitaux de l'État et de la nation polonaise».

Avec le message soviétique que la presse publie côte à côte avec la déclaration du gouvernement, cette campagne qui vise de toute évidence à faire peur à la population, le jour même du 42e anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques en Pologne, atteint son point culminant: Moscou dénonce les dirigeants polonais, ceux-ci dénoncent la direction de Solidarité et le peuple est pris à témoin.

Entre-temps, des voix se sont fait entendre pour appeler les deux protagonistes à la raison. Les plus marquantes ont été celles du président de l'Union des journalistes polonais, M. Stefan Bratkowski, qui est membre du parti, et celle du président de l'association catholique Pax, M. Ryszard Reiff, dont l'organisation avait été jusqu'à tout récemment l'un des piliers du régime.

Le premier, dans une lettre ouverte destinée à être distribuée dans les entreprises, a mis en garde les autorités contre le recours à la force, et Solidarité contre les moyens dont dispose l'appareil du pouvoir. «Il ne faut pas nous laisser gagner par la folie ni par la haine, a-t-il écrit. Il faut parler. Le compromis est possible».

De son côté, M. Reiff, intervenant à la télévision, s'est dissocié de la déclaration du bureau politique, l'estimant «trop sévère» à l'égard de Solidarité et refusant de désespérer à l'avance du déroulement de la deuxième partie du congrès de ce syndicat la semaine prochaine à Gdansk.

Il faut, a-t-il dit, citant le communiqué de la conférence épiscopale de la veille, «retrouver le chemin de la table de négociations» et établir une large plateforme de coopération entre les «trois forces sociales dominantes» en Pologne, l'Église, le parti et Solidarité».

Le dernier message des dirigeants soviétiques aux dirigeants polonais est une «ingérence dans les affaires internes» de la Pologne, inacceptable pour les États-Unis, a déclaré hier le département d'État.

Le message du parti et du gouvernement soviétiques, publié hier matin à Varsovie, exigeait des autorités polonaises qu'elles «prennent immédiatement des mesures déterminées et radicales» pour couper court aux activités qui, selon Moscou, sont menées pour «arracher la Pologne de la communauté socialiste et liquider le socialisme en Pologne».

Exposant la position du gouvernement américain selon laquelle le message soviétique vise à «intimider» les Polonais, le porte-parole adjoint du département d'État, M. Alan Romberg, a précisé que Washington n'a pas constaté pour l'instant de mesures militaires qui indiqueraient l'imminence d'une intervention soviétique en Pologne.

La position américaine a été exposée par le département d'État dans les termes suivants: «Le message soviétique à la direction polonaise constitue une ingérence dans les affaires internes polonaises. Nous ne pouvons pas accepter l'allégation que l'Union soviétique, pour quelque raison que ce soit, a le droit de dicter la politique du gouvernement polonais».

«Notre position demeure que le peuple et le gouvernement polonais devraient être laissés libres de résoudre leurs problèmes internes sans aucune forme d'ingérence de l'extérieur. Le gouvernement soviétique connait parfaitement notre position à ce sujet.»

«Des efforts pour intimider le peuple polonais, tels que le dernier message soviétique, ne servent qu'à exacerber la situation.»

Entre temps, le presidium de Solidarité de Bydgoszcz a décidé de lancer, début octobre, une action de grève qui s'étendrait progressivement à toutes les entreprises de la région, a annoncé hier soir l'agence PAP.

Cette décision a été prise à la suite du refus de la Diète d'ouvrir un débat en commission sur les incidents qui avaient eu lieu à Bydgoszcz le 19 mars dernier et au cours desquels trois responsables syndicaux avaient été brutalisés. Un accord avait été conclu à ce sujet antérieurement, affirme le syndicat.

Après la décision du parquet de la voivodie de clore l'enquête sur ces incidents, la section de Solidarité de l'endroit avait proclamé l'état de préparation à la grève à partir du 4 septembre.

D'autre part, le syndicat Solidarité des mineurs du bassin de Katowice a menacé le gouvernement de «prendre des contre-mesures appropriées conformes à ses statuts» s'il n'engageait pas des conversations avec lui avant le 26 septembre sur la question du travail le samedi, a annoncé hier l'agence PAP.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion, hier à Katowice, des responsables du syndicat à laquelle participait le président de Solidarité, M. Lech Walesa.

Les mineurs reprochent au gouvernement de leur proposer des primes exorbitantes pour les inciter à travailler les jours fériés et de chercher ainsi à contrer l'initiative de Solidarité qui a demandé à ses adhérents de renoncer à huit jours de congé d'ici à la fin de l'année afin de contribuer au redressement de l'économie.

Les Rocheuses en fauteuil roulant

VANCOUVER (AFP) — Deux jeunes handicapés ont achevé, mercredi soir à Vancouver, la première traversée des montagnes Rocheuses en fauteuil roulant, après avoir parcouru 1,100 km en 15 jours.

Ron Minor, et Ron Payette, âgés de 23 et 32 ans, avaient intitulé leur exploit «Le défi des montagnes Rocheuses».

Ils ont recueilli $1,500 pour leur équipe de basket-ball au cours de ce marathon, également destiné à prouver que les handicapés «ne sont pas que des gens que l'on pousse où, qui sont condamnés à rester sur place».

AUJOURD'HUI

Le conseil général du Parti libéral du Québec se tient à l'Université Laval, pavillon De Koninck.

■

Le film «Plan de services», commandité par l'Office des personnes handicapées du Québec, sera présenté à l'Auditorium de l'École polyvalente d'Amqui à 20 h. Cette première se situe dans le cadre de l'année internationale des personnes handicapées. Entrée libre.

La loi 101

La lettre de Clark à Lévesque

M. Joe Clark a fait parvenir cette semaine au premier ministre du Québec, M. René Lévesque, une lettre dans laquelle il fait part à celui-ci des doléances qui lui ont été communiquées au sujet de l'application de la loi 101. Voici le texte de la lettre du chef conservateur:

Je vous écris au sujet des doléances que m'ont faites un certain nombre de résidents du Québec à propos de l'application de vos mesures législatives en matière linguistique. Plus précisément, lors d'une réunion tenue à Dollard-des-Ormeaux dimanche dernier, on a exprimé de sérieuses inquiétudes au sujet des dispositions qui rendent illégale, dans la plupart des cas, l'affichage en d'autres langues que le français.

Vous savez que je tiens à respecter scrupuleusement la compétence accordée à chaque ordre de gouvernement. En outre, j'estime que c'est aux tribunaux qu'il incombe de déterminer les limites de cette compétence. Il est donc opportun que les plaintes sur les questions relevant directement d'un ordre de gouvernement soient formulées auprès des autorités compétentes, et je suis certain qu'on fait de vigoureuses démarches auprès de vous au sujet de la question linguistique. J'ai promis que je vous ferais part de la façon dont on a attiré mon attention sur cette affaire, et que je vous transmettrais les préoccupations exprimées. D'autre part, j'ai dit à des journalistes qui m'ont interrogé à ce sujet: «Je crois que le gouvernement du Québec est probablement intéressé à trouver des façons de retirer de la loi certains aspects pénibles, tout en veillant à ce que ne soit pas menacée la position du Québec comme la mère patrie culturelle, la base culturelle, de la communauté francophone».

Je voudrais, à cette fin, pouvoir offrir ma collaboration dans toute la mesure du possible, en respectant pleinement, toutefois, la nature de nos responsabilités respectives. Je vous serais reconnaissant d'accepter la tenue d'une réunion, à caractère confidentiel, entre une personne que je déléguerais et un représentant autorisé de votre gouvernement. Cette réunion pourrait être l'occasion de tenir des discussions utiles sur des propositions en vue de répondre à certaines inquiétudes raisonnables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le pape va mieux

CASTEL GANDOLFO, (Reuter) — La convalescence de Jean-Paul II à sa résidence d'été de Castel Gandolfo se poursuit favorablement, déclarait-on hier de source vaticane. Le pape passe environ une heure chaque jour à nager dans sa piscine et fait de longues marches, grimpant régulièrement les escaliers conduisant au 3e étage où se trouve son appartement.

Le Saint-Père, qui avait été grièvement blessé au cours de l'attentat dont il avait été victime Place Saint-Pierre de Rome le 13 mai et avait dû subir des mois d'hospitalisation et des interventions chirurgicales, retrouve une vigueur nouvelle.

Cependant, il est possible qu'il prolonge son séjour à Castel Gandolfo jusqu'en octobre alors qu'on avait indiqué précédemment qu'il reviendrait au Vatican à la fin de septembre, ajoutait-on de même source.

◆ Constitution

Suite de la page 18

tutionnelles. La résolution de la crise des hydrocarbures albertains par voie de négociations politiques était la seule issue possible dans la mesure où ni Ottawa ni Edmonton ne détenait seul la clé du problème. Les gouvernements provinciaux aux prises avec le pouvoir fédéral ne manqueront pas de se rappeler que les restrictions imposées par M. Lougheed sur la production du pétrole albertain ont incités M. Trudeau à assouplir sa position.

En revanche, il est des problèmes constitutionnels plus juridiques vis-a-vis desquels le gouvernement central n'hésitera pas à faire intervenir la Cour suprême à défaut d'accord avec les provinces. Ce sera le cas, par exemple, en ce qui concerne l'appropriation des ressources du plateau continental canadien comme ce le fut déjà à l'égard du rapatriement unilatéral de l'AANB. À ce sujet, l'opinion que la Cour suprême rendra très prochainement risque de jeter un froid sur les relations entre Ottawa et les provinces et de ramener ces protagonistes à la dure réalité du contexte fédéral canadien.

19 septembre

par la PC et l'AP

1980: une fusée nucléaire explose dans son silo en Arkansas (États-Unis) à la suite d'une fausse manoeuvre d'un technicien, faisant un mort et 20 blessés;

1978: le cabinet égyptien approuve à l'unanimité les accords de Camp David prévoyant la conclusion d'un traité de paix avec Israël dans les trois mois;

1958: un gouvernement provisoire est mis en place en Algérie;

1955: le président Juan Peron est renversé en Argentine après les mutineries survenues dans l'Armée et la Marine;

1941: les troupes allemandes occupent Kiev;

1934: Bruno Haptmann, accusé d'avoir enlevé le fils de Charles Lindbergh, est arrêtée à New York;

1898: la colonne britannique d'Horacio Kitchener atteint Fachoda, au Soudan;

1870: l'armée prussienne occupe Versailles.

Ils sont nés un 19 septembre: Le roi Henri III de France (1551-1589); — l'astronome français Jean-Baptiste Delambre (1749-1822).

LE DEVOIR
Montréal, samedi 19 septembre 1981

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

MAINTENANT EN LIBRAIRIE
LE DEFI INFORMATIQUE
de Bruno Lussato
(comment apprivoiser le progrès technologique)
$12.95
Éditions Sélect

TIT-COQ

Juste comme tout le monde

par Robert Lévesque

TRENTE-TROIS ans après sa création au Monument national, Gratien Gélinas, à 72 ans, reprend pour la première fois la mise en scène de son *Tit-Coq* qui fut et demeure le plus grand succès public du théâtre québécois, et le point de départ de la dramaturgie québécoise. De mai 48 au printemps 51, on donna 512 représentations à guichets fermés de ce drame comico-tragique où Arthur Saint-Jean, «né à la crèche de mère inconnue et de père du même poil», baptisé le jour de la Saint-Jean-Baptiste par les Soeurs, surnommé Tit-Coq par les copains conscrits du camp militaire, tentera en vain de trouver une famille et de fonder un foyer.

De première importance dans le répertoire théâtral du Québec, la pièce de Gélinas, qu'il interpréta lui-même en peaufinant son personnage de Fridolin qui l'avait rendu célèbre à la revue, n'a jamais été rejouée au théâtre professionnel. En 1953, René Delacroix en tirait un film que Gélinas qualifie aujourd'hui de «théâtre filmé». Cet automne 81, la Nouvelle Compagnie théâtrale redonne droit de scène à Tit-Coq et, sous la direction de l'auteur, on verra le comédien Daniel Gadouas relever la lourde tâche du rôle-titre, aux côtés de Sylvie Gosselin qui sera la Marie-Ange créée par Muriel Guilbault.

Gilbert Sicotte sera Jean-Paul, le camarade de Tit-Coq qu'avait interprété Clément Latour (l'inoubliable Amable du *Survenant*), et Janine Sutto reçoit comme en héritage le mérite de jouer la tante Clara qu'avait magistralement interprétée la regrettée Juliette Béliveau. Les huit décors sont de Robert Prévost qui prend le relais de Jacques Pelletier et qui a remplacé les chariots de 48 par un immense plateau tournant de 56 pieds de diamètre. La seconde première de Tit-Coq aura lieu le 21 septembre au théâtre Denise-Pelletier.

■

Tit-Coq qui réclame une famille à lui, c'est un peu, aujourd'hui, René Lévesque à la recherche de l'identité québécoise? Simpliste, saugrenue, la question m'a pourtant échappé. En retirant ses pieds qui reposaient sur une chaise, Gratien Gélinas la rattrape en riant. «Oui, après tout...», laisse-t-il tomber avec un rien de fatalisme et il ajoute: «Mais je n'y suis pour rien!»

C'est le sort de l'auteur d'être livré pieds et poings liés au temps et aux interprétations. Gratien Gélinas, qui a vu son *Tit-Coq* analysé comme une attaque en règle de l'Église catholique, comme un procès de la famille canadienne-française ou comme une oeuvre préfigurant l'indépendance du Québec, fait contre mauvaise fortune bon coeur. «Vous savez, quand j'ai écrit *Tit-Coq* en 47, il s'agissait pour moi d'abord et avant tout d'écrire une pièce de longueur régulière, ce que je n'avais jamais fait. Il y avait neuf ans que j'écrivais à la sauvette des sketches de quinze minutes, sur le mode exclusivement comique, et je voulais en sortir en écrivant une histoire d'amour. Le contexte de l'époque lui a donné son relief, beaucoup plus que moi j'ai voulu y mettre quelque message que ce soit.»

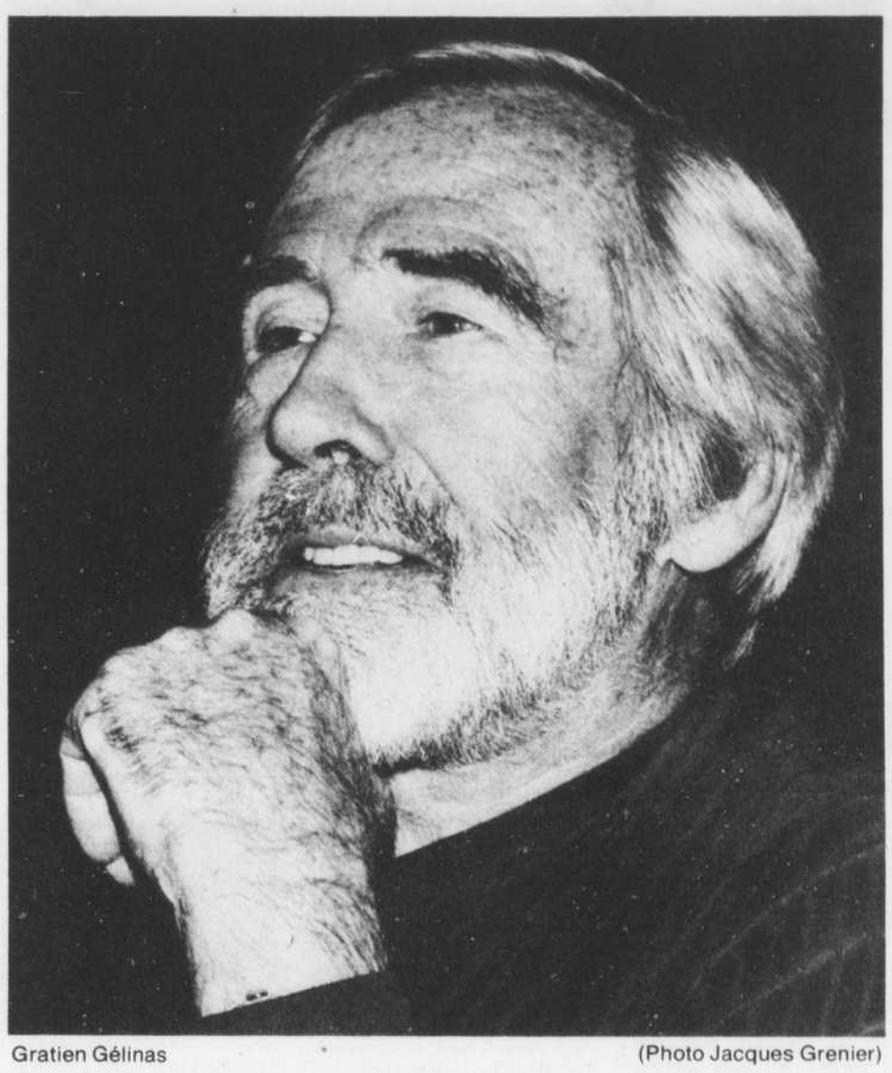

Gratien Gélinas (Photo Jacques Grenier)

À cette époque, Gratien Gélinas c'était Fridolin, le gavroche de Montréal. *Radiomonde* l'avait couronné le comédien le plus populaire en 1938, l'année de sa première «Fridolinade». On accourait voir ses revues où le «p'tit gars de Montréal», espiègle, ratoureux, que Gérard Pelletier avait annobli du titre de «premier type universel de la littérature canadienne», tournait l'actualité au ridicule et dilatait la rate du populo avec l'aide d'une troupe endiablée. Mais après neuf ans de «variétés», Gratien Gélinas voulait «reculer la cible».

Ce fut *Tit-Coq*, le double de Fridolin enferré dans un drame. Le producteur Paul L'Anglais pressait Gélinas d'écrire un film à partir des aventures de Fridolin. Gélinas décida de développer son «histoire d'amour» à partir de deux sketches qui avaient particulièrement «marché», «Le départ du conscrit» et «Le retour du conscrit». Les familles québécoises se remettaient à peine de la crise de la conscription de 42.

«En cours de travail, rappelle Gélinas, j'ai décidé d'abandonner l'idée du film pour

Suite à la page 40

Jacques Hurtubise

Un corps-à-corps avec la peinture

par René Viau

«JE n'aime pas parler de peinture. Cela ne se décrit pas. Tu vois les tableaux et il y a quelque chose qui se passe. Si tu ne t'en rends pas compte, c'est que tu es aveugle. Je ne peux pas décrire cela en mots.»

Jacques Hurtubise est assis sur sa table de travail au beau milieu de son atelier de Terrebonne. En insistant bien gros sur le: «Je ne peux pas décrire cela en mots», Hurtubise délaisse sa Brador pour bourrer et allumer sa pipe. Son vieux briquet, une vraie torche, enflamme les brindilles grésillantes de tabac sec. Hurtubise a 42 ans. Depuis vingt ans, entre lui et la peinture, «quelque chose se passe»!

Autour de nous, l'atelier. Des toiles sont sorties, adossées aux murs. Celles-là mêmes qui seront exposées à la galerie Martine Hénault en octobre prochain. Cette semaine, à partir de vendredi, le vernissage ayant lieu jeudi soir, le Musée d'art contemporain accueille la grande exposition que lui a organisée la Vancouver Art Gallery cet été. Des oeuvres récentes. Il ne s'agit pas d'une rétrospective. «Ce que l'on verra, de dire Hurtubise, ce sont les peintures de quelqu'un qui est lui-même et rien d'autre. C'est toujours cela que j'ai essayé de faire. Je ne suis pas mort. Je ne suis pas fini. Il est certain que cela va continuer. Au point où j'en suis maintenant, je peux dire que cela va être mon show et que Jacques Hurtubise, c'est cela!»

Hurtubise est direct. «Un peintre s'exprime dans la peinture.» Avec sa bague opale, il a l'air d'un Indien. Il parle d'une façon carrée, en ponctuant quelquefois de sacres bien québécois. Il appartient à cette espèce d'artistes qui, viscéralement, vivent *dans* la peinture, en mangent. Le mythe romantique... ou presque. «Van Gogh... ouains. C'est ça!» Avec lui, les phrases comme les toiles semblent toujours se terminer par des points d'exclamation. Et surtout, me dit-il, il ne veut pas faire d'entrevue «straight». Hurtubise donc vit dans la peinture. Il en mange. Il tra-

Suite à la page 40

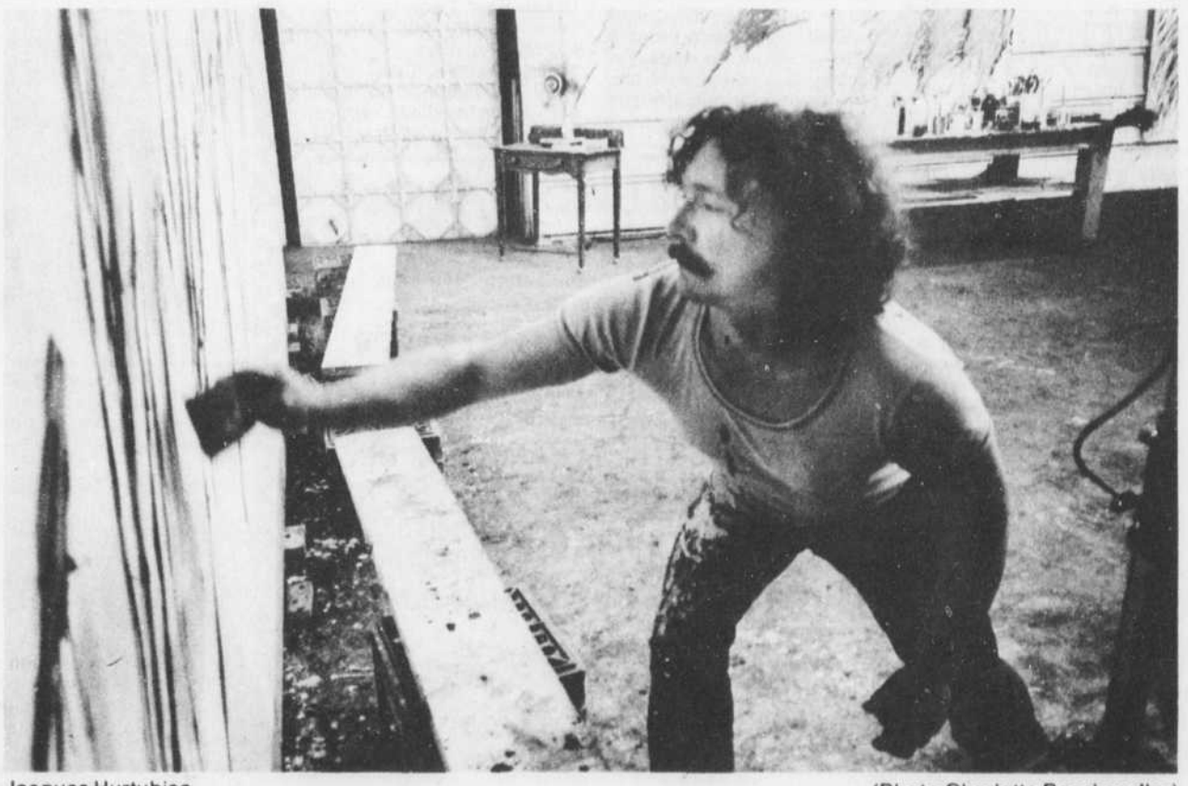

Jacques Hurtubise. (Photo Charlotte Rosshandler)

Une voix déjà classique

par Noël Audet

APRÈS de nombreux recueils de poèmes et deux romans qui ont étonné, Fernand Ouellette publie une rétrospective de ses poèmes écrits de 1972 à 1980. *En la nuit, la mer (1)*, au titre fort significatif, regroupe cependant des poèmes inédits pour une bonne moitié. Et c'est un plaisir de lire à nouveau ce poète dont la voix est déjà presque classique dans nos lettres.

Comme *Ces anges de sang* (1955), son premier recueil, *En la nuit, la mer* nous replonge au coeur même des contradictions du poète, ou plutôt dans ce qu'il appellerait une tension féconde entre deux pôles contraires, la condition fondamentale de toute vie. Ses anges sont toujours de sang, et la contradiction ne semble résolue que l'espace du poème, par la magie des mots qui justement la dépassent en dotant l'esprit du poids des choses concrètes et en spiritualisant la matière même. Ici, la nuit et la mer sont posées en complémentarité, et si elles s'interpénètrent dans le titre, elles continuent d'exprimer une symbolique contraire que le travail poétique vise à annuler provisoirement. La nuit, c'est le sombre, la terre, «les mots (...) qui ont trop d'épines» (p. 132), le silence, la mort, alors que la mer représente surtout les forces de la lumière, de l'amour et de tout ce qui est délié.

Ce recueil nous parle donc de l'amour, de la mort et de l'écriture qui semblent une seule et même chose pour peu qu'on les pense dans leur tension réciproque. Et l'on y reconnaît facilement un auteur qui n'a pas dévié de sa route essentielle depuis 1955, sinon peut-être une certaine marche vers une simplicité et une efficacité poétique plus grandes. Ces qualités me semblent particulièrement réalisées dans la section intitulée elle-même «En la nuit, la mer», où la parole devient plus intimiste, sans fard, comme dictée par la nécessité poétique. Dans des poèmes d'amour ou d'angoisse, la sensualité se conjugue à la lumière pour produire ce que Fernand Ouellette recherche depuis toujours et qu'il nomme «l'irradiation poétique», c'est-à-dire cette «vibration lumineuse» du son et du sens indissociablement mêlés.

Si, par l'écriture, Fernand Ouellette ne se rattache pas à la dernière mode, parce qu'il ne sent pas le besoin d'y sacrifier, on constate tout de même une technique moderne, une façon de poser la syntaxe et les rapports de sens qui n'a plus rien à voir avec la poésie traditionnelle. Et en le lisant, on est tenté de dire: La poésie c'est cela, c'est ce fonctionnement particulier du langage, cette hésitation du sens, ou même cette hésitation du lecteur entre le son et le sens.

Quand Ouellette écrit: «La terre nous glisse du désir» (p. 74), on n'entend d'abord que les mots dans leur matérialité sonore. Puis le sens s'éclaire peu à peu, parce qu'il est là, sous-jacent, dans la forme syntaxique. «La terre nous glisse du désir», c'est comme dire: la terre nous glisse des mains, donc la terre échappe à notre désir. Et par ce simple petit vers, le poète résume tout le sens de son recueil en une parole concentrée, essentielle, qui ne s'embarrasse pas des détails ni des circonstances. La terre, (entendez l'opacité, la solidité, la «roche rebelle»), la terre n'échappe pas à l'érosion du temps, mais toute cette matérialité pourtant résiste à l'illumination du sens, à la lumière. Remettons le vers dans son contexte, où il dit cela et bien d'autres choses:

«C'est le tremblement/de toute solidité./Point de roches rebelles/ni de graphies intouchables./Le temps remue d' appâts/que l' arbre seul repousse./La terre nous glisse du désir» (p. 74).

À propos des vieillards, le poète dit: «Et tremblent les branches, et sèchent les ailes» (p. 146). Cette fin de poème, superbe à cause de l'image saisissante et des sonorités lourdes d'abord puis lisses et transparentes, représente en raccourci le viellard lui-même, regard, figure, mains tremblantes, séchées. La fin du désir aussi.

La poésie est bien cette merveille (ceci dit sans mystique: par merveille j'entends un ensemble de sonorités, de rythmes et de sens en parfait équilibre comme dans une architecture, ce qui implique un calcul, un artifice de la parole jusqu'à ce que le son devienne sens et réciproquement), merveille que l'on ne réussit pas à tout coup mais qui sauve le monde de la médiocrité. La poésie n'a jamais été le parent pauvre de la prose et si elle se consomme moins, c'est sans doute parce qu'elle a renoncé à tout le superflu.

Par sa thématique même, Fernand Ouellette devait écrire surtout des poèmes pour réconcilier des entités scandaleusement contraires à ses yeux comme la chair et l'esprit, la terre et la mer, et sur le plan de l'écriture le son et le sens.

«On brûle d'ouvrir les sons,/qu' on déplierait comme des paysages/aussi vastes que le bleu./Mais la résonance est intolérable/du noir massif,/du cri pierreux» (p. 162).

Dans le noeud de cette contradiction tourne tout le mouvement de la vie et de la poésie. *En la nuit, la mer* constitue un livre important même s'il fait peu de bruit; il vient marquer encore une fois la grande place que Ouellette occupe dans la poésie québécoise. Je dois bien admettre cependant que ce dernier recueil n'a pas la force des autres, et Fernand Ouellette aurait sans doute avantage à renouveler ses thèmes pour éviter de se répéter ou de réécrire ce qui a déjà été si bien écrit.

(1) *En la nuit, la mer*, Fernand Ouellette, éd. de l' Hexagone, Montréal, 1981, 205 pages.

Jacques Lacan: des adeptes laissés en plan?

par Heinz Weimann

JACQUES Lacan est mort. Encore un chêne qu' on abat. Ses amis regretteront cette mort «intempestive», que J. Lacan n'ait pas su mieux choisir le moment de sa sortie de la scène, comme Freud a mesuré le moment de son entrée sur la scène psychanalytique: il attend le tournant du siècle, 1900, pour publier son *Interprétation des rêves* (Traumdeutung). Le siècle avait un an lorsque Jean-Marie Lacan est né. Le siècle commence donc avec Freud et se termine sans Lacan.

Peut-être, en dissolvant l'année dernière l' «École freudienne de Paris» dont il fut le fondateur, croyait-il avoir vingt autres années devant lui, pour fonder comme il le fit en 1964, encore une École. Le temps l'a pris de court. Titan parmi des pygmées, il ne fut pas immortel. Il ne put donc pas fonder cette *autre* École, vraiment lacanienne, sans être freudienne, sans être parisienne.

Bien sûr, on s'est interrogé sur ce geste de dissolution de son École. Apprenti-sorcier prudent, voulut-il tuer sa créature, sa chose, la «chose lacanienne» (comme il parla de la «chose freudienne») avant qu'elle ne s'en prenne à son maître? Depuis la publication de *L'effet 'Yau de poêle* de F. George, plus de doute: le grand halali de la chasse à courre sur Lacan fut donné. Déjà, des Bacchantes s'apprêtaient à le déchirer. Ce fut une question de vie et de mort.

Lorsqu'on a l'esprit d'un fondateur d'école comme Freud et Lacan, on aime bien que les élèves restent à l'intérieur des enceintes de l'École. Qu'ils aillent s'amuser dans le jardin de l'école. Il n'y a pas là de mal. Au contraire, puisqu'après, ils écouteront avec

Jacques Lacan

d'autant plus de concentration et de ferveur le Maître. Mais que les élèves s'égaillent dans la nature, fassent l'école buissonnière, c'en est trop. Il faut mettre le hola. On ferme l'école.

On imagine la panique des élèves dont certains, comme Serge, Françoise et Maud déjà grisonnants, lorsqu'un froid janvier 1908, ils reçurent cette lettre (pas «volée») de leur Maître. «Je n'ai pas besoin de beaucoup de monde. Et il y a du monde dont je n'ai pas besoin... Je les (les élèves) laisse en plan afin qu'ils me montrent ce qu'ils savent faire, hormis m'encombrer, et tourner en eau un enseignement où tout est pesé». À n'en point douter, ce fut la griffe de maître Jacques. Pour être bien sûr qu'aucun mur de cette École ne reste debout, Lacan met sur pied un comité kamikaze appelé «Delenda» (Lacan connaissait son latin), entraîné au «close combat» et à la guérilla urbaine. Les maoïstes qu'il avait formés main dans la main avec Althusser et Derrida à l'École normale supérieure, lui allaient être enfin de quelque utilité. Peut-être.

Très vite, la mélancolie des orphelins spirituels fit place à la colère, à l'indignation des héritiers qui se sentirent spoliés de leur héritage légitime. L'École ne fut-elle pas *leur* école? Qu'est-ce qu'une école sans élèves? Lieu de désolation où seuls les murs ont des oreilles. L'école peut, doit survivre au maître.

Après tout, est-il concevable que le pape dissolve l'Église, sous prétexte que c'est *son* église. Non, l'institution survit à ses fondateurs. Des cardinaux attendent déjà dans les coulisses le moment propice. Cette fois même une femme se tint prête: Françoise Dolto. Pourquoi pas une papesse? La psychanalyse des Évangiles ne lui avait-elle pas donné une certaine onction?

Pourtant, Lacan avec un sens très sûr de l'à-propos sut choisir la ville où il allait fonder son École. Paris? Ville de lumière. Cela ne convient pas à la psychanalyse qui s'occupe d'ombres et de pénombres. Et surtout, ce n'est pas une «ville éternelle» qui risquera d'assurer la pérennité de l'oeuvre. Rome donc, la ville de l'Empire romain, la ville du pape. «Je suis pierre, et sur cette pierre...» Déjà Freud, athée pourtant, rôdait beaucoup à Rome. Sous des prétextes fallacieux d'archéologue en herbe, d'amateur d'art.

Non, ils sont allés chercher à Rome le charisme du fondateur. C'est donc là, à Rome, en 1953, que Lacan prononça son fameux discours séminal (devenu séminaire): «Fonction et champ de la parole et du langage». Tenu à l'université de Rome, le regard de Lacan, malgré lui, errait en direction du *mons vaticanus*. «Il (Lacan parle de lui-même à la troisième personne: c' est le 'Il' de majesté) se souvenait en effet, que bien avant que s' y révélât la gloire de la plus haute chaire du monde, Aulu-Gelle, dans ses *Nuits attiques*, donnait aulieu dit du *Mons Vaticanus* l' étymologie de *vagire*, qui désigne les premiers balbutiements de la parole».

Vagissements du discours de Rome. Allons donc! Cela fait belle lurette que Lacan a connu son stade du miroir («Le stade du miroir comme formation de la fonction du Je», 1949). Texte capital. Il a donc déjà saisi l' «assomption jubilatoire de son image spéculaire». Il s'est vu dans le miroir et s'est dit comme Dieu après la création: «C'est bon!» Non, en 1964, Lacan n' est plus *in-fans*, enfant qui ne parle pas. Il est déjà «Parlêtre, mais qui est allé à Rome s' investir du Nom-du-Père».

Avant de se lancer dans son discours, Lacan tire un grand coup de chapeau à Freud. Sans ce dernier, il le sait, il ne serait pas à Rome aujourd'hui. Il serait peut-être un chef de clinique qui traquerait des circuits neuroniques à l'aide d'encéphalogrammes de plus en plus sophistiqués. Mais Freud n'en est pas revenu lui-même, au début: on peut faire de la parole, de la fiction et même des rêves, une *science*. C'est incroyable, mais *vrai*. Le parloir avec son fauteuil, son divan pourra dorénavant remplacer bourgeoisement le laboratoire avec ses burettes, ses fioles et ses mauvaises odeurs. Poussé par cette logique implacable du discours psychanalytique, Lacan dérive lentement de la clinique Sainte-Anne vers l'École normale et vers Vincennes. Le clinicien devient discoureur, rhéteur.

Soixante ans après Freud, Lacan ne s'étonne plus des étonnements de Freud. Il sait déjà que la psychanalyse est *dans* le discours et *dans* l'écoute. Écoute institutionnalisée. «Il n'est pas de parole sans réponse, même si elle ne rencontre que le silence, pourvu qu'elle ait un auditeur, et que c'est là le coeur de sa fonction dans l'analyse.» Écoute, donc parole adressée à un autre, à l'Autre. «C'est bien cette assomption par le sujet de son histoire en tant qu'elle est constituée par la parole adressée à l'autre, qui fait le fond de la nouvelle méthode.»

Suite à la page 40

Denis Pelletier : contre le «mal du siècle»

par Julie Stanton

IL paraît que les temps sont à «l'essai»: psychologique, scientifique, amoureux. On s'en doutait, toutes les valeurs chambardées, les raisons mêmes de vivre mises à la question. Les dieux sont morts, ls héroïnes et les héros fatigués, l'Amour a le souffle court. Qui croire, en quoi espérer? Plus de balises, ni de causes, où sont donc passées les évidences? Et voici le mal du siècle: le vide! «Ne vois-tu rien venir, ma soeur?»... et l'on se cherche en cherchant des clés chez ceux et celles qui tentent de les nommer. — «Ne vois-tu rien venir, mon frère, ne vois-tu rien venir à célébrer en moi?» — «J'y vois la tristesse, celle de l'inachevé, de la solitude et de la finiture. La tristesse qui fait entrer 'chez soi', qui est tendresse pour l'être», répond Denis Pelletier dans *L'Arc-en-soi*, paru ce printemps dans la collection «Réponse», chez Laffont/Stanké. Cet essai sur les sentiments de privation et de plénitude en est à sa deuxième édition, les quelques 9,000 livres de la première fournée s'étant enlevés comme petits pains chauds. Signe d'une civilisation piégée, en quête de sa vérité.

Denis Pelletier (Photo Claude Huot)

L'homme est à l'image de son livre, moitié universitaire, moitié poète. Avec quelque chose dans le regard d'assuré et de fragile, quelque chose dans la voix de triste et d'exalté. Aujourd'hui, il dit qu'il est Ulysse attaché au mât du navire pour rester en contact avec les réalités de sa vie et ne pas s'abîmer dans l'illusion mais qui, en même temps, ne veut rien perdre de ses grandes aspirations et de ses rêves. Et *L'Arc-en-soi*, ce «presque journal», se déroule tel un voyage au centre de l'être où, sans presque jamais rencontrer le «je», se devine pourtant le périple intime de Denis Pelletier, psychologue humaniste.

«J'ai voulu communiquer mon expérience de vie», dit-il en avouant qu'à l'instar de la majorité des humains, il a toujours couru vers un «ailleurs meilleur». Acquérir toutes les compétences, vivre toutes sortes d'expériences, obtenir les meilleures qualifications du monde, courir, courir sans cesse après l'événement qui allait remplir sa vie ou après la fortune qui le tiendrait occupé, pour finalement, s'apercevoir qu'il ne savait plus apprécier les choses: «Puis, un jour, j'ai appris à vivre ma tristesse et j'ai trouvé une certaine paix car cette tristesse, c'est beaucoup de tendresse pour moi.

«J'y ai pleuré mon état d'imperfection. Je me suis reçu et accueilli. J'y ai pleuré la déception des générations avant moi, celle de mes parents qui ont attendu beaucoup parce qu'eux-mêmes ont déçu leurs propres parents. La déception aussi de ma propre génération où les êtres sont en train de se tourmenter infiniment à propos d'exigences qui sont en dehors d'eux-mêmes. C'est ça que j'ai essayé de communiquer, cette tendresse pour soi qui est en même temps une acceptation de toutes ses privations, de toutes ses insuffisances. Nous sommes durs pour nous-mêmes, les femmes tout autant que les hommes. De par ma profession, je vis dans le milieu des sciences de l'éducation où les femmes sont nombreuses et je ne trouve pas qu'elles se font plus de bien que les hommes. Elles ont énormément d'exigences envers elles-mêmes et portent des jugements sévères sur leurs propres comportements. Moi, je pense que nous faisons tous de l'autoatrocité!»

Chacun, évidemment, trouve ce qu'il veut, ce qu'il cherche, ce qu'il vit, dans ce genre d'essai comme *L'Arc-en-soi*. Denis Pelletier, le psychologue, y parle du sentiment de privation, d'une conception de vie à refaire, de l'expérience d'être sa propre mère et son propre père. Alors que ces thèmes, à ce que l'auteur me dit, semblent rejoindre les préoccupations de beaucoup de ses lecteurs, j'ai été, pour ma part, fort réjouie par Denis Pelletier, poète en son genre, qui livre ici ses réflexions sur l'expression. Un beau chapitre qui parle de l'absolu du désir. «L'expression qui passe tout près d'être la joie elle-même, l'expression qui, à son meilleur, devient oubli, risque et abandon.» Et, plus le livre avance, plus Denis Pelletier paraît s'abandonner à l'écriture. Mon impression est-elle juste?

«C'est vrai, il y a deux temps dans *L'Arc-en-soi*: un temps de privation et un temps de plénitude. Les premiers chapitres, c'est moi en train d'essayer de sortir de la viscocité dans laquelle je me débattais. C'est lourd, je m'interroge sur des choses pénibles. Puis, peu à peu, quelque chose émerge de radieux quelque chose comme une grande réconciliation avec moi, comme une exigence qui tombe. Alors, à partir du moment où je cesse de me sentir insuffisant, j'ai accès à une envie d'expression, je commence à découvrir ma sensibilité et je m'en vais dans une tout autre dimension.

«J'ai de plus en plus le désir de me libérer de tous les mots professionnels avec lesquels j'ai appris à voir les choses. De plus en plus envie d'une certaine poésie. Un jour, en lisant un article écrit par des enfants où ils se disaient semblables à des cerf-volants, «l'air libre mais toujours attachés», j'ai ressenti une grande lassitude et je me suis mis à pleurer. Et je me suis dit: «Qu'est-ce qui m'arrive?» Je me suis alors rendu compte que j'avais toujours eu grand besoin d'expression mais que je l'avais mis de côté et que j'avais passé une grande partie de ma vie à faire des études universitaires, à obtenir un doctorat, à aller chercher une subvention de recherche, à travailler fort finalement pour me donner le droit de parole, pour être autorisé à parler. Car, dans notre société, il faut être bardé de toutes les expertises pour avoir ce droit de parole, il faut avoir fait des choses extraordinaires. Ça demande beaucoup de courage à un romancier, un poète pour oser braver les critères du système et se dire publiquement.

«Dans *L'Arc-en-soi*, je n'ai pas utilisé l'argument scientifique, ni la référence bibliographique, ni la démonstration expérimentale qui dit: «je vous contrains aux conclusions suivantes». Non, j'ai été clair qu'il s'agissait d'une expérience personnelle et que le lecteur n'était pas forcé d'accepter ce qu'il y avait là-dedans. Mon livre, c'est quasiment un journal intime que j'ai transformé au fur et à mesure de ma démarche de réflexion pour en faire quelque chose de communiquant. Je n'ai pas eu l'intention de l'imposer à personne. Si l'on veut, on peut juste faire le voyage avec moi.»

Aux marges de la Grèce antique

par Pierre Quesnel

Le Chasseur noir, Pierre Vidal-Naquet, éd. Maspero, Paris, 1981, 487 pages.

ON s'est longtemps complu dans la foi au «miracle grec»! De même qu'on s'est gargarisé des mérites supposés exemplaires de la démocratie athénienne! Sait-on que les «citoyens» d'Athènes ne formèrent jamais plus qu'un tiers de la population, et que, de ce nombre, — entre 90,000 et 250,000 habitants (les estimations variant selon les époques et selon les spécialistes) — pas plus de cinq ou six mille n'assistaient aux assemblées du peuple.

Cette si lumineuse démocratie avait donc son envers d'ombre: l'esclavage, que les Grecs pratiquaient à grande échelle sans que leur conscience en fût gênée, semble-t-il, le moins du monde ni contrarié leur souci de se démarquer absolument des «barbares». Étrange, pour nous, modernes, que la contradiction fondamentale du monde antique que constitue, du moins pour Vidal-Naquet, l'opposition entre maîtres et esclaves, ait été, pour ainsi dire, absente de la conscience des Anciens et, partant, insoluble. La preuve étant, — c'est l'auteur qui nous la fournit — que, même aux utopistes, l'abolition de l'esclavage était inconcevable, autant que pouvait l'être une société sans guerre.

Une prospérité fondée sur l'esclavage, comme on l'a souvent dit, mais, en réalité, la chose est plus complexe, car c'est plus précisément sur l'exclusion de plusieurs catégories sociales — les esclaves, bien sûr, mais aussi les femmes, les jeunes (du moins, jusqu'au moment d'être admis dans la société des adultes), les artisans — que reposait la cité antique.

(À quiconque s'interrogerait sur l'utilité de pareil ouvrage, ou plus largement, sur l'utilité de certaines études historiques apparemment si éloignées des problèmes contemporains, on pourra demander si la loi énoncée plus haut à propos de la Grèce antique, à savoir le rapport entre certaine prospérité des «citoyens» et certaine exclusion des autres, est toujours valable aujourd'hui? Et, si oui, de s'amuser à identifier les catégories sociales qui sont aujourd'hui exclues de la prospérité «générale»!)

En marge de la Cité des «citoyens» dûment reconnus, celle des exclus! Et sans doute est-ce là le thème principal qui relie entre eux la majorité de ces articles, produits sur une période qui s'étend sur plus de vingt ans, souvent remaniés, et que l'auteur a rassemblés ici. Investir la Grèce antique par les marges, par les frontières, tel est précisément le choix de l'historien Vidal-Naquet, son angle d'attaque par lequel, d'ailleurs, s'explique le titre du livre.

Le *Chasseur noir*, en effet, personnage de la mythologie grecque, est le prototype de ceux qui ne s'intègrent jamais, demeurent perpétuellement aux frontières. C'est Aristophane, dans *Lysistrata*, qui rapporte l'histoire de ce jeune homme qui s'était retiré dans les montagnes, enfui au désert «tant il avait les femmes en horreur». Sa vie de chasseur solitaire exprime un double refus: celui du mariage et celui du combat hoplitique. (L'hoplite fut longtemps considère, chez les Grecs, comme le soldat idéal: c'est-à-dire l'homme équipé, discipliné, qui se bat avec le groupe et qui soutient un combat loyal, dans la plaine, et en plein jour. Le chasseur, lui, étant l'homme de la nuit (noir), celui de l'exploit individuel, l'homme peu armé (sauvage), qui se bat seul, jouant de ruses, dans les replis de la montagne. Deux types de combat, deux idéaux: l'un se rangeant du côté de la nature (le chasseur), l'autre du côté de la culture (l'hoplite). Dans les termes de Lévi-Strauss, le crû et le cuit). Or, mariage et combat hoplitique étaient les deux règles fondamentales auxquelles le jeune devait se plier pour être pleinement intégré à la vie adulte.

D'une certaine manière, le *Chasseur noir* est le modèle des éphèbes qui, eux aussi, vivent en marge, étant et n'étant pas encore dans la cité (ce statut de marginalité étant d'ailleurs figuré dans l'espace même, puisque, en cours d'éphèbie, ils accomplissent une sorte de service militaire aux

Suite à la page 24

ÉTUDES SUR LA LANGUE PARLÉE DES ENFANTS QUÉBÉCOIS 1969-1980

G. Gagné, M. Pagé et coll.

• Performance linguistique orale de québécois francophones âgés de deux à seize ans

1981. 332 p. 23,75$

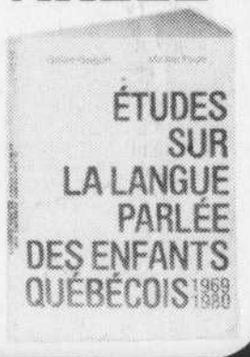

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

En librairie ou chez l'éditeur

HUGO C'EST

De nombreuses réductions pour une "Rentrée" bien "Orchestrée" sur nos livres et disques en librairie

du 29 août au 19 septembre

Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

Service aux collectivités Commandes téléphoniques

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ CASSETTES ■ PSYCHOLOGIE ■ PHILOSOPHIE ■ DISQUES ■ DICTIONNAIRES ■ LITTÉRATURE JEUNESSE ■ NOUVEAUTÉS

ENCANS DES LIVRES DU CANADA
«CANADA BOOK AUCTIONS»
35 est rue Front, Toronto, Ontario M5E 1B3
(416) 368-4326
Encan du 23 septembre 1981 à 19:30
au Chelsea Inn, 33 Gerrard, Toronto
comprenant:
LIVRES ILLUSTRÉS FRANÇAIS et QUÉBÉCOIS, LIVRES D'ART, BELLES RELIURES QUÉBÉCOISES de Pierre OUVRARD, Jacques BLANCHET et Simone ROY. VOYAGES, CANADIANA, GRAVURES et PHOTOGRAPHIES.
Pour plus de renseignements à Montréal:
Grant Woolmer Books.
(514) 844-4956

Québec Science Éditeur vous informe de la parution de L'arbrier québécois

Comment reconnaître les principales espèces d'arbres et d'arbustes qu'on peut trouver au Québec et en collectionner des spécimens

Le premier album d'identification des arbres par leurs feuilles, entièrement illustré. Fruit du travail d'un tandem botaniste-illustrateur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Estelle Lacoursière et Pierre Leduc, l'ARBRIER contient:

• un grand nombre d'illustrations et des indications précises qui guident l'observation à laquelle doit se livrer l'amateur pour identifier les spécimens,
• des conseils pratiques concernant la récolte et le traitement des spécimens que l'on veut conserver dans les espaces prévus à cet effet,
• de courts textes donnant les principales caractéristiques des espèces illustrées qui, toutes, se retrouvent dans le Québec méridional.

Format: 27,5 x 38 cm

Commandez chez votre LIBRAIRE ou chez l'éditeur, en postant ce coupon:

BON DE COMMANDE

	Prix	Quantité	Total
L'Arbrier québécois, *Estelle Lacoursière*, 64 p.	7,95 $		
Frais de port et de manutention			1,75 $
Ci-joint, chèque ☐ ou mandat poste ☐ au montant de			$

NOM .....
ADRESSE .....
..... CODE POSTAL .....

Expédiez à: Québec Science Éditeur
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Code 63

ÉDITIONS epi

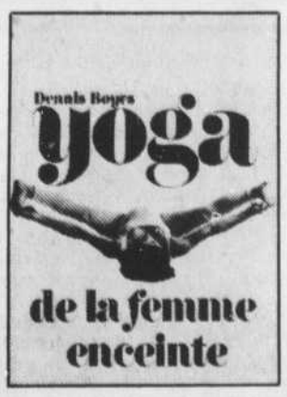

Yoga de la femme enceinte
Pour la future mère et le bébé, un manuel complet tant sur les plans physique que psychologique.
226 pages $13.95

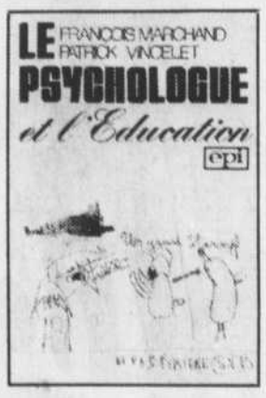

Le psychologue et l'éducation
La psychologie apporte aux problèmes relatifs à l'école et à l'éducation en général, un éclairage nouveau. Des professionnels en parlent.
192 pages $13.95

Exercices chinois de santé
Qui ne rêve pas de prendre en mains sa santé physique et mentale? Ce livre expose des exercices s'appuyant sur une tradition très ancienne et visant à prévenir toutes formes de maladie.
152 pages $11.95

À quoi jouent les alcooliques...
Une méthode révolutionnaire dans le traitement des alcooliques exposée par le Dr. Steiner dans un style vivant et humoristique.
214 pages $13.95

ÉDITIONS SÉLECT

Petit manuel de rééducation psychosensorielle en psychothérapie
Dans notre vie mouvementée, une méthode pour retrouver l'harmonie entre le corps et l'esprit, une manière de vivre pour développer un «moi» équilibré.
102 pages $9.95

La symbolique du mouvement
Comment l'utiliser pour favoriser la créativité, l'épanouissement? Comment évoluer vers une autre école? Ce livre intéresse tous ceux qui sont concernés par l'éducation.
144 pages $11.95

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS: PRESSES SELECT LTÉE 1555 OUEST RUE DE LOUVAIN - MONTRÉAL - QUÉBEC - H4N 1G6 - COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Maximilien Laroche

La réalité haïtienne

par Andrée Ferretti

La Littérature haïtienne. Identité-Langue-Réalité, Maximilien Laroche, éd. Léméac, coll. «Les classiques de la francophonie», Montréal, 1981, 127 pages.

JAMAIS je n'avais éprouvé avec autant de force l'union d'un poète avec son sol natal, leur solidarité et même leur porosité qu'en lisant, à la fin des années soixante, *Mon pays que voici...* de Anthony Phelps, écrivain haïtien en exil au Québec. Depuis, et grâce à cette heureuse initiation, j'ai lu plusieurs autres poètes et romanciers haïtiens que j'ai aimés. Dans toutes les oeuvres passées et contemporaines, qu'elles soient d'un auteur qui habite son pays ou qui vit à l'extérieur, j'ai retrouvé, exprimé avec une authenticité qui affleure à chaque page et qui m'a atteinte, cet amour du pays qui, mieux qu'un liant entre l'Histoire et l'imaginaire, est la liaison même.

Mais on a beau aimé une littérature, elle risque de nous demeurer quelque peu étrangère si, au delà de ses significations immédiates, on n'en cherche pas le sens profond dans ses assises culturelles et historiques. C'est alors qu'on se tourne vers les essayistes. J'ai ainsi découvert Maximilien Laroche.

Maximilien Laroche

J'ai découvert un analyste engagé qui pose un regard passionné sur une littérature dont il nous dit que son arrière-plan «est toujours celui d'une lutte. Même l'évocation de l'amour dans un poème est la représentation d'un conflit». Puisqu'en effet, elle s'est forgée, siècle après siècle, jour après jour, à même son enracinement dans des luttes incessantes du peuple pour affirmer son identité et pour s'y affermir contre une domination qui, si elle a continuellement changé de visages depuis la période esclavagiste, n'a jamais cessé d'imposer sa loi et sa vision du monde.

Autant pour ses études qui relèvent plus d'une entreprise d'ordre épistémologique que pour celles qui se réfèrent plus directement à l'histoire, Maximilien Laroche retient trois événements majeurs dans l'histoire haïtienne: l'accession à l'Indépendance en 1804, l'invasion du pays par la marine américaine en 1915, et le lancement en 1944 des campagnes nationales d'alphabétisation. Ces événements deviennent des points de repère d'une compréhension véritable des profondes transformations qui apparaissent dans la réalité sociale et qui réorientent la représentation symbolique, principalement dans ses dimensions idéologiques et littéraires et que manifeste toujours l'émergence de nouveaux rapports dans la langue entre le français et le créole, entre l'oraliture et l'écriture.

C'est d'ailleurs, en fin de compte, l'analyse du caractère diglottique de la littérature haïtienne qui, sous les thèmes d'identité, de langue et de réalité, et à travers le concept d'acculturation, fait l'objet réel de ses six études toutes documentées et structurées en vue d'établir la nécessité, aujourd'hui, d'une littérature haïtienne en haïtien, comme aboutissement normal du mouvement indigéniste et comme entreprise principale d'une désaliénation radicale. D'une part, parce que la littérature en langue française demeure le support des illusions dans la représentation de soi à soi de l'être haïtien engagé dans une redéfinition de lui-même, à partir de ses origines africaines. Aussi, parce que la littérature en langue française en tant que mode d'expression écrite d'une culture populaire essentiellement orale et qui parle exclusivement créole, recèle inévitablement une part de facticité. Cette scission profonde entre le véhicule écrit et le véhicule oral d'une même culture en arrive même à constituer la réalité comme problème. Dans cette perspective, l'auteur considère que dans l'évolution actuelle de la littérature haïtienne, «le passage du français à l'haïtien constitue un premier rétablissement de la réalité».

Sans doute devrais-je avoir une connaissance plus approfondie de la littérature et de la culture haïtiennes pour vraiment comprendre ce qui est ici directement en cause et pour en évaluer toutes les implications. Je retiens cependant du livre de Maximilien Laroche, outre que je devrai bientôt lire les oeuvres haïtiennes en traduction, que le peuple haïtien mérite de s'approprier une littérature dont il est par la culture qu'il a su créer et maintenir vivante dans tous les bouleversements de l'histoire, l'unique source. Je vais jusqu'à rêver du jour où une jeune paysanne pourra lire en haïtien à son enfant les très beaux vers de *Mon pays que voici...*

Une certaine jeunesse

par Madeleine Ouellette-Michalska

La Fleur de lotus, Marilène Clément, éd. Gallimard, Paris, 1981, 300 pages.

Une jeunesse, Patrick Modiano, éd. Gallimard, Paris, 1981, 204 pages.

Une odeur de trèfle blanc, Germaine Beaumont, éd. Gallimard, Paris, 1981, 203 pages.

BIEN des familles en font l'expérience. Un beau matin, les enfants se lèvent et nous annoncent qu'ils partent pour l'Orient. On tremble. La drogue, la maladie, que va-t-il leur arriver?

C'est l'expérience vécue par Mariane dans *La fleur de lotus* de Marilène Clément. Son fils a pris la route de l'Inde. Sa fille s'est entichée d'un barbu et a filé au Canada L'Amérique est le Katmandou de l'Europe. Pourquoi cette rupture malgré l'éducation libérale?

Peut-être parce que les enfants osent maintenant assumer totalement leurs désirs. Peut-être aussi parce que les parents s'effraient de leur solitude une fois les enfants partis.

Car les parents de la *flower generation* sont restés tout près de leurs vingt ans à eux ce que nous rappelle Patrick Modiano dans *Une jeunesse*, jeune et ténébreux romancier qui a raflé le Goncourt au début de la trentaine avec des personnages rétro en quête d'identité. Il continue d'exorciser dans l'angoisse les décors et stéréotypes de son enfance.

Patrick Modiano

Le couple d'adolescents qu'il nous décrit dans son dernier livre est naïf, fragile, perdu dans une société urbaine qui ne lui offre ni ancrage ni ressources, d'où la nécessité de recourir aux compromissions et expédients inévitables.

Mais il se peut que toutes les enfances se ressemblent et désignent cet espace de pureté, de tendresse inquiète et parfois de férocité lucide, décrit par Germaine Beaumont dans *Une odeur de trèfle blanc*. Un espace magique qui repousse au dehors l'anti-royaume de la vie adulte où s'agitent des ombres dures, exigeantes, avec lesquelles il faut composer.

C'est avec une écriture ferme, précise, nuancée, que Germaine Beaumont nous fait entrer dans ce monde trouble d'une Normandie sauvage où le père, absent chez Modiano, règne cette fois par intérim.

Un «Djinn» à l'accent américain

par Claude Beausoleil

Djinn, roman d'Alain Robbe-Grillet, éd. de Minuit, Paris, 1981, 146 pages.

L'ÉCRITURE d'Alain Robbe-Grillet a toujours été tentée par les formes froides qui se répondent et tissent entre leurs diverses composantes la trame d'une structure qui veut toujours relancer le suspense de la lecture. Le lecteur suit les découvertes à la phrase et celle-ci se coule dans un ensemble qui se donne comme méticuleusement machiniste. *Djinn*, le dernier «nouveau roman» d'Alain Robbe-Grillet obéit à cette structuration formelle.

Son sous-titre «un trou rouge entre les pavés disjoints» vient indiquer la place que prendra l'angoisse et l'aspect policier pour le lecteur et pour la menée de l'intrigue. Simon Lecoeur, héros aux multiples facettes et déguisements dira: «Mais c'est comme un décor de rêve, répétitif et angoissant hors des replis duquel je ne parviendrai pas à sortir...» p. 104.

Quant au lecteur toujours pris implicitement à partie dans le nouveau roman qui a emprunté un peu cet aspect au roman policier, il sortira de l'enquête (la lecture) sans avoir satisfait son légitime désir de savoir ce qui s'est passé. Il se retrouvera comme le policier au point de départ comme si l'énigme demeurait totale et entièrement inscrite dans le sens du récit de ce Simon Lecoeur mystérieusement disparu après des métamorphoses pour le moins spéciales. «Ayant intercepté en douceur ce trop curieux gardien de l'ordre, ils l'ont ramené, de nouveau, à la case de départ.»

Le roman reste ouvert, à relire pour la forme si notre curiosité d'analyste a été piquée par ce *Djinn* caméléon à l'accent américain et métallique.

2 collections de poche pour réfléchir... et pour rêver

De nouveaux prix raisonnables pour la rentrée

- La découverte

"la dernière-née des collections Maspero"

- Petite Collection Maspero

LES NOUVEAUX PRIX POUR LA RENTRÉE

La Découverte

	Prix rég.	Nouveaux Prix
* volume simple	$ 9.25	$6.95
** volume double	$11.10	$8.45
*** volume triple	$12.95	$9.75

Petite Collection Maspero

	Prix rég.	Nouveaux Prix
* volume simple	$ 7.40	$5.60
** volume double	$ 9.25	$6.95
*** volume triple	$11.10	$8.45
**** volume quadruple	$12.95	$9.75

en plus

GRATUITEMENT chez votre libraire jusqu'au 12 octobre

avec l'achat de 3 livres de ces collections de poche

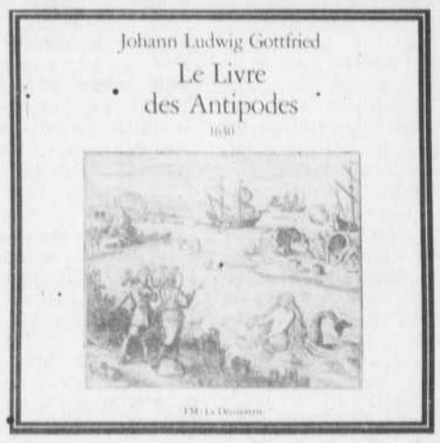

LIBRAIRIES PARTICIPANTES

Montréal

Agence du livre français Inc.
1246, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J6

Librairie Champigny
4474, rue St-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2L1

Librairie Flammarion
1243, rue Université
Montréal (Québec)
H3B 3A9

Librairie Flammarion
4380 rue Saint-Denis
Montréal
H2S 2L1

Le Parchemin
Station de Métro Berri-Demontigny
Montréal (Québec)
H2L 2C9

Librairie Raffin Inc.
6722, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2S 2M6

Librairie Renaud Bray (1981) Inc.
5219, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec)
H3T 1Y1

La Librairie de l'Université de Montréal
3200 rue Jean-Brillant
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Québec

Les Éditions Françaises Inc.
10, rue de la Fabrique
Québec (Québec)
G1R 3V7

Librairie Garneau Ltée
47-49, rue Buade
Québec (Québec)
G1R 4A2

Les Presses de l'Université Laval
Pavillon Pouliot - Cité Universitaire
C.P. 2447
Québec (Québec)
G1K 7R4

Sherbrooke

Librairie des Éditions Paulines
250 nord, boul. St-François
Sherbrooke (Québec)
J1E 2B9

Bibrairie G.G.C. Ltée
475, Parc, Résidence, Porte F
Local SS5
Sherbrooke (Québec)
J1H 5M7

Bibrairie universitaire
Pavillon Albert Leblanc
2500 Boul. Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Chicoutimi

Les Bouquinistes
392 est, rue Racine
Chicoutimi (Québec)
G7H 1T3

Trois-Rivières

Librairie du campus universitaire
Pavillon Albert Tessier B-1055
3351, boul. Des Forges
Trois-Rivières, (Québec)
G9A 5H7

Également disponibles chez votre libraire.

Le rétablissement du dollar face aux monnaies européennes entrainera dans les semaines à venir un ajustement du prix des livres importés. Sans attendre les nouvelles listes de prix suggérés par les éditeurs et distributeurs, nous avons décidé de faire bénéficier nos client(e)s immédiatement d'une remise de

20%

sur tous leurs achats de livres
jusqu'au 3 octobre 1981

Ouvert 7 jours par semaine

Livres, journaux et revues. Grand choix de B.D.

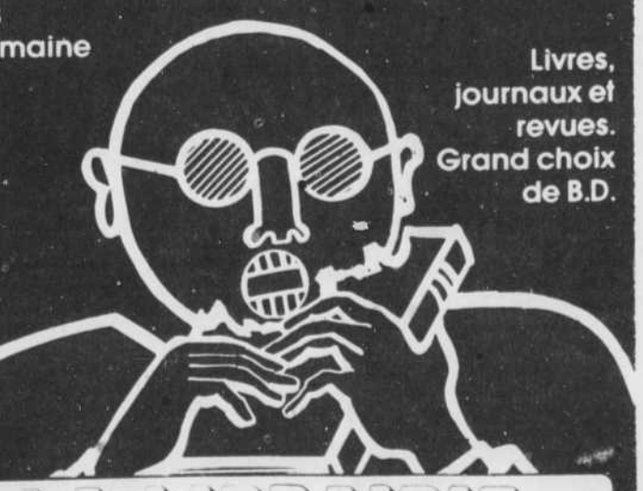

LA LIBRAIRIE d'OUTREMONT

Guy Lavigne, libraire 1284 ouest, rue Bernard tél.: 277-5119

LIBRAIRIE HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire

1120 ouest, avenue laurier,
(entre querbes et de l'épée)
(autobus 51 et 129)
outremont (montréal) H2V 2L4
tél.: (514) 274-3669

Librairie Gutenberg

au coin du Carré
3453 rue St-Denis
849-7696

les carnets de Jean Ethier-Blais

Il y a des annees de cela, c'était chez des amis (ou des connaissances) à Ottawa. On me présente à une dame, psychanalyste de son état. Milieu bigarré, où dominait l'Europe centrale, celle que Roy Royal appelait avec humour, l'Europe subcarpathique. Vienne en est la capitale naturelle, Prague la fille bien-aimée et Berlin, la marâtre. C'est l'Allemagne du Danube. La dame à qui on m'avait présenté était Madame Jacob Wassermann. Le nom de son mari ne m'était pas inconnu: un écrivain allemand de la fin de l'époque wilhelmienne. J'avais entendu parler de son chef-d'oeuvre: *L'Affaire Maurijius*. Je crois bien que Gide, ou Charles du Bos, parle de lui dans son *Journal*. Wassermann apartenait à cette élite juive, d'origine allemande (ou est-ce d'une élite allemande d'origine juive, qu'il s'agit?) qui a tant fait pour que rayonne sur le monde la culture germanique. Il y a sûrement des affinités essentielles entre juifs allemands, qui font que c'est en Allemagne que le tempérament juif s'est épanoui avec le plus d'aisance. Question de langue? Facilité qu'ont les Allemands, comme tout corps mou, d'assimiler sans intégrer? Peut-être cette affinité vient-elle du mystère même de l'âme allemande, si inchoative. Elle attire l'esprit analytique. On a souvent tenté d'expliquer cette préférence comme naturelle; en vain. Il y a là un mystère de la civilisation européenne moderne. On sait comment la nation allemande, sous la férule d'un dirigeant précisément d'origine sub-carpathique, exila, pressura, anéantit les juifs. Jacob Wassermann échappa à cette minute de vérité culturelle. Il laisse à la littérature allemande un chef-d'oeuvre dans le style de l'époque, qui est l'*Affaire Maurijius*. Roman policier, d'analyse et de moeurs.

Je dis: style de l'époque. C'est celle de Thomas Mann et de Robert von Musil, d'Heimito von Doderer, romanciers pour qui mille pages de narration ne sont rien. Le culte du détail est poussé jusqu'à la folie et le roman devient une somme théologique qui ressemble à la conversation de Hamlet et de Polonius. Essayer de relire *La Montagne magique*. Je me dis que c'est un livre qu'il faut lire à vingt ans et relire à quatre-vingts. Jacob Wassermann donne, lui aussi, dans ce travers. Il en fait trop. Il veut parler de trop de choses, transformer trop d'êtres, enseigner trop de peuples. Le défaut fondamental de toute cette littérature, il est là. Il n'empêche qu'il y a longtemps que je voulais lire *L'Affaire Maurijius*, au même titre que Musil ou Thomas Mann. Lorsque j'ai rencontrer Frau Wassermann, je me suis dit que le moment était venu. Pas du tout. J'ai attendu encore vingt ans. Voilà, je l'ai lu cet été, ce livre passionnant et désespérant. Wassermann y raconte l'histoire d'un adolescent qui découvre que son père, célèbre avocat général, est responsable de la condamnation d'un homme faussement accusé de meurtre. Sous les coups que lui porte son fils, le père devient fou. Auparavant, il a fait libérer Maurijius l'innocent. Trop tard. Après un quart de siècle de cachot, celui-ci se trouve devant le néant et se suicide. Quelle conclusion tirer de cette séquence? Responsabilité de cet adolescent qui se mêle de ce qui ne le regarde pas? Entre l'arbre et l'écorce, dit Sganarelle, il ne faut pas mettre le doigt. Mais par-delà cette trame, que de choses! La vie d'une petite ville allemande (vers 1921), dans un milieu hippé, est décrite avec amour et patience. Les personnages se répondent: père-mère, amants, père-fils. Au couple formé par l'adolescent et son père répond celui du condamné Maurijius et de son père qui consacre sa vie à prouver que son fils est innocent. Dans ce monde qui fait peur, même les être qui se haïssent s'appuient les uns sur les autres. La solidarité existe, bien que négative. Jacob Wassermann a peur de la solitude. C'est ainsi que lorsque l'avocat général se rend compte que son fils l'abandonne, il ne lui reste rien que le suicide ou la folie. Il devient fou parce qu'il est incapable d'affronter la vraie solitude, qui est le dialogue avec soi-même. Pour la même raison, Maurijius l'innocent se suicidera. Le seul personnage qui dominera son univers, c'est le vrai coupable, l'instigateur, le Méphisto de Faust-Marijius. Il s'appelle Waremme et, dans l'univers si particulier de Jacob Wassermann, il faut qu'il soit juif, homme des migrations et des transformations psychologiques. L'adolescent Etzel ira jusqu'à lui, le débusquera dans son autre berlinois. Il lui arrachera son aveu. L'ange de la pureté triomphera de Satan, une fois de plus. Mais cet ange de pureté est aussi l'ange de la mort. L'univers moral est d'une complexité infinie et nous sommes toujours de mauvais juges. L'adolescent, en dernière analyse, est-il moins, ou plus, coupable que son père? Après avoir lu *L'Affaire Maurijius*, on hésite à agir, tant effraie l'enchevêtrement des causes et des effets. Le personnage de l'adolescent vengeur est admirablement tracé. Les rêves, le besoin de réformer le monde, la certitude d'être dans le vrai, cette pureté du corps et de l'âme, la haine du père auquel on ressemble trop, tout fait du jeune Etzel un être vivant, jusqu'à la dernière scène avec Waremmen, où il se moque et se joie de ce Méphisto tragique. Jacob Wassermann possède ce rare talent qui consiste à rendre intéressants des personnages antipathiques. Les hommes sont ce qu'ils sont. Wassermann crée de toutes pièces un univers moral sans jamais prendre parti. Ses personnages, sans lui échapper, sont libres. On vit avec eux comme avec des connaissances qu'on voit se détruire sans avoir envie d'intervenir, car c'est leur destin et il est le plus fort.

Je ne veux pas tenter de rendre justice à ce livre; ce serait insulter à sa perfection multiforme. Hélàs! Parfois Jacob Wassermann devient plus allemand que nature. Il prêche. Il philosophe. Il n'est pas content de n'être que romancier. Que de pages inutiles sur la justice, la peine de mort, l'emprisonnement, la responsabilité. Il y a des philosophes pour cela et quand on a Platon et Descartes, quel autre philosophe veut-on lire? Mais je ne m'aventurerai pas sur ce terrain. Notre époque croit que des cinéastes «pensent». Pourquoi un Jacob Wassermann ne penserait-il pas? Passons-lui ce petit travers. Dans le fruit est la récompense.

La Grèce

Suite de la page 22

frontières de la cité) mais, en même temps, un antimodèle qui doit être dépassé. Puisque le chasseur noir, c'est l'éphèbe qui n'a pas réussi à faire le passage à l'âge adulte, l'éphèbe qui a échoué.

En même temps que pour sa position marginale dans la cité, le chasseur noir donne son titre au livre encore pour une autre raison: parce que l'article qui lui est consacré coïncide, chez l'auteur, avec «la découverte de l'analyse structurale comme instrument d'heuristique».

Le lecteur est donc prévenu: qu'il ne s'attende pas ici à une lecture facile. Qui dit structuralisme dit science et rigueur! La lecture de cet ouvrage est un travail constant, qui réclame une attention soutenue. Étude minutieuse des textes, fines analyses, démonstrations longues et laborieuses, discussions savantes avec d'autres chercheurs, on trouvera ici tout ce qui caractérise la démarche exigeante des véritables hommes de science. Sans compter cette admirable honnêteté (qui implique, par exemple, le franc aveu des erreurs passées) de ceux qui n'ont d'estime que pour le savoir «authentique», de sorte qu'on n'est pas surpris de trouver à chaque page la prodigieuse érudition du savant qui laisse le profane littéralement pantois.

L'ouvrage annonce en sous-titre: formes de pensée et formes de société. Il traduit le souci constant de l'auteur d'établir des rapports entre des éléments qui, à première vue, peuvent sembler incommunicables, en l'espèce, de voir comment inter-réagissent imaginaire et pratiques sociales. Ainsi, pour lui, n'existe pas de texte pur; tout texte s'inscrit dans un environnement social dont il porte la marque (ainsi l'oeuvre de Platon et la crise politique de son temps). De social pur non plus; tout social étant traversé par l'imaginaire (belle démonstration dans le chapitre sur Epaminoneas).

Donc, recherche incessante des rapports, des interrelations mais sans qu'il soit jamais question de synthèse totalisante. Peut-être, sur ce plan, Vidal-Naquet se montre-t-il plus prudent que Lévi-Strauss avec qui il semble prendre parfois quelques distances. (Peut-être même doit-on apercevoir entre eux de franches divergences, notamment en ce qui concerne les rapports du structuralisme avec l'histoire. On se souviendra du débat houleux que cette question souleva il y a quelques années. Vidal-Naquet, pour sa part, historien recourant aux méthodes du structuralisme mais profondément soucieux de diachronie, tient fermement à ce que les historiens de l'Antiquité puissent appliquer des grilles d'anthropologie modernes aux sociétés du passé.)

Quoi qu'il en soit de cette affaire — des rapports, parfois si bien cachés, entre l'imaginaire et le social, entre les formes de pensée et les formes de société, Vidal-Naquet n'infère jamais des structures universelles de l'esprit humain. C'est en refusant de franchir ce pas qu'il se démarque le plus, peut-être, de Lévy-Strauss. Et c'est peut-être là aussi qu'on voit, le plus clairement, sur le structuraliste, l'historien prendre le pas.

Treize miracles de Notre-Dame

tirés du Ms. B.N. Fr. 2094

par Pierre Kunstmann

Ces treize miracles de Notre-Dame se trouve greffés à 28 des 32 contes de ce que l'on est convenu d'appeler la deuxième **Vie des Pères.** Ils furent composés vers l'an 1300.

Oeuvre fruste, relevant d'une sorte de littérature populaire, mais qui constitue un document privilégié pour les recherches actuelles sur les mentalités, les structures ethnologiques, la mythologie et le folklore de la société médiévale.

15 x 23 cm., 144 pages. Prix: $5,25

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
Treize miracles de Notre-Dame.

Nom.....
Adresse.....
.....

Ci-inclus mon chèque
ou mandat-poste .....
Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

23e MILLE!

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE QUÉBÉCOISE

par Léandre Bergeron

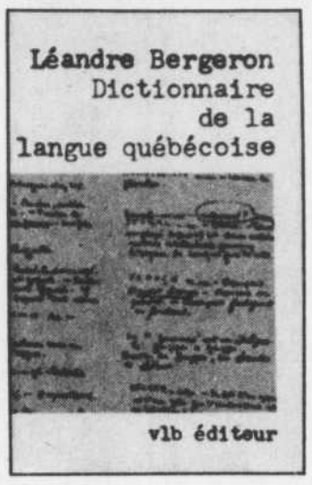

Depuis sa parution en novembre dernier, le **Dictionnaire de la langue québécoise** de Léandre Bergeron n'a pas cessé de faire parler de lui... ni d'être lu! Le voici maintenant en édition de poche, à prix populaire. 20 000 mots et expressions de chez nous, un véritable hommage à notre parlure. Sera publié en France cette année et, en traduction, au Canada anglais chez James Lorimer.
Édition de poche: **$11.95**
Aussi disponibles (édition reliée): **$38.95**
(édition brochée): **$28.95**

MAINTENANT DISPONIBLE EN POCHE!

Quinzième mille!

JOS CONNAISSANT
par Victor-Lévy Beaulieu

La vie, la passion et les rêves du célèbre personnage de Jos Beauchemin qu'on a pu voir durant les trois dernières années à la télévision de Radio-Canada dans le téléroman **Race de monde.** Selon la critique, l'une des oeuvres marquantes de la littérature qui vient d'être ré-éditée.

260 pages — **$10.95**

Un succès!

C'était avant la guerre, à l'anse à Gilles
par Marie Laberge

La découverte de l'année. Une pièce saluée unanimement autant à Montréal qu'à Québec. Est jouée par la Compagnie Jean Duceppe actuellement. À voir et... à lire!

160 pages — **$6.95**

5e mille!

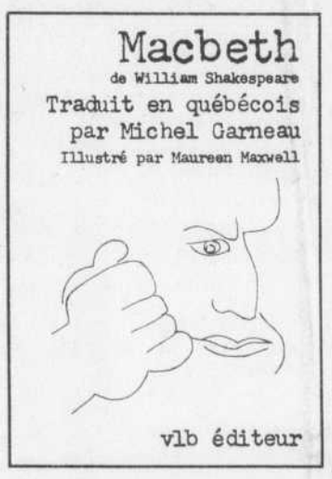

Macbeth
par Michel Garneau

Traduire Shakespeare représente un défi colossal qu'a relevé de façon superbe Michel Garneau. Une ré-édition attendue d'un chef-d'oeuvre de toutes les littératures... une écriture québécoise somptueuse.

160 pages — **$7.50**

à paraître en septembre

Le théâtre et l'État
par Adrien Gruslin

Une analyse des politiques gouvernementales, des modes de subventions attribuées au théâtre et des implications qu'elles ont dans notre pratique théâtrale. Un document essentiel.

420 pages — **$28.95**

Sur le matelas
par Michel Garneau

La pièce la plus jouée et la plus lue de Michel Garneau. L'imagerie du couple, dans le monde de la marginalité.

108 pages — **$6.95**

Éthel souris-moi...
par Renée Larche

Dans le monde du pensionnat, Ethel tombe amoureuse d'une compagne de classe. Une écriture retenue, le monde d'un écrivain authentique.

144 pages — **$9.95**

Le jeu enthousiaste de ce que concevoir peut oublier
par François Martel

Un recueil de poésies pour transgresser la vie quotidienne et la faire éclater dans toute sa sensualité.

100 pages — **$6.95**

à paraître en octobre

Autographie
par Madeleine Gagnon

Une rétrospective de la poésie de Madeleine Gagnon. Une oeuvre forte, pour les femmes et tous les autres.

330 pages (prix à venir)

La parole verte
par Philippe Haeck

Dans la foulée de **Polyphonie,** des textes d'émotion et de raison, pour ameuter la vie et l'espoir. Préface de Joseph-Henri LÉTOURNEUX.

160 pages (prix à venir)

Un moulin, un village, un pays
par Gilles Raymond

L'histoire d'un moulin, d'un village et d'un pays. La ville de Donnacona comme toile de fond. Les patrons, les syndicats et des personnages inoubliables.

192 pages (prix à venir)

Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone
par Michel Garneau

Sûrement le plus beau texte de théâtre de Michel Garneau, qui sera joué à la place des Arts en octobre, par Michelle Rossignol et Monique Mercure. Illustré par Maureen Maxell.

144 pages (prix à venir)

Les fêtes populaires du Québec
par Évelyne Foy, Louise de GrosBois, Francine Poirier et Marie Chicoine

Le livre de la rentrée! Une analyse des festivals québécois, acadiens et lousianais. Illustré de plus de cinq cents photos, grand format: 9 pouces sur 12 pouces. Un ouvrage qui deviendra un best-seller.

300 pages (prix à venir)

à paraître en novembre

Mes recettes au yogourt
par Soeur Berthe

Un livre de recettes pas comme les autres. Une solide introduction par Victor-Lévy Beaulieu qui raconte le temps des artisans et celui de l'industrie. Plus de deux cents recettes de Soeur Berthe. Illustré d'une trentaine de photos couleur.

280 pages — **$12.95**

Satan Belhumeur
par Victor-Lévy Beaulieu

L'histoire du gourou de Jos Beauchemin qui habite un tonneau en plein milieu de la rue Monselet à Moréal-Mort. Un roman plein d'humour... vert et noir. Illustré par Gilles Tibo.

230 pages — **$12.95**

Valère et le grand canot
par Yves Thériault

Le deuxième tome des contes, récits et nouvelles d'Yves Thériault. Préface de Victor-Lévy Beaulieu. Une oeuvre colossale, à redécouvrir. Des inédits pleins de personnages fabuleux.

300 pages — **$14.95**

Aussi disponible: **La femme Anna et autres contes,** 320 pages — **$14.95.** ...

... et des tas d'autres livres pour une rentrée pas comme les autres! Réservez vos exemplaires dès maintenant!

UN LIVRE GRATUIT AVEC TOUT ACHAT!

Avec tout achat de l'un ou l'autre des ouvrages annoncés dans cette page, VLB Éditeur vous offre gratuitement l'un ou l'autre des ouvrages suivants:

Don Quichotte de la Démanche de Victor-Lévy Beaulieu ou **Historiettes** de Jacques Ferron.

VLB ÉDITEUR
2016 rue Sherbrooke est
Montréal H2K 1B9
téléphone: 524-2019

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:

.....

Je choisis comme livre-cadeau ☐ Don Quichotte de la Démanche
☐ Historiettes

Ci-joint ☐ chèque, mon ☐ mandat postal au montant de $ .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

faire vot[illegible]que au nom de la librairie Beaulieu et retournez à:

LIBRAIRIE BEAULIEU, 5840 est Léger, Montréal-Nord, H1G 1K6, au téléphone: 322-8410

Qui délire en philosophie?

par Michel-Rémi Lafond et Jean-Charles Perreault

Les auteurs enseignent tous les deux au département de philosophie du collège du Nord-Ouest à Rouyn-Noranda. Ils répliquent ici à un article de M. Jean-Jacques Salvail paru le 5 septembre dernier qui lui-même commentait les propos de notre collaborateur Jacques Dufresne parus la semaine précédente.

LE débat philosophique au Québec est mince. Il appartient à une certaine catégorie d'individus — universitaires — qui entretiennent des cloisons étanches afin que rien ne déborde de leurs discussions très spécialisées. Si le débat doit se dérouler, ou tout au moins être lancé au Québec, ce n'est pas uniquement à ces spécialistes d'en prendre les responsabilités d'autant plus que l'état de la philosophie aussi bien ici qu'en Occident en général, s'il ne laisse pas complètement à désirer, dévale une pente qui conduit à une sorte de contentement purement théorique, ou encore, à une béatitude conceptuelle, théorétique. Le moins qu'on puisse en dire est que la coupure avec la réalité semble prendre des proportions fort alarmantes sinon prostrantes.

L'article signé par M. Jean-Jacques Salvail paru dans LE DEVOIR du 5 septembre dernier est à cet égard particulièrement révélateur. Soit par cynisme ou soit par désabusement, l'auteur nous laisse croire qu'une approche critique en philosophie constitue du délire ce qui rejoint de très près le paradigme philosophique dominant qui prévaut déjà depuis plusieurs années en Occident, soit le scientisme.

À quoi peut bien se ramener le scientisme qui habituellement s'identifie au positivisme? Avec beaucoup de perspicacité, Jürgen Habermas a bien répondu à ce questionnement: «à la dénégation de toute réflexion critique». Dans une telle philosophie — il s'agit du positivisme logique, de la philosophie analytique et de leurs partisans — qui nie ou tout le moins qui remet en question l'existence d'un sujet, la notion pratique et théorique de critique, dans ce contexte, devient soit extrêmement problématique soit dénuée de toute signification.

Aux yeux des adeptes de cette philosophie — les gourous ne manquent pas: Comte, Carnap, Hempel, Quine, etc. — singulièrement envahissante depuis l'explosion des découvertes scientifiques et techniques au 20e siècle, la science monopolise tous les savoirs et concentre en elle toutes formes de sagesse en même temps qu'elle répond globalement et exhaustivement aux problèmes vitaux auxquels l'Homme est confronté. Dans ce cadre, le statut de la philosophie devient sérieusement galvaudé.

Si, comme l'écrivait Auguste Comte, «la science est sa propre philosophie», alors, à quoi se ramène l'utilité actuelle et potentielle de la philosophie? La philosophie aujourd'hui s'enferre dans un «aplatventrisme» servile devant les sciences, position issue directement du scientisme né au 19e siècle. Cette servilité devient visible par les choix théoriques que la philosophie fait siens: analyse des théories scientifiques, méthodologie de la recherche en science, formalisme pur et dur, objectivisme asséchant voire même expérimentalisme dont les conséquences ne sont pas toutes bien perçues. Sans tomber dans une conception instrumentale de la philosophie, nous croyons que cette dernière peut revêtir encore un rôle et un sens que la science lui refuse.

Comme Nietzsche, nous pensons que la philosophie doit s'assigner comme tâche, contrairement à l'optimisme béat du positivisme a-critique, «de s'élever contre l'idéal du jour» et au philosophe «d'être la mauvaise conscience de son temps». Connaissant le cas à la fois philosophique et existentiel du solitaire de Sils Maria, nous mesurons correctement les risques et périls que comporte une telle attitude. Car se revendiquer comme philosophe de nos jours, cela devrait consister à établir une critique de l'ordre existant, ce que Jean Grenier appelle fort justement «le fantasme nihiliste de la raison technique», en faire ressortir les moindres ressorts cachés ainsi que les plus viles machinations et finalement à mettre en relief les conséquences occultes certainement désastreuses pour l'avenir de l'Homme.

Or l'espace de rationalité de la philosophie contemporaine tend à devenir discours idéologique d'où la perte du caractère de spécificité qui était propre à la philosophie. Il va sans dire que face à la crise idéologique vécue et éprouvée planétairement dans le monde actuel, la philosophie n'agonise plus. Elle n'existe tout simplement plus: nous n'avons plus affaire à des philosophes mais à des idéologues qui la plupart du temps, à travers leur(s) discours, ne visent qu'à légitimer leurs intérêts mesquins et égoïstes.

Si comme le croit pertinemment bien l'écrivain allemand Ernst Jünger pour qui «des idéologies il n'en reste que des caricatures», nous sommes portés à croire de notre côté que le corps philosophique se décharne à une vitesse telle qu'à ce rythme il n'y restera plus qu'un squelette: peut-être même que cette fossilisation de la philosophie dont on célèbre le chant funèbre correspond nettement à une tendance nihiliste facilement discernable dans les discours idéologiques (philosophiques) qui voguent à la dérive dans le vide de notre société désarmée devant le désert de la pensée.

Si, d'accord avec Wittgenstein, nous croyons que «les limites de notre langage sont les limites de notre univers», l'article signé par M. Salvail nous apparaît comme énormément significatif de l'univers actuel: univers des discours clos recroquevillés sur eux-mêmes, univers sans aucune ouverture sur une perspective critique, univers aveugles devant les nouveaux horizons qui éventuellement pourraient s'ouvrir, bref, discours sénescents à l'image de notre civilisation qui a une énigmatique prédilection pour les pensées du désastre.

Peut-être que le seul apport des «nouveaux philosophes» — et non le moindre — a été de déceler qu'à travers les discours philosophiques contemporains qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'ils soient politiques ou apolitiques — ou qui se veulent tels — de découvrir le caractère virtuellement totalitaire de ces univers clos et finis. Si avec Einstein est apparu un nouveau paradigme en science au 20e siècle — la relativité — pour sa part, la philosophie n'a pas cherché à dépasser le point de vue étroitement unilatéral du regard qu'elle projette sur le monde et ses problèmes politiques, sociaux, économiques, écologiques etc.

Pour terminer nous ajouterons que nous croyons fermement que la philosophie, malgré sa mort annoncée précocement par le scientisme et le positivisme, incarne encore une valeur qu'il ne faut pas dédaigner face à l'épreuve de ce néant qui d'Occidental originellement, est devenu planétaire.

L'Afrique et ses biens culturels

COTONOU, Bénin (PC) — «Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. C'est du léninisme-marxisme ça».

Voilà ce qu'a déclaré, hier, le président du Bénin, Mathieu Kerekou, en se prononçant pour le retour en Afrique des biens culturels qui se trouvent à l'étranger.

Cette question du retour aux peuples de leur patrimoine culturel avait fait la veille l'objet d'un débat à la Conférence sur la culture qui se déroule depuis une semaine à Cotonou.

Des mesures de sécurité extraordinaires ont été prises hier à la conférence alors que le président est venu personnellement saluer les ministres de la Culture qui ont commencé leur réunion. Le Canada est représenté par son ministre des Communications, Francis Fox, et le Québec par M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles. M. Normand Martin, sous-ministre de la Jeunesse, représente le Nouveau-Brunswick.

Il s'agit pour les ministres d'accepter ou de refuser au cours d'une séance marathon de quatre heures les recommandations de leurs hauts fonctionnaires. Ceux-ci, qui siégeaient depuis lundi, ont scruté et débattu longuement le programme soumis par l'Agence de coopération culturelle et technique. Un point du programme propose la confection d'un répertoire du patrimoine africain.

C'est au cours de ce débat que les Africains ont réclamé le rapatriement des biens culturels qui se trouvent dans les musées étrangers. Les Africains maintiennent que les musées devraient se contenter de conserver des photographies ou des copies de ces oeuvres d'art.

Les représentants de la France et du Canada ont demandé que la solution de ce problème soit laissée à l'UNESCO qui en a déjà été saisi. La France a souligné qu'à l'UNESCO, on pensait généralement que pourraient être rapatriés seulement les biens culturels qui ont une signification historique, parce que nombre d'oeuvres d'art n'ont pas réellement une grande incidence sur la culture. Le problème est cependant complexe, étant donné que des oeuvres historiques sont aux mains de collectionneurs privés.

Les Africains ont admis au cours du débat que nombre de ces pièces n'existeraient plus si elles n'avaient pas été recueillies par des musées étrangers.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Conjurations de la violence

par Michel Feher

Collection «Croisées»
13,5 X 21,5 cm, 104 pages

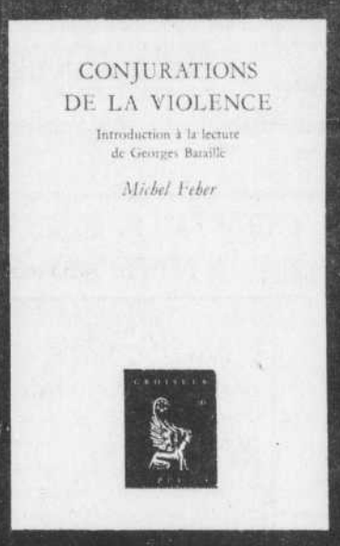

Un nouveau mystique: ainsi Sartre dépeignait-il Bataille, coupable à ses yeux de guetter la violence de l'Instant au lieu d'appréhender le Temps qu'elle fait naître et qui la dépasse. Faut-il être mystique pour se détourner de ce Sens que l'histoire se cherche et qui semble requérir l'engagement de toutes les libertés disponibles pour advenir? Le débat ouvert par Sartre avait le mérite de se situer au niveau des énoncés. Les premiers défenseurs de Bataille, par contre, se bornèrent à défendre le Sujet d'énonciation, à louer l'artiste souverain contre ses prosaïques détracteurs mais sans oser confronter ses intuitions à leurs certitudes. Bataille, auditeur insolite mais assidu de Kojève et de ses cours d'«Introduction à la lecture de Hegel», prenait cependant l'entreprise du Sens très au sérieux et c'est à ce titre qu'il y découvre le paradoxe de toute téléologie qui, de réserver chaque instant pour une fin qui l'éclaire et l'identifie, ne peut que se dissoudre au moment même où sa raison triomphe. Aussi, n'est-ce pas l'apaisement et la réconciliation qu'annonce le Crépuscule de l'Histoire, mais le retour d'une violence irréductible, d'une dépense immédiate où culminent le ravissement et l'horreur. Bataille donne ainsi naissance à une authentique tragédie où la Fatalité défait la Sagesse qui cherche à la conjurer. Telle est bien la portée de cette Part maudite tour à tour consacrée et crainte, investie dans la conquête impériale, niée par la loi judaïque, «miraculée» par la foi chrétienne et que la Raison dialectique, dernier avatar de la Sagesse, tâche en vain de maîtriser. D'une pareille fresque généalogique, Bataille a maintes fois et sous diverses formes repris le récit: le présent texte tente d'en ressaisir la trame et d'en esquisser le schéma.

Prix de l'ouvrage $15.70

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

NOUS LES AVONS TOUS

Manuels scolaires
niveau secondaire général et professionnel

Livres scientifiques et techniques
niveaux collégial et universitaire

Librairie Champigny Inc.
4474, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1 près du métro Mont-Royal tél.: 844-2587

Enfin à Montréal! une

librairie·discount RENAUD-BRAY

5219, Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y1 — Tél.: (514) 342-1515

Chez **RENAUD-BRAY**, vous bénéficiez à longueur d'année d'une remise de 20% sur tous les livres en stock. Voici quelques exemples de prix **discount**:

Les romans

LA FEMME FARDÉE
de Françoise Sagan
Prix rég.: $19,95
Prix discount: $15,96

LUNE DE FIEL
de P. Bruckner
Prix rég.: $16,95
Prix discount: $13,56

LA STORIA
d'Elsa Morante
(Coll. Folio/2 vol.)
Prix rég.: $6,15/$5,45
Prix discount: $4,92/$4,36

LE CHOIX DE SOPHIE
de William Styron
Prix rég.: $19,95
Prix discount: $15,96

LE JEU DE LA TENTATION
de Jeanne Bourin
Prix rég.: $15,95
Prix discount: $12,76

LE MATOU
de Yves Beauchemin
Prix rég.: $14,95
Prix discount: $11,96

LE CANARD DE BOIS
de Louis Caron
Prix rég.: $12,95
Prix discount: $10,36

GUERILLEROS
de V.S. Naipaul
Prix rég.: $22,50
Prix discount: $18,00

UNE VIE N'EST PAS ASSEZ
de Flora Groult
Prix rég.: $9,95
Prix discount: $7,96

Les essais

LE DÉFI INFORMATIQUE
de B. Lussato
Prix rég.: $12,95
Prix discount: $10,36

LE CHOC AMOUREUX
de Francesco Alberoni
Prix rég.: $11,95
Prix discount: $9,56

L'ARC-EN-SOI
de D. Pelletier
Prix rég.: $9,95
Prix discount: $7,96

DISCOUNT [diskaunt] n. m. (mot anglais). Formule de vente pratiquée généralement dans les grandes surfaces et caractérisée par des prix de détail sensiblement moins élevés que dans les secteurs commerciaux traditionnels.

Extrait du **Petit Larousse illustré 1981**

ENFANTS DU VERSEAU
de M. Ferguson
Prix rég.: $19,95
Prix discount: $15,96

ART ET ILLUSION
de Gombrich
Prix rég.: $38,50
Prix discount: $30,80

Biographies et souvenirs

MARIA CALLAS PAR-DELÀ SA LÉGENDE
de A. Stassinopoulos
Prix rég.: $18,95
Prix discount: $15,16

LA RIVE GAUCHE
de H.R. Lottman
Prix rég.: $19,95
Prix discount: $15,96

NOSTRADAMUS, HISTORIEN ET PROPHÈTE
de J.C. de Fontbrune
Prix rég.: $34,90
Prix discount: $27,92

MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
Prix rég.: $13,95
Prix discount: $11,16

Les B.D.

INSUBMERSIBLE ACHILLE TALON
de Greg
Prix rég.: $5,95
Prix discount: $4,76

LE SECRET DE LA SALAMANDRE
de Tardi
Prix rég.: $8,95
Prix discount: $7,16

Les livres féministes

L'ÉCHAPPÉE DES DISCOURS DE L'OEIL
de M. Ouellette-Michalska
Prix rég.: $14,50
Prix discount: $11,60

MA MÈRE, MON MIROIR
de Nancy Friday
Prix rég.: $14,95
Prix discount: $11,96

LES ENFANTS DE JOCASTE
de C. Olivier
Prix rég.: $13,75
Prix discount: $11,00

Les livres politiques

LA CITÉ DES PROMOTEURS
de James Lorimer
Prix rég.: $13,95
Prix discount: $11,16

LE JOURNAL PIÉGÉ OU L'ART DE TRAFIQUER L'INFORMATION
de A. Berthiaume
Prix rég.: $12,95
Prix discount: $10,36

VEINES OUVERTES DE L'AMÉRIQUE LATINE
de E. Galeano
Prix rég.: $29,10
Prix discount: $23,28

SUCRE AMER
de Maurice Lemoyne
Prix rég.: $14,95
Prix discount: $11,96

Les livres de voyage

GUIDES VERTS MICHELIN
Prix rég.: $7,95 ch.
Prix discount: $6,36 ch.

La Pléiade

À LA RECHERCHE DU TEMPS PERDU
de Marcel Proust
Vol. 1:
Prix rég.: $32,00
Prix discount: $25,60
Vol. 2:
Prix rég.: $35,50
Prix discount: $28,40
Vol. 3:
Prix rég.: $41,50
Prix discount: $33,20

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE III
Prix rég.: $63,00
Prix discount: $50,40

Livres d'art

PARIS-PARIS
Catalogue d'exposition du Centre Georges-Pompidou
Prix rég.: $42,50
Prix discount: $34,00

QUÉBEC
de Mia et Klaus
Édition brochée:
Prix rég.: $55,00
Prix discount: $44,00
Édition reliée:
Prix rég.: $70,00
Prix discount: $56,00

Les livres pratiques

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE (éd. de luxe)
de Jehane Benoit
Prix rég.: $32,95
Prix discount: $26,36

FLORE DES CHAMPIGNONS DU QUÉBEC
de R. Pomerleau
Prix rég.: $65,00
Prix discount: $52,00

CHAMPIGNONS DU QUÉBEC
de D. Lebrun et A.-M. Guérineau
Prix rég.: $9,95
Prix discount: $7,96

Dernière heure:

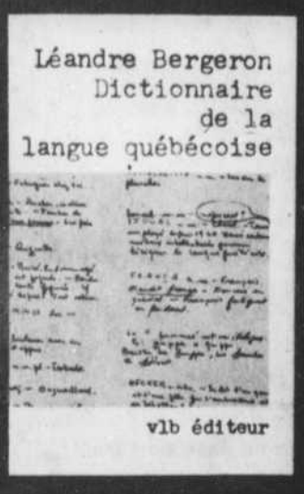

En édition de poche
Prix rég.: $11,95
Prix discount: $9,56

Lech Walesa tient son propre rôle dans le film du Polonais Andrzej Wajda: «L'Homme de fer».

Kristina Janda et Jerzy Radziwilowicz y tiennent les rôles principaux.

«L'Homme de fer»

Une démocratie en train de relever la tête

par Francine Laurendeau

DEVANT *L'Homme de fer*, les critères traditionnels s'écroulent et le critique le plus pointilleux, crayon en l'air, en oublie de prendre des notes. Tourné «à chaud» dans des circonstances exceptionnelles, le dernier film d'Andrzej Wajda remportait haut la main la récompense suprême au Festival de Cannes et rarement Palme d'Or n'aura été à ce point méritée. On se souvient de *L'Homme de marbre* (1976) où la jeune Agnieszka, cinéaste intrépide, menait une enquête sur le travailleur d'élite Birkut, enquête qui allait la mener à une inquiétante remise en question des valeurs et des politiciens qui dirigeaient la Pologne des années cinquante. En août 1980, Winkiel, journaliste à la radio-télévision polonaise, est chargé par ses supérieurs d'une mission qu'il mettra un certain temps à éclaircir: il devra se rendre à Gdansk, ville du littoral, pour constituer un dossier sur Maciek Tomczyk, considéré par les autorités comme un des plus dangereux meneurs de la grève en cours aux chantiers navals. Winkiel a l'ordre en somme de bâtir un reportage à seule fin de discréditer Tomczyk.

Son séjour à Gdansk sera pour Winkiel une série de révélations sur une réalité que le journaliste croyait pourtant bien connaître. Il va être amené à remonter au soulèvement étudiant de 1968 et au soulèvement ouvrier de 1970, brutalement réprimés, pour comprendre le cheminement qui a conduit l'ouvrier Tomczyk, fils du Birkut de *L'Homme de marbre*, à son engagement actuel. D'un témoignage à l'autre, la conscience assoupie de Winkiel se réveille et il va finalement, tandis que le syndicat Solidarité triomphe, se ranger auprès des grévistes radieux. Trop tard cependant pour que son geste ne soit pas interprété comme foncièrement opportuniste.

Cette façon de nous dresser un tableau historique et politique de la Pologne de ces treize dernières années, à travers le comportement erratique d'un journaliste peu scrupuleux et l'histoire de protagonistes retrouvés de *L'Homme de marbre*, est d'une habileté géniale. Andrzej Wajda, on le sait, a profité de la libéralisation de la censure pour intégrer dans son film des séquences qu'on l'avait forcé à retirer de *L'Homme de marbre*. Comme celle où Agnieszka, après avoir vainement cherché au cimetière la tombe de Birkut, se résigne à déposer ses fleurs sur une porte. Il a également intégré de courts éléments d'archives jamais diffusés par la télévision polonaise, comme ce reportage en noir et blanc sur les événements tragiques de 1970.

«À part cela, j'ai tout reconstitué, déclarait le cinéaste au *Monde:* la scène de la croix dressée, les grèves sur les chantiers. Nous avons eu un plaisir particulier à recréer, pour le cinéma, la scène de la signature des accords, où nous avons mis juste un ou deux documents. J'avais demandé par annonce, dans un journal de Gdansk, la participation des ouvriers, de la population. Cela s'était passé dans une très grande salle. Les gens sont venus en foule; ils se sont assis, d'eux-mêmes, à leur place. Très rapidement, la salle est redevenue ce qu'elle avait été dans la réalité. Tous mes «figurants» sentaient qu'ils avaient appartenu à un événement historique». Wajda s'est même payé le luxe historique suprême de faire «figurer» Lech Walesa dans son propre rôle...

Cette authenticité, on la sent à chaque instant, elle captive, elle bouleverse. Réalisé à toute vitesse sous la pression formidable d'une actualité historique encore très proche, *L'Homme de fer* ne s'attache pas moins à des éléments de la réalité polonaise dont les médias ne peuvent rendre compte dans toute leur complexité. Par exemple, on aime bien la vodka en Pologne. Peut-être un peu trop. Winkiel, qui transpire et tremblote comme un alcoolique, est néanmoins contraint au régime sec: à Gdansk, pendant le conflit, le comité de grève avait prudemment interdit la vente de tout alcool... (L'espace nous manque pour rendre justice aux comédiens, mais soulignons au moins la subtilité et l'ambivalence de Marian Opania dans le rôle difficile de Winkiel.) Mais ce qui étonne le plus — pas tant que cela si on se rappelle le signe de croix furtif de Birkut dans *L'Homme de marbre* — c'est la religion, la religiosité même, partout présentes, intimement liées au nationalisme polonais. La liberté de culte figurait du reste parmi les revendications de Solidarité dans ce pays où se marier à l'église semble relever de l'engagement politique tout autant que de la profession de foi.

La musique de la langue polonaise est à mon avis un élément indissociable de ce film sur la Pologne et j'ai trop souvent blâmé les distributeurs qui nous assénaient des versions doublées pour ne pas saluer ici l'heureuse initiative de Bernard Dagenais et de Robert Meunier qui nous présentent *simultanément* une version originale polonaise sous-titrée en français, une version originale sous-titrée en anglais et une version doublée en français.

Le témoignage irremplaçable que constitue *L'Homme de fer* est, malgré tout, un message d'espoir parce que, grâce à la détermination sereine de tout un peuple, la démocratie relève la tête en un coin du monde où on la croyait vaincue. Et quand, remonté dans votre voiture après le film, vous entendez à la radio qu'à son congrès de Gdansk, Solidarité revendique entre autres des élections libres, vous avez soudain le sentiment de commencer à comprendre ce qui se passa là-bas, le sentiment d'avoir désormais des amis en Pologne. (Aux nouveaux cinémas Cinéplex, 2001, rue Université, Métro McGill.)

à voir

■ **L'Homme de marbre.** Film magistral d'Andrzej Wajda. Pour jouir du cinéma. Pour mieux comprendre la Pologne. Pour mieux apprécier *L'Homme de fer* qu'on peut voir au Cinéplex. (Au complexe Desjardins.)

■ **La Femme de l'aviateur.** Premier film des «Comédies et Proverbes», nouveau cycle d'Eric Rohmer. Marivaudage moderne. Dialogues brillants. Distribution et direction d'acteurs étonnantes. Cinéma tendre et attentif. (Au cinéma Élysée.)

■ **Possession.** Le monstre intérieur qu'engendre une société oppressive. Réalisation tendue d'Andrzej Zulawski et interprétation inoubliable d'Isabelle Adjani. (Au complexe Desjardins.)

■ **Les Années lumière.** Jonas a vingt-cinq ans en l'an 2000 et Yoshka, un vieux, lui enseigne l'épreuve, l'écologie, l'utopie. Superbe. D'Alain Tanner. (Au complexe Desjardins.)

■ **Moi, Christiane F.** La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 4, Greenfield Park 1, Laval 1 et Versailles 1.)

■ **Les Plouffe.** Tournée par Gilles Carle, cette adaptation cinématographique du roman de Roger Lemelin mérite le déplacement pour le soin apporté à sa production et à sa direction artistique. (Au Rivoli 1.)

■ **Bar Salon** et **L'Eau chaude, l'eau frette.** Deux films d'André Forcier. Humour. Aliénation. Désespoir. En attendant son prochain long métrage qui tarde. (Au cinéma Parallèle, aujourd'hui et demain.)

■ **Les Folles Aventures de Picasso.** «Les biographies traditionnelles romancent et mentent à 70%; nous avons décidé de mentir à 95%», disent les auteurs de ce film suédois. Mensonges drôles, affectueux, qui composent paradoxalement la vérité de Picasso. (Au Cinéplex.) **R.G.**

L'artisan polonais : un statut particulier

VARSOVIE (AFP) — Malgré la disette, la pénurie et les déboires économiques de la Pologne, les artisans privés exercent encore l'une des rares professions relativement prospère et dynamique dans le pays.

Cette activité, qui représente 5% de la production nationale avec 500,000 travailleurs répartis dans 235,000 entreprises privées, reste lucrative par comparaison avec les salaires de l'industrie d'État. L'écart des rémunérations varie souvent de un à dix, certains artisans exerçant un véritable monopole sur des secteurs tels que les fruits et légumes, la réparation automobile et les activités de services en général.

Il est néanmoins relativement difficile de définir le poids exact de l'artisanat privé polonais, le plus important des pays de l'Est, car de nombreux travailleurs d'État avouent faire pour d'autres particuliers de menus travaux chez eux après leurs horaires à l'usine, souvent avec le matériel de l'État.

Les autorités, tout en encourageant ce secteur par des mesures spécifiques (prêts à taux réduit, avantages fiscaux, constitution de sociétés mixtes avec l'étranger) qui ne sont pas toujours appliquées, ne peut pas, par principe idéologique, permettre un enrichissement trop flagrant des artisans, souvent considérés comme les responsables de l'inflation.

Ainsi des impôts et taxes frappent lourdement les entreprises prospères, mais d'un autre côté, une loi de juin dernier assure dorénavant sur le papier au secteur privé une égalité de droit avec les organismes d'État.

CINÉMA 7e ART
SAMEDI ET DIMANCHE
Excalibur
version anglaise
L'enfant Lumière
version française de Shinning
$2.50 pour les 2 films
DE LUNDI À MERCREDI
LA FIÈVRE DES PLANCHES
version française
et
HAIR
version française
3180 Bélanger 721-5310

Didier FARRÉ présente
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
4e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

LE FILM LE PLUS CONTROVERSÉ DES 10 DERNIÈRES ANNÉES!
18 ANS Adultes
'AU FESTIVAL DE CANNES, ce film a provoqué des réactions passionnelles et s'est terminé par des ovations!...
J. Ciclier
Le Monde
UN SPECTACLE COLOSSAL de près de 3H.
ISABELLE HUPPERT
KRIS KRISTOFFERSON
CHRISTOPHER WALKEN · JOHN HURT
Un film de MICHAEL CIMINO
LA PORTE DU PARADIS
V.F. (HEAVEN'S GATE)
BERRI — Tous les jours 12.10 - 3.10 - 6.10 - 9.10
BROSSARD et LAVAL: SAM.-DIM.: 12.10 - 3.10 - 6.10 - 9.10 SEM.: 8.00 P.M.
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODÉON 2 — LAVAL CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

ENTRE LE MARBRE ET LE FER, L'AVENTURE CONTEMPORAINE DE LA POLOGNE
POUR TOUS
"UN CHEF D'ŒUVRE!" — VILLAGE VOICE
PRIX SPECIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES
L'HOMME DE MARBRE D'ANDRZEJ WAJDA
14.00 - 17.00 - 20.00
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

Une femme libre... indépendante...
Tout le charme et le mystère de
POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE
"J'aime l'amour, je lui dois tout: mes bonheurs, mes malheurs..."
Je vous aime
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT | GÉRARD DEPARDIEU | SERGE GAINSBOURG | ALAIN SOUCHON
un film de CLAUDE BERRI
distribué par LES FILMS MUTUELS
CREMAZIE
ST-DENIS · CREMAZIE 388-4210
Sam. - Dim.: 1.20 — 3.20 — 5.20 — 7.20 — 9.20.
Semaine: 7.20 — 9.20

ADMISSION À PRIX RÉGULIER!
GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE — 1981
Toute une époque...
POUR TOUS
ICC présente
Les Plouffe
un film de GILLES CARLE
d'après le roman de ROGER LEMELIN
avec ÉMILE GENEST · JULIETTE HUOT · DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND · PIERRE CURZI · SERGE DUPIRE · ANNE LETOURNEAU
Une distribution CINÉ 360
RIVOLI 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
SAM. DIM; 12.05, 4.05, 8.00, SEM. 8.00 P.M.

TREVOR HOWARD MICK FORD
POUR TOUS
PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
Alain Tanner est décidément un grand maître du cinéma et Trevor Howard un comédien fascinant et superbe. —COMBAT
Un film admirable, une étincelante entrée de Tanner le marginal dans la compétition du Festival de Cannes. —PANORAMA
D'une poésie et d'une intelligence confondantes, cette oeuvre nous enchante. —LE FIGARO
Le film de Tanner étonne par sa rigueur, sa simplicité. Il y avait longtemps qu'on avait vu pareille démonstration de pur cinéma. —LA PRESSE
Gilles BÉRIAULT présente
5e SEMAINE
Les Années Lumière
V.F. de Light Years Away
UN FILM DE ALAIN TANNER
12.45 - 14.55 - 17.05 - 19.15 - 21.15
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

«Je vous aime»

Un film brillant mais soporifique

par Richard Guay

CATHERINE Deneuve, Gérard Depardieu, Jean-Louis Trintignant, Serge Gainsbourg et Alain Souchon, voilà une distribution qui de prime abord intéresse et a tout pour attirer de nombreux spectateurs. C'est celle du film *Je vous aime* du cinéaste français Claude Berri. Ainsi celui qui nous a déjà donné, on s'en souviendra, *Le Vieil Homme et l'enfant*, nous offre quinze ans plus tard La Belle Dame et ses quatre mecs car *Je vous aime* c'est précisément cela: une femme superbe et les quatre hommes qu'elle a aimés puis abandonnés. S'il est vrai que la distribution attire, il est tout aussi vrai cependant que le récit et sa réalisation distillent un ennui certain.

Pourquoi? Les raisons sont multiples. Tout d'abord le sujet. On admettra qu'il n'est pas nouveau et que, même si l'on y sent par moments l'influence d'un féminisme de bon aloi, ce cinéma axé sur l'amour insatisfait et les difficultés de communiquer fait un peu dépassé. D'autant plus que certains cinéastes comme Antonioni, par exemple, ont déjà fait mieux dans le genre et cela pendant les années soixante.

Mais, à bien y penser, l'ennui et l'indifférence que ressent le spectateur devant les images de *Je vous aime* ne dépendent pas tant du sujet que de son traitement. Le scénario en effet abuse des flash-backs. On va du présent au passé, du passé au passé composé, pour mieux revenir au passé et, à la toute fin, au présent. Si on finit par s'y retrouver, en partie à cause des changements de coiffure de Catherine Deneuve, le récit ainsi construit agace, tellement il est laborieux et dilue rapidement l'intérêt du spectateur qui finalement décroche parce que, dans ce va-et-vient, il réussit mal à ressentir les émotions des personnages.

Et que dire de ces personnages sinon qu'ils composent un milieu riche, un peu oisif, qu'on a tellement vu au cinéma français et en particulier dans les films de Claude Sautet. Superbe résidence, foyer, tennis, piscine. Un saut aux sports d'hiver. Un autre à l'hôtel. Des enfants «cute» à souhait. On croirait feuilleter les pages de la revue Jours de France. Du tape-à-l'oeil, tout ça! La vraie vie est ailleurs. Le bon cinéma aussi.

Dans *Je vous aime*, le réalisateur Claude Berri s'est aussi trop souvent contenté de faire des images-posters de sa vedette principale, Catherine Deneuve. Les zoom-in sur son visage sont innombrables. Ils reviennent constamment comme un mauvais tic. Si Deneuve est toujours aussi belle, elle a déjà été mieux dirigée et mieux servie. Il en est de même pour Gérard Depardieu et Jean-Louis Trintignant qui incarnent chacun un amant, le premier étant plus généreux que le second. Quant à Serge Gainsbourg, il joue plus ou moins son personnage, conséquemment on a du mal à le prendre au sérieux. Alain Souchon, lui, surprend; ce premier rôle au cinéma devrait lui en attirer d'autres.

Enfin on aura remarqué que Berri s'inscrit dans un courant récent du cinéma français qui intègre dans son récit une forme de spectacle. Truffaut l'a fait avec le théâtre dans *Le Dernier Métro* où jouait aussi Catherine Deneuve, Lelouch avec la danse surtout dans *Les Uns et les Autres* et voilà que Berri intègre la chanson: avec Gainsbourg, bien sûr, mais aussi avec Deneuve qui dans le film compose des chansons et Depardieu dont le personnage a déjà été chanteur.

En terminant comment ne pas rappeler cette séquence entre Catherine Deneuve et Alain Souchon où Deneuve lui dit à propos de l'amour: «On repense au début et on attend que ça finisse». Si cette phrase résume bien la conception que le personnage se fait d'une relation amoureuse, elle résume très bien aussi l'impression que laisse le film: on attend que ça finisse. (Au cinéma Crémazie).

●

Le film de Patrice Leconte, *Viens chez moi j'habite chez une copine*, présente une distribution moins célèbre et pourtant, des deux longs métrages, celui de Leconte est nettement le plus captivant. Peut-être pas tant à cause de Patrice Leconte lui-même, réalisateur des *Bronzés*, qu'à cause de Michel Blanc qui a collaboré au scénario, signé les dialogues et interprété le personnage principal.

Le récit est en fait l'adaptation cinématographique d'une pièce de Luis Rego et Didier Kaminka qui a tenu pendant quatre ans l'affiche d'un café-théâtre parisien. D'ailleurs Michel Blanc lui-même est venu au cinéma par le biais des cafés-théâtres.

Dans *Viens chez moi j'habite chez une copine* il joue le rôle de Guy, un personnage un peu inconscient, dragueur, baratineur, sympathique malgré tout, qui abuse constamment et qui, sans toujours s'en rendre compte, exploite tout le monde, en particulier ses amis chez qui il héberge, lui qui est sans travail et sans logement.

Au début, la tête ronde, chauve et moustachue de Michel Blanc fait sourire. Ses réparties aussi. Puis progressivement tout s'enchaîne et prend des proportions. Notre rire aussi d'ailleurs. Personnellement il y a longtemps qu'un film français m'a fait rire autant. Le comique de caractère s'installe et rapidement donne naissance à un comique de mots et de situations d'autant plus irrésistible qu'il est différent de ce à quoi nous ont habitués les récents films comiques français. Après De Funès et Pierre Richard, voici, avec Michel Blanc, un souffle nouveau et un nouvel anti-héros. Un humour gai et acide, rafraîchissant et cynique. Comme celui de Bretécher.

Et en plus cet humour s'enracine dans la quotidienneté d'une certaine jeunesse française qui cherche boulot, logement et l'âme soeur. Un humour tendre aussi grâce à Michel Blanc et ceux qui l'entourent soit principalement Bernard Giraudeau, Thérèse Liotard et Anémone.

Du grand cinéma? Non, certainement pas. Mais une vitalité, une fraîcheur, un charme, un comique indéniables qui font de *Viens chez moi, j'habite chez une copine* un film qui mérite le succès. (Aux cinémas Parisien, Laval, Versailles et Greenfield Park).

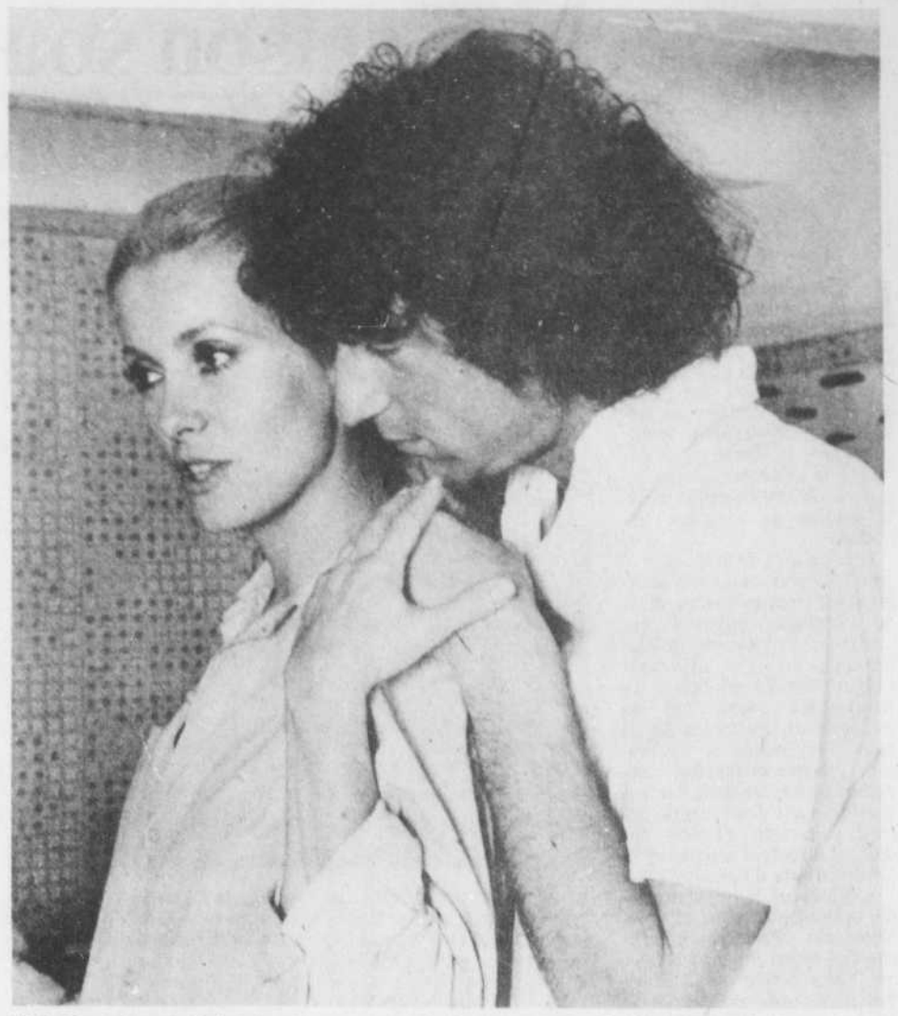

Alain Souchon et Catherine Deneuve dans «Je vous aime», de Claude Berri.

CLAUDE BERRI

«La comédie est l'art suprême»

par Richard Gay

COURT, rond, les tempes grisonnantes et le crâne dégarni, Claude Berri, réalisateur de *Le Vieil Homme et l'enfant*, était de passage à Montréal cette semaine à l'occasion de la sortie de *Je vous aime*, sa dernière réalisation mettant principalement en vedette Catherine Deneuve. Assis devant moi, il a l'air plutôt fatigué. J'apprendrai plus tard qu'il avait passé la nuit à discuter avec Luc Plamondon d'un projet de film, une sorte de comédie musicale où tout serait chanté comme dans *Les Parapluies de Cherbourg*, de Jacques Demy. L'avenir nous dira si ce projet aura des suites.

Pour le moment il est là pour *Je vous aime*, un film axé sur Alice, un personnage qui aime des hommes puis les abandonne. «Avec ce film dramatique, avouera-t-il, un film très différent de ce que j'avais fait jusqu'ici, j'ai appris des choses sur la vie et sur les femmes en particulier: je peux dire maintenant que je connais mieux les femmes qu'avant».

«Mais, dira-t-il plus loin, *Je vous aime* est un accident de parcours, car c'est un film où l'on ne rit pratiquement pas. Pour moi, la comédie est l'art suprême. On en dit plus dans une comédie, poursuit-il, que dans n'importe quel film dramatique. Dans une comédie, les choses ne sont pas blanches ou noires, elles sont plutôt nuancées en gris, le spectateur a sa part de réflexion tout en s'amusant. Dans les comédies on se contredit souvent: or la vie c'est ça, des contradictions, on se cherche, on pense un jour une chose, le lendemain on pense le contraire». Avec son prochain long métrage, Berri reviendra d'ailleurs à la comédie: le film mettra en vedette Coluche. «Je voudrais ne faire que des comédies. Pour moi, la communication véritable passe par le rire». Il affirmera aussi que le réalisme ne l'intéresse que dans la mesure où il peut servir à faire rire et, pour lui, entendre les spectateurs s'esclaffer devant les images de ses films constitue la plus grande satisfaction.

Si ses premiers films, *Le Vieil Homme et l'enfant*, *Le Mariage*, *Le Pistonné* et *Le Cinéma de papa* étaient en partie comiques, ils étaient en partie aussi autobiographiques. «Mais, affirme Berri, cette part d'autobiographie était parfois assez mince. D'ailleurs si le souvenir peut aider, il peut aussi constituer un blocage. Je pense que *Le Vieil Homme et l'enfant* a connu un grand succès, a rejoint toutes sortes de publics parce que j'ai su à certains moments dépasser mon souvenir personnel et créer, inventer». Il avouera, par ailleurs que *Le Cinéma de papa* est le film qu'il préfère de cette première période: «c'est le film, dit-il, qui colle le plus à la réalité de mon enfance et à la vie que j'ai connue avec mon père qui travaillait dans la fourrure».

Dans plusieurs de ses longs métrages, Berri a non seulement signé la réalisation mais aussi interprété un rôle, souvent le personnage principal. Claude Berri a d'ailleurs débuté sa carrière en tant qu'acteur. Mais l'acteur qu'il était pendant les années cinquante était plus souvent en chômage que sur le plateau. C'est alors qu'il a pensé à la mise en scène, tournant tout d'abord des courts métrages dont *Le Poulet* qui fut primé à Venise et à Hollywood. C'était en 1963. Trois ans plus tard, il signait *Le Vieil Homme et l'enfant* mettant en vedette Michel Simon. Ce film il l'a réalisé mais produit aussi.

Car Claude Berri est non seulement comédien et cinéaste, il est aussi producteur. «En produisant moi-même mes films, j'ai pu travailler avec une certaine liberté. Un autre producteur serait dérangeant pour moi. Côté financier j'ai, en fait, gagné plus d'argent en produisant les films des autres». Berri a en effet agi comme producteur sur plus de trente longs métrages. C'est lui, par exemple, qui a produit *Tess*, le dernier film de Polanski. «Polanski, exilé de l'Amérique, avait besoin de moi; je l'ai donc aidé comme j'ai aidé Milos Forman à une certaine époque». Berri a produit des films d'auteur, des films de Jacques Doyon, Marco Bellochio, Jacques Rivette, Eric Rohmer, mais aussi des films plus commerciaux, ceux de Claude Zidi par exemple. Et c'est surtout avec ces derniers que Berri s'est enrichi. «Mais sans les films de Zidi, je n'aurais pas pu produire *Tess*. En fait je suis pour la bivalence: cinéma commercial et cinéma d'auteur.» Pour lui, en fait, la production c'est une sorte de défi, un sport pour ainsi dire. «Ça me détend, dira-t-il, Milos Forman m'a déjà dit que produire les films des autres ça me permettait de ne pas penser à moi-même. En fait la production m'a surtout permis de combler le vide, d'attendre que j'aie l'inspiration pour faire de nouveau mes propres films parce que pendant plusieurs années je n'ai pas tourné et aussi j'ai eu des creux, des moments où mes films étaient moins bons, des films comme *Le Mâle du siècle*, *La Première Fois*, *Un moment d'égarement*. Maintenant j'ai envie de tourner, j'ai le goût, c'est reparti».

René Malo présente

POUR TOUS

LE SUCCÈS DE 1981!
3,000,000 de SPECTATEURS
ont adoré cette comédie.

Une réussite totale. Une vraie comédie comme on aimerait en voir plus souvent. PREMIÈRE

Une nouvelle tranche de rigolade . . . On peut aussi s'amuser au cinéma. CINÉ REVUE

Filmé vite, joué drôle . . . Acide et frais. L'EXPRESS

Michel Blanc est désarmant de drôlerie et de vulnérabilité tendre. LE QUOTIDIEN DE PARIS

L'observation juste et drôle d'un milieu jeune, à l'écart de la compétition sociale. TÉLÉ 7 JOURS

Un divertissement magistralement réussi par le réalisateur Patrice Leconte. LE FIGARO

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE

À L'AFFICHE!

Un film de PATRICE LECONTE

MICHEL BLANC • BERNARD GIRAUDEAU • THÉRÈSE LIOTARD

Adaptation PATRICE LECONTE et MICHEL BLANC Dialogue MICHEL BLANC d'après la pièce de LUIS REGO et DIDIER KAMINKA

avec la collaboration de JEAN LUC VOULFOW JEAN PAUL SEVRES

avec ANÉMONE CHRISTINE DEJOUX GAELLE LEGRAND MARIE ANNE CHAZEL BÉATRICE COSTANTINI

Musique de RENAUD Une production FILMS CHRISTIAN FECHNER

PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.20, SEM. 7.10, 9.20. LAVAL: SAM. DIM. 12.00, 2.15,4.30, 6.45, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15, SEM. 6.45, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 9.00, SEM. 6.45, 9.00.

Le PARISIEN 2 480STE CATHERINE O 866-3856 | GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129

LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776 | VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Rédisson

cinémasplus présente

GAGNANT "MEILLEUR SCÉNARIO" festival des films du monde

« À voir pour le beau duel que se livrent deux excellents comédiens » Francine Laurendeau (Le Devoir)

...Un affrontement entre deux bêtes de cinéma... Luc Perreault (La Presse)

« Un excellent suspense » Francine Grimaldi (Radio-Canada)

« Miller nous accroche avec habileté, il nous entraîne dans un labyrinthe ou la vérité et le mensonge s'entrechoquent continuellement » Franco Nuovo (Journal de Montréal)

« Bien fait, bien interprété, on s'implique du début à la fin » Manon Péclet (Dimanche-Matin)

LINO VENTURA
ROMY SCHNEIDER
MICHEL SERRAULT

14 ANS

GARDE À VUE

un film de CLAUDE MILLER
Dialogue de MICHEL AUDIARD
Musique de GEORGES DELERUE

Sam. - Dim.: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Semaine: 7:30 — 9.30

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

"QUELLE INTELLIGENCE! QUEL FILM! J'AI MIS DU TEMPS À AIMER ROHMER. ET CE FILM NE ME FAIT PAS CHANGER D'IDÉE." SERGE DUSSAULT - LA PRESSE

...C'EST MERVEILLEUX. LES DIALOGUES SONT BRILLANTS, LA TENDRESSE TOUJOURS PRÉSENTE, LA CAMÉRA ATTENTIVE ET LES COMÉDIENS RENVERSANTS" RICHARD GAY - LE DEVOIR

"UN BONHEUR SUBTIL" CLAUDE-MARIE TREMOIS - TELERAMA

"UN DES MEILLEURS FILM DE ROHMER ET UNE MAGISTRALE LEÇON DE CINÉMA" PASCAL BONITZER - CAHIERS DU CINEMA 322

"UN DES DEUX FILMS LES PLUS AMBITIEUX DE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES AVEC APOCALYPSE NOW, MAIS LE FILM DE ROHMER EST SANS DOUTE LE PLUS ABOUTI. JOEL MAGNY - CINEMA 81

POUR TOUS

COMÉDIES ET PROVERBES
ERIC ROHMER
la femme de l'aviateur
ou
on ne saurait penser à rien

PHILIPPE MARLAUD MARIE RIVIERE
ANNE-LAURE MEURY MATHIEU CARRIERE

ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10, SEM. 7.05 & 9.10

UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE...ISABELLE HUPPERT. UN RÉGAL POUR L'OEIL!

14 ANS

LA DAME AUX CAMÉLIAS

ISABELLE HUPPERT
GIAN MARIA VOLONTE
BRUNO GANZ

UN FILM DE MAURO BOLOGNINI

FABRIZIO BENTIVOGLIO • FERNANDO REY
CLIO GOLDSMITH • CARLA FRACCI

Le PARISIEN 5
480STE CATHERINE O 866-3856

1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME À 11.45.

POSSESSION, un film excessif, à la limite du tolérable... et d'une réalisation magistralement soutenue. Richard Gay - Le Devoir

18 ANS Adultes

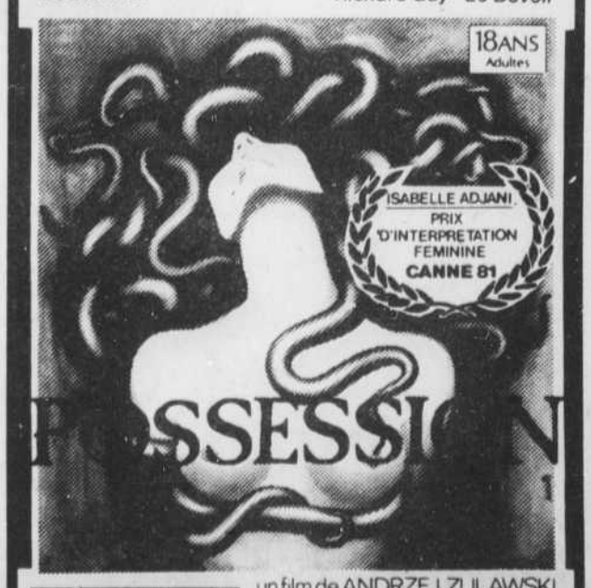

POSSESSION

desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
avec ISABELLE ADJANI • SAM NEILL

Une saison sous le signe de la jeunesse

par Gilles Potvin

LES Jeunesses musicales du Canada, sans doute l'entreprise musicale la plus active, non seulement au Québec mais à la grandeur du pays, annonçaient ces jours derniers le programme de leur 32ième saison en même temps que leur importante participation à la Journée internationale de la musique, le jeudi, 1er octobre, au complexe Desjardins.

Tout au long de la saison, un grand nombre de jeunes artistes et de groupes du Canada et de l'étranger offriront des centaines de concerts et ateliers dans les écoles, affirmant l'exceptionnelle vitalité de ce mouvement aujourd'hui répandu dans pas moins de 36 pays, constituant la Fédération internationale des Jeunesses musicales dont l'actuel président est Jean-Claude Picard, directeur général des JMC et directeur artistique du Centre d'arts d'Orford.

À Montréal, la populaire série dominicale «Sons et brioches» sera de nouveau à l'affiche dès dimanche à 11 heures au Piano nobile de la Place des Arts, inaugurant une dixième saison augmentée qui comprendra 14 concerts sous le thème «Musique de jeunesse». On y présentera surtout des oeuvres de grands compositeurs écrites dans leurs jeunes années. Demain, l'Ensemble instrumental des JMC dirigé par Daniel Swift interprétera des pages de Mozart, Schubert, Gordon Jacob et Darius Milhaud. La série se poursuivra avec un hommage à Bartok qui aura lieu le 4 octobre et qui comprendra la célèbre *Sonate* pour deux pianos et percussion et des extraits des *Mikrokosmos*. Un hommage à Igor Stravinsky, dont 1982 marque le centenaire de la naissance, terminera la série le 4 avril.

Lancée à Montréal, la formule «Sons et brioches» a fait boule de neige et on la retrouve aujourd'hui sous divers vocables dans plusieurs centres JMC et jusqu'au Centre culturel canadien à Paris sous le nom de «Musi-croissant».

Dans la région montréalaise, des centres JMC sont très actifs à Ville St-Laurent, Boucherville, St-Lambert ainsi qu'au Collège des Eudistes de Rosemont où des saisons de quatre concerts sont prévues, aussi bien avec de jeunes artistes comme le duo flûte et harpe Marian-Andrée Benny et Nathalie Teevin, la violoniste Angèle Dubeau, le pianiste Michel Fournier, le Duo classique de Montréal et des groupes comme Sax Plus, Répercussion, Anonymus, le Quintette de cuivres de Montréal sans compter le Choeur bulgare Sofia, qui effectuera cet automne une importante tournée JMC interprétant le riche répertoire de la musique liturgique orthodoxe.

Ailleurs au Québec et un peu partout au Canada, des douzaines d'artistes et de groupes sillonnent les routes s'arrêtant là où se trouve un centre ou une section JMC. Dans cette longue liste, on retrouve les noms du ténor Yves Cantin, des violoncellistes Johanne Perron et Ofra Harnoy, du trompettiste Richard Carson Stewart sans compter des ensembles comme l'Orchestre des jeunes du Québec, les Sortilèges, Passeport, un ensemble de musique québécoise traditionnelle, l'Ensemble instrumental des JMC, les Tapestry Singers, le Trio Caecilia. Outre le choeur bulgare de Sofia, les JMC ont invité cette année le choeur hongrois Gyor qui viendra de Budapest pour souligner le centenaire de la naissance de Zoltan Kodaly, le grand compositeur de ce pays qui a tant fait pour créer une pédagogie musicale à l'intention des jeunes. Myrdhin, un chanteur de Bretagne, viendra aussi faire connaître son répertoire.

Outre les concerts du soir, les JMC ont créé en 1975 des ateliers dont la formule consiste à rapprocher les artistes de leur jeune public au moyen de manifestations tenues aux écoles mêmes, dans le cadre des programmes d'études. On aura une idée du succès de cette formule originale si l'on songe que l'an dernier seulement, plus de 800 de ces ateliers ont pris place au Québec seulement, de l'Estrie au Saguenay-Lac-St-Jean et de l'Outaouais au Bas-St-Laurent. Chaque atelier est consacré à un instrument ou à une discipline et l'artiste lui-même commente le programme. Cette saison, des ateliers seront consacrés aux flûtes (Gilles Plante), au hautbois (Denis Hamel), à la trompette (Daniel Doyon), au violon (Diane Plante), aux percussions (Normand Hervieux et Jean-François Roch), à l'art du mime (Claude St-Denis) et à la danse (Denise Payette).

M. Picard a aussi rappelé l'importante participation canadienne à l'Orchestre mondial des JM qui fut fondé au Canada en 1970 et qui a tenu depuis onze sessions annuelles d'été dans de nombreux pays d'Europe et d'Asie. Les deux concerts donnés à Berlin en août ont obtenu un succès phénoménal sous la direction des chefs Walter Weller et Cristobal Halffter. Trois jeunes Canadiens en faisaient partie et tous trois ont occupé les principaux pupitres. L'an prochain l'OMJM se réunira en Tchécoslovaquie et en Hongrie sous la direction du chef japonais Iwaki.

Il y a plusieurs années, les JM lançaient l'idée d'une journée mondiale de la musique au sein de leur mouvement afin de réunir par la pensée tous les jeunes musiciens et mélomanes des pays membres des JM. En 1975, l'idée fut reprise sur une plus grande échelle et la première Journée internationale de la musique, sous l'égide du Conseil international de la musique affilié à l'Unesco, fut proclamée au Canada par Yehudi Menuhin le 1er octobre, au cours des assises de l'organisme international. Les plus grands compositeurs et interprètes ont donné leur appui à cette manifestation annuelle et cette année encore, les JMC y participeront de façon marquante, à l'invitation du Conseil canadien de la musique qui sollicite également le concours et la participation de tous — musiciens, sociétés et mélomanes — afin de donner à cette journée tout l'éclat qu'elle mérite et en faire une véritable fête de la musique.

À midi ce jour-là, une proclamation officielle de la Journée internationale de la musique se fera sur le parvis de l'Hôtel de ville avec sonneries de l'Ensemble des trompettes, suivie de la signature du Livre d'or. Par la suite, les manifestations se tiendront au complexe Desjardins à compter de 13 h 30. D'heure en heure, de jeunes artistes et des groupes variés se feront entendre à savoir, dans l'ordre: Concert d'harmonie, Trio de jazz Guy St-Onge, Sax Plus, Passeport, le guitariste Alvaro Pierri, le duo Benny-Teevin et Répercussion.

Suite à la page 29

BETA
CONVENTUM
23 SEPT. AU 18 OCT. 81
MER - JEU - VEN - DIM 20H30 SAM 17H ET 21H
RÉSERVATIONS 284-9352

pantonal
1475, AVENUE LAJOIE, OUTREMONT, QUÉ. H2V 1P9
PROFITEZ DU FRUIT DE NOS RECHERCHES
COURS D'INITIATION À LA MUSIQUE - POUR LES ENFANTS DE 5 À 8 ANS
COURS DE MUSIQUE À LA GUITARE - TECHNIQUE INSTUMENTALE - EXÉCUTION ORCHESTRALE ET VOCALE - RÉPERTOIRE POPULAIRE, FOLKLORIQUE ET CLASSIQUE BASÉ SUR DES PRINCIPES D'IMPROVISATION
COURS DE MUSICALITÉ PAR LE CHANT CHORAL - DÉVELOPPE LA LECTURE, LA MÉTRIQUE, LA JUSTESSE, LE PHRASÉ, LA MÉMOIRE
COURS DE THÉORIE - INITIATION À LA STRUCTURE MUSICALE - IMPROVISATION - ARRANGEMENT
À LA PORTÉE DE TOUS 273-1055

UNIVERSITE CONCORDIA
Faculté des beaux-arts
Division des arts d'interprétation
Le département de musique de Concordia présente
L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE CONCORDIA
Liselyn Adams à la flûte, Stella Amar au hautbois, Sherman Friedland à la clarinette, Joelle Amar au basson et Elaine Gaertner au cor. André Moisan jouera de la clarinette basse dans les pièces de JANACEK.
Au programme: des oeuvres de JANACEK, son sextuor pour quintette à vent et clarinette basse, "Jeunesse", et trois CHANTS POPULAIRES MORAVES pour quatuor à vent. Également la suite pour quintette à vent de Henry COWELL et des quintettes de Walter Piston et Carl Nielsen.
le samedi 26 septembre 1981
chapelle Loyola
L'entrée est libre.
Renseignements — 482-0320, poste 765

«TRILOGIE»
danse-performance post-moderniste
de
EIKO et KOMA

«Vous les observez, incapable de détourner votre regard?»
— Jennifer Dunning, DANCE MAGAZINE
«Eiko et Koma représentent une force d'avant-garde avec laquelle il faut compter».
— Marilynn Tucker SAN FRANCISCO CHRONICLE
«Je ne connais personne qui les aient vus et ne les aient pas aimés... ils évoquent quelque chose de moins qu'humain et de plus qu'humain».
— Robert J. Pierce, SOHO NEWS
le dimanche 20 septembre à 13 h 30 et 15 h 30
Le nombre de places étant limité, vous devez vous procurer vos laissez-passer dès 12 heures le même jour.
Entrée libre
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

le Groupe Nouvelle Aire
Danse Contemporaine
Avec la participation de Bill Gornell, de Louis Falco Dance Company

GALA BENEFICE
Mercredi, le 7 octobre 1981 à 20 heures 30
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

YMCA DANSE ET CULTURE
BALLET CLASSIQUE - MODERNE - JAZZ - CLAQUETTE - BALADI - CRÉATIVITÉ - DANSE SANTÉ (55+) - THÉÂTRE - ART FLORAL - ÉCHECS
SPORTS ET SANTÉ
NATATION - KARATÉ - KUNG FU - TAI CHI - WEN-DO - CONDITIONNEMENT PHYSIQUE - GYMNASTIQUE NAUTIQUE PRÉ ET POST NATALE - SOIN DU DOS
DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
BÉBÉS-NAGEURS - GYMNASTIQUE ET NATATION - NATATION MATERNELLE - DANSE - ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE
DÉBUT DES COURS: 21 SEPTEMBRE
ENFANTS, ADULTES, ÂGE D'OR
INSCRIPTION: 9:00 À 21:00 HEURES
5550 AVE DU PARC (COIN ST-VIATEUR) **271-2548**

13 au 18 octobre, 20h30
le samedi à 18h30 et 22h00
Mise en scène de **JEAN-GUY MOREAU**
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les **6, 9, 12, 15, 18, 21** et **24 octobre 1981**
Rideau: 20 heures précises
Avec
Marina Krilovici
Nancy DeLong
Ruggero Bondino
Cornelis Opthof
André Lortie
Bruno Laplante
Claude Létourneau
Roland Gosselin
Paule Verschelden
Chef d'orchestre: **Michelangelo Veltri**
Mise en scène: **Peter Symcox**
Décors: **Allen Charles Klein**
Costumes: **Suzanne Mess**
Maître des choeurs: **René Lacourse**
Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier
madama butterfly
de Puccini
Cette production est présentée grâce à la collaboration de
Votre concessionnaire
TOYOTA
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Votre concessionnaire Toyota le 6 octobre
Benson & Hedges (Canada) inc. le 9 octobre
Canadien Pacifique le 15 octobre
Compagnie Pétrolière Impériale limitée le 18 octobre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 21 octobre
Shell Canada le 24 octobre
L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Soleil d'automne ce soir
le tritorium
255 est Ontario, Montréal
PRIX $6.00
HEURE 20h30
Marie-Michèle DesRosiers
Auteur-compositeur-interprète
l'uqam Salle Marie Gerin-Lajoie
455 Saint-Denis, Montréal
PRIX $6.00
HEURE 20h30
Gilles-Laurent Martin (de l'Outaouais)
Folk-Rock
Syncope (de l'Outaouais)
Jazz-Rock
le salon des cent
1647 Saint-Denis, Montréal
gratuit
HEURE 21h00
Raymond Desmarteau (de l'Outaouais)
Auteur-compositeur-interprète
chez dumas Bar Emery
331 Emery, Montréal
gratuit
HEURE 22h00
Claude Dyotte
Jazz

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL
CONCOURS D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1981
Des places sont encore disponibles dans les disciplines suivantes:
Violon **Violoncelle** **Contrebasse** **Clarinette**
Basson **Cor** **Trompette** **Percussion**
Guitare **Analyse** **Composition** **Histoire de la musique**
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Le vendredi 25 septembre 1981 à 16h30.
DATE DES AUDITIONS: À compter du lundi 28 septembre 1981.
Prière de s'inscrire en personne au: Secrétariat du Conservatoire de musique de Montréal
100 est, rue Notre-Dame
MONTRÉAL
Source: Ministère des Affaires culturelles
Direction du Conservatoire de musique et d'art Dramatique

Des fresques et des frasques

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Neuf comédiens sont au garde-à-vous sur une scène. Un dixième leur fait face qui leur adresse une série de commandements entrecoupée de rafales d'injures. Ses bottes noires sont bien cirées et sa blouse kaki fait tache dans la lumière blanche des spots. Comme il continue à proférer ordres, menaces et insultes, une voix l'interrompt en provenance de la salle vide. Le metteur en scène, Richard O'Hara, a des recommandations à faire sur le registre des voix et la synchronisation des répliques. Ceci dit, il suggère de recommencer le tout depuis le début.

Pierre Brisset des Nos qui a profité de la pause pour quêter quelques aspirines, réendosse rapidement son personnage, un odieux capitaine de milice rompu à la discipline militaire et l'un des principaux protagonistes de la pièce d'Arnold Wesker, *Des Frites, des Frites, des Frites* dont on répète ce jour-là la scène de la «drill», et ce pour la «x»ième fois.

Des Frites, des Frites, des Frites qui a inauguré la saison du Trident le 15 septembre, reproduit minutieusement le contexte et le détail de la vie de caserne et pour que le résultat soit des plus réalistes les quinze comédiens de la distribution ont été soumis, pendant un mois, au camp d'entraînement de l'armée canadienne, tel qu'on le pratique encore dans cette vénérable institution. Dès huit heures, tous les matins, les recrues du Trident, cheveux bien taillés, barbe fraîchement rasée, se rendaient à la Citadelle de Québec pour leur séance de «dressage». «Aucun passe-droit n'était toléré, rappèle Brisset des Nos, et notre officier était un vrai de vrai qui ne se gênait pas pour nous engueuler sauvagement et brutalement si on n'évoluait pas à son gré. Il s'agissait pour nous de s'imprégner d'un esprit, d'une atmosphère.»

Des acteurs deviennent des recrues, sans passe-droit, sous les ordres du capitaine Loiseau. Pour mieux pénétrer l'univers des casernes. (Photo Couthuran)

Mais, au-delà du pittoresque, quel est l'intérêt de cette fresque militaire, entièrement articulée autour du jeu de pouvoir stérile de quelques obsédés en uniforme? «Celui d'accéder à l'un des plus vieux systèmes répressifs de l'humanité, répond Brisset des Nos. Un milieu incomparable, privé de douceur et de tendresse, semblable à maints égards au monde carcéral, un monde totalement agressif, totalement masculin.» Dans ce cas, comment peut-on affirmer, comme sur les affiches publicitaires du Trident, y trouver «un miroir de la vie civile»? «À cause du système hiérarchique et des différences de classes, à cause du principe de l'autorité, à cause d'une institution prompte à annihiler l'individu comme l'appareil social lui-même.»

Pierre Brisset des Nos ne mentionnera plus la pièce d'Arnold Wesker. Il préfère parler du dernier ouvrage d'Oriana Fallaci, *Un homme*, un récit qui l'a particulièrement bouleversé. Il préfère parler du pouvoir, celui de l'argent sur la pauvreté, celui de la connaissance sur l'ignorance, celui de la force brutale et l'incommensurable pouvoir de séduction. Il préfère parler de sa fascination pour les héros «des victimes qui triomphent au-delà de la mort».

Sa première pièce, l'*Heavy Duty*, qui sera présentée au T.V.Q. à la fin d'octobre, aborde-t-elle le concept du héros? Il ne le sait plus très bien mais concède que son texte en est un sur le pouvoir.

À 31 ans, après neuf ans de pratique théâtrale à Québec, comme comédien, Pierre Brisset des Nos a déménagé ses pénates à Montréal et s'est mis à écrire. Ses projets, pour l'instant, se situent tous autour de cette activité. Coupure? Changement de cap? Pas vraiment puisque, pour lui, monter sur une scène reste encore la plus grandiose des expériences et que la première du 15 septembre, au Trident, lui soutire plus d'adrénaline que la création de sa pièce le mois prochain.

Théâtre et écoliers

par Nicole Campeau

UNE deuxième édition augmentée et mise à jour du document *Le théâtre à la p'tite école* paru en 1979 sous les auspices du service du théâtre du ministère des Affaires culturelles est maintenant disponible.

Préparé par Mme Hélène Beauchamp et le Groupe de recherche en théâtre pour enfants (GRTE) qu'elle anime, il présente une analyse détaillée du travail de création et de recherche des troupes qui oeuvrent dans le domaine du théâtre pour la jeunesse et aborde la question des problèmes de diffusion et de conditions de travail des créateurs. Cette deuxième édition rend compte des développements survenus depuis la première recherche effectuée en 1978 et présente une version augmentée du répertoire des troupes québécoises et de leur production ainsi que de la bibliographie.

Ce document, produit dans le but de favoriser la mise en marché du théâtre pour la jeunesse, s'adresse avant tout aux individus ou organismes scolaires, municipaux et culturels qui peuvent être concernés par la diffusion du théâtre pour les jeunes.

On y retrouve toutes les facettes de l'activité d'un théâtre qui, ne s'appuyant sur aucune tradition, a développé ces dix dernières années de nouvelles approches théâtrales et constitué un nouveau public.

Cela n'empêche pas cependant les créateurs d'avoir à se débrouiller avec un revenu annuel moyen de $5,000, de ne bénéficier de subventions que pour leurs productions alors qu'ils consacrent beaucoup de temps à la recherche et d'avoir à recommencer chaque année les efforts de promotion auprès des écoles qui, principaux employeurs des troupes, sont peu informées de ce qui se fait et peu sensibilisées à la valeur du théâtre pour les jeunes.

Déplorant le «flou» des interventions des organismes responsables, le GRTE réclame des politiques précises de la part du ministère des Affaires culturelles, du ministère de l'Éducation et des Conseils des Arts pour l'aide à la recherche et à la création et pour l'amélioration et la consolidation des circuits de diffusion.

Ces recommandations, qui datent de 1978, sont encore tout à fait d'actualité.

On peut se procurer *Le Théâtre à la p'tite école* en en faisant la demande auprès de la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 225 Grande Allée est, Québec G1R 5G5.

La saison musicale

Suite de la page 28

À 21 heures, la Chorale Polymnie sera sur les lieux et la foule sera invitée à se joindre à l'ensemble sous la direction d'André Beaumier. Tous ces concerts sont gratuits et le public est chaleureusement invité.

Il est prévu que d'autres manifestations musicales se tiendront au cours de cette journée du 1er octobre et on devrait en connaître les détails ces jours prochains. D'ores et déjà, une audition de la *Messe en si mineur* de J.S. Bach aura lieu en soirée à la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Le Choeur de Montréal, un orchestre et des solistes sont placés sous la direction de Jean-François Sénart et avec la participation du soprano Gail Desmarais, du mezzo-soprano Marie Laferrière, du ténor David Doane et de la basse Yves St-Amant. L'oeuvre sera reprise au même endroit le lendemain.

La Chorale Elgar de Montréal

recherche des gens de tout âge et des voix de tous registres.

Auditions en septembre.

Louis Lavigueur
directeur artistique.

Répétitions tous les lundis.

Pour plus de renseignements et pour un rendez-vous S.V.P. téléphonez à 842-0583 jours

elgar

DOROTHEE BERRYMAN
dans
"18 ANS... ET PLUS"
PAROLES: Jean Barbeau
MUSIQUE: D. Deshaime
MISE EN SCENE: Yvon Thiboutot

À 20h.
Du 17 sept. au 18 oct. Mer. à dim.
4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT' SOUS 100 EST AVENUE DES PINS
GUICHET 845-7277 METRO SHERBROOKE AUTOBUS 144

L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE

LES ASSOCIÉS GCT INC. : présentent
L'OPÉRA DE PÉKIN DE CHINE
25, 26, 27 septembre 1981
Vendredi, 25 septembre,
20h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
Samedi, 26 septembre,
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
Dimanche, 27 septembre
14h30 LES AVENTURES DU ROI DES SINGES
20h30 EXTRAITS CÉLÈBRES
BILLETS:
En soirée: $18.50 - $16.00 - $12.50 - $9.00
En matinée: $16.50 - $13.50 - $10.50 - $7.50
Également disponibles aux succursales du Montréal Trust, Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview. $2.00 de réduction aux étudiants et citoyens de l'âge d'or.
SALLE WILFRID PELLETIER de la Place des Arts/MONTRÉAL
Une troupe de 70 acrobates époustouflants

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Dès le 24 septembre
LA MOUETTE TCHÉKHOV
mise en scène Danièle J Suissa

Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz
Décor et éclairages Robert Prévost
Costumes François Barbeau
Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez "spectateur privilégié".
Carte en vente jusqu'au 30 octobre.
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793
4664, rue St-Denis

JOHN FOX
10
TABLEAUX RECENTS
16 septembre–3 octobre 1981
Les galeries d'art Sir George Williams
1455, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal
Métro Guy
879-5917

Orchestre symphonique de Montréal
Les Grands Concerts

Mardi et mercredi,
22-23 sept. à 20h00
Jessye NORMAN, Soprano
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Stravinsky • Berlioz
Beethoven: Symphony no 5
Concerts commandités par STELCO INC.
Billets: de $5.50 à $15.00
Billets en vente à la Place des Arts 842-2112
À partir de 19h00, 100 sièges seront offerts au prix de $3.00 si disponibles.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL présente
LES CONCERTS AIR CANADA
la série la plus populaire à des prix imbattables . . .
6 SOIRÉES INOUBLIABLES
— de la musique que vous fredonnerez longtemps . . .
• GERSHWIN • BERNSTEIN
• STRAUSS • OFFENBACH
• VERDI • ROSSINI
Des solistes des quatre coins du monde —y compris l'ensemble qui fait courir les foules
Le Quintette "Canadian Brass"
Ne manquez pas la chance de vous divertir à si bon compte:
Prix des abonnements pour 6 concerts: 28$, 40$, 59$ et 75$
Loges: 62$, 99$ et 128$.
Ne soyez pas déçus! Abonnez-vous dès maintenant... Plus tard sera peut-être trop tard! Cartes Visa ou MasterCard acceptées.
• Téléphonez, écrivez ou venez à notre service d'abonnement:
200 ouest, de Maisonneuve
842-3402
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT • DIRECTEUR ARTISTIQUE

Bilan à la NCT

Des prouesses

par Jacques Larue-Langlois

DÉSORBTION d'un déficit accumulé de plus de $300,000, association avec les marchés Provigo et inauguration d'un «jouet merveilleux», telles sont les surprises que révélait le directeur de la Nouvelle Compagnie théâtrale, Gilles Pelletier, à l'occasion d'une récente conférence de presse convoquée pour annoncer le programme de sa nouvelle saison.

Celle-ci comportera trois spectacles dont le premier, une reprise du plus grand succès de scène jamais connu au Québec, *Tit-Coq*, de Gratien Gélinas, pièce jouée plus de 500 fois lors de sa création, en 1948, 49 et 50, prend l'affiche dès la semaine prochaine à l'intention du public étudiant qui constitue la cible vocationnelle de la NCT. Daniel Gadouas y tiendra le rôle titre dans une mise en scène de l'auteur lui-même. Suivront, plus tard, *Luv*, du New-Yorkais Murray Shisgal, puis *Pontiac*, fresque historique à grand déploiement de Pierre Goulet.

En plus des 72 représentations habituelles, destinées à un public de jeunes, chaque spectacle sera offert au grand public pour 12 représentations supplémentaires vendues par abonnement ou à la pièce, «un inconnu dans lequel nous nous lançons pour élargir notre vocation et attirer chez nous un public plus vaste», déclare Gilles Pelletier.

Cette aventure nouvelle est partiellement rendue poissible par suite d'une entente formelle entre la NCT et les Supermarchés Provigo en vertu de laquelle la puissante chaîne de magasins d'alimentation distribue des bons de commande d'abonnement à ses clients et se charge des contrats d'impression de la troupe qui constituent une dépense évaluée à quelque $100,000 pour la saison. On ne peut que se réjouir de cette association discrète qui, selon un directeur général de Provigo, M. Réal Brouillette, confère à cette entreprise le titre de «bon citoyen corporatif désireux de coopérer avec une entreprise culturelle québécoise. Nos racines sont ici», précise-t-il.

Sur le plan financier, la NCT a accompli de pures merveilles en un an (grâce, il faut le dire, à la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des Arts du Canada) pour en arriver à réduire à $7,025 un déficit accumulé qui atteignait l'an dernier $329,430.

Il va sans dire cependant que le moment le plus original de cette rencontre avec la presse fut ce petit tour de carrousel où furent conviés les 50 invités à qui Gilles Pelletier, tel un p'tit gars montrant fièrement son nouveau train électrique, fit visiter le nouveau plateau tournant de la compagnie. Ce plateau, de beaucoup le plus grand à Montréal avec ses 56 pieds de diamètre est en fait formé de quatre plateaux concentriques mus indépendamment les uns des autres et pouvant tourner simultanément dans des directions opposées. Il s'agit de l'oeuvre de la firme Gala et en particulier de son président, Pierre Laforest, ingénieur professionnel, qui est en contact constant avec la NCT depuis quatre ans.

Gala, qui entend se lancer sur le marché de l'exportation de l'équipement de salles de spectacles, a d'ailleurs déjà décroché un contrat d'un million de dollars pour installer un système de changement de décor entièrement automatisé dans une nouvelle salle de Richmond, en Virginie. L'ingénieur québécois a construit le quadruple plateau tournant de la NCT au prix coûtant, histoire de se faire la main et de se familiariser avec l'équipement de théâtre.

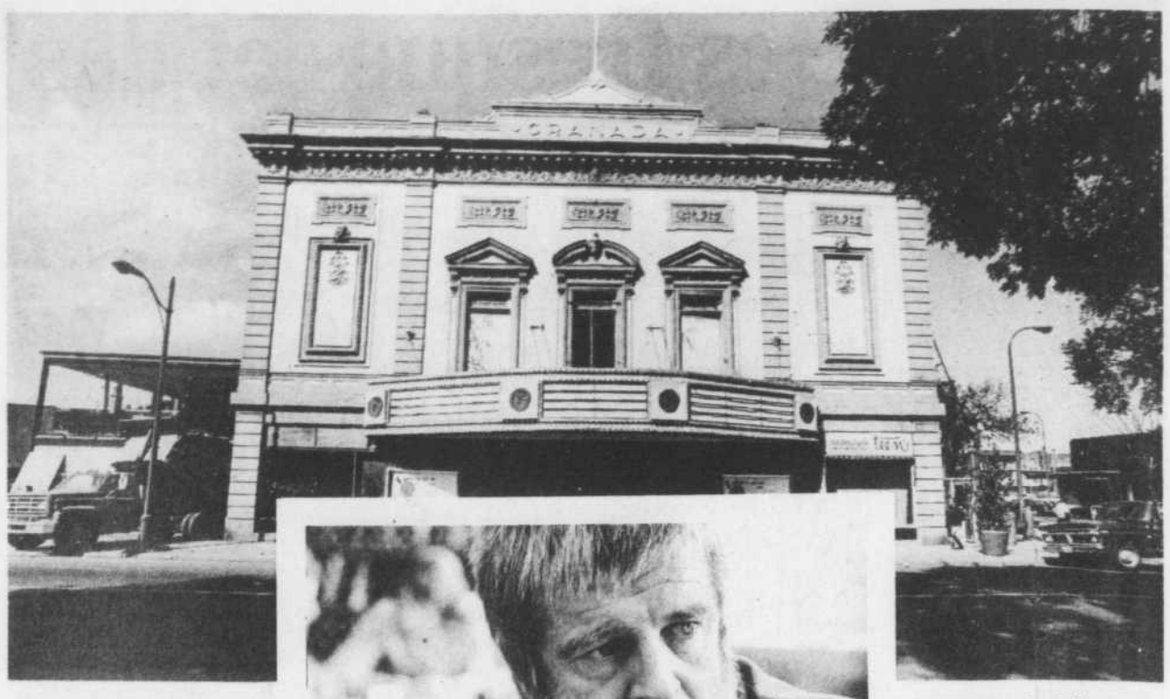

On a déjà installé sur ce merveilleux appareil les six décors différents de la production de *Tit-Coq* qui se succéderont en rotation. On ne peut que se perdre en imaginatives conjectures quant au déploiement d'astuces auquel pourront dorénavant se livrer les metteurs en scène appelés à travailler à la salle Denise-Pelletier.

L'animateur de la Nouvelle Compagnie théâtrale, M. Gilles Pelletier, avait quelques bonnes surprises pour la nouvelle saison.

Démythification du poète maudit

par Jacques Larue-Langlois

Nelligan blanc, un texte d'Armand Laroche; production: Le Théâtre de l'au-delà; mise en scène: Robert Lavoie; décor, costumes et marionnettes: Claire Nadon; régie: Fernand Desjardins; éclairage: Michel Hudon; avec: Denys Paris; à l'affiche du Café Nelligan, 550 est, rue Dorchester, à 20 heures, du mardi au dimanche, jusqu'au 10 octobre.

NOTRE poète maudit, Émile Nelligan, est, depuis quelques années, l'objet d'un respect, pour ne pas dire d'un culte, nouveau de la part en particulier de la jeune génération qui le découvre. Déjà un certain nombre d'aventures théâtrales ont célébré ce jeune génie réduit au silence par un dérèglement mental avant d'avoir vingt ans. Au café qui porte le nom du poète, Armand Laroche et le Théâtre de l'Au-delà abordent son portrait sous un angle bien particulier.

Leur objet: une tentative d'explication des causes de la maladie qui troubla presque soudainement le jeune homme. Le résultat de l'entreprise est ambigu et un peu moralisateur mais le spectacle demeure extrêmement intéressant à plus d'un égard.

Dans un décor élégant à souhait, un comédien solitaire, Denys Paris, partage avec une marionnette le rôle de la «jeune personne» que noya sa propre détresse. Les personnages accessoires de la mère du poète et de quelques-uns de ses amis sont tenus par des têtes brandies sur une pique que l'acteur manipule lui-même à tour de rôle.

Le Nelligan qu'on nous présente est un dandy, pur comme un ange et asexué jusqu'au jour où l'amour, épousant la forme d'un charmant garçon, lui tombe dessus comme un rayon de soleil. L'ennuagement progressif s'installera à partir du moment où Mme Nelligan les aura surpris enlacés dans un lit. De honte en réprobation, Nelligan croulera lentement sous le poids de «l'intolérance (qui) étouffe précocement le génie capricieux». La thèse est intéressante et, comme le dit l'auteur, tout aussi plausible — quoique moins rassurante — que toutes celles qui ont été mises de l'avant jusqu'ici pour expliquer ce naufrage. Elle se termine, comme un fable, par une morale qui ne tient pas compte du fait que, selon la version avancée, le petit ami d'Émile, ce cher Arthur, se prostituait littéralement durant le jour, au grand dam du poète amoureux.

Denys Paris

Le texte est bref (moins d'une heure) et habile, la scénographie superbe et Denys Paris d'un sublime raffinement que ne parviennent pas à étouffer quelques erreurs de syntaxe. La plus grave faute du spectacle est dans la bande sonore qui rend les voix des personnages accessoires et dont la qualité est, à quelques reprises, pour le moins douteuse.

Malgré tout, cette cérémonie, où les faits authentiques se mêlent aux extrapolations les plus osées, constitue un rituel fascinant dont la valeur démythificatrice ne fait aucun doute grâce surtout (je me répète et j'en suis conscient) à la magnifique maitrise du comédien Denys Paris.

Apollinaire le critique

Chroniques d'art 1902-1918, Apollinaire, éd. Gallimard, coll. Idées numéro 436, Paris, 1981, 623 pages.

Apollinaire poète a aussi été journaliste et surtout critique d'art. D'autres diront qu'il n'a été qu'un «chroniqueur». En fait, Apollinaire, défenseur d'un art moderne au début de ce siècle, n'était peut-être pas le critique le plus savant mais il avait le génie des poètes: celui de reconnaître l'art authentique.

Celui qui prononça le premier les mots «cubisme» et «surréalisme», l'ami de Derain, Picasso, Max Jacob, a été un chroniqueur fidèle à l'art nouveau au début du XXe siècle, au moment où l'on tentait de se défaire de l'art pompier, de mieux voir aussi la suite de l'impressionisme.

On a parfois décrié Apollinaire comme critique d'art, au moins autant qu'on l'a aussi vanté. Pour se faire un meilleur jugement, voici enfin réunies la plupart de ses chroniques de 1902 jusqu'à sa mort par la grippe espagnole en 1918. Ces textes ont été réunis par L.C. Breunig.

Voilà un livre qui sera non seulement utile aux historiens de l'art mais aussi agréable pour les lecteurs du poète qui, en chroniqueur d'art, avait reconnu déjà les artistes les plus prometteurs de son temps.

J.R.

LE TOURNESOL

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 19 septembre au 3 octobre

un de chacun par client

416 Ontario Est. angle St-Denis

Sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet, au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.

BERTRAND GOSSELIN en l'an dedans (nouveauté) 5.99

THE DOORS The Doors 3.99

NILS LOFGREN Night fades away (nouveauté) 5.99

JACQUES BREL Les Grands Succès 2 L.P. 5.99

JOE JACKSON Jumpin' Jive (nouveauté) 5.99

CAROLE LAURE-LEWIS FUREY Fantastica 5.99

POWDER BLUES Uncut 5.99

POWDER BLUES Thirsty ears (nouveauté) 5.99

THE DOORS

Waiting for the sun	3.99
The Soft parade	3.99
L.A. Woman	5.99
Morrison Hotel	5.99
Doors 13	5.99
Strange Days	5.99
Greatest Hits	5.99

Les Productions Le Phare Inc. présentent

GILLES PELLETIER dans

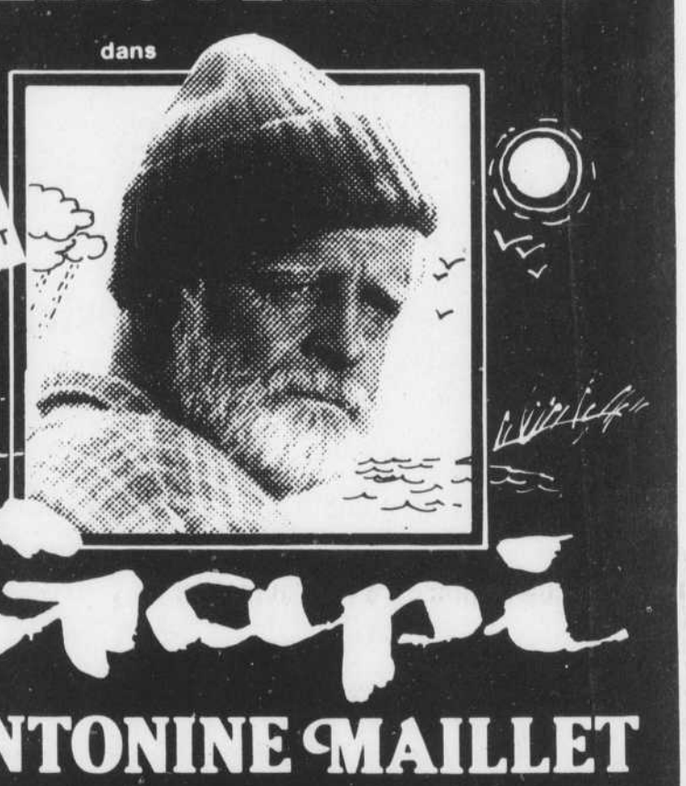

EN VENTE MAINTENANT

Gapi d'ANTONINE MAILLET

6 au 18 octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00

La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
• Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

LA NCT et PROVIGO

s'associent pour vous offrir un abonnement-théâtre à prix réduit pour la 17ème saison de LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

ÉCONOMISEZ DE 33% à 70%
Demandez notre dépliant chez PROVIGO

une saison 81-82 exceptionnelle

Spectacle 1 OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE
TIT-COQ
de Gratien Gélinas
1948. TIT-COQ donne le coup d'envoi au théâtre authentiquement québecois. C'est un succès sans précédent, en français, en anglais et, plus tard, en version cinématographique. À cause de l'ampleur des moyens exigés pour cette production, c'est la première fois depuis sa création qu'on reprend TIT-COQ à la scène. Une occasion unique de découvrir ou de revivre ce grand moment de notre théâtre. TIT-COQ a été créé le 22 mai 1948 sur la scène du Monument National, à Montréal après la relâche d'été, la pièce continua sa carrière au théâtre Gesu, où la 200ème représentation fut donnée le 22 mai 1949. Après quoi, elle fut reprise en anglais de mai à novembre 1950. Bref, plus de 500 représentations furent présentées sur une période de trois ans.
Mise en scène par l'auteur lui-même.

Spectacle 2 FÉVRIER MARS
LUV
de Murray Schisgal
Dans une pièce drôle et féroce, Schisgal passe au crible les complexes et les rêves de l'Amérique face aux relations entre l'homme et la femme. L'amour, la haine, le couple, le mariage, la mort, etc... laissent le divan du psychanalyste pour entrer dans le jeu d'une irrésistible commedia dell'arte.
Mise en scène: Sébastien Dhavernas.

Spectacle 3 AVRIL MAI JUIN
PONTIAC
de Pierre Goulet
Une fresque historique à grand déploiement qui de 1760 à 1769 illustre le dur passage du régime français au régime anglais. De cette période bouleversée se dégage la figure légendaire du chef indien Pontiac, ennemi juré des Anglais, qui paya de sa vie sa fidélité à la France et son farouche attachement à la terre de ses ancêtres.
La création de cette oeuvre à LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE sera une date importante dans l'histoire du théâtre québecois.
D'ailleurs la production de ce spectacle impliquera des déboursés de plus d'un demi-million de dollars.
Mise en scène: Roland Laroche

VISA master charge AMERICAN EXPRESS

Composez 253-8974 RÉSERVATIONS ABONNEMENTS

Abonnez-vous maintenant!

Vos billets d'abonnement peuvent être échangés à nos guichets jusqu'au 24 heures avant le lever du rideau.

LIVRE CADEAU

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER 4353 est, rue Ste-Catherine Montréal H1V 1Y2

Groupe Théâtre Communication

Diane Dufresne

Marie-Claire Séguin

Pauline Julien

Suzanne Jacob

Louise Forestier

Renée Claude

Clémence Desrochers

Quand les femmes chanteront les femmes...

par Nicole Campeau

Il y a d'abord eu le folklore qu'on a appelé «la chanson de nos pères» puis la Bolduc, premier auteur-compositeur québécois, adorée par le public, méprisée par l'élite. Par la suite, de Monique Leyrac à Diane Dufresne, les femmes n'ont plus été, à quelques exceptions près, que les interprètes d'auteurs masculins. Au spectacle des «cinq grands» en 1976, il n'y avait pas de «grande». Et on avait demandé à Clémence Desrochers, qui a bien sûr refusé, de leur servir de M.C....

«La chanson québécoise est marquée par le silence des femmes», affirmait cette semaine Hélène Pedneault, ex-agent d'artiste, attachée de presse et auteur de chansons alors qu'elle inaugurait «Les lundis de l'histoire des femmes» au Théâtre expérimental des femmes, avec une conférence sur «Les femmes et le show business.» «Elles écrivent très peu, quoique la situation soit en train de changer. Quand elles ont écrit et chanté leurs chansons dans les années 60 (Christine Charbonneau, Monique Miville-Deschênes, Monique Brunet, etc.) leur carrière a été courte après des débuts prometteurs. Quand elles ont voulu passer d'interprète à auteur, plusieurs se sont fait dire qu'elles ne devraient pas faire les deux en même temps, qu'elles excelleraient mieux dans un seul domaine. Pourtant les Léveillée, Ferland, Vigneault le faisaient bien sans problèmes.»

«En fait, la place des femmes dans la chanson québécoise n'est jamais celle qui leur revient. Clémence Desrochers a dû attendre 22 ans avant de faire la Place des Arts; on a dit de Renée Claude qu'elle devait sa popularité à Stéphane Venne, mais jamais l'inverse; à peu près personne ne sait que c'est Mouffe qui a écrit parmi les plus belles chansons de Charlebois; après l'Osstidshow, Louise Forestier est restée dans l'ombre pendant deux ans; le milieu dit même que la grande Diane Dufresne n'existerait plus — et elle-même le pense — si elle cessait d'interpréter Luc Plamondon.»

Hélène Pednault n'a pas fait qu'aborder la question de la place des femmes dans l'histoire de la chanson québécoise. Elle a aussi voulu faire parler huit d'entre elles sur les difficultés du métier de chanteuse. Le public a donc pu entendre les enregistrements d'entretiens avec les Monique Leyrac, Pauline Julien, Marie Savard, Renée Claude, Louise Forestier, Suzanne Jacob, Marie-Claire Séguin, Marie-Michèle Desrosiers.

À l'exception de Monique Leyrac, l'une des seules à avoir mené et administré sa carrière elle-même, toutes les chanteuses ont fait ressortir à travers leurs témoignages la difficulté d'être femme dans un milieu dominé par les hommes.

L'histoire des femmes dans le show-business en est d'abord une de solitude. Elles sont seules parmi les producteurs, gérants, auteurs, compositeurs et musiciens à peu près toujours masculins. Elles sont seules quand elles ont envie de sortir des sentiers battus, d'essayer d'écrire des textes, de composer des musiques. Elles ne peuvent pas trouver dans le milieu l'équivalent de cette vieille solidarité des hommes entre eux, qui les fait s'encourager, s'appuyer, s'aider à foncer.

«Ce sont les femmes, dit Hélène Pednault, qui manquent le plus de support dans ce métier. Les hommes y sont beaucoup plus entourés et supportés moralement et financièrement.»

«J'avais peur de faire ce métier, comme d'ailleurs toutes les femmes qui le font, avoue Marie-Claire Séguin qui a dû apprendre à voler de ses propres ailes après la dissolution du duo des Séguin. On y est si seules. Et les hommes ne veulent pas entendre parler de ce que tu as à affronter.»

Elles ont peur aussi parce que, comme le note Louise Forestier, c'est un métier où l'insécurité est constante, où il faut être forte et tenace et qu'on n'a pas appris aux filles à mener un combat personnel, à être fonceuse, débrouillarde, aventureuse.

«On manque souvent de confiance en nous, affirme Pauline Julien, parce qu'on n'a jamais appris à compter sur nous-mêmes.»

Noyées dans une écriture masculine, elles ne songent même pas, la plupart du temps, à écrire. Quand elles le font c'est souvent avec la peur «de ne pas être bonne, de ne pas être capable». «Je gagnais tous les concours de poésie au collège, raconte Louise Forestier, pourtant l'idée ne m'est même pas venue d'écrire des chansons quand j'ai commencé à chanter. Je me suis mise à écrire après la frustration de l'Osstidshow. Puis quelques années plus tard ç'a été le blocage. Je me suis rendu compte que je n'étais pas assez autonome pour écrire. C'est difficile d'être une femme qui veut s'exprimer à travers la recherche de sa propre autonomie. La peur est la peau des femmes, quand tu l'enlèves, il faut que ça aille jusqu'à l'os avant de repousser.»

«C'est difficile pour une femme de parler de soi, on n'est tellement pas habituée. Et puis on prend plus de temps à s'affirmer», dit Marie-Michèle Desrosiers qui a mis deux ans à revenir seule sur la scène après la dissolution de Beau Dommage et qui se plaint de ce que personne ne semble se rendre compte qu'elle écrit maintenant ses chansons.

Souvent c'est l'encouragement, le support de d'autres femmes qui leur fera faire le saut dans l'écriture. Un support dont elles ont grandement besoin. «Du temps des Séguin, raconte Marie-Claire, les gars arrivaient avec des bouts de textes et ils les travaillaient ensemble. Moi, j'arrivais avec mon texte tout fait, morte de peur. Il fallait que je me batte pour leur présenter mes chansons. Quand on est une fille, il faut arriver avec tout, tout de suite, intelligemment, sans brusquer...»

Et si les femmes, avance Renée Claude, avaient été conditionnées à être interprètes comme elles ont été éduquées à servir? C'est d'ailleurs elle qui, l'an dernier, (ce qui lui a d'ailleurs valu les reproches du milieu et de certains amis auteurs) a soulevé publiquement un problème qui touche particulièrement les femmes puisqu'elles sont surtout interprètes; quand un disque tourne à la radio, l'auteur et le compositeur perçoivent des droits, mais pas l'interprète.

«Le monde du spectacle est unisexe, les règles du jeu sont masculines, si tu ne corresponds pas à un des stéréotypes de la culture, ils ne te véhiculent pas, affirme Marie Savard qui a dû produire elle-même «La folle du logis». C'est une machine qui tente de te créer un genre, de te mouler dans un moule. Quand j'ai commencé dans les années 60, j'étais une des rares à écrire ses chansons. On m'a jugée trop hermétique et on m'a plutôt proposé d'interpréter du Pierre Nolin... Moi, je crois que la musique, les mots, l'art, c'est un souffle, un rythme, pas très loin de la sexualité. Quand une femme s'approche de son rythme, il ne faudrait pas qu'on la fasse soigner.»

Suzanne Jacob qui prenait ce jour-là l'avion pour l'Europe où elle espérait trouver moins d'obstacles qu'ici, n'a pas mâché ses mots. «Beaucoup de chanteuses continuent de se taire parce qu'elles savent qu'elles sont reliées au système au prix du silence. Ma plus grande difficulté est d'avoir eu affaire à des «innocents». Il y a beaucoup d'hypocrisie dans ce milieu. Il n'y a jamais personne de coupable. Ils ne remarquent jamais qu'il n'y a pas de place pour les femmes. Le milieu dit «s'il n'y a pas plus de femmes auteurs et compositeurs, c'est qu'il n'y a pas de talents.» Je pense qu'il faudrait en arriver à inventer d'autres structures.»

«Tous les problèmes que les femmes ont à vivre restent au niveau du non-dit, estime Marie-Claire Séguin, c'est à nous, les femmes, à faire le nettoyage.»

«A quelques exceptions près, affirme Hélène Pedneault, toutes les femmes dans ce métier souffrent de ce que j'ai baptisé «le syndrome de Saint-Pierre», c'est-à-dire qu'elles ne se disent jamais féministes. Elles ont peur de se faire juger, qu'on ne les produise plus, elles ont peur de la pression supplémentaire que cela mettrait sur elles. Elles préfèrent être tolérantes. Elles s'imaginent que c'est de leur faute ce qui leur arrive de mauvais et celle des autres ce qui leur arrive de bon.»

«Les femmes du show-business sont quand même en train de se réveiller, estime Hélène Pedneault. Il faut qu'elles s'expriment plus qu'elles ne le font, il faut qu'elles s'organisent davantage. Les hommes ont chanté le pays et un parti indépendantiste est maintenant au pouvoir. Imaginez ce qui adviendrait si toutes les femmes se mettaient à chanter les femmes.»

Les Productions Lise Aubut inc
présentent
je m'appelle Edith...
Du 15 au 26 septembre
à 20 heures
Samedi
19h et 22h
tnm
84 ouest, rue Sainte-Catherine
Téléphone: 861-0563
Métro Place des Arts

16e saison 1981 - 1982
SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

1	8 octobre	JAMES CAMPBELL, clarinette SERGE GARANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
2	28 novembre	QUATUOR ORFORD MARIE IOSCH-LORCINI, harpe
3	10 décembre	LOUIS-PHILIPPE PELLETIER, piano SERGE GARANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
4	28 janvier	LES SOLISTES DE L'ENSEMBLE DE LA SMCQ Adolfo Bornstein, Richard Hunt, Louise Bessette, Robert Leroux, Jocelyne Fleury-Coutu
5	18 février	MARIELENA ARIZPE, flûte ALCIDES LANZA dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
6	25 mars	GIULIO MASELLA, cor MARIUS CONSTANT dirige L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
7	16 avril	ALOYS KONTARSKY, piano MAURICIO KAGEL, direction et régie des sons

tous les concerts ont lieu à 20h. SALLE POLLACK — billets: 6 $, étudiants/âge d'or: 3 $

1966/1981 15e anniversaire — abonnement aux 7 concerts: 36.$; étudiants/âge d'or 18.$; programme détaillé, renseignements & réservations: 739-5329 du lundi au vendredi de 13h. à 16h.

La Ligue Nationale d'Improvisation
présente
LNI
5e saison!
Du 9 octobre au 21 décembre 1981
Cinq équipes aux prises pour l'obtention de la suprématie mondiale en improvisation!
Les vendredis à minuit
Les dimanches à 15h00
(nouveau cette année)
Les lundis à 21h00
au
Studio-Théâtre Alfred Laliberté
Au centre socio-culturel de l'UQAM
N.B.: Tous les billets pour toutes les joutes de la saison régulière seront en vente à compter du lundi 21 septembre 1981, de midi à 18h00, tous les jours (sauf samedi et dimanche) au guichet du Studio-Théâtre Alfred Laliberté, au pavillon Judith Jasmin (Entrée par le clocher rue St-Denis). Prix du billet: $6.00

Studio de Musique Ancienne de Montréal
direction artistique: Christopher Jackson et Réjean Poirier
huitième saison 1981-82
ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!
5 CONCERTS POUR LE PRIX DE 4
11 octobre
le célèbre baryton hollandais
MAX van EGMOND
6 décembre
LE MESSIE de G.F. HAENDEL
Enfin présenté à Montréal en version originale
14 février
le jeune claveniste virtuose américain
JOHN GIBBONS
LES VARIATIONS GOLDBERG de J.S. BACH
7 mars
"AN EVENING of CONSORT MUSICK"
avec le consort de violes du Studio.
4 avril
Le Grand Oratorio d'Alessandro Stradella
SAN GIOVANNI BATTISTA
avec le choeur et l'orchestre du Studio
abonnement régulier: 32$
étudiants et âge d'or: 16$
Lieu et heure des concerts:
Église St-Denis de Montréal
angle Berri et Laurier (métro Laurier)
à 20 h 30
Les abonnements sont disponibles par commande postale. Envoyez nom, tel., adresse et chèque à l'ordre du
Studio de Musique Ancienne de Montréal
412 est St-Joseph # 1
Montréal H2J 1J5
Information: 845-1730
Le Studio remercie pour leur soutien le Conseil des Arts du Canada, le ministère des Affaires Culturelles du Québec et le Conseil des Arts de la Communauté urbaine de Montréal.

théâtre du rideau vert
SAISON 81-82
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
du 24 septembre au 24 octobre
LA MOUETTE de Tchékhov
du 5 novembre au 5 décembre
L'HEURE DU LUNCH de Jean Kerr
Texte français de Luis de Céspedes
du 17 décembre au 23 janvier
FOLIE DES ANNÉES FOLLES
Rétrospective en chansons et danses des années 1920-1940
du 4 février au 6 mars
JUSTE UN PETIT SOUVENIR de Micheline Gérin
Idée originale de Andrée St-Laurent et Micheline Gérin
du 18 mars au 17 avril
LE COEUR SUR LA MAIN de Loleh Bellon
du 29 avril au 29 mai
ACAPULCO MADAME de Yves Jamiaque
PROFITEZ DES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT :
• Une économie de 15% à 25% — Pour l'ÂGE D'OR et les ÉTUDIANTS 40%
• Demandez notre dépliant — Tél.: 845-0267
Metteurs en scène • Lorraine Beaudry • Yvette Brind'Amour • Gaétan Labrèche • Daniel Roussel • Danièle J Suissa
Principaux comédiens • Catherine Bégin • Jean Besré • Louise Bombardier • Guy Boucher • Yvette Brind'Amour • François Cartier • Sophie Clément • Jean Dalmain • Vincent Davy • Mireille Deyglun • Mireille Dutil • Françoise Faucher • Gabriel Gascon • Micheline Gérin • Monique Joly • Gaétan Labrèche • Marc Labrèche • Louise Laparé • Yvan Leclerc • Pierre Lenoir • Dominique Michel • Jean-Luc Montminy • Aubert Pallascio • Gisèle Schmidt • Janine Sutto • Louise Turcot

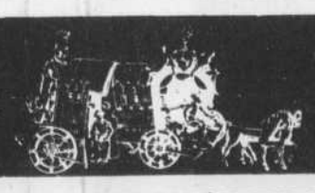
LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
LA FAMILLE TOUCOURT EN SOLO CE SOIR
une pièce québécoise d'Eric Anderson

"LA RÉVÉLATION THÉÂTRALE DE 1979" LA PRESSE
avec Eve Gagnier Lisette Dufour Mimi Latour Robert Lalonde Robert Marien Yves Labbe
Mise en scène d'André Montmorency
Direction musicale d'Yves Labbe
Scenographie de Michel Demers
TENDRE DRÔLE ÉMOUVANT
5 représentations seulement
DU 29 SEPT. AU 3 OCT. à 20h30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes
tritorium
255 est, rue Ontario
B.P. 1444, succursale N
Montréal
H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284-7126
de 12h00 à 19h00

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
ÉMILE-EDWIN NELLIGAN
UN PORTRAIT PAR MICHEL FORGUES

UNE SEULE REPRÉSENTATION
Un spectacle-animation créé, mis en scène et interprété par Michel Forgues.
Scénographie et éclairages: André Lafleur
"Un tour de force"... (René Lord, Le Nouvelliste)
Mardi le 6 octobre à 20:30
$8.50 adultes, $6.00 étudiants, âge d'or et groupes
tritorium
255 est, rue Ontario
B.P. 1444, succursale N
Montréal
H2X 3M8
Berri De Montigny
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284-7126
de 12h00 à 19h00

Largillierre attend le verdict

par Lise Bissonnette

Nicolas de Largillierre, «Portrait d'une femme en Astrée» (vers 1690-1712). C'est de ce tableau, acquis par le Musée des beaux-arts de Montréal en 1977, qu'est née l'idée de l'exposition Largillierre. À droite, Nicolas de Largillierre, «Autoportrait», 1711. Tableau prêté par le Musée national du Château de Versailles.

UNE centaine de manifestants près des trottoirs éventrés du Musée des beaux-arts, un peu plus de sept cents invités dans les salles, l'exposition «Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle» qui nourrit une guerre du vingtième siècle dans les milieux artistiques de la métropole depuis des mois, est enfin soumise au jugement du public depuis son vernissage un peu mouvementé, jeudi soir dernier.

En quatre salles du musée de la rue Sherbrooke, trois consacrées aux portraits traditionnels et l'une au dessin et à la gravure, on pourra se familiariser avec ce peintre mondain et ses contemporains, à travers une centaine d'oeuvres. L'événement se poursuit jusqu'au 15 novembre et le Musée des beaux-arts de Montréal, vivement attaqué pour les ressources importantes et la priorité qu'il a donnée à cette exposition, a fait un difficile pari sur l'affluence. La première journée de l'exposition, réservée aux «amis du musée», c'est-à-dire à ses quelque 10,000 membres qui y avaient accès gratuitement, en aura vu défiler au plus un millier, selon des estimations non officielles encore.

La vente préalable des billets, qui a été confiée au réseau Ticketron qui opère dans l'ensemble des villes canadiennes et américaines, a été très faible jusqu'à maintenant. «Quelques centaines de billets», dit-on au Musée où l'on croit toutefois que la parution des premières critiques, dans la presse, devrait certainement stimuler l'intérêt et la demande.

La direction du Musée semble confiante d'éviter l'échec qu'on lui a souvent prédit, mais elle ne pouvait cacher, hier, une déception majeure: le catalogue, préparé à grands soins et au coût plutôt mirobolant de $100,000, a subi d'importants retards de production et ne sera disponible à la vente, au mieux, que durant les deux dernières semaines de l'exposition, et peut-être même plus tard. Les avatars s'expliquent par la grève postale, bien sûr, mais aussi par «notre manque d'expérience dans la réalisation d'un projet d'une telle envergure», de reconnaître hier la responsable des relations publiques du Musée, Mme Francine Jacques. Même si le musée accepte déjà des commandes, il sera probablement difficile d'écouler, dans ces conditions, un ouvrage dont les 4,000 exemplaires (2,000 en langue française et 2,000 en langue anglaise) se vendront au coût intimidant de $50 pièce ($39.95 si on le commande maintenant, et $36 en tout temps pour les amis du Musée).

Le public, dont le billet d'entrée aura coûté $4 pourra toutefois se procurer un résumé-guide plus humble pour $1 et faire le tour de l'exposition en compagnie d'un gadget nommé «accoustiguide» qui amuse les jeunes et rend perplexes la génération non technologique, au coût de $2 ou $3 selon que l'on admire les oeuvres de Largillierre seul ou en compagnie. Au cas où l'on se presserait aux portes, le Musée et le réseau Ticketron impriment non seulement une date mais une heure de visite sur les billets. Mais on ne prévoit pas d'attentes en file sur la rue Sherbrooke et on ne se montrera pas trop rigide si les visiteurs s'en tiennent à la journée plutôt qu'à l'heure de leur rendez-vous.

Pour ceux qui voudront pousser la curiosité plus loin non seulement à l'égard du portraitiste, mais aussi de l'art de son époque, un colloque réunira aujourd'hui et demain, à l'auditorium du Musée, une dizaine d'experts, de Paris, de Leningrad, d'Oxford et de Seattle. Les pièces de l'exposition Largillierre sont souvent venues d'aussi loin: le Louvre de Paris, l'Uffisi de Florence, le Prado de Madrid, l'Ermitage de Leningrad et le Metropolitan Museum de New York, entre autres.

Le caractère de bataille entre écoles divergentes qu'a pris l'exposition Largillierre tient à deux débats: son coût, et sa pertinence pour une institution comme le Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Il est difficile de déterminer le coût exact de l'événement. Le Musée, pour sa part, l'établit à $535,000, tout en soulignant bien qu'il ne s'agit que des frais encourus cette années. Ce demi-million ne couvre évidemment pas les coûts d'acquisition, en 1977, pour la somme imposante de $625,000, du tableau reproduit ci-contre. C'est au moment où la conservatrice Myra Rosenfeld effectuait la recherche sur cette acquisition que naquit l'idée d'une exposition, dont on évaluait alors le coût à $145,000; mais ces prévisions furent rapidement dépassées, sans qu'on mette en question la nécessité du projet.

Les protestations sont aussi venues de divers groupes d'artistes québécois, qui estiment que l'intérêt porté à ce peintre relativement mineur est sans commune mesure avec celui que le Musée porte à l'art québécois, dont ils jugent qu'il est loin d'être suffisamment représenté dans les acquisitions comme dans le programme d'exposition du Musée. La direction du Musée réplique que sa vocation est «universelle et généraliste».

La querelle s'est répercutée jusqu'à Québec, qui subventionne le Musée pour une somme atteignant près de trois millions, et les contestataires réclament maintenant que l'on force la révision des structures et du mode d'administration du Musée. Son Conseil est composé pour moitié de membres «représentant le public» et nommés par le gouvernement, et pour moitié de membres choisis élus parmi les amis du Musée.

Les principaux groupes contestataires sont le Conseil de la gravure, le Conseil de la sculpture, le Conseil des arts textiles, la Société des artistes en arts visuels et la Galeries Motivation V, qui avaient collectivement organisé la manifestation, au soir du vernissage.

Le débat sur la pertinence est évidemment loin d'être terminé, mais le Musée espère au moins pouvoir atténuer le débat sur le coût. Il fait remarquer qu'il a obtenu une aide substantielle d'Air Canada, pour le transport des accompagnateurs et des oeuvres, et de la ville de Montréal pour le colloque. Quelques entreprises ont acheté des «blocs» de billets. La compagnie Esso, par exemple, offre ainsi 1,250 billets à l'intention des handicapés, qui seront distribués par le centre Lucie-Bruneau.

Outre le colloque de cette fin de semaine, le Musée présentera, tout au long de l'exposition, une série de films (fiction et documentaire, courts et longs métrages) ainsi qu'une série de concerts, tous centrés sur la vie et l'art au dix-huitième siècle.

Sauvera-t-on Angkor?

PHNOM PENH (AFP) — Les «cathédrales de la jungle» d'Angkor, un des ensembles architecturaux les plus étendus et les plus riches du monde, symbole de l'identité khmère, sont aujourd'hui menacées de mort lente, si aucune aide internationale ne vient rapidement contribuer à leur restauration.

Fermé et abandonné depuis 1972, le site d'Angkor a été victime de la guerre, du pillage, des pluies de mousson. Sous le régime Khmer Rouge, les eaux des douves et bassins ont été détournées pour irriguer les rizières, des sanctuaires ont été saccagés, les archives détruites, et des centaines de têtes de statues ont été échangées en Thaïlande contre... ou sel et des médicaments.

Les services de conservation khmers ont été réouverts dès 1979 avec le personnel d'encadrement survivant: sept personnes (sur 60) dont trois architectes. Le bilan, dressé en 1980, est catastrophique. Selon un des architectes, 70 pour cent des ouvrages ont été endommagés à Angkor, sans parler des graves dommages causés au musée national (dont 250 pièces ont disparu), à l'ex-palais royal ou aux monuments des autres provinces (1,080 monuments ont été répertoriés en 1980 dans tout le Cambodge).

À Angkor, la fresque de la galerie-est du «barattement de la mer de lai» est exposée aux intempéries. Le plafond du musée s'est effondré. Il ne reste plus de la galerie des mille Bouddhas (Phra Puan) qu'une trentaine de statues. La terrasse des éléphants est recouverte par la forêt, et la terrasse du roi lépreux est endommagée et envahie par la végétation. Plusieurs stèles de la porte de la victoire d'Angkor Thom ont été mutilées, et la porte elle-même menace de s'effondrer. L'état du bayon est inquiétant.

Depuis deux ans, un travail considérable a été entrepris. Le site à été en parti dégagé et nettoyé. Un décret-loi sur la protection des biens culturels a été promulgué en novembre 1980 et une liste des monuments de tout le pays par district a été établie. Une mission d'inspection a publié un rapport technique très détaillé ainsi qu'une liste des besoins urgents, tous documents disponibles en khmen et en français.

Mais la conservation, malgré sa bonne volonté, manque de tout: budget, matériel, personnel de gardiennage. La plus grande partie du matériel de fouilles et de restauration a été détruite. La conservation manque de crayons, de papier à dessin, d'outils, de livres de réfé-

Suite à la page 40

Galerie d'Art au CLUB CANADIEN
436 est Sherbrooke, Montréal 844-9010
(Métro Sherbrooke)

Vernissage des oeuvres récentes de
VIATEUR LAPIERRE
Le mercredi 23 septembre à 19 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 octobre 1981
Horaire: Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h.
Merc. de 10 h à 21 h. Sam. de 10 h à 17 h.
Dim. et lun. fermé

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures

Expositions

■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements : 843-3333
Billets : 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées :
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
du 19 septembre au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
(Cabinet des dessins et estampes)
du 19 septembre au 15 novembre

■ **Toile des Indes**
Au fil des collections
du 24 septembre au 17 janvier 1982

Colloque international

■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
le samedi 19 septembre
Conférenciers : 10h15, Antoine Schnapper, 11h15, Jacques Thuillier, 14h, Jacques Wilhelm, 15h, Jean de Cayeux, 16h15, Hal N. Opperman, 17h15, Georges de Lastic ;
le dimanche 20 septembre
Conférenciers : 13h15, Pierre Rosenberg, 14h15, Gilberte Martin-Méry, 15h30, Inna Nemilova, 16h30, Sir Ellis K. Waterhouse
Billets : par jour, 5 $ public, 3 $ Amis du Musée

Film

■ **Presents, de Michael Snow**
1981, 91 min., couleurs
Le mercredi 23 septembre à 20h30, auditorium du Musée
Billets : 2 $, en vente le soir de la représentation
L'artiste rencontrera le public après la projection du film

Seymour SEGAL
jusqu'au 26 septembre
Galerie Don Stewart
1460 ouest, rue Sherbrooke
845-2905

Cours de gravure à l'eau-forte
8 semaines — débutant le 16 octobre
$200. tout compris
Renseignements et inscriptions
ATLLIER LIBRE DE RECHERCHES GRAPHIQUES
9 ouest, St-Paul, Vieux-Montréal
(entre 13h. et 18h.) tél.: 844-3438

GALERIE GILLES SAINT-PIERRE
5283 av. du Parc, Montréal
tél: 279-1919
L'exposition des oeuvres sur toiles de
DAPHNE CLARKE
se poursuivra jusqu'au 1er octobre
Huiles de:
Jean Dallaire — Jean-Paul Lemieux
Fernand Toupin — Alfred Pellan
Riopelle — Paul-E. Borduas
Du mardi au vendredi de 11 h 00 à 18 h 00. Samedi et dimanche de 13 h 00 à 17 h 00.

Vente de départ...
DESSINS
de 1975 à 1978
Jean-François L'Homme
4328 Drolet tél.: 845-7720
Ouvert dim. 20 sept. de 12h. à 22h.
Lun. 21 sept. et mar. 22 sept. de 18h. à 22h.

Galerie TREIZE
L'érotisme dans l'oeuvre de
ALBERT DUMOUCHEL
jusqu'au 30 septembre
4015, Drolet, Montréal, tél. 288-5903
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 18h.

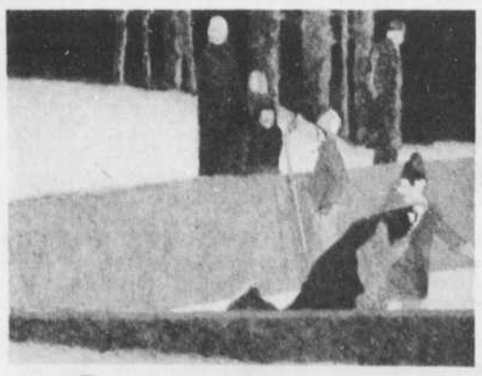

Gravures et reproductions
• Stanley Cosgrove
• Claude Simard
• Roland Pichet
• Jean-Paul Lemieux
1024 ouest, Laurier
Outremont, 279-2188
atelier

81 **Luc Archambault**
En permanence... oeuvres peintes récemment grand format «Maude, les femmes, la vie... les arbres, les bêtes et les hommes» et autres dessins petit format

GALERIE D'UN JOUR– 545 GRANDE ALLEE E.– QUEBEC
Ouvert le vendredi seulement de 12h à 22 h. tél.: (418) 522-1051

EXPOSITION
Patricia Bourque
du 15 au 30 septembre 1981
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 842-8648

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
Paul LACOSTE
peintures
jusqu'au 10 octobre 1981

Exposition & Vente
Montréal ouest
Hôtel de Ville
Auspices
Le Chapitre Municipal et Primaire de Montréal
IODE
Vendredi
25 septembre 1981
10h a.m. - 10h. p.m.
Samedi
26 septembre, 1981
10h. a.m. - 9h. p.m.
Pour les projets d'éducation 7 services
Magasin de campagne
Rafraichissements
Admission $1.00 — Information 486-8782

Le Musée des beaux-arts de Montréal
en collaboration avec Air Canada présente
LARGILLIERRE
portraitiste du dix-huitième siècle

Portrait de Gérard Edelinck dans son atelier vers 1690
The Chrysler Museum, Norfolk, Virginia

du 19 septembre au 15 novembre 1981
L'occasion unique de voir 92 chefs-d'oeuvre, la plupart exposés pour la première fois en Amérique
AIR CANADA
Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
autobus 24, métro Guy
du mardi au dimanche,
de 11h à 17h
Billets : 4 $, plus frais de service à tous les comptoirs Ticketron
Montréal (514) 288-3651
Québec et Ottawa, Magasins Eaton
Renseignements au Musée :
(514) 843-3333
Avec le concours financier du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Conseil des Arts du Canada.
CONCEPTIS

Le «peuple» mérite mieux

par Jean Blouin

En réponse aux articles de Claude Jasmin et de Dominique Drouin

ME l'a-t-on assez servi la salade de l'intellectuel méprisant le «peuple»! Venant de Claude Jasmin, aucune surprise: sa marotte lui a même permis, cette fois-ci, l'entourloupette d'élever sa vache à lait au rang de vache sacrée. On aurait pu s'attendre à plus de rigueur de Dominique Drouin. Elle s'est contentée de «mettre en idées» les tronçons d'opinions grognés la semaine précédente par l'auteur de Boogie Woogie. «Les élites devront changer de lunettes, conclut-elle, s'ils (sic) veulent parvenir à ce que leur habileté ne serve pas que le mépris...» Confusion, quand tu nous tiens.

Mon article est beaucoup plus descriptif et explicatif que persifleur. S'il renferme un certain mépris, ce n'est pas à l'endroit du peuple, mais bien à l'endroit de l'*élite* des médias électroniques qui produit les téléromans. Cette *élite* pensante, écrivante, souvent bardée de diplômes, fréquente la Place des arts, elle, assiste aux grands ballets, aux concerts de l'orchestre symphonique. Comme cet ancien propriétaire de CJMS — la radio du peuple — qui était aussi membre du Conseil d'administration de la Place des arts: Bach et Beethoven pour lui, Claude Blanchard et Huguette Proulx pour le «bon peuple». Est-ce de cette hypocrisie que mademoiselle Drouin veut se faire complice?

L'élite des téléromans a comme fonction d'amuser le «peuple». Il n'y a rien de déshonorant là-dedans. Les amuseurs publics ont existé de tout temps. L'équivalent le plus près des téléromans me semble être les troupes de théâtre ambulantes d'autrefois. Cela a donné Molière. Cela a aussi donné des «freak show» et de l'insignifiance. Mon article avance que les amuseurs téléromanesques offrent de la médiocrité au «peuple».

«Le peuple aime cela, donc c'est bon», me rétorque-t-on en un sophisme pré-pavlovien. Je constate qu'on fait saliver les téléspectateurs avec de moins en moins de qualité dramatique et de qualité psychologique. Aucun téléroman de la saison dernière ne développait une ligne psychologique qui échappait à un enfant de 10 ans, sauf *Race de monde* et *Jamais deux sans toi*. J'ai fait l'expérience avec mes propres enfants. Mais les petits bouts de chou vieillissent tellement vite de nos jours! N'empêche que c'est gênant. De même que je trouve méprisant de représenter le «peuple», comme le font certains téléromans, par des personnages naïfs, superficiels, consommateurs épais, sans autre signe de profondeur que des pleurs versés à l'occasion d'un décès ou d'une séparation.

Contrairement à ce qu'affirme Mlle Drouin, mes référents ne sont pas littéraires. J'ai jugé la dernière journée en regard d'autres téléromans. Je n'ai pas retrouvé une qualité au moins égale — en dépit de moyens techniques combien supérieurs! — au *Survenant* (quelle langue!), à *Cap-aux-Sorciers*, à *Septième Nord*, à l'éphémère *Sous le signe du lion*, à certains épisodes fins et riches de *Quelle famille*, de *Grand-papa* et (pourquoi pas?) de *La Petite patrie*. Or le peuple regardait aussi ces téléromans, «malgré» leur qualité. Pourquoi nier que notre télévision s'enlise dans la médiocrité, et que les téléromans n'y échappent pas?

Je ne suis plus du tout Jasmin et son pendant universitaire quand ils établissent l'équation: divertissement populaire égale petites histoires simples, toutes en surface, reposantes. Voilà la forme de mépris la plus éhontée que je connaisse. J'avais assisté à un spectacle de «poésie» en province, il y a une dizaine d'années. Des «instruits» étaient venus sur scène déverser leur trop plein d'inconfort et de frustration en des textes creux ou carrément improvisés. À bien y penser, ce devait être assez «poétique» pour le «peuple».

Professeur, journaliste, je suis de la classe moyenne intellectuelle. Comme les téléromanciers et les universitaires. Je revendique le droit de parler au nom de ce que je suis. Sans populisme. Sans démagogie. Sans conscience honteuse. Et je ne ferai pas de mea culpa si on a pu déduire de mon article que *les Brillant* est un téléroman débile, *Chez Denise* vulgaire, *Marisol* décousu, *Terre humaine* une leçon hebdomadaire de 30 minutes et *Du tac au tac* l'exploitation usée jusqu'à la corde du rire jaune de Jean-Jacques Lemay et des convulsions grimaçantes de Mario Duquette.

Le «peuple» mérite mieux que cela.

Anachronique? Allons donc!

par Clément Perron et Jean-Marc Garand

En réplique à l'entrevue accordée au DEVOIR par Claude Godbout, de l'Institut québécois du cinéma.

CLAUDE Godbout attendait son heure. Sitôt élu (sic) président de l'Institut québécois du cinéma il condamne sans rémission l'Office national du film et les cinéastes francophones qui y travaillent depuis plus de 25 ans à titre de permanents ou de pigistes.

L'ONF étant «une sorte d'anachronisme aux structures dépassées» et les cinéastes des gens à qui ledit organisme «ne rend point service, ni à l'État d'ailleurs» (déclaration faite à Richard Gay, journal Le Devoir, édition du 29 août dernier).

Mais pour qui se prennent-ils donc, à la fin, tous ces Don Quichotte qui jettent l'anathème sur l'ONF dès qu'ils quittent leurs langes!

Les véritables problèmes de structures ce n'est peut-être pas à l'Office qu'ils se situent quand on contemple l'incroyable fatras dans lequel se retrouve, année après année, projet de loi après projet de loi, consultation après consultation, dénonciation après rejet, Don Quichotte après Don Quichotte, l'industrie cinématographique québécoise!

Ça suffit de charrier le monde et de déplacer les questions.

On est toujours anachronique par rapport à quelque chose. On se demande bien par rapport à quoi ici l'ONF devrait se sentir anachronique! Et quelle structure ou organisme, autant détachée des pouvoirs politiques et commerciaux, dont le savoir-faire est aussi publiquement reconnu, peut avoir rendu caduque l'organisation professionnelle intégrée qu'est l'Office!

Outre qu'il ne fait pas sérieux en discourant de la sorte, le jeune président Godbout constitue tout un cas, en ces temps plus que jamais nécessaires de réflexion collective et de concertation. L'I.Q.C. vient de se donner là l'interlocuteur parfait pour hausser le niveau de sa présence et accroître sa crédibilité.

Après l'avoir presque inventée, cette cinématographie nationale dont on se réclame tant dans le milieu — et sur laquelle chaque groupuscule qui grenouille ici pense maintenant détenir des droits exclusifs — après l'avoir, année après année, sustentée de nombreuses oeuvres dignes des rêves et de la réflexion de nos concitoyens (plus de 500,000 utilisateurs fréquentent annuellement nos cinémathèques, sans compter les centaines de milliers de spectateurs, qui, tant en salles qu'à la télé, saluent nos meilleures productions) les cinéastes francophones de l'Office national du film se sentent plus que jamais chez eux, ici, Côte de Liesse et au Québec. Faudrait qu'on commence à le savoir et qu'on cesse le petit jeu stupide de vouloir tout à coup les écarter d'un revers de la main. Faudrait également qu'on sache que ces cinéastes se sont identifiés aux structures qu'ils habitent parce qu'ils ont fortement contribué à les rendre adéquates, professionnelles et disponibles; au prix de beaucoup d'efforts, afin que l'ONF produise les meilleurs films possibles.

On a déjà détruit ici trop d'institutions et laissé pour compte des valeurs basiques sans avoir été capable de les remplacer adéquatement pour que la leçon n'ait pas porté.

Exposition Fox

L'exposition des dix plus récentes toiles de l'artiste Montréalais John Fox aux Galeries d'art Sir George Williams de l'Université Concordia clôture une tournée de huit galeries dans l'Est canadien. Cette exposition est organisée par les Galeries de Concordia.

L'exposition «John Fox: Ten New Paintings» est présentée à la «Weissman Gallery» et à la «Gallery One» du 16 septembre au 5 octobre. Les galeries sont situées à la mezzanine du pavillon Henry F. Hall, 1455, boul. de Maisonneuve o.

faites honneur à votre GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...
compétence
robert campeau
844-3361

GALERIE JOURDAIN
SYLVIE GUIMONT
tableaux et dessins récents
9 au 30 septembre 1981.
1234 RUE BISHOP, MONTRÉAL, QUÉBEC H3G 2E3 (514)866-0623

Un Atelier Boutique
'TISSAGE'
1522 Sherbrooke ouest
Vêtements et accessoires tissés à la main
Cadeaux originaux
ouvert mardi au vendredi de 12h à 17h30
samedi de 12 à 17h
933-6110

Exposition
LOUISE COSSETTE
papier-matière
jusqu'au 3 octobre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Mètro: Berri-Demontigny

la Galerie Continentale Inc.

«Nature morte» 24" x 20"
EXPOSITION
NORA COLLYER
du 22 au 26 septembre
1450 RUE DRUMMOND montreal,
842-1072
Mardi à vendredi 9:30 - 17:30
Samedi 9:30 - 17:00

Centre Interculturel Monchanin
4917 st-urbain, montréal H2T 2W1
telephone: (514) 288-7229
ATELIER DE SENSIBILISATION
AUX
VALEURS AMÉRINDIENNES
animé par N'tsukw (Montagnais)
CONTENU:
1. Situation géographique et écologique
2. Les forces de vie et leur consultation
3. Les dépossessions
4. Situation actuelle et perspective d'avenir
HORAIRE:
Chaque mercredi de 19h à 22 h,
du 30 septembre au 28 octobre (5 semaines)
COÛT:
$25.00
** Nombre de participants limité. Inscrivez-vous immédiatement!

FRANCINE RICHMAN
SCULPTURES RÉCENTES
Bronzes et Marbres
du 10 au 30 sept.
GALERIE DOMINION
La plus grande galerie de marchands d'art au Canada. La plus vaste sélection de peintures et de sculptures.
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7833-7471
du mar. au ven. de 9 h à 17 h 30 samedi de 9 h à 17 h.

Exposition
André Bergeron
à la Galerie Martine Hénault
du 19 septembre au 9 octobre 1981
vernissage samedi 19 et dimanche 20 à 14 heures.
2165 rue Crescent, Montréal H3G 2C1 845-2165
Horaire: du mar. au ven. de 10h. à 18h. sam. de 10h. à 17h. dim. de 14h. à 17h.

Oeuvres graphiques de
COIGNARD, SIMBARI, TOBIASSE
jusqu'au 27 septembre
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

exposition
Cordiale invitation
aux oeuvres récentes de
MAURICE ASSIER
L'exposition se poursuivra jusqu'au 26 septembre 1981.
galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: lun. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
844-3438

L'AQUATINTE
Collection de la galerie
du 14 septembre au 4 octobre
4933 rue De Grand Pré
(Métro Laurier)
849-6527
Ouvert du merc. au sam. de 13h à 18h, dim. de 13h à 16h.

Galerie LAUZE
Sylvana Micillo
Huiles et dessins récents
22 sept. - 7 oct.
2115, rue de La Montagne
282-1954

LES 19 ET 20 SEPTEMBRE
EXPOSITION ET VENTE
D'OEUVRES D'ART CANADIENNES
(provenant de collections privées et de successions)
À L'HÔTEL RITZ CARLTON, SALON RITZ CARLTON
1228 OUEST, SHERBROOKE TÉL.: 842-4212

J.P. RIOPELLE
A.Y. JACKSON
M. CULLEN
M.A. FORTIN
L. HARRIS
DAVID MILNE
K. APPEL
A. LISMER
GOODRIGE-ROBERTS
TOM THOMSON
SHERRIFF-SCOTT
L. FITZGERALD
S. COSGROVE
RENÉ RICHARD
C. GAGNON
J.W. PHILLIPS
E.H. HOLGATE
J.W. MORRICE
SUZOR-CÔTÉ
A. ROBINSON
W. KURELEK
S. BORENSTEIN
HENRI MASSON
JOHN LITTLE
ANTOINE DUMAS
L. BELLEFLEUR
B. DES CLAYES
F. TOUPIN
J. HUMPHREY
H.R. PERRIGARD
PHILLIP SURREY
ANNA NOEH
H. BEAMENT
G. NORWELL
L.P. PERRON
T. FORRESTALL
A. ROUSSEAU
MARIO MAURO
GORDON PFEIFFER
GILLES GINGRAS
DANIEL JAUGEY
J. DAVID BROWN
PETER CORBETT
BRUNO CÔTÉ
A. TATOSSIAN
PAUL "TEX" LECOR
A. BERTOUNESQUE
HORACE CHAMPAGNE
L.P. TREMBLÉ
RENÉ GAGNON
V.G. ZICHA
ROGER CANTIN
J.P. LAPOINTE
RAYMOND BOURQUE
C. DUPUIS-MAILLET
et autres

SAMEDI, 19 SEPTEMBRE, DE MIDI À 20h30
DIMANCHE, 20 SEPTEMBRE, DE MIDI À 20h30 (Exposition seulement)
La vente aura lieu sous la direction de la Galerie
DOMINION CORINTH LTÉE
Château Laurier — 1 rue Rideau
Ottawa, 613-235-9955

Ouverture de la Galerie Jolliet à Montréal
Le directeur de la Galerie Jolliet, Michel Giroux, est heureux d'annoncer l'ouverture de la galerie à Montréal au 279 rue Sherbrooke ouest, suite 211. Le vernissage de l'exposition d'ouverture se tiendra le samedi 26 septembre de 12h00 à 18h00. Cette exposition présentera les oeuvres récentes des artistes de la galerie:
James BISHOP, David BOLDUC, Marcelo BONEVARDI, Louis COMTOIS, Michel GOULET, Jacques HURTUBISE, Katja JACOBS, Paul LACROIX, Jean McEWEN, Richard MILL, Omer PARENT, Guy PELLERIN, Leslie REID, Judit REIGL, Louise ROBERT, Michel ROY, Françoise TOUNISSOUX
de même qu'une sélection d'oeuvres de sa collection. C'est une invitation.

Galerie Jolliet
Les dessins récents de
Louis Comtois, Richard Mill et Louise Robert
du 9 septembre au 3 octobre 1981
À VENIR...
Katja Jacobs, du 7 oct. au 31 oct.
PLAGES TACHES..., du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308
Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
du 26 septembre au 17 octobre 1981
vernissage le samedi 26 septembre de 12h00 à 18h00
À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan.
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ENTREPRISES DE GESTION MANN INC.

Les entreprises de Gestion Mann Inc. filiale de la société de développement de la Baie James et des ressources du Lac Meston sont mandatées pour opérer une mine d'or à proximité de Chibougamau. À cette fin nous recherchons le personnel suivant:

Un surintendant d'entretien

Dans le cadre de ses fonctions. le surintendant aura autorité sur les départements mécanique, électrique, et entretien de surface. Il verra à la planification des besoins, à l'entretien des équipements, à l'administration des budgets ainsi qu'à la gestion du personnel (30 à 35 personnes).

EXIGENCES
— Expérience d'au moins 12 ans dans les mines dont 6 dans un poste de supervision
— Capacité de faire face à une situation de démarrage
— Salaire et bénéfices sociaux supérieurs
— Logement - Déménagement etc.,

Faites parvenir votre C.V. à:

Entreprises de Gestion Mann Inc.
C.P. 4000
Chibougamau, Qué.
G8P 2K8
a/s Surintendant-Administration

MÉDECINS

Qualification:
— Membre de la Corporation

Type de pratique:
— Prévention et traitement de l'obésité

Disponibilité:
— Être prêts à voyager à l'extérieur de Montréal

Rémunération: selon entente avec la R.A.M.

Avantages: dépenses de voyage payées

Téléphoner à: **Mme Francine Bienvenu**
274-3561 ou 274-7618

Entreprise de traduction en expansion rapide recherche

SECRÉTAIRE

pour travail varié de secrétariat et d'administration Milieu professionnel. Bureau calme et agréable.

Exigences
Initiative et responsabilité. Connaissance parfaite du français et de l'anglais. Habitude du travail au dictaphone.

Écrire ou téléphoner à:

Sogétra — *Société générale de traduction, ltée*
4101, rue Sherbrooke ouest
Westmount, H3Z 1A8
935-3595

EXPANSION DE NOS OPÉRATIONS

Nous sommes une compagnie renommée dans le domaine de la fabrication et de la distribution de boissons gazeuses.
Nous sommes situés dans les régions de Montréal et Ottawa.
Dû à une croissance rapide de nos opérations, nous avons besoin de personnel compétent dans les domaines suivants:

— Production
— Ventes
— Comptabilité
— Commis de bureau
— Contremaîtres

L'expérience dans ces domaines serait un avantage mais nous voulons avant tout embaucher des personnes énergiques et enthousiastes.
Si vous êtes intéressés, veuillez s'il vous plait répondre par écrit à:

DOSSIER 1033
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

noranda

MINES NORANDA LIMITÉE, TORONTO

Traducteur

Anglais-français/français-anglais

Description du poste:
Textes juridiques, administratifs, financiers et textes techniques variés.

Formation:
Diplôme en traduction ou l'équivalent.
Le candidat idéal aura 4 à 5 années d'expérience de préférence dans le milieu des affaires.

Rémunération:
Salaire fixé selon l'expérience et gamme complète d'avantages sociaux.

Lieu de travail:
Toronto, Ontario.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mines Noranda Limitée
Service de traduction
C.P. 45
Commerce Court West
TORONTO (Ontario)
M5L 1B6

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Département de communication

DIRECTEUR

Poste:
Directeur d'un département de 10 professeurs de carrière et d'une vingtaine de chargés de cours.

Exigences:
Doctorat ou l'équivalent, expérience de l'enseignement universitaire, travaux de recherche ou expérience professionnelle, bonne connaissance du français et de l'anglais.

Traitement:
Selon le rang et l'expérience.

Entrée en fonction:
Le 1er janvier 1982 ou le 1er juillet 1982.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 15 novembre 1981 à:

M. Marcel Hamelin
Doyen de la Faculté des Arts
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Nous sommes l'une des compagnies de financement aux entreprises et d'affacturage des plus progressives, bien établie au Canada et dotée d'une équipe de gestion jeune et dynamique.

Nous sommes à la recherche d'un/une

DIRECTEUR/TRICE

FINANCEMENT AUX ENTREPRISES

qui se joindra à notre équipe professionnelle.
Le poste consiste en administration et contrôle de clients spécifiques et détermination et analyse de leurs besoins exceptionnels.
Le candidat idéal est parfaitement bilingue et possède les qualifications suivantes:

— Bonnes connaissances en comptabilité
— Bon jugement et aptitudes d'analyse
— Capable d'entretenir des relations agréables et efficaces avec des personnes à tous niveaux.

Le salaire sera établi en fonction des qualifications et compétences et sera accompagné d'avantages sociaux très intéressants.

Toute demande d'emploi sera traitée confidentiellement et devra être adressée à

Mme L. Accarisi
Compagnie Financière Canadienne
400 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué.
H3A 1L5
Tél.: 282-4550

LE COLLÈGE ALGONQUIN
recherche un

Doyen à la division des sciences de la santé

Le Collège:
le Collège Algonquin est un collège communautaire bilingue, dont le siège social est à Ottawa, qui dessert les comtés de Prescott, Russell, Carlton, Lanark et Renfrew. Il compte environ 6 500 étudiants à plein temps dans ses programmes postsecondaires, 2 00 dans les programmes d'apprentissage et de recyclage de la main-d'oeuvre et 27 000 étudiants à temps partiel.

Le poste:
le doyen est responsable, pour la Division des sciences de la santé, de l'implantation, du fonctionnement et du développement de programmes postsecondaires en anglais et en français. Les effectifs de la Division sont d'environ 1 000 étudiants et les programmes s'offrent à deux campus, à Ottawa.

Le doyen doit aussi participer à l'implantation et au fonctionnement de mécanismes de collaboration et de coopération auprès des autres divisions et écoles responsables d'activités d'éducation permanente et d'autres programmes en sciences de la santé.

Exigences:
le candidat choisi doit être bilingue (français et anglais) et détenir des titres scolaires connexes aux sciences de la santé ainsi qu'une expérience administrative appropriée au poste dans le domaine des sciences de la santé ou de l'éducation. Une bonne connaissance du système provincial de prestation des soins de santé est aussi importante.

Entrée en fonctions: le 1er décembre 1981.

Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au

Service du personnel
Collège Algonquin
1385, avenue Woodroffe
Napean (Ontario) K2G 1V8

au plus tard le 5 octobre 1981.

Le concours 92-81 s'adresse aux femmes et aux hommes.

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

OFFRE D'EMPLOI

Spécialiste en rééducation

FONCTION
— Le titulaire du poste devra offrir des services intégrés de rééducation auprès d'enfants en difficulté d'adaptation.
— Il devra également assurer une consultation suivie auprès des enseignants responsables de ces élèves.

QUALIFICATIONS
— Les candidats (tes) devront posséder un diplôme universitaire de premier cycle comprenant au moins deux années d'études en adaptation scolaire (enfance inadaptée).
— Ils devront également posséder un permis d'enseigner propre à l'adaptation scolaire.
— Ils devront posséder de l'expérience en enseignement et être habiles à établir des plans d'intervention.

Ils devront avoir des facilités à travailler en équipe et posséder une auto.

TRAITEMENT
— Selon la convention collective C.E.Q. (enseignants)

Communiquer avec:

Léopold Noël, directeur
Service du Personnel
Commission scolaire d'Amos
819-732-6527

Université Laval

PROFESSEUR

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

Domaine:
Petite enfance: connaissance théorique et pratique de l'enfant, application des connaissances dans le domaine de l'éducation et des services à la petite enfance.

Fonctions:
Formation d'intervenant(e)s auprès de la petite enfance (maternelles, garderies, etc...). Enseignement aux trois cycles. Encadrement et supervision d'étudiant(e)s. Recherche. Participation aux activités du département.

Critères de sélection:
Intérêt pour la formation théorique et pratique des enseignant(e)s. Intérêt pour la recherche. Doctorat ou l'équivalent. Expérience professionnelle pertinente.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
1er janvier 1982 (ou selon la disponibilité du candidat).

Faire parvenir curriculum vitae avant le 1er novembre 1981 à:

Monsieur Louis Dubé
Directeur
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

noranda

MINES NORANDA LIMITÉE, TORONTO

Secrétaire bilingue

Français et anglais

Description du poste:
Secrétariat varié (correspondance quotidienne, brochures d'assurances et documents généraux), lecture d'épreuves, recherches dans des domaines techniques en général, classement de fiches, documentation, en collaboration avec deux traducteurs.

Formation:
Diplôme de niveau secondaire (12e ou 13e année) et expérience de 3 à 4 années du milieu des affaires.

Le candidat s'intéressera au système de traitement de texte et à la traduction.

Rémunération:
Salaire fixé selon l'expérience avec gamme complète d'avantages sociaux.

Lieu de travail:
Toronto, Ontario.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mines Noranda Limitée
Service de traduction
C.P. 45
Commerce Court West
Toronto, Ontario
M5L 1B6

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

Bibliothécaires

L'Institut canadien de l'information scientifique et technique offre deux postes de bibliothécaires:

Analyste de collections (CT-81-24)

Pour la Section des acquisitions, concevoir et adopter des méthodes de mesure et d'évaluation de la collection nationale; réunir des renseignements sur la théorie et la pratique de développement des collections; se tenir au courant des programmes exploités et des orientations futures de la recherche et du développement scientifiques et techniques au Canada.

Bibliothécaire Services automatisés (CT-81-27)

Assurer un service d'appoint à l'intention de l'utilisateur dans le cadre de l'exploitation des deux systèmes nationaux de recherche bibliographique automatisée CAN/OLE et CAN/SDI; donner des cours de formation à Ottawa et dans d'autres lieux au Canada; aider les utilisateurs; préparer toute la documentation connexe aux cours et à la réalisation; promouvoir les services par le biais d'ateliers et de présentations.

Pour les deux postes, les personnes intéressées doivent posséder un diplôme en sciences ou en génie et en bibliothéconomie et au moins trois années d'expérience. Pour le poste de bibliothécaire (services automatisés), la connaissance pratique des systèmes de recherche documentaire en direct est essentielle. Des aptitudes manifestes à l'enseignement seraient un atout.

Pour le poste d'analyste de collections, la connaissance de l'anglais est essentielle. Pour le poste de bibliothécaire (services automatisés), la connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature si elles consentent à suivre des cours de langue.

Traitement: jusqu'à $3,000 par année, selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez donner la référence appropriée.

Canada

CANADA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

AVOCATS

($19,955 — $31,180)

Le Service des recherches dispose de postes d'avocats comme attachés de recherche. Le travail comprend la préparation de travaux de recherche, des consultations et toute autre forme d'assistance aux membres des deux Chambres, aux comités et aux délégations parlementaires.

Les postulants doivent être diplômés en droit d'une institution canadienne, être membres en règle d'un Barreau provincial ou posséder une maîtrise en droit. Ils doivent posséder une expérience antérieure dans le domaine de la recherche légale, de préférence en droit public; ils doivent être capables de communiquer d'une manière claire et précise aussi bien oralement que par écrit. Les attachés de recherche doivent posséder des talents variés et se montrer capables d'assister les parlementaires aussi largement que possible dans tous les domaines de leur formation professionnelle. À qualifications égales la préférence sera accordée aux candidats capables de s'exprimer oralement et par écrit dans les deux langues officielles.

Le salaire sera en rapport avec l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées doivent adresser un curriculum vitae détaillé avec les noms, adresses, et numéros de téléphone de trois répondants au:

Directeur, de l'Administration et du Personnel
Bibliothèque du Parlement
Édifices du Parlement
Ottawa, Ontario
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 9 octobre 1981.

Les candidats choisis pour une entrevue devront subir une épreuve écrite.

Veuillez indiquer le numéro du concours: 81-R-17.

TRADUCTEUR

Ministère de l'Approvisionnement et des Services

FREDERICTON

La Commission de la Fonction publique sollicite des candidatures aux postes de traducteurs-réviseurs en vue de remplir les vacances actuelles et futures. Les demandes présentées seront étudiées et celles des candidats qui répondent aux exigences minimales de l'emploi seront classées dans un répertoire courant à partir duquel les postes vacants actuels et futurs seront comblés.

Le titulaire devra assurer l'encadrement d'autres traducteurs moins expérimentés en révisant et en évaluant leur travail ainsi qu'en les conseillant sur l'emploi de la grammaire et de la terminologie. Il deva participer à la traduction et à la révision vers le français de documents hautement complexes. Il pourra être appelé également à remplir des fonctions administratives ou autres fonctions connexes. Le candidat travaillera sous la surveillance générale du Chef de Section mais jouira d'une grande autonomie dans l'exercice de ses fonctions. Le travail est vérifié au moyen de rapports et d'entrevues.

La personne recherchée détient un diplôme universitaire de préférence avec spécialisation en traduction et une grande expérience de la traduction de l'anglais au français; ou l'équivalent en expérience et en formation. Une bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle. Le salaire se situera jusqu'à $33,852 par année ou selon la formation et l'expérience.

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard le 27 SEPTEMBRE 1981, référant au numéro de concours NB 81-DE-293.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Pièce G-17, édifice du Centenaire
Casier postal 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Offert également aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE DE TRADUCTION

Un cabinet privé de traduction, situé à Ottawa, recherche un(e) secrétaire de traduction principal(e).

Les candidates ou candidats doivent être en mesure d'accomplir les tâches suivantes :

- dactylographie (60 mots par minute)
- recherche documentaire et terminologique
- établissement des fiches, tables de matière et index
- vérification de la présentation normalisée
- correction de manuscrits et d'épreuves
- techniques générales de secrétariat
- relations avec la clientèle

Une excellente connaissance du français (grammaire, stylistique, etc.) et une maîtrise suffisante de l'anglais sont des qualités indispensables, de même qu'est nécessaire le souci du détail et de la précision.

Trois semaines de vacances annuelles. Avantages sociaux. Rémunération conforme aux normes de la profession.

Prière d'adresser votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, à :

C.P. 4118
Succursale « E »
Ottawa (Ontario)
K1S 5B1

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de communication

Poste d'assistant de recherche

Fonctions
Entreprendre diverses recherches sur les structures et les fonctions des médias

Exigences
Maîtrise ou doctorat en sciences sociales
Expérience dans la mise en oeuvre de projets de recherche

Traitement
Selon les normes en vigueur

Durée du poste
Du 1er octobre 1981 au 30 septembre 1982

Date de clôture des candidatures
Le 28 septembre 1981.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Mme Annie Méar
Directeur
Département de communication
Université de Montréal
Case postale 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département de géographie

Poste de professeur

Fonctions
Enseignement et recherche en cartographie (et assurer le développement du laboratoire), en techniques quantitatives (géographie physique) et/ou l'un des aspects de la géographie de l'environnement.

Exigences
Ph. D. ou l'équivalent

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er janvier 1982.

Date de clôture des candidatures
Le 1er novembre 1981.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. Claude Manzagol
Directeur
Département de géographie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces et fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME
RECHERCHE
Pour son Département de Santé Communautaire,

un conseiller en environnement du travail.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: Coordonnateur en santé du travail
STATUT: Temps complet permanent
NATURE DE LA FONCTION:
1. Servir de personne ressources et conseiller dans l'élaboration et l'évaluation de la composante environnementale des programmes de santé dans le cadre de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (Loi 17).
2. Participer à l'identification, à l'analyse et à l'évaluation des risques pour la santé des personnes travaillant dans les établissements des divers secteurs industriels du territoire des Laurentides.
3. Participer à la détermination des priorités régionales en matières d'assainissements des milieux de travail.
4. Conseiller les comités paritaires d'entreprises relativement aux méthodes d'élimination des risques à la source.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle en science de l'environnement (hygiène industrielle, chimie, génie) ou hygiène des milieux.
Une expérience d'un an et/ou formation en hygiène industrielle requise.

EXIGENCES PERSONNELLES:
Capacité de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire;
Initiative et créativité;
Posséder une automobile.

SALAIRE & AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les politiques du Ministère des Affaires Sociales (postes de professionnels)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 septembre 1981 au:

Service du personnel
Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
290, rue Montigny
St-Jérôme, Québec
J7Z 5T3

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Vous recherchez une carrière de défi en affaires publiques ?

La Compagnie Minière IOC, établie sur la Côte-Nord depuis plus de 25 ans, recherche un:

Adjoint Affaires Publiques

pour son département des affaires publiques à Sept- Iles, Québec. Ce poste de défi offre une excellente opportunité de carrière pour celui ou celle qui désire faire partie d'une équipe jeune et dynamique dans le secteur des communications internes tout en jouant un rôle actif en relations publiques.

Si vous êtes bilingue et possédez un diplôme universitaire en communications, journalisme ou relations publiques et si vous avez quelques années d'expérience pertinente, nous sommes intéressés à vous rencontrer.

Nous payons les frais de relogement et offrons un salaire au-dessus de la moyenne. De plus, vous bénéficierez d'une gamme complète d'avantages sociaux incluant un boni de vie chère et des vacances prolongées.

Pour de plus amples détails, composez le **(418) 968-7669** et demandez **Raynold Bouchard.** Nous assumons les frais d'interurbain

Bureau d'embauchage, 100 rue Retty, Sept-Iles (Qué.) G4R 3E1

Compagnie minière IOC

CLSC STE-THÉRÈSE

LE C.L.S.C. STE-THÉRÈSE

EST À LA RECHERCHE D'UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

2e AFFICHAGE

L'établissement est situé à Ste-Thérèse et dessert les populations de Ste-Thérèse, Blainville, Lorraine, Bois-des-Filion, Rosemère, Boisbriand et Ste-Anne-des-Plaines.

FONCTION:
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général coordonne, supervise et contrôle toutes les activités du C.L.S.C.

EXIGENCES:
- Détenir au moins un diplôme universitaire de premier cycle en administration et en sciences humaines.
- Avoir au moins trois ans d'expérience comme cadre supérieur.
- Une connaissance du réseau des affaires sociales est un atout particulier.

SALAIRE:
Selon les normes du M.A.S., classe salariale 18.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 25 septembre à l'adresse suivante:

Président du jury
Concours Directeur général
C.L.S.C. de Ste-Thérèse
55, rue St-Joseph
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 5Y5

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Écologiste

Concours sectoriel numéro 113H-452001/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec, durant la prochaine année.

Présentement 21 emplois au ministères du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et des Transports.

Région 01/ Rimouski, Gaspé et Ste-Anne des Monts
Région 02/ Jonquière (2)
Région 03/ Québec (2) et région de Québec (2 possibles)
Région 04/ Trois-Rivières, La Tuque et Shawinigan (2)
Région 05/ Région de l'Estrie (1 possible)
Région 06/ Montréal (2) et Saint-Faustin
Région 07/ Hull
Région 08/ Noranda (2)
Région 09/ Région Côte Nord (1 possible)

Attributions — Procéder à l'évaluation environnementale, et à l'analyse de plans d'aménagement du territoire et de projets d'infrastructure de transport; effectuer des recherches sur les espèces animales dans le but d'en assurer la conservation et l'utilisation rationnelle; participer à des études de contrôle de pollution en milieu terrestre et aquatique et à l'aménagement de la faune, l'inventaire des ressources, la conservation, la propagation et l'introduction des espèces; étudier l'origine, le développement, la structure, la physiologie, le comportement, la répartition, l'hérédité, le milieu, l'interdépendance et la classification des animaux ainsi que d'autres aspects fondamentaux de la vie animale; effectuer d'autres travaux relevant de sa compétence.

Conditions d'admission — Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en biologie ayant une concentration ou un champ de spécialité pertinent à l'aménagement de la faune aquatique et terrestre, soit en écologie animale des milieux terrestres, en écologie marine ou en écologie comme tel. Ce concours s'adresse également aux candidats qui sont à accomplir leur dernière année de scolarité en vue de l'obtention du diplôme requis par le concours. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ou de son dernier relevé de notes.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
50, boulevard Harvey, 2e étage
JONQUIÈRE, QC
G7X 8L6

Biologiste, Classe III — Période d'inscription:
Traitement — de 18 886 $ à 23 680 $ — du 19 sept. au 6 oct. 1981

Écologiste

Concours sectoriel numéro 113H-452002/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et, au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans toutes les régions administratives du Québec durant la prochaine année.

Présentement 4 emplois au ministère de l'Environnement:
— Région 06/ Montréal
— Région 07/ Hull
— Région 08/ Noranda
— Région 09/ Sept-Îles

Attributions — Procéder à l'évaluation environnementale et à l'analyse de projets susceptibles de modifier l'environnement; orienter les décisions relatives à la protection des milieux physique et humain de la faune terrestre ou aquatique; superviser les travaux reliés à la dépollution, à la protection et à l'aménagement naturel des cours d'eau.

Conditions d'admission — Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en biologie ayant une concentration ou un champ de spécialité pertinent à l'aménagement de la faune aquatique et terrestre, soit en écologie animale des milieux terrestres, en écologie marine ou en écologie comme tel et 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'études pertinente complémentaire à celles exigées compense pour l'année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
50, boulevard Harvey, 2e étage
JONQUIÈRE, QC
G7X 8L6

Biologiste, classe II — Période d'inscription:
Traitement — de 25 063 $ à 32 849 $ — du 19 sept. au 6 oct. 1981

Ingénieur en télécommunications

Concours sectoriel numéro 118H-153003/QC — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler ces emplois et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec, durant la prochaine année.

Présentement 3 emplois à Québec au ministère des Communications.

Attributions — Élaborer, réaliser et évaluer divers travaux d'ingénierie (analyse de besoins, conception de systèmes, élaboration de normes, analyse de projets, recherches techniques) reliés au domaine des communications téléphoniques, informatiques et écrites, des radio-communications, de la radio-télévision, et au domaine de l'audio-visuel: conseiller les différents ministères et organismes sur les solutions les plus souhaitables considérant la relation coût/performance/satisfaction.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en génie électrique et 3 années d'expérience dans l'un ou l'autre des secteurs des télécommunications. Chaque année d'études pertinentes complémentaires à celles exigées compense pour une année d'expérience requise. Être membre de l'Ordre des ingénieurs. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études ainsi qu'une photocopie de sa carte de membre.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Ingénieur, classe II — Période d'inscription:
Traitement — de 27 646 $ à 36 759 $ — du 12 septembre au 25 septembre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Office de la Sécurité du Revenu des Chasseurs et Piégeurs Cris

«NDOO-WHO SHOO-YAN OUJEMAOCH»

L'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris est un organisme qui a été créé en vertu de la loi sur la Sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris et qui a son siège social à Québec.

Les membres de l'Office sont responsables de la gérance d'un programme de la sécurité du revenu qui assure des prestations aux chasseurs et piégeurs cris qui consacrent la majeure partie de leur temps à des activités traditionnelles de chasse, de pêche et de trappe et à d'autres activités d'exploitation.

Secrétaire général

L'Office cherche à combler le poste de secrétaire général par une personne qui, sous l'autorité de l'Office, aura la responsabilité de:
- Planifier, organiser, diriger, coordonner et évaluer les activités d'une équipe ayant le mandat d'assurer le bon fonctionnement du programme;
- Opérer les ressources humaines, matérielles et financières;
- Soutenir le fonctionnement du conseil d'administration;
- Assumer tous autres pouvoirs et fonctions que l'Office peut déterminer.

La personne recherchée devrait:
- Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administratives; (une expérience de travail pertinente pourra suppléer au diplôme universitaire).
- Avoir occupé pendant plusieurs années un poste comportant des responsabilités de planification et de programmation, formation et gérance d'une équipe de travail;
- Posséder, si possible, une expérience de travail en milieu nordique;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de l'initiative, un esprit de décision marqué, de la diplomatie et de l'entregent;
- La connaissance de l'anglais écrit et oral est obligatoire.

Le lieu de travail est Québec.

Assistant-directeurs

L'Office cherche à combler deux postes d'assistant-directeur du programme par des personnes qui, sous l'autorité de l'Office et du directeur du programme, auront la responsabilité de:
- Assister le directeur du programme;
- Planifier, organiser et contrôler, en collaboration avec le directeur du programme, les activités des administrateurs locaux;
- Organiser, planifier et présider des réunions d'information en regard du programme avec les organismes et la population en général.

Les personnes recherchées devraient:
- Posséder un diplôme d'études collégiales; en l'absence d'un diplôme d'études collégiales, une expérience pertinente au poste d'assistant-directeur; et dans les deux cas, trois ans d'expérience pertinente au poste;
- Posséder une bonne connaissance de la langue crie parlée et une bonne connaissance soit du français ou de l'anglais écrit et parlé;
- Posséder une bonne connaissance et une expérience du milieu cri, des coutumes cries et des activités d'exploitation des Cris.

Lieu de travail: 1 poste à Québec
1 poste à Mistassini

Secrétaire

L'Office cherche à combler un poste de secrétaire du secrétaire général par une personne qui, sous l'autorité de l'Office et du secrétaire général, aura la responsabilité de:
- Fournir les informations de routine au téléphone;
- Recevoir le courrier, en faire le tri, l'acheminer et le classer;
- Dactylographier de la correspondance, des rapports statistiques, des procès-verbaux de réunions et tous autres travaux à partir de ses notes sténographiques, de brouillons, etc.;
- Prendre les arrangements nécessaires aux rendez-vous et aux réservations des membres de l'Office;
- Effectuer toutes autres tâches connexes reliées à son emploi.

La personne recherchée devrait:
- Posséder un diplôme d'études secondaires ou, de préférence, un D.E.C. en secrétariat;
- Posséder les qualités personnelles, habiletés et aptitudes requises pour l'emploi de secrétaire;
- La connaissance de l'anglais écrit et oral est obligatoire;
- Posséder une expérience dans ce genre d'emploi.

Le lieu de travail est Québec.

Les conditions de travail sont conformes à celles qui prévalent, pour un poste équivalent, au Gouvernement du Québec. À ces conditions, peut s'ajouter un programme intéressant de bénéfices sociaux qui seront fonction du lieu d'origine des candidats.

Les curriculum vitae des candidats devront contenir les renseignements permettant d'évaluer leur admissibilité et être acheminés, au plus tard le 15 octobre 1981, au secrétariat de l'Office, à l'adresse suivante:

ROGER RICHARD, Vice-président
OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS
2700, boulevard Laurier, 3e étage
STE-FOY (Québec)
G1V 2L8

Carrière en systèmes intégrés de gestion

Pfizer est une société d'envergure internationale impliquée dans la fabrication et la mise en marché de produits chimiques, pharmaceutiques, d'agriculture et de consommation.

Notre essor continue a créé un poste au sein du département des systèmes intégrés de gestion. Ce poste relève du Directeur des SIG et est situé à notre siège social canadien, établie à Kirland au Québec.

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce tout nouveau poste vous offre la chance inespérée de vous tailler une carrière sur mesure. Vous assurerez un appui technique à toutes les étapes de traitement de données. Dans ce cadre, il vous faudra voir aux standards, à la programmation d'études, à la gestion de données, aux installations de télégestion, à l'analyse fonctionnelle et à la composition des ordinateurs.

Vos nombreuses années d'expérience comprennent une pratique en évaluation et installation d'équipement et de systèmes informatisés. Vous avez en plus contrôlé les performances d'ordinateurs et connaissez les langages DOS/VS/VSE et CICS sur des ordinateurs IBM. Possédant d'excellentes qualités en communications tant écrites qu'orales, vous avez participé au travail de formation technique du personnel spécialisé en informatique. Personne soucieuse du travail bien fait, vous tenez à appliquer les plus récentes découvertes technologiques pour répondre aux exigences posées par l'informatique.

Nous offrons un salaire concurrentiel et une gamme complète d'avantages sociaux, comprenant une assurance dentaire et un programme de bonis.

Si vous possédez les qualifications requises, nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae détaillé sous pli confidentiel à:

Patricia Empsall
Agent de personnel
PFIZER CANADA INC.
C.P. 800
Pointe-Claire, Dorval
(Québec) H9R 4V2

Pfizer

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

Analyste financier Investissements en actions

Le champ d'action
Les portefeuilles gérés par le département des investissements en actions de la Caisse de dépôt et placement du Québec sont constitués principalement d'actions ordinaires et de titres convertibles d'une centaine des plus importantes sociétés canadiennes. La valeur de réalisation de ces titres excède les 2,5 milliards de dollars. En plus de posséder son propre service de recherche, ce département maintient d'étroits contacts avec diverses maisons de courtage.

La personne recherchée
La personne choisie travaillera au sein d'un groupe de spécialistes de la recherche, de la gestion de portefeuilles et du trading. Sous l'autorité du chef, service de la recherche - actions, elle a la responsabilité de l'étude et de l'analyse de sociétés spécifiques à l'intérieur de secteurs d'activités définis. Dans le cadre du scénario économique et de la stratégie de placement du département, elle établit et maintient des sources d'information, explique et commente les événements, dégage les perspectives d'avenir, prépare des prévisions de bénéfices et évalue, entre elles, les principales entreprises cotées en bourse dans les secteurs visés. Elle soumet ses travaux, conclusions et recommandations. La personne recherchée possède un diplôme universitaire en finance, en administration ou en économie et une expérience de 3 à 5 ans en analyse financière pour fins d'investissements en actions.
Elle a une bonne connaissance des marchés boursiers canadiens.

Les conditions et avantages
Le traitement est en fonction de l'expérience et comporte d'excellents avantages sociaux.

Lieu de travail - Montréal
Les candidatures reçues seront traitées avec discrétion. Les personnes intéressées, hommes ou femmes, sont priées d'adresser leur curriculum vitae au plus tard le 5 octobre 1981.

Intermédiaires s'abstenir.

Mme Louise M. Zakaib, directeur du personnel
Caisse de dépôt et placement du Québec
C.P. 74, La Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B4

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur de l'informatique

Concours spécifique numéro 622J-450016/QC. — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-Automobile du Québec — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du vice-président à la Gestion du Code de la route, planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités informatiques et bureautiques du Code de la route en matière de processus administratifs. À cet effet, orienter notamment la préparation d'un plan stratégique en matière d'évaluation des systèmes et de la bureautique, la réalisation d'études d'opportunités et d'orientation technologique susceptible d'améliorer l'efficacité et l'efficience administrative; assurer l'expertise et le support à tous les secteurs administratifs du Code de la route en matière d'études, de développement et de soutien de systèmes informatiques et de bureautiques.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'informatique. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC QC G1K 7N8

Administrateur, classe II — Période d'inscription:
Traitement — de 42 997 à 59 358 $ — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Directeur des opérations — permis/immatriculation

Concours spécifique numéro 622J-450018/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-Automobile du Québec — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du vice-président à la Gestion du Code de la route, orienter, intégrer, coordonner et contrôler les activités d'évaluation des conducteurs, d'émission des permis et des plaques d'immatriculation, et de perception des droits exigibles et des contributions au régime d'assurance automobile, et ce, en regard des lois, règlements, directives et normes en vigueur. À cet effet, proposer les politiques et les procédures opérationnelles qui relèvent de son secteur d'activités, de façon à simplifier l'appareil bureaucratique et à faciliter au public l'accès au service de la Régie; diriger et contrôler un réseau de bureaux-émetteurs, de mandataires et de caisses populaires et proposer les modifications nécessaires dans le but d'optimaliser les services.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliées aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion d'activités opérationnelles. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du Personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe II — Période d'inscription:
Traitement — de 42 997 $ à 59 358 $ — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Directeur du service juridique du ministère des Transports

Concours spécifique numéro 623J-450009/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de la Justice — Direction générale des affaires civiles et pénales
— 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du directeur général adjoint, planifier, diriger et coordonner l'ensemble des activités du service juridique du ministère des Transports. À cette fin, disperser des conseils légaux et superviser les projets de législation et de réglementation ainsi que les autres projets à caractère légal et, s'il est avocat, plaider au besoin devant les tribunaux civils et administratifs les causes ayant une incidence particulière sur la juridiction du Québec, en vue du bon fonctionnement du ministère des Transports en ces matières.

Conditions d'admission — Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine du droit relié au transport ou à l'expropriation. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III — Période d'inscription:
Traitement — de 39 088 $ à 53 973 — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Chef du service de la gestion des suspensions de permis de conduire

Concours spécifique numéro 623J-450010/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-Automobile du Québec — Direction de la Sécurité routière
— 1 emploi à Québec

Attributions — Planifier, diriger, coordonner et contrôler les activités reliées à l'imposition ou à la levée des suspensions de permis de conduire, au contrôle de l'assurance, à l'imposition des points de démérite et à l'échange de renseignements avec les corps policiers sur le dossier de l'automobiliste. À cet effet, administrer un système d'évaluation médicale des conducteurs conformément aux critères établis par les spécialistes médicaux; définir les besoins en matière de systèmes informatiques et de bureautique pour la gestion des suspensions et du recouvrement de l'information.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion d'activités opérationnelles. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III — Période d'inscription:
Traitement — de 39 088 $ à 53 973 $ — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Directeur de la planification et du contrôle opérationnel

Concours spécifique numéro 623J-450011/¼C — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-Automobile du Québec — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du vice-président à la Gestion du Code de la route, orienter, diriger, intégrer, coordonner et contrôler les activités de normalisation, de planification et de contrôle global des opérations, des systèmes et des données à la Gestion du Code de la route. À cette fin, orienter et diriger la préparation d'un plan global des projets et des opérations; diriger la préparation et la publication des normes, directives, règles et procédures de tarification et des modalités d'application de taux relatifs aux droits du permis de conduire, de l'immatriculation, etc.; orienter et diriger les activités de vérification des transactions effectuées en matière d'émission de permis et d'immatriculation; autoriser les changements aux standards de documentation des systèmes; autoriser les spécifications et les données d'essais intégrés ds systèmes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences pures, en sciences appliquées ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion d'activités informatisées. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III — Période d'inscription:
Traitement — de 39 088 $ à 53 973 $ — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Chef du service de l'analyse des demandes

Concours spécifique numéro 625J-450028/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec — 1 emploi à Longueuil.

Attributions — Sous l'autorité du directeur des services techniques, coordonner et diriger une équipe d'analystes chargés de l'examen des requêtes particulières nécessitant l'autorisation de la Commission, notamment celles relatives aux demandes d'utilisation à des fins autres que l'agriculture, de lotissement ou d'aliénation d'un lot. Coordonner l'analyse des demandes de permis d'enlèvement du sol arable. Recommander à la Commission les actions à entreprendre ou les procédures ou normes à établir pour permettre une meilleure application de la loi.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en informatique, sciences administratives, sciences appliquées ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'aménagement du territoire agricole. Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Adjoint aux cadres supérieurs — Période d'inscription:
Traitement — de 31 775 $ à 44 590 $ — du 19 septembre au 2 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

La Commission Scolaire Outaouais-Hull

recherche les services d'un(e)

ORTHOPHONISTE

(temps plein ou temps partiel)

Concours: P-18

Nature du travail:
— Dépister, identifier et évaluer les troubles du langage de la parole et de l'audition;
— Déterminer et appliquer une thérapie de rééducation appropriée;
— Participer à des études de cas avec une équipe de professionnels;
— Établir des contacts étroits avec les parents, les professeurs et les autres personnes concernées.

Qualifications requises:
— Être membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec.
OU
— posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthophonie et audiologie.

Salaire:
Selon la convention collective des professionnels non-enseignants du Québec.

Toute demande d'emploi incluant le numéro du concours P-18 et le curriculum vitae doit parvenir le ou avant le 25 septembre 1981, à l'adresse suivante:

La Commission scolaire Outaouais-Hull
Services au personnel
122, rue St-Laurent
Hull, QC
J8X 1M6

INGÉNIEUR
(GÉNIE MÉCANIQUE)
Concours no: 81-1062

NATURE DE L'EMPLOI:
Le titulaire de cet emploi doit étudier, concevoir, planifier et contrôler divers projets relatifs à la ventilation, à la climatisation, au chauffage et à la plomberie des bâtiments de l'usine d'épuration du Service de l'Assainissement des eaux ainsi qu'au choix et à l'entretien des équipements mécaniques requis pour le pompage, le traitement des eaux usées et des boues. Il doit également coordonner la préparation des plans et devis des équipements mécaniques, préparer des procédures d'opération de routine et d'urgence, élaborer des programmes d'entretien préventif et des instructions pour la production de statistiques sur les performances d'opération et d'entretien des équipements.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'ingénieur avec option génie mécanique et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder un certain nombre d'années d'expérience pertinente à la nature de l'emploi.

DIVERS:
Facilité d'élocution et de rédaction en français ainsi qu'une connaissace moyenne de l'anglais parlé et écrit; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

DURÉE DE L'EMPLOI:
Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé.

TRAITEMENT: $25 872 — $39 117

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 9 octobre 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

RECHERCHE DES

Comptables hautement motivés

Cette institution financière en plein essor recherche des comptables qui seront appelés à occuper des postes dans la vérification interne, l'analyse financière ou la comptabilité.

Les candidats retenus seront de préférence des comptables agréés.

La connaissance des deux langues officielles constitue un atout.

Le traitement dépend des qualifications et de l'expérience.

La Société pour l'expansion des exportations est une Société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances, de garanties et de prêts aux exportateurs canadiens et aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Mme D. Larocque
Agent de dotation
Division des Ressources Humaines
C.P. 655
Ottawa (Ontario)
K1P 5T9

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Instruments analytiques

En raison d'une augmentation au sein du marché analytique, nous sommes à la recherche d'un représentant des ventes de l'instrumentation industrielle, gouvernementale, et éducative pour les territoires du Québec et des provinces maritimes.

Le candidat choisi aura eu une expérience antérieure dans la vente d'instruments analytiques.

La préférence sera accordée au candidat possédant un B.Sc. en chimie et une connaissance de la chromatographie gazeuse.

La connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.

Ce poste offre un salaire des plus attrayant programme de formation, voiture fournie et d'excellents avantages sociaux.

Les personnes éligibles, recherchant le défi, une satisfaction professionnelle avec de nombreuses perspectives d'avancement dans un domaine en expansion sont priées de poser leur candidature par écrit sous pli confidentiel, à:

Bendix

Fred Vincent

Aviation Electric Ltd
200, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué. H4M 2L5 744-2811

OUTRE-MER

Notre client est un consortium international qui exploite l'une des plus grandes mines de bauxite du monde dans la République de Guinée, en Afrique occidentale. Nous sommes à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

Surintendant / Entretien d'équipement minier

Sera responsable de la réparation et de l'entretien de l'équipement mécanique et électrique utilisé dans une exploitation minière à ciel ouvert. Relevant du Directeur de la mine, la personne retenue dirigera le travail du surintendant de l'installation électrique, du contremaître-mécanicien et d'une équipe de mécaniciens et d'électriciens.

L'équipement utilisé comprend des pelles mécaniques, des foreuses, de la machinerie lourde et des véhicules ainsi qu'une centrale électrique alimentée au diesel.

Les candidats à ce poste devront détenir un diplôme mécanique ou électrique, posséder au moins 10 ans d'expérience à un poste de supervision dans un service d'entretien d'équipement minier ainsi que de solides capacités administratives. Enfin, ils devront savoir communiquer aussi bien en français qu'en anglais.

Ingénieur en mécanique

Vous serez responsable des activités de génie mécanique sur nos plus importants projets et de la surveillance des entrepreneurs en mécanique. Vous serez aussi appelé à mettre votre expertise technique et mécanique au service des autres départements de l'entreprise. En collaboration avec les autres ingénieurs d'usine, vous serez responsable d'un budget d'ingénierie se chiffrant à $10,000,000 par année.

Les postulants doivent détenir un diplôme reconnu en génie mécanique, au moins cinq ans d'expérience pratique et théorique plus particulièrement en conception de machinerie, transmission technique, analyse de vibration, graissage, conception structurale et dessin d'usine, installation et dessin de pompes, entretien d'usine et normes de sécurité relatives au génie d'usine. Une connaissance approfondie de l'équipement utilisé en transformation du minerai est essentielle. Le bilinguisme est de rigueur.

Vérificateur interne

Le titulaire, en tant que membre du comité de vérification, relève du Directeur général. Il aura à effectuer une révision et évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle internes d'exploitation dans le but de protéger les actifs de la compagnie, d'assurer la fiabilité des rapports financiers, de promouvoir un meilleur rendement des exploitations et d'encourager l'adhésion aux politiques établies.

Le candidat choisi sera parfaitement bilingue, détiendra un diplôme comptable reconnu ainsi que plusieurs années d'expérience en vérification interne dans le milieu industriel. (Pour ce poste, le logement est disponible pour une personne seulement).

EXCELLENTE RÉMUNÉRATION EN DOLLARS U.S. PLUS 25% EN DEVISES LOCALES

AVANTAGES SOCIAUX: contrat initial de deux ans (renouvelable); le salaire en dollars américains peut être non imposable et fournir ainsi l'occasion de se constituer un capital substantiel; logement moderne meublé et climatisé, assurance-vie gratuite, installations médicales, gratuité scolaire dans les écoles privées françaises et anglaises jusqu'à la 8e année et allocation généreuse couvrant les frais d'études hors de l'Afrique occidentale aux élèves poursuivant leurs études après la 8e année; vacances annuelles de 6 semaines avec trajet aérien aller-retour défrayé, etc.

Faites parvenir votre curriculum vitae ou communiquez avec M. Cy Harris.

1110 ouest, rue Sherbrooke
Bureau 2009
Montréal, Québec H3A 1G8
Tél.: (514) 842-8311

COWAN personnel

DIRECTEUR, SERVICE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES.

CONCOURS NO. 81-82-C20

SOMMAIRE DE LA FONCTION:
Sous l'autorité du vice-recteur aux communications, le directeur du service planifie, développe, organise, coordonne et assure l'implantation de programmes et d'activités, internes et externes, d'information et de communications publiques de l'Université.

TÂCHES:
- Sensibiliser et informer les groupes de la collectivité universitaire et les différents groupes externes, des objectifs, politiques et réalisations de l'institution;
- Encourager et faciliter l'accès au campus de l'UQAM, à ses différents programmes et à ses services;
- Conseiller la direction de l'Université sur les stratégies d'information interne et externe, et sur les moyens de mieux faire connaître l'institution;
- Développer les instruments de communications internes et externes (publications, bulletins d'information, émissions TV, radio, etc...) au service de la collectivité de l'UQAM, et en assurer la diffusion et la promotion;
- Offrir un soutien technique dans la publicité et l'organisation de certains événements (colloques, congrès, etc...);
- Agir comme porte-parole du recteur, des vice-recteurs, et des instances de direction, auprès des médias d'information, et de certains corps publics, selon les besoins (Attaché de presse);
- Assurer la représentation de l'UQAM auprès des organismes réseau et autres, où la présence de l'institution est requise, dans le domaine de l'information.

QUALIFICATIONS:
- Diplôme universitaire, de préférence de deuxième cycle, de préférence en communications ou en administration publique (option marketing).
- Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence à la direction de services d'information ou de communications institutionnelles.
- Connaissance du milieu universitaire.

TRAITEMENT:
Selon l'échelle de salaires des cadres en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae complet doivent parvenir au service du personnel SOUS PLI CONFIDENTIEL à l'attention du directeur du service du personnel avant **le 2 octobre 1981 à 17 heures,** bureau 5900, pavillon Carré Phillips, 1193 Place Phillips, Montréal (Québec) H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

ANALYSTE EN SYSTÈMES INFORMATIQUES CLASSE I

Concours no: 81-1063

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous direction et suivant des instructions et des directives d'ordre général, le titulaire doit analyser des procédés administratifs et autres afin d'en convertir le traitement sur ordinateur et de permettre une meilleure gestion administrative. Il est principalement tenu d'effectuer l'analyse fonctionnelle et organique de systèmes et de sous-systèmes courts ou peu complexes et de réaliser divers travaux d'implantation, de modification et d'entretien de systèmes informatiques. Il doit également rédiger des spécifications de programmes et, au besoin, les transcrire en langage informatique. De plus, il doit participer à l'évaluation et à l'entretien des systèmes en exploitation.

QUALIFICATIONS REQUISES:
instruction: détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans une discipline compatible avec l'emploi.

expérience: aucune expérience préalable n'est requise. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir l'emploi pourra aussi être considérée.

DIVERS:
Bonne connaissance du français parlé et écrit; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT: $20 662 — $27 154

Les candidats intéressés par le présent avis doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 9 octobre 1981.

Bureau du personnel
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins, 20e étage
Montréal H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement de Directeurs du scrutin pour les 12 circonscriptions électorales du Québec ci-après énumérées

BEAUCE-NORD
CHAPLEAU
D'ARCY-McGEE
DEUX-MONTAGNES
JACQUES-CARTIER
MARGUERITE-BOURGEOYS
NELLIGAN
SAINTE-ANNE
SAUVÉ
VAUDREUIL-SOULANGES
VERDUN
VIGER

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie d'un concours public, recruter trois (3) personnes par circonscription électorale, susceptibles d'occuper la fonction de Directeur du scrutin dans une circonscription. Le Gouvernement arrêtera son choix sur l'une de ces personnes recommandées par le Directeur général des élections pour chacune des douze (12) circonscriptions électorales précitées.

Ce concours est la continuation du concours de recrutement des Directeurs du scrutin lancé le 31 janvier 1981. Le nombre de candidats qui ont alors posé leur candidature dans ces douze (12) circonscriptions électorales n'a pu permettre au Directeur général des élections de faire sa recommandation au Gouvernement pour chacune d'elles. Cet avis vise donc à recruter de nouveaux candidats.

La durée du mandat d'un Directeur du scrutin est de cinq (5) ans. Ce dernier peut continuer d'exercer son occupation habituelle à la condition d'être en mesure d'offrir une grande disponibilité pour assumer ses fonctions de Directeur du scrutin.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale et de la Loi sur les listes électorales. À cet égard, il voit à l'organisation de tout recensement annuel et de tout scrutin provincial.

Le Directeur du scrutin doit en outre collaborer avec le Directeur général des élections à l'exécution de toute tâche connexe à l'application des Lois qui relèvent de celui-ci.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir dix-huit (18) ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis douze (12) mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la Loi. De plus, le candidat doit être, de préférence, domicilié dans la circonscription électorale pour laquelle il pose sa candidature mais le candidat dont le lieu de domicile est situé dans une circonscription contiguë peut s'inscrire à ce concours.

Toutes ces conditions devront être respectées au moment de la date de fermeture du concours, soit le 2 octobre 1981.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Pendant l'exécution de son mandat, le Directeur du scrutin doit répondre en tout temps aux exigences du «Règlement concernant les conditions d'exercice des fonctions de Directeur du scrutin», règlement approuvé par la Commission permanente de l'Assemblée nationale du Québec qui stipule, entre autres, qu'un Directeur du scrutin doit n'être membre d'aucun parti politique fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane, être intègre, se conformer aux directives du Directeur général des élections, accomplir son travail de façon efficace à la satisfaction du Directeur général des élections et plus particulièrement être capable de l'exécuter pendant la période où les devoirs de sa charge l'exigent en ayant la disponibilité nécessaire pour ce faire, ne pas exercer de fonctions identiques tant au niveau fédéral que municipal, respecter en tout point le serment ou affirmation solennelle d'allégeance, d'office et de discrétion qu'il a prêté.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats admis au concours portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature.

Une formation académique suffisante pour rédiger des rapports et voir à la formation du personnel électoral, de même que de nombreuses années d'expérience dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou d'autres activités similaires sont des atouts importants.

La facilité de s'exprimer en public de manière efficace, le travail en équipe, la capacité de porter un jugement sûr, le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité sociale sont également des aptitudes recherchées.

RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un Directeur du scrutin, pour le déroulement d'un recensement ou la tenue d'un scrutin, peut atteindre 9 000,00 $ pour chacun de ces événements.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats ne peuvent poser leur candidature que pour une seule circonscription électorale.

Les candidats répondant aux conditions d'admission seront appelés à subir un examen écrit dont le résultat conditionnera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

INSCRIPTION

● PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 12 septembre 1981 au 2 octobre 1981 inclusivement jusqu'à 16h30.

● FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription spécifique à ce concours et disponible aux seuls endroits suivants:

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy (Qué.)
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
Centre de renseignements
1575, Henri-Bourassa ouest
2ième étage
Montréal, (Qué.)
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro suivant: **1-800-463-4378.**

CONCOURS DGE.DS.01

Le Directeur général des élections du Québec

le PRIX EDMOND-de-NEVERS 1980-1981

L'Institut québécois de recherche sur la culture se soucie de la formation et de l'avenir des jeunes chercheurs. Le prix Edmond-de-Nevers est l'une des premières initiatives qu'il prend en ce sens.

Le prix sera décerné annuellement à un étudiant du deuxième cycle ayant présenté dans une université du Québec une thèse de maîtrise portant sur la culture, quelle que soit la discipline concernée. Le prix comporte une médaille et la publication de la thèse par l'Institut.

1. Est éligible tout étudiant ayant présenté dans une université du Québec, entre le 1er octobre 1980 et le 30 septembre 1981, une thèse de maîtrise portant sur la culture.

2. Le candidat devra faire parvenir à l'Institut une copie de sa thèse, accompagnée d'un résumé d'au plus deux pages et d'un document officiel attestant que la thèse a été agréée par un établissement universitaire avant le 1er octobre 1981.

3. Le choix sera fondé sur l'originalité et la cohérence de la démarche scientifique et, bien entendu, sur la qualité de la langue.

Pour poser sa candidature, il suffit de faire parvenir les documents exigés, au plus tard le 31 octobre 1981, à l'adresse suivante

Prix Edmond-de-Nevers
Institut québécois de recherche sur la culture
47, rue Ste-Ursule, Québec, P.Q., G1R 4E4
Téléphone: (418) 643-4695

L'accroissement des pouvoirs des MRC inquiète les administrations locales

par Alain Duhamel

L'Union des conseils de comté et des municipalités locales du Québec (UCCQ) demeure inquiète et perplexe à l'égard des municipalités régionales de comté (MRC) dont les pouvoirs peuvent s'étendre au point de compromettre l'autonomie des administrations locales.

«L'UCCQ estime en effet que le danger est grand de voir les MRC drainer rapidement l'autonomie locale des municipalités rurales qui ne deviendront alors que de simples instruments, sans de réels pouvoirs décisionnels, entre les mains des nouvelles structures régionales mises en place en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (loi 125), a déclaré jeudi le président de l'UCCQ, M. Jean-Marie Moreau, en les mettant en garde contre la force d'attraction de ces nouvelles structures.

À leur prochain congrès, la semaine prochaine à Montréal, les maires et conseillers municipaux des petites municipalités québécoises, qui représentent tout de même le tier de la population et administrent près de 80% du territoire, consacreront tous leurs travaux à l'examen des MRC.

La mise en garde du président de l'UCCQ s'adresse tout à la fois au ministère des Affaires municipales, responsable de la mise en oeuvre de la loi, qu'aux administrations municipales elles-mêmes car M. Moreau reconnaît que la tentation de refiler à la structure régionale certains services municipaux ou certains équipements est réelle.

Aussi fait-il appel à la vigilance des élus locaux et les invitent à faire bon usage de la loi sur les ententes intermunicipales. Cette loi définit un cadre juridique par lequel des villes, volontairement et à la mesure de leurs moyens, partagent des équipements et des services. Elles peuvent ainsi atteindre dans les faits la perspective régionale que soutient et promouvoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et ses MRC.

«Comme les MRC vont assumer plus de pouvoirs que les actuels conseils de comté, il est certain que l'impact s'en fera sentir davantage sur le compte de taxes des contribuables. La venue des MRC ne coûtera sûrement pas moins cher que le mode actuel de fonctionnement des institutions municipales. Il faudra en effet ouvrir de nouvelles avenues fiscales pour cet organisme régional qui assumera des responsabilités nouvelles», a affirmé M. Moreau.

L'accroissement des responsabilités des MRC au-delà de leurs attributions spécifiques (aménagement du territoire, ordures ménagères, évaluation foncière et mutations), qui peut très bien survenir aux dépens des municipalités les plus petites, risque en outre d'éloigner des citoyens les centres de décisions.

À ce jour, la douzaine de MRC constituées n'a suscité aucun problème majeur de représentativité entre le monde rural et le monde urbain. Rien ne garantit toutefois que dans d'autres régions d'appartenance, la distribution des votes et des sièges ne s'appuiera sur le poids démographique des administrations municipales. L'UCCQ réclame depuis longtemps l'application du principe d'une municipalité, un vote.

L'UCCQ elle-même se propose de modifier ses règlements de manière à ce que tous les maires aient droit de vote à son congrès. «L'Union vit à l'heure actuelle une période de transition: les MRC vont peu à peu s'installer alors que les Conseil de comté vont disparaître».

Pour la première fois, l'UCCQ a invité les villes de taille moyenne (20,000 habitants et moins) à participer à son congrès puisque, estime M. Moreau, elles ont des problèmes qui s'apparentent plus à ceux des municipalités rurales qu'à ceux des grandes agglomérations urbaines et qu'elles cohabiteront au sein des MRC.

La Société immobilière du Canada tient mardi des audiences sur Mirabel

Les audiences publiques sur l'avenir du territoire de Mirabel exproprié en trop pour la construction de l'aéroport international, annoncées le mois dernier mais sans date précise, auront finalement lieu les 22 et 23 septembre, a révélé un porte-parole de la Société immobilière du Canada (Mirabel).

«Les huit organismes et les huit particuliers qui nous avaient fait part de leur intention de présenter un mémoire lors des audiences nous ont effectivement fait parvenir leurs documents dans les délais prévus», a déclaré au DEVOIR Mlle Sylvie Berthiaume, adjointe au vice-président, développement et communications, à la Société.

C'est ainsi que le Centre d'information et d'animation communautaire (CIAC), la ville et la Chambre de commerce de Mirabel, l'Association des locataires agricoles, le Conseil régional de développement, le Club des jeunes agriculteurs et le Syndicat des producteurs de bois, tous des Laurentides, la ville de Lachute, de même que Mgr Charles Valois, évêque de Saint-Jérôme, et M. Pierre Dansereau, écologiste, participeront activement aux audiences, lesquelles auront lieu en soirée à compter de 19 h 30 au Château Aéroport Mirabel, en présence des membres du conseil d'administration de la Société immobilière présidé par M. Jean-Pierre Goyer, ancien ministre dans le cabinet Trudeau.

Mlle Berthiaume, qui se déclare «assez contente» des résultats, tient à préciser que dès son entrée en fonction en avril dernier, M. Goyer avait annoncé des audiences publiques pour l'automne en vue d'aider le gouvernement fédéral à régler une fois pour toute le sort des quelque 75,000 acres expropriées en trop à Mirabel.

Le CIAC, qui regroupe quelque 800 locataires de la municipalité, ainsi que Mgr Valois dénonçaient, la semaine dernière, la façon cavalière utilisée par M. Goyer pour annoncer la tenue des audiences, sans même en préciser la date.

Depuis quelques années déjà, le CIAC, qui a succédé à l'Association des expropriés de Sainte-Scholastique, dénonce l'incurie et le gaspillage des fonctionnaires du gouvernement fédéral dans la gestion des terres et immeubles expropriés il y a 12 ans. On réclame notamment une cession à long terme des terres agricoles aux cultivateurs-locataires afin qu'ils puissent mieux en planifier le développement.

L'Union des producteurs agricoles de Sainte-Scholastique (village depuis fondu à Mirabel) accuse, dans la dernière livraison de *Terre de chez nous*, la Société immobilière de se présenter, en public, «comme le grand redresseur de torts du passé, tandis que sur le terrain, elle agit comme si elle ne voulait pas d'entente».

«Les saisies de troupeau, les menaces d'éviction sont le lot quotidien des locataires, y lit-on. C'est loin du climat de dialogue et de collaboration promis par les autorités fédérales.»

Selon l'UPA, les agriculteurs locataires de Mirabel peuvent, selon leur propre expérience, citer plusieurs incohérences qui seraient la règle plutôt que l'exception, et que la Société, créée le printemps dernier, n'y aurait rien changé. On accuse également certains favoris de bénéficier des anciennes maisons rénovées à grands frais, à même l'argent des contribuables.

Pénurie de logements en 1983?

D'ici à 1983, les Canadiens feront face à une pénurie sérieuse de logements et les coûts de location auront au moins doublé.

C'est ce que maintient un document confidentiel préparé par des fonctionnaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logements à l'intention du ministre responsable, M. Paul Cosgrove.

«Il faut prévoir une régression terrible des conditions d'habitation», affirme le document.

Il découle de ce document que d'ici à un an et demi, la situation faisant suite en grande partie à la flambée des taux d'intérêts touchera non pas uniquement les propriétaires de maisons unifamiliales, mais tout autant les locataires. La SCHL prévoit que le taux de logements locatifs non occupés approchera alors le point zéro.

Ayant pris connaissance de ce document, le député libéral de Shefford, M. Jean Lapierre, a décidé de tout tenter pour convaincre le gouvernement fédéral de mettre au point une politique nationale du logement.

Il a rappelé à la presse, à la population en général, ainsi qu'à ses collègues du caucus libéral qu'il ne fallait pas se pencher uniquement sur le sort des propriétaires, car le problème touchera très bientôt l'ensemble des locataires.

Selon le document de la SCHL, un taux d'intérêt de 21% portera un loyer de $400 par mois à $750, compte tenu d'un premier versement de 20% à l'achat.

Conséquences à prévoir de ces conditions: les gens attendront longuement avant de trouver un logement; on partagera un même logement à plusieurs familles; et les jeunes y songeront deux fois avant de se décider de quitter le toit paternel.

La drogue, un fléau pour l'armée US

WASHINGTON (AFP) — Une enquête menée cet été révèle «un niveau choquant d'usage de drogue dans les rangs des forces armées» des États-Unis, a déclaré le président de la commission sur la drogue de la Chambre des représentants, M. Leo Zeferetti.

Commentant cette semaine l'enquête réalisée par des membres de la Chambre auprès des jeunes recrues de l'armée américaine stationnée en Europe, M. Zeferetti a notamment mentionné à la presse que 60% des jeunes marins du porte-avion *Forrestal* avaient reconnu qu'ils faisaient usage de drogue ou d'alcool lors des patrouilles du navire en Méditerranée.

L'utilisation de drogue ou d'alcool pendant les heures de service est répandue: 49.27% des réponses sont positives dans la marine, 42.66% dans l'armée de terre, 34.68% dans le corps des marines et 17% dans l'armée de l'air. Plus de la moitié des soldats ont admis fumer de la marijuana.

SUCO
éducation à la solidarité

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

**211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1**

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

LE CENTRE HOSPITALIER STE-MARIE
de Trois-Rivières

**Un établissement de 293 lits
à soins spécialisés
avec un département de santé communautaire**

est à la recherche d'un

Directeur des services de santé communautaire

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:
Le titulaire du poste, tout en étant directeur, assume la fonction professionnelle de chef du département.
Sur le plan administratif, il planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des programmes de Santé communautaire tels la santé au travail, les soins à domicile, les soins préventifs, etc., sous l'autorité du directeur général.
Sur le plan professionnel, il coordonne et surveille les activités professionnelles et scientifiques du Département de santé communautaire sous l'autorité du directeur des services professionnels.

EXIGENCES PRINCIPALES DU POSTE:
- Membre de la Corporation des Médecins du Québec;
- Posséder un diplôme universitaire dans le domaine de la santé publicitaire ou communautaire. De plus, un diplôme dans un secteur rattaché à l'administration sera un atout.
- Posséder une expérience d'au moins cinq (5) années dans le réseau des Affaires sociales dont deux (2) années d'expérience administrative. Une expérience exceptionnelle peut compenser pour l'absence du diplôme précité.
- Énergique et positif dans son approche, le candidat devra démontrer des connaissances approfondies de son domaine d'activités ainsi qu'un sens des responsabilités, de l'initiative et du leadership marqué afin d'être en mesure de diriger un ensemble d'unités administratives tant sur le plan des ressources humaines, physiques ou financières.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:
Selon les politiques du Ministère des Affaires sociales

Votre candidature recevra une étude attentive et confidentielle. Vous êtes prié de la faire parvenir à l'adresse suivante avant le vendredi, 9 octobre 1981, à 16h30.

**M. Mathieu Vaillancourt
Directeur général
Centre Hospitalier Ste-Marie
1991, Boul. du Carmel
Trois-Rivières (QUÉBEC)
G8Z 3R9**

P.S.: Bien vouloir indiquer sur l'enveloppe: Concours - Directeur des Services de santé communautaire.

maisons d'enseignement

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

Le CENTRE D'ÉTUDES ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
SESSION DE FORMATION SUR LE TIERS-MONDE

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (C.E.C.I.) offre aux adultes intéressés à s'engager personnellement dans le Tiers-Monde des séries de rencontres hebdomadaires sur différents sujets relatifs au développement.

LES SOIRÉES D'AUTOMNE
— A Montréal, du 5 octobre au 10 décembre

Lundi: l'enseignement dans les pays moins avancés
Mardi: la pratique de la coopération dans les projets de développement rural
Mercredi: une introduction au développement et à la coopération internationale
Jeudi: l'Afrique au sud du Sahara.

— **A Québec,** nous offrons les mêmes sessions du 28 septembre au 7 décembre.

Prix: $45.00 la série
Lieux: Adresses ci-dessous

Information et inscription:

C.E.C.I. Montréal
4824, Côte des Neiges
Montréal, (Québec)
H3V 1G4
Tél: (514) 735-3618

C.E.C.I. Québec
835, avenue Brown
Québec, (Québec)
G1S 4S1
Tél: (418) 681-2030

COURS D'ALLEMAND
pour tous les niveaux

SESSION D'AUTOMNE/HIVER
du 28 septembre 1981 au 28 janvier 1982

Inscriptions: à partir du 8 septembre 1981

GOETHE INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée La Gauchetière & Université
Tél.: 866-1081

ATTENTION:

**cours de SENSIBILISATION
à la POSE DE VOIX**

L'inscription se tiendra au **Centre d'Audio-Psycho-Phonologie,** au 993 rue Cherrier à Montréal, le 22 septembre 1981, à partir de 16:00 heures. Une séance d'information aura lieu à 19:30 heures.

«Parler, un plaisir à partager» se donnera au même endroit, le centre A.P.P., tous les mardis de 19:00 à 22:00 heures. Ce cours, qui s'adresse à l'homme public, du vendeur au conférencier, en passant par l'enseignant, l'animateur et le cadre, permettra à chacun de maximiser sa communication verbale en tous lieux et en toutes occasions.

Renseignements: **Monsieur Denis Saint-Jean,**
vice-président
numéro de téléphone:
(514) 526-2869

Bois-de-Boulogne*
À
SANTO DOMINGO
(berceau des Amériques)

Nous vous offrons:
— initiation à la culture Hispano-américaine
— cours d'espagnol pratique
— visites culturelles et touristiques
— contacts avec un peuple accueillant
— découverte d'une île des Caraïbes différente

Date: du 12 au 19 décembre 1981

Prix: 689 $ comprenant:
transport, chambre en occupation double, taxe d'aéroport canadienne, carte touristique et assurance-annulation.

Soirées d'information/inscription:
22 septembre
24 septembre à 20 h, salle S-126, pavillon Ignace-
6 octobre Bourget

Date limite d'inscription:
26 octobre 1981

Renseignements:
Service de l'éducation des adultes
10555, av. de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4
Téléphone: 332-3000, poste 319

*** Excursion organisée en collaboration avec l'agence de voyages Lajeunesse Inc. (permis no 136599580101)**

Collège de Bois-de-Boulogne

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Superman II", sam. dim.: 13 h 10, 17 h 25, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "El Pistolero" Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 45. Sem.: 19 h 00.

ASTRE II, — "Cheech et Chong, la suite" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 40, 22 h 20. Sem.: 21 h 10. "L'Île sanglante" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20. Sem.: 19 h 10.

ASTRE III, — "Poursuite sauvage" Sam. dim.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 40. "Le 7 fantastique" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 00.

ASTRE IV, — "J'ai rien dessous" Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 00, 20 h 55, Sem.: 20 h 25. "La jeune américaine toute nue" Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 30. Sem.: 19 h 00. "L'initiation d'Hélène" Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 20, 22 h 10. Sem.: 21 h 40.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "First monday in october" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00 , 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Naked afternoon" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The sexualist" 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45. Jusqu'à mer.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — Le policier du Bronx" 12 h 10, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 40.

BERRI II, — "New York 1997" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

BERRI III, — "L'école en délire" 14 h 55, 18 h 20, 21 h 50. "Music machine" 13 h 20, 16 h 45, 20 h 10.

BERRI IV, — "La porte du paradis" 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10.

BERRI V, — "Excalibur" 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Secrétaires très particulières" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20. "Visions érotiques de Marianne" 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Continental divide" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

BONAVENTURE II, — "The four seasons", Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "La bidasse" Sam. dim.: 13 h 40, 18 h 00, 22 h 00. Sem.: 20 h 00. "Les seigneurs" Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.

BROSSARD II, — "La porte du paradis" Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sem.: 20 h 00.

BROSSARD III, — "L'école en délire" Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Music machine" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 10, 21 h 20. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Set-Catherine (524-1685) — "La bidasse" Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Les Seigneurs" Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La bidasse" Sam. dim.: 13 h 35, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Les Seigneurs" Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 55.

CHAMPLAIN II, — "L'équipée du cannonball" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 20.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Soeur meurtrière" 13 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 22 h 00. "Mes nuits avec Alice" 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30.

CHATEAU II, — "L'homme qui venait d'ailleurs" 14 h 15, 17 h 55, 21 h 30. "Commando de choc Zebra" 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I, "Superman II" 13 h 35, 17 h 40, 21 h 45. "El Pistolero" 15 h 45, 19 h 50. Salle II, "Fantasme" 13 h 10, 16 h 35, 20 h 00. "Scanners" 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula" Sam.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00, 24 h 00. Dim. à jeu.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (721-5310) — "L'enfant lumière" sam. 18 h 45. Dim.: 14 h 00, 18 h 50. "Excalibur" Sam.: 21 h 00. Dim.: 16 h 15, 21 h 05. 21 h 05. "Hair" lun. 18 h 45. "La fièvre des planches" lun.: 21 h 00. "La fièvre des planches" mar.: 18 h 45. "Hair": Mar.: 21 h 15. "Hair" Mer.: 18 h 45. "La fièvre des planches" Mer.: 21 h 00.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "City Streets" de Rouben Mamoulian (1931) sam.: 19 h 00. "A clockwork orange" Stanley Kubrick (1971) sam.: 21 h 00. "The adventures of Robin Hood" dim.: 15 h 00 "The champion" dim.: 19 h 00. "The conversation" de Francis Ford Coppola, dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body heat" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "La grande culbute érotique" 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15. "Étreintes déchaînées" 12 h 50, 16 h 45, 20 h 40. "Adolescentes devant le plaisir" 14 h 05, 18 h 00, 21 h 55.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière" 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Possession" 13 h 30, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Secrétaires très particulières" 12 h 20, 15 h 05, 17 h 50, 20 h 35. "Visions érotiques de Marianne" 13 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 22 h 00.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "L'homme de marbre" 14 h 00, 17 h 00, 20 h 00.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Continental divide" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "The blue lagoon" Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Emmanuelle et les filles de Madame Claude" Sam.: 18 h 10, 22 h 30. Dim.: 13 h 00, 17 h 20, 21 h 45. Sem.: 21 h 45. "Mourir de plaisir" Sam.: 21 h 05. Dim.: 15 h 50, 20 h 15. Sem.: 20 h 15. "Un mari en quête de sensations" Sam.: 19 h 40. Dim.: 14 h 30, 18 h 50. Sem.: 18 h 50.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Je vous aime" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Garde à vue" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, — "Le dernier métro" Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 00, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Christiane F." Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

DORVAL II, — "Wolfen": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

DORVAL III, — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Heavy metal": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, — "Stripes": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "La femme de l'aviateur": Sem.: 19 h 05, 21 h 10. Sam.: dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10.

ÉLYSÉE II, — "L'homme éléphant": Sem.: 18 h 55, 21 h 10. Sam.: dim.: 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "For your eyes only": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.

FAIRVIEW II, — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

GREENFIELD II, — "Lingeries intimes": Sam. dim.: 14 h 05, 16 h 50, 19 h 35, 22 h 15. "Elle s'en donne à coeur joie": Sam. dim.: 12 h 25, 15 h 10, 18 h 00, 20 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 35, 20 h 40.

GREENFIELD III, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

KENT II, — "Christian F.": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Arthur": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LA CITÉ II, — "Under the rainbow": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

LA CITÉ III, — "Victory": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

LAVAL-ODEON II, — "La porte du paradis": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sem.: 20 h 00.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.

LAVAL II, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00. Sem.: 18 h 45, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

LAVAL III, "Pulsions": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 45, 21 h 25. "C'est dans la poche Mathilda": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 35. Sem.: 19 h 35. Sam. dernier spectacle: 21 h 25. Programme double.

LAVAL IV, — "L'homme qui venait d'ailleurs": Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 25, 21 h 15. "Commando de choc Zebra": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 45, 19 h 35. Sem.: 19 h 35. Sam. dernier spectacle: 21 h 15. Programme double.

LAVAL V, — "Soeur meurtrière": Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 55. "Caresses inavouables": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 35. Sem.: 19 h 00, 20 h 35. Sam. dernier spectacle: 21 h 55.

LOEW'S I, 954 ouest, St-Catherine (861-7437) — "Christiane F": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

LOEW'S II — "Body heat": 12 h 00, 14 h 05, 16 h 10, 18 h 20, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 22 h 30.

LOEW'S III — "Body heat": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S IV — "Blow out": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V — "Lunch wagon": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 20. Sem.: 21 h 15. "La fugue": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "L'équipée du cannonball": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 21 h 10. "Cercle de fer": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 35, 19 h 50. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'école en délire": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Music machine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 21 h 40.

OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "Les uns les autres" 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle 23 h 55.

PARISIEN II, — "Viens chez moi j'habite chez une copine" 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN III, — "Pulsions" 12 h 25, 14 h 15, 16 h 05, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 45. Samedi dernier spectacle 23 h 35.

PARISIEN IV, — "Moi Christiane F." 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN V, — "La dame aux camélias" 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 45.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Endless love" Sam. dim. 12 h 25, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Sem. 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Jeu. "Only when I laugh" sur invitations seulement.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Le policier du Bronx" Sam. dim. 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 30. Sem. 19 h 15, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL II, — "L'équipée du cannonball" Sam. dim. 14 h 35, 18 h 15, 21 h 55. Sem. 19 h 45. — "Les quatre malfrats" Sam. dim. 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Sem. 18 h 00, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Arthur" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Mel Brooks history of the world I" 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) Fermé pour rénovations.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Heavy metal" Sam. dim. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Heavy metal" Sam. dim. 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem. 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00

PLACE ALEXIS NIHON II, — "An american werewolf in London" Sam. dim. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem. 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "Honky Tonk freeway" Sam. dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem. 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Les Plouffe" Sam. dim. 12 h 05, 16 h 05, 20 h 00. Sem. 20 h 00.

RIVOLI II, — "Les sous-doués" Sam. dim. 14 h 50, 18 h 10, 21 h 35 — "C'est pas moi c'est lui" Sam. dim. 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55. Sem. 18 h 10, 19 h 55.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) Fermé.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "La poursuite sauvage" Sam. dim. 13 h 45, 17 h 15, 20 h 55. Sem. 20 h 55 — "Les 7 fantastiques". Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 40, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la gaffe" Sam. dim. 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25. Sem. 18 h 00, 21 h 25 — "Le dernier souffle" Sam. dim. 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35. Sem. 19 h 35.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Under the rainbow" Sam. dim. 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Sem. 19 h 30, 21 h 20.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Christiane F" Sam. dim. 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem. 18 h 45, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le policier du Bronx" Sam. dim. 13 h 25, 17 h 20, 21 h 20. Sem. 19 h 45. — "Colère froide" Sam. dim. 15 h 40, 19 h 35. Sem. 18 h 10, 21 h 55.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F." Sam. dim. 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem. 18 h 45, 21 h 05.

VERSAILLES II, — "Viens chez moi j'habite chez une copine" Sam. dim. 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 21 h 00. Sem. 18 h 45, 21 h 00.

VERSAILLES III, — "Soeur meurtrière" Sam. dim. 13 h 30, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 30. — "La ronde du plaisir" Sam. dim. 12 h 30, 14 h 55, 17 h 30, 20 h 05. Sem. 18 h 30, 20 h 05.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La bidasse" Sam. dim. 13 h 30, 17 h 30, 21 h 30. Sem. 20 h 00. — "Les Seigneurs" Sam. dim. 15 h 25, 19 h 25. Sem. 18 h 00, 21 h 55.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Stunt man" 12 h 30, 16 h 45, 21 h 00 — "Turning point" 14 h 40, 18 h 55.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Superman I" 13 h 15, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 05.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "L'équipée du cannonball" "Cercle de fer" "Le cogneur" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, — "New York 1997" "Le môtel de la terreur" "Un coup de 2 milliards" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "L'école en délire" "Le commando des tigres noirs" "Le putch des mercenaires" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, — "L'équipée du cannonball" "Le cogneur" "La fille en or" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, — "Le môtel rouge" "Prends l'oseille et tire-toi" "Mon nom est Mafioso" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "Christiane F." "Météor".

CINÉ-PARC DOLLARD II, — "Outland" "Excalibur".

CINÉ-PARC DOLLARD III, — "Any which way you can" "Every which way but loose".

CINÉ-PARC DOLLARD IV, — "Invasion of the body snatcher" "Motel hell".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, sortie 21 (879-1707) — "Superman II" "Tendre combat".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE II, — "Scanners" "Patrick" "Fantasmes".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, — "L'homme des cavernes" "Le temps du rock'n roll".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE IV, — "Le choc des Titans" "Nimitz retour vers l'enfer".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE V, — "On m'appelle Malabar" "Bidasses au pensionnat" "New generation".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, Autoroute des Laurentides, sortie 44 (436-4773) — "Le môtel rouge" "Prends l'oseille et tire-toi" "Mon nom est Mafioso" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, — "Y-a-t'il un pilote dans l'avion" "Le chasseur" "Les insectes de feu" Ouvert ven. sam. din. (3e film, ven. sam. seulement).

CINE-PARC ST-MATHIEU, route 15 vers Plattsburgh, sortie 38 (659-3445) — "L'enfer en 4e vitesse" "Cul et chemise" "Les cascadeurs de la mort" Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC STE-ADÈLE I, Route 177, Autoroute des Laurentides, sortie 72 (229-6555) — "Changement de saison" "Course contre l'enfer".

CINÉ-PARC STE-ADÈLE II, — "Scanners" "Patrick".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "L'enfer en 4e vitesse" "Cul et chemise" "Les fous du stade". Ouvert ven. sam. dim. (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, — "Le môtel rouge" "Prends l'oseille et tire-toi" "Mon nom est Mafioso" Ouvert ven. sam. dim. (3e film ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "L'équipée du cannonball" "Le cercle de fer" "Le cogneur" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL II, — "Le lagon bleu" "Faut se faire la malle" "Fureur sauvage" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL III, — "L'enfer en 4e vitesse" "Cul et chemise" "Les quatre Charlots mousquetaires" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC LAVAL IV, — "L'école en délire" "Le commando des tigres noirs" "Le putch des mercenaires" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE I, Transcanadienne, route 20, sortie 115 (467-3209) — "Scanners" "Patrick" "Fantasmes".

CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE II, — "La fille du mineur" "Les faucons de la nuit".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne, sortie 98 (655-0697) — "Le lagon bleu" "Faut se faire la malle" "Fureur sauvage" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC ODÉON II, — "L'école en délire" "Le commando des tigres noirs" "Le putch des mercenaires" (3e film, ven. sam. seulement).

CINÉ-PARC REPENTIGNY I, Autoroute 40, sortie 100 (581-7740) — "L'homme des cavernes" "Le temps du rock'n roll".

CINÉ-PARC REPENTIGNY II, — "La fille du mineur" "Les faucons de la nuit".

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "Vous avez dû mentir aussi" spectacle de Carole Laure et Lewis Furey, du 22 sept au 8 oct. 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 22 h 30. Relâche lun.

AU VIEUX FORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q.", texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Ven., sam.: 21 h 00. Jusqu'au 31 oct.

BAR EMERY, Chez Dumas, 331 rue Emery (849-9007) — Spectacles tous les soirs 21 h 30. Sam.: Claude Dyotte quartet. Dim.: Steve Holt quartet. Lun. mar.: Guy Nadon quartet. Mer. jeu. ven.: Nelson Symonds quartet.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Beaudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven., sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 17 oct.

CAFÉ MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Mosus de mosus de mosus" avec Jacqueline Payette. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 30 sept.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "Môman" de Louisette Dussault le 19 sept, 20 h 30. "Histoires de fantômes" avec Francine Tougas. Mise en scène: Murielle Dutil, les 24, 25, 26 sept à 20 h 30.

CAFÉ CAMPUS, 3315 rue Reine-Marie (735-1259) — "L'exception et la règle" de Bertold Brecht, lun.: 21 h 00. Avec Robert Chartier, Marie-Dominique Cousineau, Pascal Gélinas, René Girard, Gilles Labrosse.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Nelligan Blanc", une pièce d'Armand Laroche avec Denys Paris et les voix de Carole Séguin, Sophie Faucher, Denise Tessier, Armand Laroche, Robert Lavoie, Marcel Girard. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lun. jusqu'au 10 oct. "Ronald Reagan écorché vif part 2" film de Vincent Lagacé, Mar. à dim.: 22 h 30. Jusqu'au 20 oct.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL, 1440 avenue Union (288-6421) — Récital d'orgue par Alison Brown, mer.: 12 h 30. Oeuvres de Muffat, Bach, Carvalho, Pasquini, Vierne et Messiaen.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La leçon" d'Eugène Ionesco avec Christine Nagi, Marie-Hélène da Silva, Chantal Desjardins, Jean-Marie da Silva. Mise en scène: Jean-Marie Da Silva. Jeu. à lun.: 20 h 15. Jusqu'au 12 oct. Denis Losier, auteur compositeur interprète, du 16 au 28 sept 22 h 30.

EXPO THÉÂTRE, Cité du Havre. — Les Créations des enfants présente "O.K. Buzz", comédie musicale créée et interprétée par 150 jeunes de 5 à 18 ans. Le 25 à 19 h 30 (anglais), 21 h 30 (français). Le 26 sept à 19 h 30 (français), à 21 h 30 (anglais).

ÉGLISE SAINT SAUVEUR, (angle St-Denis et Viger) — "Gropus 7: entre 3... musiques", ven.: 20 h 30. Programme: Zei, la vie (Gilles Tremblay), Etal mixte (Jean Dulude), Snnnibbittt/piano-enchaîner (Myke Roy). Rens.: 270-5141.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Mousse" avec Véronique LeFlaguais, Linda Sorgini, Daniel Fichaud. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 30, 22 h 30. Jusqu'au 27 sept.

L'EXTASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Le journal d'un fou" de Gogol avec Michel Chapdeleine. Mar. à sam.: 20 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 454 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — François Guy jusqu'au 27 sept. Dim. à jeu.: 22 h 00 et 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — Stephen Barry blues band, jusqu'à dimanche. Century Rebels, du 22 au 27 sept. Spectacles à 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Jazzotheque: Charlie Biddle et Oliver Jones, tous les sam. et dim.: 22 h 30; Le 19 sept. Nelson Symonds (spécial).

LA POUDRIÈRE, Ile Ste-Hélène (526-0821) — "Le lion et l'alouette" adaptation de Jean Beaubien. Mise en scène: Jean Faucher. En alternance avec "The lion and the lark" 19 h 00 et 21 h 00. Jusqu'au 3 oct.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Serge Lama, sam. dim.: 20 h 00. L'OSM et Jessye Norman, soprano, Mar. mer.: 20 h 00. Le Théâtre de l'Opéra de Pékin, ven.: 20 h 30.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Winston Purdy et Paul Helmer piano, lun.: 20 h 30. Kim Freeman, saxophone, mar.: 20 h 30. Ellis Wean, tuba, jeu.: 20 h 30. Adolfo Bornstein, violon; Alcides Lanza, piano, ven.: 20 h 30. Entrée libre.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts. L'Orchestre de chambre McGill et le Quatuor Orford, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Bach, Haydn, Hugo, Wolf, Vaughan Williams, Elgar, Mercure. La compagnie Eddy Toussaint, jeu. ven.: 20 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — Édith Butler, jusqu'au 26 sept. à 20 h 00. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, (523-1211) — "Le sot d'ostie" de Jean-Claude Germain avec Danielle Bissonnette, Denis Bouchard, Rémi Girard, Guy Nadon, Jacques Rossi. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lun. Dim.: 15 h 00. Du 24 sept au 31 oct.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "Dix-huit ans... et plus" spectacle musical de Jean Barbeau avec Dorothy Berryman et Daniel Deshaime. Mer. à dim.: 20 h 00. Du 17 sept. au 18 oct.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, Aux Quat'Saoûls Bar — "Satut Prévert" ou "l'Empereur s'appelle Dromadaire" avec Lorraine Auger, Pierre Péloquin, Bertrand Roy, Claude Naubert, Raymond Accolas. Lun., mar.: 21 h 00. Ven., sam.: 23 h 00. Dim.: 15 h 30. Jusqu'au 18 oct.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts — "C'était avant la guerre à l'anse à Gilles" de Marie Laberge avec Michel Daigle, Luce Guilbault, Christiane Raymond. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Mar. à ven.: 20 h 30. Jusqu'au 17 oct.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est,

Tit-Coq

Suite de la page 21

faire ce qui me tentait le plus, une vraie pièce de théâtre. Dans «Le départ», l'action se passait dans un café en face de la gare Windsor où Fridolin, au moment de s'embarquer pour le front, réalisait qu'un copain aux pieds plats pouvait gagner $10 par semaine en restant à Montréal pour fabriquer des munitions tandis que lui allait se faire tuer pour $1.60. Dans «Le retour», Fridolin revenait à Montréal et apprenait que sa blonde était mariée.»

Le canevas de *Tit-Coq* était en place. «Mais les gens me suivaient pour rire, souligne Gélinas, et j'ai conçu ma pièce en voulant réunir ces rires et l'émotion, donc en gardant un peu de Fridolin frondeur chez *Tit-Coq* à qui on refusera une vie normale avec celle qu'il aime, à cause de sa bâtardise. Mon seul intérêt, je l'avoue, était de faire rire et pleurer un public devant une histoire d'amour.»

Mais une histoire d'amour au Québec duplessiste de 1948, ça se jouait à trois, le couple, la Famille et l'Église. *Tit-Coq*, en ce sens, est un portrait réaliste de la «morale» de l'époque où ces deux institutions étaient inébranlables pour un certain temps encore et c'est ce portrait d'époque que Gélinas a décidé de brosser le plus minutieusement possible dans sa nouvelle mise en scène, tournant le dos à toute «adaptation» ou «modernisation».

Le spectateur de 1981, en particulier le public étudiant de la NCT, aura sans doute peine à «embarquer» dans ces scènes où le Padre, après avoir été celui qui provoque la rencontre de Tit-Coq et de Marie-Ange, sera aussi celui qui, au nom de l'honneur de la famille, séparera le couple qui s'est avoué son amour, après que Marie-Ange eut reconnu en avoir marié un autre sous les pressions de sa famille.

Mais Gratien Gélinas, s'il est inquiet comme un débutant, insiste pour dire qu'il refuse de voir dans sa pièce, comme d'autres en ont fait le point central, une critique acerbe de l'emprise étouffante de l'Église catholique sur les Québécois de cette époque «noire», et il rejette carrément la lecture marxiste qui définit, avec *Tit-Coq*, le rôle pernicieux de l'Église du Québec de la première moitié du siècle dans la défense de l'impérialisme du «bien» bourgeois, de l'ordre établi sur toutes les marginalités.

Là-dessus, Gélinas est on ne peut plus clair. «Le Padre, dans mon esprit, n'est pas là pour faire respecter l'ordre établi ou la tradition, il n'agit pas non plus pour des motifs religieux, et jamais je n'ai pensé en écrivant son rôle condamner de quelque manière que ce soit l'Église. Un civil aurait pu tenir le même rôle, et si j'ai choisi un Padre c'est qu'il s'agissait, dans l'armée, de la personne la plus proche des types comme Tit-Coq.»

Pour Gélinas, ce Padre ne fait qu'indiquer à Tit-Coq comment la famille de Marie-Ange n'admettra jamais que celle-ci quitte un mari, même si elle ne l'aime pas, pour partir avec un homme qui ne pourra jamais être, devant la société, le père de ses enfants. Des enfants qui seront comme lui, Tit-Coq, nés de père inconnu.

Ce n'est que onze ans plus tard, aux portes de la Révolution tranquille, que Gélinas, en écrivant sa seconde pièce, *Bousille et les justes*, deviendra le critique social d'une famille canadienne-française, les Grenon de Saint-Tite, dont l'hypocrisie religieuse aura raison du simple Basile qui préférera se pendre au grenier plutôt que de faire un faux témoignage pour sauver l'honneur du clan.

«En 47, lorsque j'écrivais *Tit-Coq*, je vous avoue franchement que la critique sociale ou politique était loin au second plan. La religion avait fabriqué les mentalités de l'époque, la famille les conservait, et mon propos ne fût pas de remettre cela en question, on ne m'aurait pas suivi. Je prenais la photographie de l'époque.» Ce qui fait qu'au lendemain de la création, le critique Eugène Lapierre pouvait écrire dans LE DEVOIR comment cette pièce, où l'on sépare deux êtres qui s'aiment, «reste profondément morale».

Le public qui fit un triomphe à *Tit-Coq* de 48 à 51, au Monument national puis au Gesù, ne sortait pas révolté contre qui que ce soit à l'issue des représentations. On avait ri des grimaces de Tit-Coq, on avait pleuré à son sort, et Maurice Duplessis pouvait assister à la centième, le 29 janvier 49, sans se douter qu'il y avait là un auteur subversif!

Oeuvre préfigurant la quête du Québec vers son identité, son indépendance? Cette interprétation nourrie par maints professeurs de littérature, Gélinas s'en est plus accommodé avec le temps. Dès le lundi 24 mai 48, deux jours après la première, le journaliste Adrien Robitaille attachait déjà ce grelot dans LE DEVOIR: «L'homme de naissance illégitime garde dans la vie, s'il a le coeur de Tit-Coq, un ton revanchard qui est aussi un peu celui de tout notre peuple, avec encore le rêve et le panache hérités de la race française et qui ont pris chez nous un accent nouveau.»

Gratien Gélinas, qui n'est pas connu pour avoir affiché ses convictions nationalistes, rappelle qu'un ami psychiatre Karl Stern, ayant vu la pièce jouée en anglais, lui avait spontanément décrit Tit-Coq comme l'image du peuple québécois à la recherche de sa liberté. S'il n'est pas, a posteriori, en désaccord avec ces jugements, Gélinas affirme cependant qu'il a, en 1981, abordé sa pièce comme une simple histoire d'amour située dans le Québec de l'immédiat après-guerre où l'on avait besoin de rire et pleurer sans se poser de questions.

Et c'est ainsi, comme un document historique que chacun déchiffrera comme bon lui semble, (n'en déplaise à l'auteur à qui la pièce n'appartient plus) qu'il faudra écouter Daniel Gadouas, le second Tit-Coq, dire la belle réplique qui ouvre le deuxième acte et où l'on entend presque les bruits du Montréal de Camillien Houde: «Moi, quand je rêve, je me vois en tramway, un dimanche soir, vers sept heures et quart, avec mon petit dans les bras et, accrochée après moi, ma femme, ben propre, son sac de couches à la main. Et on s'en va veiller chez mon oncle Alcide, Mon oncle par alliance, mais mon oncle quand même! Le bâtard tout seul dans la vie, ni vu ni connu. Dans le tram, il y aurait un homme comme les autres, ben ordinaire avec son chapeau gris, son foulard blanc, sa femme et son petit. Juste comme tout le monde. Pas plus, mais pas moins!»

Hurtubise

Suite de la page 21

vaille à fond de train quelquefois en écoutant les Rolling Stones, le jour et la nuit. «Mes peintures peuvent se voir à toutes les lumières.» Il est peintre, dit-il, et il n'aurait jamais pu faire autre chose. «Rembrandt, Raushenberg auraient-ils pu, eux, faire autre chose?.» Direct, Hurtubise, c'est cela. Le choc des oeuvres d'art. Bang. Bang.

«Je me suis battu avec au moins deux ou trois mille tableaux. Une bonne fois, il y en a un qui va peut-être finir par m'avoir. Pour moi, c'est une lutte. Une lutte constante. C'est toi ou lui. On forme un bon couple, le tableau et moi. On parle. Ils me répondent. Des fois je leur dit des choses comme: toi, tu vas finir dans le poêle. Si je te réussis pas, c'est moi qui vais mourir... Un de ces jours, je vais peut-être me faire tuer par une peinture. Peut-être que c'est le tableau qui va me tomber sur la tête ou peut-être que j'aurai une crise cardiaque en le faisant, mais je suis convaincu que c'est un tableau qui va finir par m'avoir.»

Hurtubise rentre à l'École des beaux-arts en 1956 et depuis ce jour n'a jamais cessé de peindre. «Il n'y avait pas d'autre question. Quand j'ai découvert que je pouvais peindre, je me suis dit: tu vas être un peintre. L'affaire était conclue. Je voulais faire une image comme les autres, juste pour avoir un tableau que j'aurais fait, moi. Un jour j'ai découvert que je pouvais faire tellement plus. Je pouvais être vraiment moi-même à travers l'art. Je me suis mis donc à peindre et j'ai arrêté de penser. Je pensais en peinture... La porte s'est ouverte devant moi et j'y suis entré comme un cheval dans un pré au printemps. Ça y était.»

«Je me souviens, il y a eu des tas de discussions à l'époque. Ainsi, par exemple, Molinari et Tousignant ont essayé souvent de m'embrayer sur Mondrian. Ça n'a pas marché. Je n'ai pas embarqué.»

Pour Hurtubise, ce qui importait, et ce qui importe toujours autant, c'est de «mettre de la vie dans le tableau». «Le tableau est fait et alors tu n'as plus besoin d'être là.»

Hurtubise a quitté la table de l'atelier et il est installé sur une chaise de taverne avec toujours sa bière et sa pipe. L'atelier est grand, des néons éclairent l'arène de cette «bête de peinture». Un ring. «On dit que ma peinture est violente. On pourrait aussi bien dire que ma peinture est sensuelle. Tu sais des fois, je commence à être tanné d'entendre les mêmes maudites affaires.» Il finit sa Brador. «On a tellement dit que j'avais été influencé par Kline et de Kooning. C'est vrai que quand j'étais à New York au début des années soixante, j'ai vu Kline travailler et c'était quelque chose pour moi. De Kooning aussi. Pourtant, j'ai vu un de Kooning ce matin dans une revue d'art et cela faisait dix ans que j'en avais pas vu.

«C'est sûr que j'étais peut-être influencé par lui du temps que j'étais à New York avec Daglish. On travaillait six jours sur sept comme des fous et on prenait une brosse le lundi. Mais il y avait aussi les plasticiens à Montréal. Du reste, qui n'a pas été influencé d'une façon ou d'une autre par la peinture américaine?»

Seulement, Hurtubise, les influences, il n'y croit pas. Sa peinture, et il le dit assez, c'est lui. «Je veux être moi-même rien d'autre. J'aimais beaucoup de Kooning mais je n'ai jamais voulu peindre comme lui. Il y a des tas de choses que je ne peux pas supporter chez lui. Enfermez-moi dix jours avec de ses tableaux et c'est certain que je vais me mettre à les changer.»

Hurtubise parle et l'on boit une autre Brador. Il répond au téléphone, règle des affaires. Une grande toile pour Miami. Les Américains commencent à s'intéresser à son travail. Pour lui, c'est primordial de sortir vers l'étranger «et cela concerne beaucoup d'autres bons peintres ici». Il travaille presque exclusivement sur toile car il n'aime pas trop le papier. Une toile, il est toujours possible de la retravailler, m'explique-t-il, et c'est un peu ce contrôle du geste et ce harnachement de la tache, en utilisant des techniques de caches comme celle de la gomme arabique qui sont la base actuelle de son oeuvre. C'est autour de ce geste initial souvent recomposé, retravaillé, fignolé comme par un orfèvre, minutieusement, que tout se joue.

«De toute façon, m'explique-t-il, c'est souvent difficile de savoir quand une toile est finie mais à un moment, tu le sais».

Cependant, avouera-t-il, cela lui est arrivé souvent, de «compléter» des toiles plus anciennes longtemps après qu'elles soient «officiellement» terminées. Une pièce en béton, dans son atelier, sert de coffre-fort où s'entassent ses productions. Ailleurs, me montre-t-il des milliers de canevas blancs. Tout est prêt. Autour de la table, des taches giclantes en «drippings», jaune, rouge, noir, sur un rectangle de petit format. «Je m'étais organisé un petit atelier à l'arrière de mon camper cet été alors que nous parcourions les États-Unis. En fait, ces couleurs sont celles des plaques d'immatriculation du Nouveau-Mexique. OK, c'est un gag en passant. Cependant, mes peintures et ça c'est très important de le dire, sont des paysages. À la fois des paysages intérieurs et extérieurs».

Sur les murs, les toiles intriguent. Dans l'atelier, il y a un petit tracteur de remisé, du genre de ceux pour enlever la neige l'hiver. Partout sur le sol, mille éclaboussures. Les souliers d'Hurtubise en sont pleins, vert, rouge, des gouttes de rose, du blanc, du noir. Au beau milieu de cette «piste» autour de la table où cet instinctuel peint, danse et avance sur sa toile tentant à chaque fois de produire ce «choc», il y a une chaise recouverte vinyle verdâtre. Une chaise dont le dossier, les accoudoirs basculent. C'est un poste d'observation entre deux tournées, dans l'action, pour regarder avant de continuer, «foncer *dans* la peinture».

Hurtubise vient de s'ouvrir une autre Brador. Les toiles sont devant nous. Zig-zags et curvilignes, gestes en nuages, masses mouvantes, bain d'énergie, forêts de chevrons, étendues gonflées...

«Ma job, c'est de peindre. Cela fait plus de vingt ans que je fais cela». Avec sa veste de chasse à carreaux, il a l'air d'un ouvrier sur la construction. Il m'a montré tout à l'heure une diapositive de sa première peinture. C'est une oeuvre figurative qui représente des bateaux dans le port de Montréal. «Si, après tout ce temps-là, tu n'es pas capable de peindre comme du monde, alors tu es bien mieux d'aller te pendre». Hurtubise n'ira pas se pendre. Il est content de son show. «Ce sera du Jacques Hurtubise et rien d'autre».

Lacan

Suite de la page 21

Pas d'embarras, là non plus, lorsque Lacan en vient à définir l'inconscient. Il le fait tout de go, sans ce tremblement d'hésitation dans le geste qu'on trouve chez Freud. «L'inconscient est cette partie du discours concret en tant que transindividuel, qui fait défaut à la disposition du sujet pour rétablir la continuité de son discours inconscient.»

On aura noté en passant que l'inconscient *est* discours, parole, en puissance. Le discours conscient du sujet se trouve être troué, mité(mythé) par les blancs, mensonges, censures de l'inconscient. Le but de la psychanalyse: enfiler les bouts et bribes d'un discours décousu, miné par l'inconscient sur une chaîne cohérente dans laquelle le patient reconnaisse *son* histoire. «Ce que nous apprenons au sujet à reconnaître comme son inconscient, c'est son histoire, c'est-à-dire que nous l'aiderons à parfaire l'historisation actuelle des faits qui ont déterminé déjà dans son existence un certain nombre de 'tournants' historiques.»

Le sujet est traversé par l'Autre, le langage qui est le grand Autre. «Dans le langage, dit Lacan dans l'Ouverture des *Écrits*, notre message nous vient de l'Autre... sous une forme inversée.» Comme le miroir, le langage à la fois totalise et inverse notre discours. Il n'y a pas de Narcisse sans Écho. Nous voilà revenu à l'image, à l'imago, à l'imagination. On ne saurait surestimer le rôle de l'imagination, de l'imaginaire dans l'oeuvre lacanienne. Ce n'est pas un hasard s'il a participé au mouvement surréaliste, s'il a écrit dans la revue *Minotaure*.

Chez Lacan donc, pas de place pour un «principe de réalité» à la Freud. Il déteste la «réalité». Il parle quelque part de l'«imbécilité réaliste». On dirait Breton. «Car pour le réel, quelque bouleversement qu'on puisse y apporter, il y est toujours et en tout cas, à sa place, il l'emporte collé à sa semelle, sans rien connaître qui puisse l'en exiler.» L'inconscient c'est l'anti-réel, le surréel qui déplace, disloque de façon inattendue, ce réel autrement collant, visqueux et indélogeable.

En prenant des risques, en généralisant, on pourrait affirmer que toute l'oeuvre lacanienne tient dans cette «béance», dans cet «intervalle», ce puits de négativité qui se creuse entre le sujet et l'objet, entre le sujet et l'Autre, entre la présence et l'absence, entre le «pénis» et le «Phallus», entre le désir et le manque. «Le désir est ce qui se manifeste dans l'intervalle que creuse la demande en deçà d'elle-même.» Et ailleurs on lit, «Le désir s'ébauche dans la marge où la demande se déchire du besoin». La définition lacanienne de l'amour: donner ce qu'on n'a pas.

Qui a pu affirmer que la pensée lacanienne est celle d'un macho psychanalytique sans vergogne? Naturellement des phrases comme la suivante, arrachées à l'appareil conceptuel qui les accompagne, peuvent donner le change. «Telle est la femme derrière son voile: c'est l'absence de pénis qui la fait phallus, objet de désir.» Et puis, ce verdict péremptoire qui semble abolir la femme d'un revers de la main: «La femme n'existe pas». Le «phallus» lacanien — à ne pas confondre avec le bout de chair réel, le «pénis» — imaginaire encore, est le signifiant d'un manque, signifiant générique du négatif. Le «phallus» n'est donc pas pensable sans la béance, sans la castration, sans la Femme.

Donc la Femme existe, malgré les apparences. Elle est partout dans l'oeuvre lacanienne. Il y a chez Lacan un véritable «chemin des dames», comme le dit joliment Catherine Clément, dans un des livres les plus attachants écrits jamais sur Lacan *(Vies et légendes de J. Lacan*, Grasset, 1981). Voyez quel impact a eu sur Lacan le crime abominable perpétré par les soeurs Papin dans les années trente et dont Genêt s'inspira aussi pour ses *Bonnes*. Voyez l'examen clinique de nombreuses femmes dont notamment du cas d'Aimée (nom troublant!) analysé dans la thèse *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité* (éd. du Seuil, Points 1980). Encore une femme qui s'attaque à une autre femme, comme dans l'incident des bonnes. «Chacune des persécutrices n'est vraiment rien d'autre qu'une nouvelle image, toujours toute prisonnière du narcissisme, de cette soeur dont notre malade a fait son idéal.» Nous voilà encore confrontés avec l'image spéculaire, avec le double, avec le mur de verre infranchissable. Comme le remarque justement C. Clément, «ce que Lacan enfin découvrait par le chemin des dames... c'est le danger du trop proche, le malheur de l'identité à deux».

Dans un ravissement sans nom, Lacan, avant sa mort, retrouve sur ce chemin des dames ce couple de femmes, non plus couple réel, mais couple imaginaire, dans le dernier roman de Marguerite Duras *le Ravissement de Lol. V. Stein*. Chose rare, spontanément, il écrivit un «Hommage à M. Duras». C'est son dernier «Écrit», son testament. La fascination du regard de Lol. qui voit, de la lisière d'un champ de blé, Tatiana et J. Hold faire l'amour, n'a d'égale que la fascination de Lacan qui voit se «réaliser» dans l'imagination sa «pulsion scopique». La boucle est bouclée. Lacan est pacifié. Si la réalité cède sous ses pas, l'imagination, plus que jamais, suit les traces de ses oeuvres.

Angkor

Suite de la page 32

rence. M. Pich Ked, le conservateur d'Angkor, doit faute de papier de riz, faire ses estampages sur du papier toilette. Les plans sont dessinés à la plume de bambou.

Les services de la conservation ont établi pour 1981-85 un plan de travail par étapes et un nouvel inventaire est acheté. Des stages de muséologie sont organisés et des spécialistes recevront un complément de formation en Inde et dans certains pays socialistes. Cinquante anciens ouvriers d'Angkor ont été regroupés et cinquante autre engagés, mais il en faut encore au moins deux cents. En 1970, 800 personnes travaillaient pour Angkor. Une liste des priorités de restauration a été établie, la réouverture du site au tourisme est étudiée et de nombreux visiteurs y sont déjà allés.

POUR TOUS

EN PRIMEUR

"ENFIN L'HOMME DE FER"
— (R. Gay & F. Laurendeau) Le Devoir

"JAMAIS UNE PALME D'OR N'A ÉTÉ AUSSI JUSTIFIÉE
— (Luc Perreault) La Presse

PALME D'OR Cannes '81

L'HOMME DE FER

WAJDA

en 3 versions
version française
version Polonaise / S.T. Anglais
version Polonaise — S.T. Français

McGILL
849-4518

Cineplex 9
12:45, 3:30, 6:15, 9:00
cinémas

guérin
l'éditeur qui édite

L'Écologie au secondaire
Cahier d'exercices
Danièle Dubé

En vente dans toutes les librairies

Nouvelle édition,
revue et corrigée.
Toujours au même prix!
$5.00
170 pages

guérin éditeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

En vente dans toutes bonnes librairies et aux librairies Guérin:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

MAGAZINE MATINÉE

TOUCHE-À-TOUT

AVEC SUZANNE LÉVESQUE

En compagnie de ses invités, Suzanne Lévesque fait briller les mille et une facettes de la vie quotidienne, pour votre plaisir et votre curiosité!

Du lundi au vendredi
8h45 / 11h15

CKAC 73
à l'écoute de la vie, de tous les jours